

RAPPORT ANNUEL 2009



EFG International est un groupe mondial de private banking et de gestion de fortune dont le siège est à Zurich. Il a été créé sur la base d'une conviction profonde: celle que les clients attendent plus – et méritent plus – du secteur bancaire.

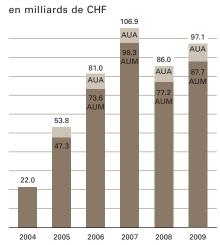
Les relations avec les clients sont l'essence même du private banking; le rôle d'EFG International est de créer les conditions pour qu'elles s'épanouissent. Grâce à un modèle d'affaires entrepreneurial, notre établissement attire des professionnels de très haut niveau. Ils apprécient particulièrement la liberté encadrée dont ils disposent pour agir au mieux des intérêts de leurs clients.

Avec plus de cinquante implantations dans trente pays, la famille d'entreprises de private banking d'EFG International couvre le monde entier. EFG International bénéficie des ressources ainsi que des capitaux et réserves substantiels d'EFG Bank European Financial Group, son principal actionnaire avec 49,34%, basé à Genève.

EFG INTERNATIONAL EVOLUTION DE LA PERFORMANCE

Actifs sous gestion





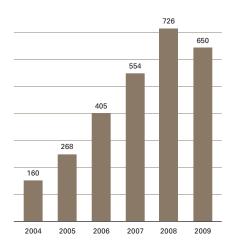
Résultat d'exploitation



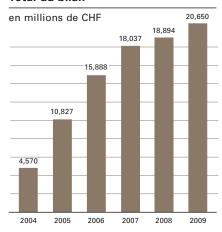
Résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe



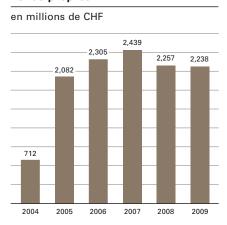
Nombre de Client Relationship Officers*



Total du bilan



Fonds propres



EFG INTERNATIONAL CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS

En millions de CHF au 31 décembre 2009

Com		

Résultat d'exploitation	859,1
Résultat avant impôt	109,6
Résultat net attribuable	
aux actionnaires du Groupe	101,1
Résultat net attribuable	
aux actionnaires ordinaires	76,6
Ratio coûts/revenus	79,0%

Bilan

Total de l'actif	20'650
Fonds propres	2′238

Capitalisation boursière

Cours de l'action (en CHF)	14.30
Capitalisation boursière (actions ordinaires)	2′097

Fonds propres BRI

Total des fonds propres BRI	800
Ratio des fonds propres BRI	13,7%

Ratings	long terme	perspective
Moody's	A2	stable
Fitch	А	stable

Effectifs

Nombre total de Client Relationship Offic	ers 650
Nombre total de collaborateurs	2′394

Cotation

Coté à la SIX Swiss Exchange,

Symboles de l'action

Reuters	EFGN.S	
Bloomberg	EFGN SW	

^{*} y compris les acquisitions annoncées

Les praticiens internationaux de l'art du private banking

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
PRÉSENCE INTERNATIONALE	15
CROISSANCE ORGANIQUE	18
PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS	20
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION D'EFG INTERNATIONAL SA	28
ENGAGEMENT SOCIAL	40
GESTION DES RISQUES	44
SOCIÉTÉS MÈRES	52
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE Structure du Groupe et actionnariat Structure du capital Conseil d'administration Comité exécutif Rémunérations, participations et prêts Droit de participation des actionnaires Prises de contrôle et mesures de défense Organe de révision Politique d'information	54 55 57 59 67 69 70 71 71
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS Compte de résultat consolidé Compte consolidé des autres éléments du résultat global Bilan consolidé Variations des capitaux propres consolidés Tableau des flux de trésorerie consolidés Notes relatives aux comptes consolidés Rapport de l'organe de révision du groupe	74 76 77 78 79 81 82 162
COMPTES ANNUELS DE LA MAISON MÈRE Compte de résultat Bilan Notes Rapport de l'organe de révision	164 166 167 168 174
CONTACTS ET ADRESSES	177

MESSAGE DU PRÉSIDENT Jean Pierre Cuoni



Chers actionnaires et chers clients,

Caractérisée par les turbulences persistantes de l'économie mondiale, 2009 aura encore été une année difficile, en particulier au premier trimestre. L'économie a toutefois semblé passer un cap, tandis que le climat des affaires et la confiance des clients se sont progressivement amélio-

rés (même si ces derniers – on le comprendra aisément – sont restés prudents). Nous sommes restés positifs sur toute la période et avons continué de fournir à nos clients appui et conseil dans la gestion de leurs investissements durant la phase de repli.

Cet environnement incertain a inévitablement affecté la performance, même si le deuxième semestre a été sensiblement meilleur que le premier. Le ralentissement des affaires a pesé sur les revenus, alors que les dépenses ont continué de refléter les investissements stratégiques effectués dans le cadre de l'expansion de nos activités. Le résultat d'exploitation a chuté de 9% par rapport à l'exercice précédent, à CHF 859 millions (hausse de 8% au deuxième semestre par rapport au premier semestre 2009), tandis que le résultat net s'est établi à CHF 101 millions, en baisse de 54% en comparaison avec l'année précédente (hausse de 305% au deuxième semestre par rapport au premier semestre 2009). Les actifs sous gestion ont progressé à CHF 87,7 milliards, ce qui représente une hausse de 14% en un an.

Pour répondre aux conditions de marché, ainsi qu'à des changements d'ordre réglementaire, nous avons adapté nos activités aux réalités commerciales, tout en gardant constamment à l'esprit la nécessité de ne pas diluer nos forces concurrentielles. Nous nous sommes séparés de Client Relationship Officers non performants. Le nombre de Client Relationship Officers est ainsi passé de 726 à 650. Nous avons par ailleurs fermé sept bureaux, et nous sommes globalement efforcés de maintenir les charges d'exploitation sous contrôle strict. Un programme de réduction des coûts nous a permis d'économiser pro-forma près de CHF 40 millions en 2009, et nous prévoyons des économies supérieures à CHF 50 millions pour 2010.

En même temps, nous avons continué de procéder à des investissements sélectifs, là où nous décelions un potentiel de croissance significatif. C'est ainsi que nous avons recruté des collaborateurs chevronnés (en mettant l'accent sur l'engagement d'équipes entières) et ouvert de nouvelles représentations (Abu Dhabi, Bangalore, Key Biscayne, Ottawa et, récemment, Shanghaï).

Les fondamentaux de notre activité demeurent solides. Les apports nets de nouveaux capitaux ont été substantiels (CHF 6,3 milliards, soit 8,4%), notamment dans le segment de la clientèle privée (CHF 8,7 milliards, soit 12,4%). Nous demeurons une entreprise attrayante pour les Client Relationship Officers hautement qualifiés, ce qui nous a permis d'engager un certain nombre d'équipes et de collaborateurs individuels durant l'exercice. Par ailleurs, nous avons une fois encore fait preuve d'une gestion des risques efficace, continuant d'échapper à des écueils majeurs tant sur le front des crédits qu'au niveau opérationnel. EFG International reste bien capitalisé (avec un ratio des fonds propres BRI de catégorie 1 de 13,7%) et bénéficie de la structure stable de son financement ainsi que d'un bilan liquide de premier ordre.

Nous nous concentrerons dans un avenir proche sur la maximisation du potentiel de croissance organique. Comme je l'ai déjà dit, le private banking est le cœur de métier d'EFG International; or, nous percevons de multiples opportunités pour développer la portée et les capacités de nos activités dans ce domaine aux quatre coins du monde. De fait, il est

réjouissant de souligner les contributions à la performance substantielles générées par un grand nombre de nouvelles équipes et représentations en 2009.

Nous entendons également renforcer nos activités d'asset management. Celles-ci ont été regroupées sous une direction unifiée durant l'année et présentent un fort potentiel de progression, qu'il s'agisse d'apporter un soutien accru aux Client Relationship Officers ou d'augmenter les affaires avec les investisseurs institutionnels. EFG Financial Products a poursuivi sa croissance dynamique, affichant une liste impressionnante de réalisations, notamment une augmentation de la clientèle de plus d'un tiers et des actifs sous gestion qui ont dépassé la barre du milliard de CHF. A noter en outre que l'entité travaille à l'expansion de sa présence en Europe et en Asie.

Nous opérons dans un secteur soumis à diverses pressions, parmi lesquelles le secret bancaire suisse. Le gouvernement helvétique a signé des conventions de double imposition conformes aux normes de l'OCDE avec plusieurs pays européens. Cette évolution était prévisible et, à mon sens, souhaitable.

Cela dit, bien que nos racines soient en Suisse, EFG International est un gérant de fortune moderne et dynamique doté d'un réseau international. Nous avons toujours conduit des opérations onshore et offshore, de manière à pouvoir être proches de nos clients (un élément-clé de toute relation). Nous tirons également notre force des principes et valeurs qui ont sous-tendu notre développement, du stade de «jeune pousse» au groupe gérant CHF 87,7 milliards que nous sommes devenus en à peine 15 ans. Ces principes sont immuables; ils nous ont servi jusqu'ici et continueront de nous servir à l'avenir. En bref, notre activité se base sur une détermination inébranlable à offrir à nos clients le niveau de prestations qu'ils attendent et méritent. Les relations ont toujours constitué pour nous l'essence même du private banking, et il nous appartient de créer les conditions nécessaires à leur épanouissement. Nos Client Relationship Officers disposent d'une liberté encadrée qui leur permet de choisir ce qu'il y a de mieux sur le marché. Leur priorité est de réussir et non de vendre.

Quid de l'avenir? A l'heure actuelle, les tendances sont positives, et il faut à mon avis s'attendre à de nouvelles améliorations parallèlement à l'embellie de l'économie mondiale. Nous restons résolument axés sur le développement de nos activités; nous continuerons donc d'engager des Client Relationship Officers de premier ordre et d'étendre sélectivement nos représentations. Toutes nos entreprises de private banking sont appelées à poursuivre leur expansion, et je suis confiant que l'asset management peut s'imposer comme une activité dynamique.

Je reste absolument convaincu qu'EFG International possède les atouts et l'approche appropriée pour demeurer une banque privée concurrentielle d'envergure mondiale. En effet, la capacité à attirer des clients et à les conserver est un facteur de succès déterminant dans n'importe quel secteur, et cela a toujours été l'une des principales caractéristiques de notre établissement. J'aimerais adresser ma gratitude à nos fidèles clients, ainsi qu'à l'ensemble de nos collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement ont fait d'EFG International ce qu'il est aujourd'hui.

Jean Pierre Cuoni,
Président du Conseil d'administration

Des experts résolus.

Une détermination sans faille, l'expérience et la passion animent un métier qui progresse grâce à ses clients.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL Lawrence D. Howell



Confronté à un environnement de marché difficile durant l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2009, EFG International a enregistré les chiffres-clés suivants:

- Résultat net de CHF 101 millions, en baisse de 54% par rapport à l'exercice précédent, sur un résultat d'exploitation de CHF 859 millions, en repli de 9%.
- Les actifs sous gestion se sont montés à CHF 87,7 milliards au 31 décembre 2009, en progression par rapport au chiffre de CHF 77,2 milliards affiché à fin 2008.
- Les apports de nouveaux fonds provenant de la clientèle privée ont atteint CHF 8,7 milliards pour l'année. L'afflux net de nouveaux capitaux et l'augmentation des prêts aux clients ont totalisé CHF 6,3 milliards (dont prêts: CHF 0,6 milliard). En 2008, les chiffres comparables avaient été respectivement de CHF 13,2 milliards (prêts: baisse de CHF 0,5 milliard).
- Le nombre de Client Relationship Officers est passé de 726 un an plus tôt à 650, après le départ de ceux dont la performance était insuffisante.

REVUE DES ACTIVITÉS

Amélioration progressive des conditions, alors que les fondamentaux demeurent solides

Les débuts de l'exercice 2009 ont été très lents, notamment pendant les quatre premiers mois, mais les conditions se sont améliorées en cours d'année. Les clients ont progressivement repris confiance, même si leurs niveaux d'activité sont restés inférieurs à ceux qui prévalaient avant la crise financière et ont eu un impact inévitable sur la performance. Celleci a toutefois sensiblement progressé au second semestre par rapport au premier, avec une hausse du résultat d'exploitation et du résultat net de respectivement 8% et 305%. Les capacités sous-jacentes de croissance des activités de private banking sont restées intactes, comme en témoigne l'accroissement à deux chiffres des apports d'argent frais.

Programme de réduction des coûts et réinvestissement

Nous avons mis en place un programme de réduction des coûts début 2009, afin de les ramener aux niveaux d'activité qui prévalaient alors. EFG International a économisé pro-forma près de CHF 40 millions en 2009, et les économies prévues pour 2010 se montent à plus de CHF 50 millions. Ces baisses de coûts ont toutefois été, et seront, en partie contrebalancées par des investissements dans la croissance, en phase avec la vigueur sous-jacente des activités et l'amélioration des perspectives économiques. Citons notamment le recrutement de nouveaux Client Relationship Officers, l'extension des représentations et l'expansion d'activités existantes.

Le nombre de Client Relationship Officers a été réduit de 76 à 650 net en fin d'année. Le départ de ceux qui généraient des pertes a été partiellement compensé par l'arrivée de 94 nouvelles recrues. Le recrutement a été hautement sélectif et l'accent a été mis sur la qualité plutôt que sur la quantité. Les seuils de performance ont été relevés et il a été demandé aux Client Relationship Officers d'être profitables de façon continue dès leur première année. Nous avons recruté un certain nombre d'équipes et de collaborateurs individuels, qui ont engendré des flux d'activités importants durant l'exercice.

Des bureaux ont été fermés à Bahreïn, Buenos Aires, Mexico, Victoria au Canada et dans le Valais en Suisse (Crans-Montana, Martigny et Verbier). Nous sommes également en train de mettre fin à des opérations (sous réserve des autorisations réglementaires) à Caracas, Panama et Malmö (Suède). D'un autre côté, nous avons étendu des représentations de façon ciblée dans des marchés-clés en pleine croissance, soit Abu Dhabi, Bangalore, Key Biscayne et Ottawa.

En Chine, nous avons ouvert un bureau de représentation à Shanghaï, ce qui nous offre une plate-forme à partir de laquelle nous pouvons identifier les opportunités que recèle ce marché dynamique. Nous sommes en passe d'ouvrir un bureau au Danemark, où une équipe de première qualité a été recrutée auprès d'un concurrent local pour diriger les activités basées à Copenhague. A noter qu'une demande d'autorisation a également été déposée en Uruguay.

Malgré une année à nouveau difficile pour l'économie mondiale, EFG International n'a dû effectuer que des provisions minimes pour couvrir des défaillances de crédits et d'opérations.

Autres projets de croissance organique

Plusieurs autres projets de croissance organiques ont été poursuivis pendant l'année, puisque nous avons étendu et approfondi l'offre à notre clientèle, repositionné diverses activités et emménagé dans de nouveaux locaux pour accompagner notre croissance:

- En Suède, nous nous repositionnons de manière à fournir aux clients privés et institutionnels une gamme plus vaste de solutions en matière de gestion de fortune. Afin de mieux refléter toute l'étendue de ses capacités, notre filiale suédoise a pris le nom d'EFG Bank AB en février. Par ailleurs, l'équipe dirigeante a également été renforcée.
- La filiale d'EFG International au Liechtenstein, Bank von Ernst (Liechtenstein) s'appelle désormais EFG Bank von Ernst. Ce nouveau nom identifie plus clairement EFG Bank von Ernst comme faisant partie du groupe mondial de gestion de fortune constitué par EFG International.
- Notre filiale de Hongkong a renforcé son équipe dirigeante, mené à terme sa relocalisation dans de nouveaux bureaux et adopté un nouveau nom en chinois dans le cadre d'une stratégie de marketing concertée au sein de la région.
- Le bureau de Singapour a achevé son déménagement dans ses nouveaux locaux et se situe désormais dans un immeuble emblématique qui porte le nom d'EFG Bank Building.
- Début 2010, la filiale d'EFG International en France a été rebaptisée EFG Banque Privée après l'obtention d'une licence bancaire. Outre son offre de base de gestion de fonds et de portefeuille, l'entité EFG Banqué Privée basée à Paris est désormais à même de proposer à ses clients une gamme complète de services bancaires, du crédit au cash management et aux moyens de paiements.

Tout en adaptant nos investissements en marketing à des conditions de marché difficiles, nous avons poursuivi une stratégie globale en la matière hautement différenciée et efficiente en termes de coûts, en nous appuyant sur une vaste palette de supports publicitaires et de sponsoring à l'international.

Private banking - performance des régions

Nombre d'entités régionales de private banking appartenant à EFG International ont réalisé une excellente performance en 2009:

- Le Royaume-Uni a enregistré un bénéfice record en monnaie locale.
- Au Luxembourg, les actifs sous gestion ont augmenté de plus de 50%.
- En France, les actifs gérés ont connu une progression à deux chiffres.
- En Espagne, A&G Asesores a affiché une croissance de plus de 20% des actifs sous gestion, et de plus de 15% des revenus.
- A Miami, où le recrutement de Client Relationship Officers a été important, les actifs gérés ont progressé de plus d'un tiers.
- Les Caraïbes ont connu un fort accroissement des actifs sous gestion à la fois aux Bahamas et aux Îles Cayman. Les revenus ont progressé d'un quart.
- En Asie, les actifs sous gestion ont augmenté de plus de 20%.

Asset management

A compter du 1er juillet 2009, les activités d'EFG International relatives aux produits spécialisés ont été regroupées sous une direction unifiée. Cette mesure a contribué à assurer une approche ciblée de la gestion, dans le but de réaliser des gains d'efficience, d'améliorer le soutien apporté aux Client Relationship Officers dans la gestion des portefeuilles et l'élaboration de solutions de placement, d'accroître l'expérience spécifique à chaque catégorie d'actifs et de développer cette unité en tant que secteur à part entière. C'est ainsi que si EFG Financial Products et Marble Bar Asset Management conservent leurs propres forces de vente, elles sont renforcées par une équipe spécialisée dans l'asset management afin d'augmenter progressivement les affaires, principalement avec les investisseurs institutionnels.

EFG Financial Products a continué de croître avec dynamisme, affichant une liste impressionnante de réalisations en 2009, alors que l'entité n'est opérationnelle que depuis deux ans. Le nombre de clients a progressé de plus d'un tiers, tandis que les actifs sous gestion ont dépassé la barre du milliard de CHF. En outre, EFG Financial Products a reçu le prix Swiss Derivatives de la transparence. Cette filiale s'étend désormais à l'étranger et a créé une nouvelle entité basée à Francfort pour se concentrer sur le marché allemand et favoriser la distribution au public de ses produits au sein de la zone économique européenne. Elle vise également l'Asie via sa présence à Hongkong et Singapour.

S'agissant de Marble Bar Asset Management, les actifs sous gestion n'ont guère progressé, tandis que la performance de placement, bien que modeste, a été le reflet d'une approche d'investissement prudente, en phase avec sa performance de long terme, faiblement volatile. Cette approche d'investissement est tout indiquée pour constituer un élément-clé du portefeuille de la clientèle du private banking. C.M. Advisors a pour sa part été repositionné afin de devenir le centre mondial d'excellence des fonds de hedge funds et intégré le plus largement dans le Groupe, ce qui lui a permis de reprendre un certain nombre de clients internes, dont PRS et Quesada.

Renforcer le gouvernement d'entreprise

Afin de renforcer notre gouvernement d'entreprise, nous avons mis en place une nouvelle structure de direction scindant le Comité exécutif en deux niveaux, opérationnelle dès le deuxième semestre de l'année. Cette structure comprend un Comité exécutif restreint, appelé à se réunir une fois par mois pour veiller à une focalisation accrue sur la direction et la performance, et un Comité exécutif global, qui se réunit une fois par trimestre pour traiter de la performance des activités individuelles, des opportunités de synergies à exploiter, et de sujets plus généraux quant à la stratégie future.

En juin 2009, Lukas Ruflin a été nommé Deputy CEO d'EFG International, revenant d'EFG Financial Products dont il a été le cofondateur en 2007. Dans le cadre de cette nouvelle fonction, il se concentre sur le développement et la mise en œuvre de notre stratégie, travaillant en étroite collaboration avec moi-même et d'autres collègues du Comité exécutif. Jim Lee a quant à lui quitté son poste de Deputy CEO pour devenir Head Asset Management d'EFG International. A ce titre, il supervise EFG Financial Products, Marble Bar Asset Management, Capital Management Advisors, ainsi que les autres activités de gestion d'actifs et de fonds au sein d'EFG International.

Rachats de polices d'assurance-vie

En 2007, EFG International a investi dans un portefeuille de polices d'assurances sur la vie rachetées («life settlement policies»), considérant qu'il s'agissait d'un investissement à faible risque et non corrélé. Cependant, la décision prise à la mi-2008 de transférer ce portefeuille au «trading» s'est avérée inopportune, compte tenu de la détérioration des conditions du marché qui ont eu pour effet de décourager les clients de placer des ordres et d'exposer ces activités à une réévaluation des polices à la baisse. Malgré un repli en 2008, sur la période allant de l'acquisition du portefeuille à février 2010, la performance a été positive, contribuant à la fois au compte de pertes et profits et au total des capitaux propres. EFG International reste convaincu que ce portefeuille représente un investissement de grande qualité (avec un rendement supérieur à 10%), produisant chaque année des revenus appréciables. Il a donc été décidé que les polices nostro seraient détenues jusqu'à leur échéance.

PERSPECTIVES

Des perspectives favorables

Les tendances actuelles sont positives pour l'avenir. Si l'environnement demeure incertain, les activités d'EFG International ont progressivement repris. Nous pensons que les améliorations vont se poursuivre, parallèlement aux progrès de l'économie mondiale.

Pour le futur, les priorités stratégiques sont les suivantes:

EFG International restera concentré dans un proche avenir sur la croissance organique et non sur les acquisitions. La gestion des coûts demeurera prudente, mais nous continuerons de recruter des Client Relationship Officers chevronnés, capables de devenir profitables en relativement peu de temps. Pour autant qu'il puisse trouver des personnes compétentes, EFG International étendra ses représentations de manière sélective.

- Tandis que les conditions reviennent à un état plus normal et que l'afflux net de nouveaux capitaux dans le private banking reste important, nous demeurons persuadés de pouvoir renouer avec la croissance moyenne historique des actifs sous gestion de CHF 30 millions par Client Relationship Officers. Même si le private banking est soumis à des pressions, EFG International bénéficie de sa diversification géographique et de son engagement de longue date envers les activités nationales et internationales.
- Toutes les activités de private banking sont appelées à progresser. En Suisse, par exemple, une expansion importante est prévue, le moment semblant propice au recrutement de Client Relationship Officers hautement qualifiés.
- S'agissant de l'asset management, nous continuerons de tirer parti de toutes les possibilités dans ce domaine afin de pouvoir offrir une meilleure assistance aux Client Relationship Officers. Ce faisant, nous restons attachés au principe fondamental d'architecture ouverte, tout en nous profilant en tant qu'organisation indépendante dynamique. EFG Financial Products continuera de s'étendre sur le plan géographique, de renforcer sa force de vente et d'élargir ses capacités en termes de classes d'actifs.

Lawrence D. Howell, Directeur Général

OTher

Une banque moderne et dynamique.

Une ascendance suisse et une présence mondiale. Présents là où nos clients ont besoin de nous.

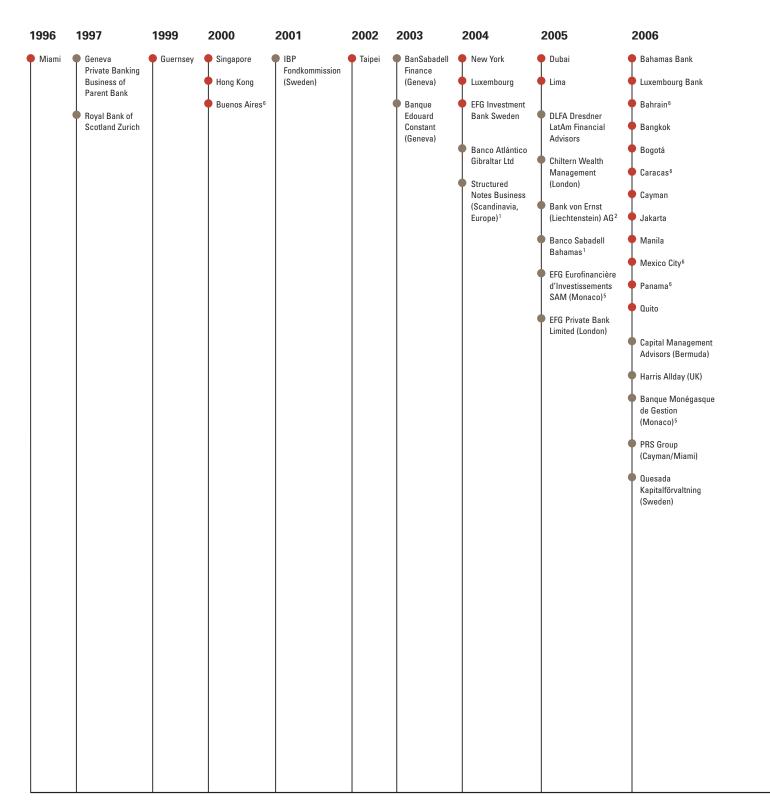






Croissance organique et acquisitions

1995 Création d'EFG Bank



Croissance organiqueAcquisitions

¹ Les accords visant à établir de nouvelles activités sont considérés comme des acquisitions d'actifs incorporels

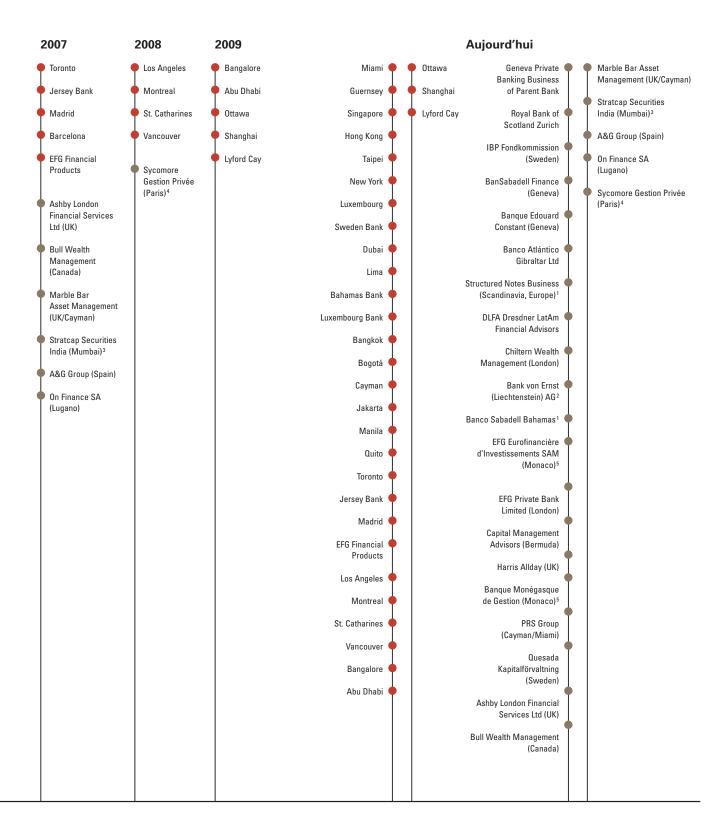
² Changement ultérieur de nom en EFG Bank von Ernst AG

³ Changement ultérieur de nom en EFG Wealth Management (India) Private Ltd.

⁴ Changement ultérieur de nom en EFG Gestion Privée – EFG Banque Privée

⁵ Changement ultérieur de nom en EFG Bank (Monaco)

⁶ Bureaux fermés en 2009



PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIER

Rudy van den Steen Chief Financial Officer



Au cours de l'exercice 2009, le résultat opérationnel a diminué de 9% à CHF 859,1 millions à la suite d'une baisse de 10% de la moyenne des actifs sous gestion générateurs de revenus. Il en est résulté une diminution de 54% du résultat net attribuable aux actionnaires du groupe à CHF 101,1 millions et de 60% du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires à CHF 76,6 millions.

FACTEURS AYANT INFLUÉ SUR LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le nombre de Client Relationship Officers a baissé de 10% à 650 à fin 2009. Ce nombre résulte du départ de 170 Client Relationship Officers, essentiellement non-profitables, et du recrutement de 94 nouveaux.

Les actifs sous gestion générateurs de revenus ont augmenté à CHF 86,2 milliards à fin 2009, contre CHF 75,4 milliards à fin 2008. Cette augmentation résulte d'une part de l'amélioration des conditions du marché et des variations de taux de change dont l'effet net positif s'est chiffré à CHF 4,5 milliards et d'autre part de l'afflux net de nouveaux capitaux à hauteur de CHF 6,3 milliards. L'accroissement d'argent frais représente le solde d'un apport dans le secteur Private Banking d'actifs sous gestion se montant à CHF 8,7 milliards et de sorties de capitaux dans Asset Management s'élevant à CHF 2,4 milliards. La moyenne des actifs sous gestion générateurs de revenus a baissé de 10% à CHF 80,5 milliards en fin d'année, cette baisse ayant été le principal facteur d'un repli d'ampleur similaire du résultat opérationnel.

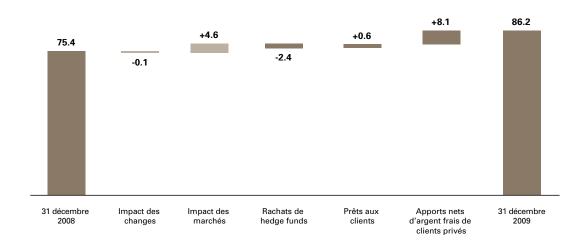
EFG International détient toujours un portefeuille de polices d'assurance-vie rachetées. En 2009, ces polices ont eu un impact positif net de CHF 32 millions sur les capitaux propres résultant de la comptabilisation d'un profit de CHF 48 millions et d'une réévaluation à la baisse de CHF 16 millions des réserves imputées aux capitaux propres à la suite d'une mise à jour des hypothèses d'évaluation et des éléments de la modélisation.

ACTIFS SOUS GESTION CONSOLIDÉS

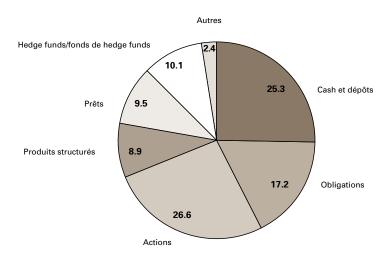
En 2009, les actifs sous gestion générateurs de revenus ont progressé de 14% à CHF 86,2 milliards, contre CHF 75,4 milliards au 31 décembre 2008. L'argent frais apporté par les clients, soit CHF 8,7 milliards, a grimpé de 12,4%. Cependant, des rachats de parts de hedge funds ont amputé cette somme de CHF 2,4 milliards. La croissance des actifs sous gestion dans le secteur du Private Banking a bénéficié des activités des Client Relationship Officers et d'un retour à la normale des mouvements des marchés par rapport à 2008. Cette croissance a cependant été amoindrie par l'impact minime du départ de certains Client Relationship Officers et par l'amnistie fiscale en Italie. L'augmentation de CHF 4,6 milliards des actifs sous gestion due à la performance du marché provient essentiellement de la hausse des marchés d'actions dans le monde entier. En effet, les actions représentent 27% de la moyenne des actifs sous gestion et la moyenne pondérée de leur progression s'est chiffrée à 28% environ. La stabilité relative des écarts de conversion s'est traduite par un recul de CHF 0,1 milliard des actifs sous gestion, la baisse de 3% du taux de change dollar contre franc suisse ayant été largement compensée par la fermeté de la livre sterling.

Evolution des actifs sous gestion générateurs de revenus

en milliards de CHF



en %



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel a diminué de 9% à CHF 859,1 millions, contre CHF 946,3 millions l'année précédente, en phase avec le recul de 10% de la moyenne des actifs sous gestion générateurs de revenus.

Le résultat net des opérations de commissions a baissé de 13%, sur la base d'un niveau relativement constant des activités dans ce domaine comparé à 2008 (toutefois inférieurs aux niveaux considérés comme normaux avant la crise financière), en raison d'une réduction de la moyenne des actifs sous gestion générateurs de revenus. Cette réduction a été induite à fin 2008 par une détérioration des taux de change et des conditions du marché (qui ont eu un effet continu sur les flux de revenus) et par une baisse des commissions liées à la performance des hedge funds dans le secteur Asset Management.

Le résultat net des opérations d'intérêt s'est infléchi de 8% à CHF 263,3 millions, car l'environnement des taux bas a continué de limiter les marges d'intérêt.

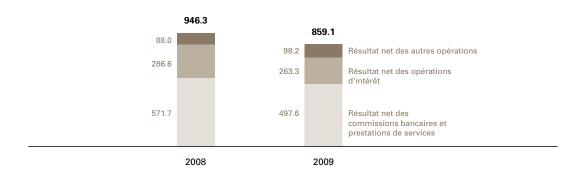
Le résultat net des autres opérations s'est inscrit à CHF 98,2 millions en 2009 (CHF 88 millions en 2008); cependant, une comparaison position par position fait ressortir un recul plus important. En effet, ce poste comprenait en 2008 une perte nette de CHF 59 millions de la valeur de marché du portefeuille de polices d'assurance-vie rachetées. La marge dégagée par les transactions sur devises a baissé de plus de 50% en un an en raison de la faiblesse des activités clients due aux incertitudes du marché. Tandis que les gains engendrés par les obligations et les placements en titres se sont élevés à CHF 20 millions, contre CHF 59 millions en 2008.

Sur la base de la moyenne pondérée par le temps des actifs sous gestion générateurs de revenus s'élevant à CHF 80,5 milliards, le rendement non ajusté est resté relativement constant à 107 points de base (106 points de base en 2008). Mais après ajustement de l'impact net de CHF 59 millions de la valeur de marché du portefeuille de polices d'assurance-

vie rachetées, le rendement 2008 ressortirait à 112 points de base. Cet écart reflète l'impact de la baisse des activités clients sur l'exercice 2009 tout entier, alors qu'en 2008, ces activités ont été proches de la normale jusqu'au troisième trimestre.

Résultat opérationnel

en millions de CHF



Charges opérationnelles

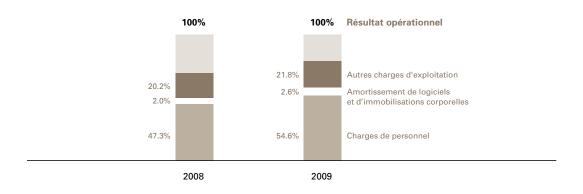
Les charges d'exploitation, hors amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ont atteint CHF 20,9 millions, soit une hausse de 3% à CHF 678,4 millions. Le ratio coûts/revenus, qui correspond au rapport entre les charges d'exploitation (après amortissement des frais de logiciels et d'immobilisations corporelles) et les produits d'exploitation, a augmenté de 65% à 79% (sur base ajustée comme présenté en 2008). Cette hausse provient principalement de la diminution du résultat opérationnel qui n'a pas été accompagnée d'une réduction de même ampleur des coûts. Cependant, des projets d'économies (portant essentiellement sur les Client Relationship Officers et les bureaux de représentation qui ne sont pas rentables) ont permis de réduire la base de coûts, mais leur impact ne sera visible qu'en 2010.

Les frais de personnel ont progressé de CHF 21,6 millions à CHF 469 millions, soit une hausse de 5%. Cette progression résulte de l'effet net de quatre facteurs. Le premier, un accroissement des activités d'EFG Financial Products dont le nombre de collaborateurs a grimpé de 94 à 135 en 2009. Le deuxième, une baisse des coûts obtenue à la suite du départ de Client Relationship Officers, dont le nombre a reculé de 726 à 650. Le troisième, un resserrement des effectifs de 2'455 à 2'394 employés, en repli de 3%. Toutefois, en raison de l'étalement des recrutements en 2008, la moyenne de 2009 (2'362) a été plus élevée que celle de 2008 (2'199), conduisant à une augmentation des frais de personnel en comparaison annuelle. Quatrième facteur, une réduction de l'élément variable de la rémunération des collaborateurs, provoquée par une diminution des revenus provenant des clients privés et des hedge funds.

Les autres charges d'exploitation ont reculé de CHF 3,8 millions à CHF 187,2 millions grâce à une concentration sur les économies de coûts dans toutes les activités.

Les amortissements d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ont augmenté à CHF 65,7 millions (CHF 52 millions en 2008) à la suite d'une accélération de l'amortissement des actifs intangibles acquis avec C.M. Advisors qui s'est élevé à CHF 17 millions au premier semestre de l'exercice. Il n'y a pas eu d'autre dépréciation d'éléments incorporels.

Charges d'exploitation (y compris dépréciation d'immobilisations corporelles et amortissement de logiciels) en pourcentage du résultat opérationnel



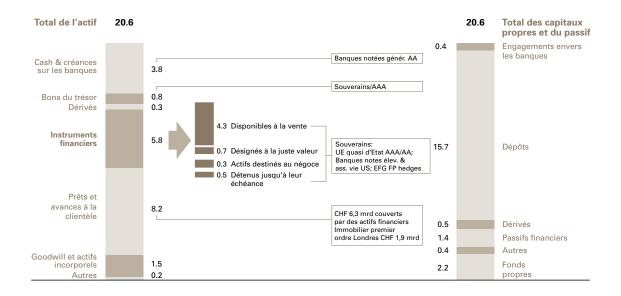
BILAN

Au cours de l'année sous revue, le bilan consolidé a augmenté de 9% à CHF 20,7 milliards. Les prêts aux clients ont augmenté de 11% à CHF 8,2 milliards. Ils comprennent CHF 6,3 milliards de prêts garantis, presque entièrement couverts par des titres diversifiés, liquides et négociables, ainsi que des hypothèques totalisant CHF 1,9 milliard. Le portefeuille d'hypothèques est constitué à plus de 90% de prêts consentis à des clients du private banking au Royaume-Uni, dont la majorité est garantie par des propriétés de premier ordre à des taux d'avance de 50% à 65% sur le prix initial. Ces clients ont typiquement une relation de private banking plus étendue avec la banque, fondée sur la garde d'une partie importante de leurs actifs liquides ou sur la fourniture de services rémunérateurs autres que l'hypothèque elle-même. En général, le risque courant jusqu'à l'échéance des hypothèques est contractuellement limité à cinq ans.

Les engagements envers la clientèle ainsi que ses dépôts ont augmenté de 11% à CHF 15,7 milliards, en phase avec la croissance générale des actifs sous gestion.

Analyse du bilan

en milliards de CHF



La majorité des actifs corporels sont exigibles ou disponibles dans les trois mois, à l'exception des rachats de polices d'assurance-vie de CHF 0,7 milliard (comptabilisés à raison de 50% chacun dans les titres de placement disponibles à la vente et dans les titres de placement désignés à leur juste valeur) et d'un montant de CHF 1,9 milliard d'hypothèques d'une durée moyenne de deux ans et demi.

Le ratio dépôts des clients/prêts aux clients demeure à 191%, l'un des meilleurs du secteur bancaire à l'échelle mondiale.

CAPITAUX PROPRES

Les fonds propres ont totalisé CHF 2,24 milliards, les variations sur un an résultant principalement des opérations suivantes:

- CHF 33,3 millions: distribution d'un dividende ordinaire;
- CHF 25,4 millions: distribution d'un dividende sur les Bons de participation;
- CHF 59,4 millions: rachat net d'actions ordinaires;
- CHF 41,5 millions: réévaluation nette négative de titres disponibles à la vente (dont CHF 16 millions sont liés à des polices d'assurance vie);
- CHF 9,5 millions: diminution d'intérêts minoritaires;

compensées par:

 CHF 104,2 millions: résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe et aux actionnaires minoritaires; CHF 8,2 millions: gains sur écarts de conversion lors de la consolidation de filiales opérant en monnaies étrangères.

Le ratio des fonds propres de base BRI catégorie 1 s'est élevé à 13,7% au 31 décembre 2009 (compte tenu de la distribution d'un dividende ordinaire à hauteur de CHF 13 millions, sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale 2010). Les actifs pondérés des risques ont diminué à CHF 5,8 milliards au 31 décembre 2009. Ils ont compris les éléments suivants (milliards de CHF):

	2008	2009
Risque de crédit	3.6	3.8
Risque opérationnel	1.6	1.6
Risque de marché, risque de règlement lié à une non-contrepartie	0.7	0.4
Total des actifs pondérés du risque selon BRI	5.9	5.8

Les fonds propres de base et immobilisations corporelles se sont élevés à CHF 795,5 millions au 31 décembre 2009 (après paiement du dividende ordinaire, sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale 2010). Ce qui a représenté 4,1% du total des actifs, déduction faite des valeurs incorporelles nettes.

A la fin de l'exercice, le Groupe détenait 12,28 millions d'actions propres. Sur base pro forma, dans l'hypothèse où toutes ces actions seraient vendues au prix de CHF 14.30 par action (cours de clôture en fin d'année), les fonds propres augmenteraient de CHF 175 millions et le ratio des fonds propres de base BRI catégorie 1 s'élèverait à 16,7%.

DIVIDENDE ORDINAIRE

Le paiement d'un dividende se montant à CHF 0.10 par action et représentant une distribution de CHF 13,4 millions environ sera proposé à l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 28 avril 2010.

NOTATIONS

EFG International et EFG Bank sont suivis par les agences de notation Fitch et Moody's.

Les ratings sont actuellement les suivants:

EFG International

Fitch: Note IDR à long terme: A et note IDR à court terme: F1

Moody's: Note émetteur à long terme: A2

Perspective stable pour les deux agences de notation.

EFG Bank

Fitch: Note IDR à long terme: A et note IDR à court terme: F1

Moody's: Note pour les dépôts à long terme: A2 et à court terme: P-1.

Perspective stable pour les deux agences de notation.

EFG INTERNATIONAL CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION



CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EFG INTERNATIONAL SA

Jean Pierre Cuoni Chairman Emmanuel L. Bussetil Member Richard Caduff Member Spiro J. Latsis Member Hugh N. Matthews Member Hans Niederer Member Pericles Petalas Member

COMITÉ EXECUTIF D'EFG INTERNATIONAL SA

Lawrence D. Howell Chief Executive Officer
Lukas Ruflin Deputy Chief Executive Officer
Rudy van den Steen Chief Financial Officer
Alain Diriberry Global Chief Operating Officer
James T. H. Lee CEO Asset Management
Frederick Link Chief Risk Officer & Chief Legal Officer a.i.



COMITÉ EXÉCUTIF GLOBAL (CEG)

Membres du Comité Exécutif d'EFG International +
Sixto Campano Chief Executive Officer / Treasurer, USA - Latin America
Ludovic Chéchin-Laurans Managing Director, Luxembourg - France
Robert Chiu Executive Chairman, Asia
Albert Chiu Chief Executive, Asia
Víctor M. Echevarría Chairman, USA - Latin America
Jonas Fischerström Director, Scandinavia
Jacobo Gadala-Maria Jr. Vice President of the Board, Spain
Keith Gapp Head of Strategic Marketing & Communications
Michael Hartweg Global Head of Financial Markets
Steve Mackey Director, Canada - Caribbean
Martin Nilsson Managing Director, Scandinavia
John Williamson Chief Executive Officer, UK

Photo: EFG International Comité Exécutif Global. Fred Link absent.

DIRECTION D'EFG INTERNATIONAL SA

Silvio G. Ammann Deputy Chief Risk Officer Mark Bagnall Global Chief Technology Officer Jens Brueckner Head of Investor Relations Renée Hassiotis-Schuler Deputy Group General Counsel

Andrew McQuillan Strategic Marketing & Communications

William Ramsay Chief Economist

Michael Rodel Head of Controlling & Financial

Ivo Steiger Head of Investment Finance/Credit Philip Weights Chief Internal Auditor Patrick Zbinden Chief Operating Officer/ Chief Financial Officer Asset Management

EUROPE

DIRECTION EFG BANK, SUISSE

Lukas Ruflin Chief Executive Officer Paul Imison Head of Private Banking Zurich Don Ventura Head of Private Banking Geneva Robert Waser Private Banking, Regional Business Head

Yves Mauron Head of Correspondent Banking Martin Mueller Head of Human Resources Silvio Maglio Head of Operations Kurt Haueter Global Head of Treasury Florent Albaret Head of Market Risk Control &

Reporting

EFG BANK AG, ZURICH

Esther Heer SVP Tom Kass SVP Thomas Muther SVP Mats Pehrsson SVP John Read SVP Adrian Rothen SVP Sergio Toniutti SVP Marcel Chevrolet FVP Pablo Custer FVP Thierry Eindiguer FVP Isabel Faragalli FVP Makiko Hohl-Sakai FVP Roland Mächler FVP Kalle Mannerkorpi FVP Hansruedi Preid FVP Thomas Rilko FVP Iva Stehli-Haltuch FVP Rainer Baer VP Antonio Bernasconi VP Sergio Buttazzi VP

Lai Wei Chew VP

Claudia Cuber VP

Anna Fabbri VP

Lukas Galuba VP Christian Graf VP

Anna Hoppler VP Raymond Hug VP Hanspeter Humbel VP Henrik Kwarnmark VP Juera Luescher VP Monika Neumeister VP Stefano Nicolaus VP Urs Oberhaensli VP Mikael Rosenius VP Dieter Stäubli VP Claudio Villatora VP Beat Weiss VP Daniel Zollinger VP

EFG BANK SA, GENÈVE Magin Alfonso SVP Alberto Bevacqua SVP Nathalie Boga SVP Anders Floren SVP Roland Furer SVP Gilles Guerin SVP Paul Horat SVP Jean-Francois Lechaud SVP Robert Mehm SVP Jacques Pochat SVP Björn von Below SVP Mikael Wallenberg SVP Sara Beltrametti Hedqvist FVP Daniel Berwert FVP Nathalie Bollag Hayderi FVP Ricarda Choina FVP

Alain Christen FVP Andreas Christen FVP John B. Churches FVP Marc Clément FVP

Luis Del Pozo FVP Hervé Gay FVP

Marie-José Herbinière FVP Patrick Juillard FVP Markos Kamchis FVP Georges Koniaris FVP Christina Lex FVP

Gustave-Alain Miesegaes FVP

John Makris FVP

Martin Olsen FVP Patrick Passini FVP Robert Quiquerez FVP Henri Rios FVP Christian Schmitz FVP Pascal Sibut FVP Hervé Siegrist FVP Vladimir Stemberger FVP Konstantinos Veloudakis FVP

John Wolf FVP Urs Zuercher FVP Karen Amatte VP Kouroch Aynehchi VP Olivier Baldin VP Jean-Luc Barras VP Marc Baumann VP Jacques Benaroya VP Mauro Boaretto VP

Jérôme Calzolari VP

Didier Camporini VP Christian Chiru VP

Eliana Cleopas-Strappazzon VP

Francis Coche VP Christian Collomb VP Anders Davidsen VP Maurice De Vecchi VP Roland Decorzent VP Xavier Dejean VP Alain Devanthery VP Pietro Di Gregorio VP

Daniel Dubois VP Pierre Dussuet VP Jaime Ensenat VP Alexandre Favre VP Serge Feruglio VP Alexandre Feyioo VP

Giancarlo Foglietta VP Antonio Francisco VP Carlos Garcia VP Laurent Garcia VP Christophe Gayère VP Cédric Gehin VP

Rafael Gemes VP

Eva Georgsdottir Benagiano VP

Agrippino Giglio VP Laurent Greub VP Patrick Guignard VP Marie lacconi VP Karim Jabri VP Christophe Jacot VP

Luca Jorio VP Sophie Jouin VP Onno Jurgens VP Christophe Klein VP Véronique Laffut VP Ghislain Laville VP François Leresche VP Thierry Leylde VP

Yves Lindt VP Bernardo Lucena VP Olivier Macé VP Marcel Macherel VP Charles Maeusli VP Denis Marx VP Andreas Meister VP Philippe Mercier VP

Ronald Nachawati VP Patrick Nese VP Katiuscia Nuvolone VP Cosimo Palumbo VP

Joëlle Perillat-Monnet VP

Sylvie Pintonato Marques Narciso VP

Marc Podesta VP Eric Portmann VP Salvatore Rametta VP

Alain Rey VP

Jean-Pierre Riepe VP Oliver Schilly VP

Jaroslava Schreyer VP

Anke Taljard VP

Claude A. Van Osselt VP

Daniel Vollenweider VP Edward Von Knorring VP

EFG BANK SA, SION

Robert Waser Regional Business Head

ON FINANCE SA, LUGANO

Rudy van den Steen Chairman Franco Maranesi Deputy Chairman Stefano Pezzoli CEO

EFG TRUST COMPANY LIMITED, JERSEY

Sean Coughlan Managing Director

Gerard Gardner D Julie Collins D Ian Henderson D David Campbell D Kevin Mercury D

EFG TRUST COMPANY (SINGAPORE) LIMITED

Hugh Ellerton Managing Director

Sandy Chen D Sean Coughlan D Gerard Gardner D Kees Stoute D

EFG FUND ADMINISTRATION LIMITED, **JERSEY**

Ian Henderson Managing Director Gerard Gardner D

Julie Collins D Nigel Greenwood D Neil Ginnis D

SIF SWISS INVESTMENT FUNDS SA, **GENEVA**

Jean-Marc Reboh Chief Executive Officer Christian Rizzi SVP Sylvain Pianetti VP

EFG INVESTMENT (LUXEMBOURG) SA

lan Cookson Chairman

Hélène Dupuy SVP, Member of the Board, MD

René Faltz Member of the Board Jean de Nassau Member of the Board Lukas Ruflin Member of the Board Luu Vu SVP

Samuel Muller VP

EFG BANQUE PRIVÉE, PARIS

Alain Diriberry Chairman

Ludovic Chéchin-Laurans Managing Director

Ian Cookson Member of the Board Gérard Griseti Member of the Board

François-Régis Montazel Member of the Board

Rudy van den Steen Member of the Board

Fabrice Moullé-Berteaux CEO

Antoine Lacourt CEO Hubert Guillemin SVP

Fawzi Diab Maalouf SVP

Cécile Bonnasse VP

Diane Malinas VP

EFG ASSET MANAGEMENT FRANCE

François-Régis Montazel Chairman David Kalfon Managing Director

EFG BANK (GIBRALTAR) LTD

Emilio Martinez General Manager &

Member of the Board

Miguel Rubiales Operations Manager

EFG BANK VON ERNST AG, VADUZ

Rudy van den Steen Chairman

Lawrence D. Howell Deputy Chairman

Martin Müller Member of the Board

Ernst Weder Chief Executive Officer

Daniel Taverna Director

Karl Drawitsch FVP

Daniel Augsburger VP

Wolfgang Benedikt VP

Andreas Bruggmann VP

Benedikt Livers VP

EFG BANK (LUXEMBOURG) SA

Ian Cookson Chairman

Hélène Dupuy Member of the Board

René Faltz Member of the Board

Gérard Griseti Member of the Board

Jean de Nassau Member of the Board

Robert Waser Member of the Board

Miguel Umbert Member of the Board

Ludovic Chéchin-Laurans Managing Director

François-Régis Montazel Managing Director

Huguette Espen Directrice Déléguée, SVP

Pierre Aviron-Violet SVP

Marie-Claude Catalogna SVP

Laurent Cherpitel SVP

Yvonne Klopp-Meyers SVP

Ulf Mennenkamp SVP

Daniel Rea SVP

Cvrus Wardiawand SVP

Johann Zent SVP

Didier Galy FVP

Peter Van Veen FVP

Bettina Aussems VP

Guido Berresheim VP

Joëlle Blum VP

Uwe Breit VP

Laurent Breulet VP

Yvan Catoire VP

Jean-Noël Dauphin VP

Maarten De Groot VP

Fabrice De Villemandy VP

Christophe Dewinter VP

Henrique Dominguez VP

Marc Dufour VP

Pierre Eustache VP

Ilona Friedrich-Mueller VP

Jean-Jacques Greff VP

John Paul Keane VP

Josée Kraus VP

Laurent Lancelin VP

Bernard Martin VP

Steven Maertens VP

Anthony Miles VP

Martina Oudenhoven VP

Alexander Paulus VP

Jérôme Taal VP

Clément Thevenet VP

Edwin Van Belle VP

Christiane Watgen VP

EFG BANK (MONACO), MONACO

Jean-Claude Gourrut Chairman of Board of Directors

Georges S Catsiapis Managing Director

Carlo Maturi General Manager

Alberto Artioli D

Giancarlo Bufalini D

Stefano Ciglia D

Annick Fillon D

Paolo Lamberti D

Spyridon Paxinos D Philippe Ragaz D

Olivier Rais D

Eric Reichenbach D

Gérard Samama D Paraskevas Savvidis D

Nicola Stefanucci D

Isabelle Gouin SVP

Karine Richelle SVP

A&G HOLDING

Alberto Rodriguez Fraile Diaz President of the Board

Jacobo Gadala-Maria Jr. Vice-President of the Board

Alain Diriberry Member of the Board

Miquel Umbert Member of the Board

Paul Imison Member of the Board

Miguel Irisarri Member of the Board

Sergio Navarro Member of the Board Gonzalo Rodriguez-Fraile Huete Member of

the Board Rudy van den Steen Member of the Board

EFG BANK (LUXEMBOURG) SA, SUCURSAL EN ESPAÑA

Luis Regalado Chief Executive Officer Miguel Ortega Chief Operating Officer Carlos Romera VP

EFG BANK AB, SCANDINAVIA

Martin Nilsson Managing Director Lars Bjerrek Deputy Managing Director Martin Sandén Chief Operating Officer Lars Thorén Chief Financial Officer Per Wiss Chief Credit Officer Rutger Selin SVP Magnus Wretholm SVP Per Axman Director Jonas Fischerström Director

FINLAND

Johan Ström SVP

EFG LIFE AB

Niklas Englund Managing Director Magnus Gustafsson SVP

QUESADA KAPITALFÖRVALTNING AB

Lars Melander Managing Director Sune Nilsson SVP

EFG PRIVATE BANK LIMITED, LONDON

Lord Evans of Temple Guiting Non-executive Chairman

Rudy van den Steen Member of the Board John Williamson Chief Executive Officer Anthony Cooke-Yarborough Head of Private Banking

Mozamil Afzal ED Philip Amphlett ED Grahame Holdgate ED Iliana Kehagias ED Brian Lenney ED Simon Abirached SD Camil Ghantous SD Stuart Hart SD

Nermine Harvey-Phillips SD

Andrew Imlay SD Elizabeth Kaye SD Alexander Langen SD Michael Page SD Demetris Pishiaras SD Ron Teo SD Rasik Ahuja D Philip Baxter D Steve Beckley D Jonathan Benson D

Mike Betesh D Edmond Breuer-Weil D Massimo Camponovo D

Nick Cook D Brian Dimitroff D lan Dowling D Michael Eagle D Angela Guadagnino D Tom Ingham-Clark D Rehan Jaffery D Ian Kelly D Nitin Khanna D Hans Knowles D Dermot Lewis D Rosalind Mash D Andreas Matopoulos D Robert Mitchell D Tracey Norris D Rosemary O'Doherty D Jeremy Piggott D Garfield Ramsay D Simon Rowe D Amer Sayed D Jessie Scott D Niraj Shah D Pedro Silva D Theo Sparrow D Jonathan Stocker D Catherine Stroud D Edwin Tuck-Sherman D Pari Vandra D Joao Vinagre D Marios Voskopoullos D Hilary Wakefield D Nigel Ward D Darren White D Imelda Woodthorpe Browne D Ayman Zouheiri D

Tim Chanter D

EFG ASHBY LONDON FINANCIAL SERVICES LIMITED, WOLVERHAMPTON

Peter London Chairman Philip Oaten Managing Director Shaun Guest ED Ian Hawkins ED Andrea Wilson ED Michael Bates D Michael Gibson D Julian Lowe D Simon Lycett D Nicholas Ronan D

EFG WEALTH MANAGEMENT LIMITED, LONDON

Massimo Scalabrini Managing Director Madeleine Gore SD Andreas Wueger SD Ellahe Kashanchi D

EFG HARRIS ALLDAY, BIRMINGHAM, BANBURY, BRIDGNORTH & OMBERSLEY

Ronald Treverton-Jones Managing Director

Mark Burnett SD
Dominic Curran SD
Richard Dashwood SD
Adam Martyn-Smith SD
Christopher Morley SD
Anthony Phipps SD

Simon Raggett SD Michael Smith SD Rodney Watkins SD James Whitehead SD

Linsey Ball D
Terry Brewster D
Bruce Burnett D
Timothy Daniel D
James Holroyd D

Andrew Jones D
Christopher Kirkpatrick D
Rodney Lambert D

Harry Marsh D
Janet Martyn-Smith D

Edward Medina D
Charles Phipps D
Neal Stevens D
Stephen Talboys D

Sue White D Steve Wragg D

David James D

EFG PLATTS FLELLO LIMITED, BIRMINGHAM & LONDON

Peter London Chairman Michael Knott Managing Director John Male ED Jonathan Benson D Robert Davies D

EFG OFFSHORE LIMITED, JERSEY

Geoffrey Grime Chairman

Gerard Gardner Managing Director

Christian Busel ED
Julie Collins ED
Sean Coughlan ED
lan Henderson ED
Russell Thomson ED

Russell Thomson ED
Jane Bull D
David Campbell D
John Coutanche D
Carmel Fiddes D
Neil Ginnis D
Nigel Greenwood D
Kevin Mercury D

EFG PRIVATE BANK (CHANNEL ISLANDS) LIMITED, GUERNSEY

John Hallam Chairman Stephen Watts Managing Director Peter Daniels ED Christopher Rowe ED

EFG PRIVATE BANK (CHANNEL ISLANDS) LIMITED, JERSEY BRANCH

Christian Busel Branch Manager John Coutanche D John Leonard D

MIDDLE EAST

Bassam Salem Chief Executive Officer

EFG BANK LTD, DUBAI

Adil Khan FVP
Rachel Stojan FVP
James Corona VP
Poojan Desai VP
Hassan Jishi VP
Khalid Mekki VP
Anuj Puri VP
Obaid Rehman VP
Shaurya Tandan VP

EFG BANK LTD, ABU DHABI

Neil Ashford FVP

ASIA

Robert Chiu Executive Chairman Albert Chiu Chief Executive Nigel Sze Deputy Chief Executive

EFG BANK AG, HONG KONG

Robert Chiu Executive Chairman Albert Chiu Chief Executive Nigel Sze Deputy Chief Executive Albert Lee Regional management Patrick Yu Regional COO Alice Tong-Bruce SVP Caroline Chan SVP Daniel Chan SVP Annie Chang SVP Nancy Choi SVP Margaret Chow SVP Susan Cua SVP Ben Fong SVP Joannes Ho SVP T.C. Hon SVP Irena Hsiao SVP Carol Hsu SVP Tary Huang SVP Matthew Kok SVP Masatoshi Kuboyama SVP

Man Yee Kwan SVP Tony Lai SVP Connie Lam SVP Raymond Lam SVP Lodewijk Lamaison SVP Grace Law SVP Tanny Lee SVP Benson Leung SVP Connie Liem SVP Davis Lim SVP Mathew Lim SVP Clement Lin SVP William Liu SVP Louis Lui SVP Lawrence Ng SVP Susanna Ng SVP Harmen Overdijk SVP Michael Palin SVP Ki Un Park SVP Philippe Pfaender SVP Lewis Sin SVP Eliza Siu SVP Michael Tang SVP Bryan Wang SVP Jolene Wu SVP Michelle Yam SVP Kathy Young SVP Jeanette Chan FVP Tony Chan FVP Giselle Chen FVP Jonathan Chen FVP Matthew Cheng FVP Jason Chin FVP Ben Chung FVP Josephine Chung FVP Christopher Fung FVP Tim Gu FVP Alan Kao FVP Allan Kwan FVP Calvin Lau FVP Chester Lee FVP Amy Leung FVP Gary Liu FVP Charles Ng FVP David Ng FVP Yvonne Siu FVP Rita Yeung FVP Wilson Au VP Andres Bartroli VP Christine Chan VP Kathy Chan VP Sandy Chen VP Ellen Choi VP Don Chow VP Anders Chua VP

Jackson Huang VP

Alex Hung VP

Cecilia Law VP

Kathy Leung VP

Tak Ling Li VP

Grace Lin VP

Beryl Lee VP

Sherry Lin VP
Sambit Mangaraj VP
Florentin Servan VP
Esther Tu VP
Michelle Wah VP
Collin Wan VP
Ben Wang VP
Chris Young VP
Raymond Yung VP

EFG BANK LTD, SINGAPORE

Kees Stoute MD, Branch Manager George So Chief Executive Officer Susan Abraham SVP Enrico Balmelli SVP Adrian Chow SVP Peter Georges De Braux SVP

Vera Foong SVP

Poo Swee Gan SVP Gerald Goh SVP

Suppiah Narendran Karthigasu SVP

Choon Hwa Koh SVP
Catherine Lim SVP
Constance Lim SVP
Gaurav Malhotra SVP
Noriko Matsumoto SVP
Richard Joseph Piliero SVP
Christopher Gunawan Poo SVP
Thippa Praneeprachachon SVP
Treeratana Pumhiran SVP

Kurt Max Schenk SVP
Jeffrey Soh SVP
Eddy Somboon SVP
Galen Tan SVP
George Tan SVP
Hin Huat Tan SVP
Wah Yuan Tan SVP
Waroon Warawanisha SVP

Franz Willi SVP

Andrew Yeo SVP
Coskun Yucekok SVP
Siew Chin Chong FVP
Gary Fong FVP
Seng Chew Mak FVP
Weng Yue Yim FVP
Nikk Low FVP
Beng Guan Ong FVP
Gina Ong FVP
Kay Siong Tan FVP
Richard Tean FVP
Wee Lian Wong FVP

Linus Wu SVP

Chayakarn Amaritchayakarn VP

Vikramsinh Bhonsle VP
Junito Budihardjo VP
Alessandro Caldana VP
Archan Chamapun VP
Jayanta Chatterjee VP
Ed Cheong VP
Wen Hsiu Chiu VP
Winson Goh VP

Indra Halim VP

Charles Kok VP

Chris Lim VP

Philippe Magerle VP

Paul Neo VP

Eunice Yvette Na VP

Gary Ng VP

Daniel Seah VP

Simeon See VP

Kenneth Tan VP

Kwankamol Thongyai VP

Alwin Walah VP

Gordon Wee VP

Veronica Wei VP

Surjadi Widjaja VP

EFG INTERNATIONAL ADVISORY KOREA LTD.

Albert Chiu Chief Representative

EFG SECURITIES INVESTMENT CONSULTING COMPANY LTD, TAIWAN

Raymond Fuk Hoi Wong SVP & Managing Director Joseph Tjan-Ping Chao SVP & Deputy Managing

Director

Albert Chen SVP

Irene Chen SVP Stone Hsu SVP

Well Jiing SVP

Sting Kuo SVP

Emily Wang SVP

Vicki Hau FVP

Terri Tsai FVP

Ping Cheng VP

Vivienne Sun VP

Nora Chia VP

Ann Lin VP

EFG INVESTMENT ADVISORY (THAILAND) CO LTD

Robert Chiu D

Albert Chiu D

Nigel Sze D

Patrick Yu D

Kees Stoute D

Nasu Chunsom Director and Managing Director

Chavalit Roonchareon VP

EFG BANK, REPRESENTATIVE OFFICE **JAKARTA**

Muljadi Margono SVP

EFG BANK AG, REPRESENTATIVE OFFICE **PHILIPPINES**

Victor Dela Dingco Chief Representative

EFG BANK AG, REPRESENTATIVE OFFICE **SHANGHAI**

Clement Lin Chief Representative

FFG WEALTH MANAGEMENT (INDIA) PRIVATE LTD.

Atul Sud Chairman

Shankar Dey General Management - Chief

Executive Officer Robert Chiu Director

Ian Cookson Director

Bassam Salem Director

Nigel Sze Director

Pradeep Nair FVP

Manoj Shenoy FVP

Sudhindranath Pai Kasturi FVP

Dilip Balakrishnan FVP

Shruti Bansal VP

Minoo Engineer VP

Deepak Mishra VP Nitya Narayan VP

S Ramapathi Rao VP

Asheish Surti VP

AMERICAS

EFG CAPITAL INTERNATIONAL CORP., MIAMI

Víctor M. Echevarría Chairman

Sixto Campano Chief Executive Officer

Gerardo Alvarez SVP

Guillermo Argumedo SVP

Justo R. Azpiazu SVP

J. Alexander Caldwell SVP

Adrianna L. Campuzano SVP

Juan José Casais SVP

Ricardo J. Daugherty SVP

Fernando De La Lama SVP

Bernardo De Orey SVP

Susan Disdier SVP

Carlos Estima SVP

Roberto E. Gadala-Maria SVP

George Gandarias SVP

Ariel Jiménez SVP

Enrique Jocelyn-Holt SVP

Nova Madueno SVP

Juan C. Massens SVP, Chief Operating Officer

Charles May SVP

Jackie Menendez SVP

Fernando Monteiro De Barros SVP

Kenneth I. Moorhead SVP

Andres Padilla SVP

Carlos Pita SVP

Manolo Riveira SVP

Maria Romero SVP

Noemi Schaefer SVP, Chief Compliance Officer

Beatriz Soler-Balsinde SVP

Steven H. Vogel SVP

Scott Weyman SVP

Sheila Wilensky SVP

Christi Arceu VP

Michelle Bancharan VP Fernando Baqueiro VP Hugo Baquero VP Cesar Barba VP

Betty Clemente-Douglas VP Ruy De Barros Maciel VP Michael Donnell VP Bernard Javelly VP

Calambakkam Loganathan VP

Felipe Miranda VP
Carlos Moni VP
Antonio Moura VP
Miguel Ortiz VP
Paulo Parras VP
Luis Pires-Fernandes VP

Luis Pires-Fernandes V Hugo Fernandez VP Fernando Pou VP Richard Ricot VP Kenia Ross VP

Elisa Rossi VP Raquel Salem VP Graciela Santos VP Claudio Sapetnitzky VP Ronny Spiewak VP

Publio Velasco VP Ricardo Ventura VP Cecilia Warren VP

Mariano Zukian VP

EFG CAPITAL INTERNATIONAL CORP., KEY BISCAYNE

Mario E. Fernández SVP Jeanette Barker SVP Alexandra Rumie SVP Henry De Valle VP

EFG CAPITAL INTERNATIONAL CORP., NEW YORK

Paulo Ungar SVP Miguel Yanuzzi SVP Esther Mizrahi-Souroujon VP

EFG CAPITAL ASSET MANAGEMENT, LLC., MIAMI

Víctor M. Echevarría Chairman
Jacobo A. Gadala-Maria Chief Executive Officer
Sixto Campano President
Hans Abate Chief Investment Officer
Juan C. Massens SVP, Chief Financial Officer
Noemi Schaefer SVP, Chief Compliance Officer
Steven H. Vogel SVP
Scott Weyman SVP
Jean Paul Florian VP
Jolanta Reyhani VP

EFG CAPITAL ASSET MANAGEMENT, LLC., LOS ANGELES

Kyle Dunphy SVP Clinton Hodges SVP

EFG CAPITAL HOLDINGS CORP., MIAMI

Víctor M. Echevarría Chairman Sixto Campano Chief Executive Officer Juan C. Massens SVP, Chief Financial Officer Steven H. Vogel SVP Scott Weyman SVP

EFG CAPITAL SERVICES, LLC., MIAMI & NEW YORK

Víctor M. Echevarría Chairman Sixto Campano Chief Executive Officer Juan C. Massens SVP, Chief Financial Officer Steven H. Vogel SVP Scott Weyman SVP Miguel Triay VP Andrew Steinvurzel VP

EFG CAPITAL INSURANCE SOLUTIONS CORP., MIAMI & LOS ANGELES

Víctor M. Echevarría Chairman Sixto Campano Chief Executive Officer Juan C. Massens SVP, Chief Financial Officer Kyle Dunphy SVP Clinton Hodges SVP Steven H. Vogel SVP

EFG CAPITAL LIFE SETTLEMENTS INC., LOS ANGELES

Víctor M. Echevarría Chairman Sixto Campano Chief Executive Officer Juan C. Massens SVP, Chief Financial Officer Kyle Dunphy SVP Clinton Hodges SVP Steven H. Vogel SVP

PRS INTERNATIONAL CONSULTING INC

Gonzalo Rodriguez-Fraile Chairman
Jacobo Gadala-Maria Jr. President & CEO
John Sullivan Director
lan Cookson Director
Blanca Arias-Smith Managing MD
Benjamin Hein SVP
Eugene Sulzberger SVP
Violeta Gomez VP

EFG ASESORES FINANCIEROS (PERU) SRL., LIMA

Ana Maria de Bracamonte SVP

CAPITAL ASESORES SRL., BUENOS AIRES

Osvaldo Costigliolo SVP, General Manager

Pablo Berenbaum VP
Norberto de Elizalde VP
Fernando Salgado VP
Nora Szterenbaum VP

EFG BANK - REPRESENTATIVE OFFICE BOGOTÀ

Felipe Valbuena Chief Representative Colombia Juan Carlos Gomez Representative

EFG BANK, REPRESENTATIVE OFFICE QUITO

Verónica Ponce Chief Representative Ecuador

MAR DORADO S.A., MONTEVIDEO

Mara Mattozo SVP, Managing Director Rodolfo Barrios VP Alicia Osacar VP Gabriel Ustinelli VP

EFG INVESTMENT (CANADA) LTD

Steve Mackey Director James Bull Director Ian Cookson Director

EFG WEALTH MANAGEMENT (CANADA) LIMITED

Glen Brown CEO, Director
Marcus Spain COO, Director
James Bull Director
Robert Arnould SVP
Melanie Clarance SVP
Jean Pierre Chevrier SVP
Paul Doyle SVP
Ron Fawcett SVP
Alicia Francella SVP
Rossano Francella SVP
Keith Jones SVP
Michael Matheson SVP
Graham Mayes SVP
Dan Hunter VP

BULL CAPITAL MANAGEMENT INC.

James Bull CEO, Director Steve Mackey Director Glen Brown Director Marcus Spain SVP, COO Jessica Thomas VP, Operations

BULL WEALTH MANAGEMENT GROUP INC.

James Bull CEO, Director Marcus Spain COO, Director Glen Brown Director Paul Gillis SVP

EFG BANK & TRUST (BAHAMAS) LIMITED, NASSAU

Ian Cookson Director

Christopher E. Lightbourn Director

Steve Mackey Director Brent Haines COO Edward Cooper SVP

Neil Emery SVP

Theresa Haven-Adderley SVP, Corporate

Secretary

James Hoar SVP
Andrew Raenden SVP
Robert Scott Morrison SVP
Christopher Southgate SVP
Rolf Schuermann SVP

Jaime Stewart SVP Vivienne Watts SVP Jorge Borlandelli VP

Rosalyn Brown D'Alewyn VP

Jaspreet Dhaliwal VP

Miles Evans VP Lorna Kemp VP

Karen Pinder VP

Luciana Silvera-Perdomo VP

Gia Singh VP

Margaret Tatem-Gilbert VP

Uyen La Wiget VP

EFG BANK, CAYMAN BRANCH

Steve Mackey Regional Business Head, SVP
Glenn Mitchell Branch Manager, SVP
Simon Cawdery SVP
Guilherme Passos SVP
Simon Nock SVP
Balmattie Maclean VP
Ana Carolina Toffoli de Souza VP
Stefan Sattkowski VP

ASSET MANAGEMENT

EFG FINANCIAL PRODUCTS AG, ZURICH

Jan Schoch Member of Executive Committee, CEO

Michael Hartweg Member of Executive

Committee, COO

Sandro Dorigo Member of Executive Committee, Head Product and Distribution

Committee, Head Product and Distribution Services

Ulrich Sauter Member of Executive Committee, Head of Legal and Compliance Yann Besnard MD Daniel Cangemi MD
Dmitry Davydov MD
Bertram Dunskus MD
Michael Hoelzle MD
Yvo Hollenstein MD
Nilesh Jethwa MD
Nguyen Pham-Quang MD

Valerio Roncone MD (Member of Extended

Executive Committee)

Alexander Rüegg MD (Member of Extended

Executive Committee)
Christian Sperschneider MD

Albert Stürm MD
Christian Altorfer ED
Tiffany Bachmann ED
Lawrence Bärtschi ED
Marco Cina ED
Rory Elev ED

Sandra Frank Dudler ED Andreas Gehrke ED Jürgen Hakala ED Martin Hochstrasser ED

David Jornod ED
Sam Lessani ED
Olivier Macé ED
York-Peter Meyer ED
Stavros Pavlidis ED

Stavros Pavlidis ED
Reto Quadroni ED
Markus Rhyner ED
Lorenz Roder ED
Rainer Scharf ED
Manfred Schwientek ED
Jochen Peter Volk ED
Oliver Zehnich ED

Franz Zimmermann ED

René Ziegler ED

EFG FINANCIAL PRODUCTS (GUERNSEY) LTD, GUERNSEY

Benjamin Reid MD Cleopatra Martins D

EFG FINANCIAL PRODUCTS (MONACO) SAM, MONACO

Alejandro Pou Cuturi MD Christophe Spanier MD Filippo Colombo ED Bruno Frateschi ED

CAPITAL MANAGEMENT ADVISORS SA, GENEVA

Patrick Zbinden President Ian Cookson Member of the Board Mozamil Afzal Member of the Board C.M. ADVISORS LTD, BERMUDA

James T. H. Lee President Jozef Hendriks Member of the Board Keri Wong Secretary

CAPITAL MANAGEMENT ADVISORS NORTH AMERICA, INC, NEW YORK

Matias Ringel President

Patrick Zbinden Member of the Board Andrew Steinvurzel Member of the Board

MARBLE BAR ASSET MANAGEMENT

Hilton Nathanson Partner and CIO Gilad Hayeem Partner and Chairman Stephen Sales CEO Tim Kuschill COO

SVP Senior Vice President
FVP First Vice President
VP Vice President
MD Managing Director
ED Executive Director
SD Senior Director
D Director

Mars 2010

Une question d'alchimie.

Les gens comptent les uns sur les autres; certains, à titre individuel ou familial, comptent sur les conseils de nos Client Relationship Officers.

PRINCIPES

EFG International tire sa force des valeurs et des principes qui ont guidé son développement depuis sa création en 1995.

En résumé, ces principes sont les suivants:

- Notre détermination inébranlable est de fournir à nos clients le niveau élevé de service qu'ils attendent et méritent.
- Fondé par des praticiens pour des praticiens, notre établissement est dirigé par une équipe dotée d'un savoir-faire étendu et d'une longue expérience dans la gestion de fortune.
- L'essence du private banking, ce sont les relations et les conditions assurant leur épanouissement; nous développons un environnement propice qui permet à nos collaborateurs et spécialistes d'exceller dans l'élaboration de solutions pour nos clients.
- Nos clients bénéficient du meilleur de deux mondes: d'un côté une relation étroite et durable avec un professionnel expérimenté et de l'autre un soutien et des ressources d'un groupe mondial de private banking.
- Nous attirons des banquiers de haut niveau spécialisés dans le private banking, libres de toute bureaucratie, libres d'objectifs de vente, libres de servir leurs clients de leur mieux.
- Nous pensons que la diversité est une force; c'est pourquoi nous recrutons des individus qui possèdent un savoir-faire et des aptitudes étendus, et qui proviennent des principales organisations du monde entier.
- Notre objectif est de satisfaire les besoins et les souhaits de nos clients; les moyens pour y parvenir sont nos produits et nos services; les Client Relationship Officers sont libres de sélectionner le meilleur du marché; leur seul obligation: résoudre un problème et non vendre un produit.
- Non-hiérarchisée et fondée sur le mérite, notre organisation s'efforce de réduire les politiques internes et les procédures bureaucratiques; nos collaborateurs sont considérés comme des professionnels; nous favorisons leur talent et les encourageons à développer les domaines dans lesquels ils excellent.
- Nous adhérons aux normes éthiques les plus élevées, respectons strictement les lois, directives et règlementations en vigueur, et soutenons la stricte observation d'une discipline sévère en matière de risques; les provisions en relation avec les crédits, les opérations et la fraude ont toujours été – et demeurent – relativement modestes.
- Gérant de fortune moderne et dynamique, nos racines sont en Suisse, notre réseau est international, à la fois onshore et offshore. Ce qui nous assure la proximité de nos clients, un élément-clé de toute relation.
- Nos collaborateurs sont incités à devenir actionnaires de notre Groupe, car ils s'engagent ainsi dans le succès durable de nos activités. Nous bénéficions également de l'appui d'un actionnaire de long terme qui est un groupe financier familial.
- En tant qu'entreprise et groupe d'individus, nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir de restituer quelque chose à la société. Sur le plan social, nous avons la responsabilité d'aider à créer les conditions nécessaires à une vie meilleure pour chacun; c'est ainsi que nous avons mis sur pied divers projets afin de réaliser cet objectif.



«LES ACTIVITÉS DE RIGHT TO PLAY NOUS PERMETTENT DE
RASSEMBLER DIVERS GROUPES DANS LA COMMUNAUTÉ AFIN QU'ILS
JOUENT ENSEMBLE. CES JEUX ET ACTIVITÉS ENSEIGNENT
LE MAINTIEN DE LA PAIX ET DES APTITUDES A LA COMMUNICATION
A DES ENFANTS, A DES ADULTES ET A DIFFÉRENTS VOISINS
QUI SANS CELA N'ENTRERAIENT PAS EN CONTACT.»

Un volontaire de Right To Play, Tanzanie

RIGHT TO PLAY

EFG International est un Global Partner de Right To Play, une organisation humanitaire internationale qui cherche à améliorer la vie des enfants dans des zones parmi les plus défavorisées du monde. Cette organisation utilise des programmes de sport et de jeux pour encourager la santé, la paix et le développement, chez les enfants et les communautés dans lesquelles ils vivent. Right To Play concentre son travail dans quatre domaines principaux: l'éducation de base et le développement de l'enfant, la promotion de la santé et la prévention des maladies, la résolution de conflit et l'éducation à la paix ainsi que la participation et le développement des communautés.

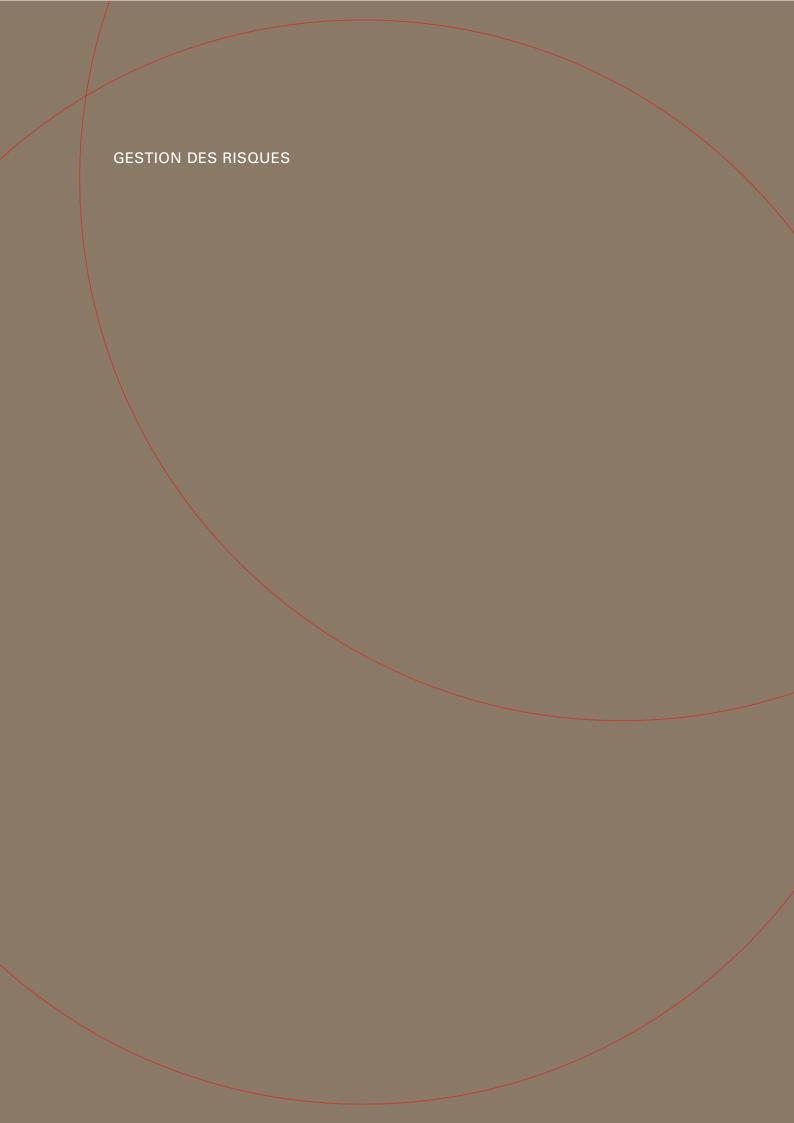
En tant que partenaire mondial, EFG International est fier de pouvoir contribuer au succès de tous les programmes de Right To Play. Incarnant les meilleures valeurs du sport, ces programmes sont appliqués dans 23 pays par plus de 15 000 coaches, enseignants et leaders formés spécialement sur place. A fin 2009, Right To Play occupait chaque semaine plus de 700 000 enfants dans des activités sportives et ludiques, et plus de un million d'enfants suivait des programmes réguliers tels que festivals de sport, camps d'été et autres événements durant toute l'année. Right To Play a aussi largement atteint ses objectifs en termes de participation de l'élément féminin. En effet, près de la moitié des enfants sont des filles, à qui l'organisation fournit d'excellents modèles auxquels elles peuvent s'identifier, puisque plus de la moitié de ses chefs, enseignants et coaches sont des femmes.

En plus de son rôle de Global Partner, EFG International apporte un soutien direct à certains projets. Il a contribué au financement d'un projet destiné à aider des enfants durement touchés par le tsunami au Sri Lanka. En offrant de leur temps et une contribution financière importante à un projet au camp de réfugiés d'Imvepi en Ouganda, nos collaborateurs se sont montrés très généreux. Ce projet arrive maintenant à sa fin, mais déjà se dessine pour eux une autre possibilité d'une participation directe: il s'agit d'un projet couvrant cinq camps de réfugiés dans le Nord-Ouest de la Thaïlande. Ils accueillent quelque 150 000 personnes en détresse qui ont fui les persécutions ethniques et politique en Birmanie et vivent dans des conditions extrêmement précaires. Cette population se compose pour moitié d'enfants et de jeunes adultes, qui sont précisément la cible de Right To Play. Celui-ci s'organise pour leur donner régulièrement accès à des activités de sport et de jeu associées à des apprentissages spécifiques.

La vision de Right To Play est de créer un monde plus sain et plus sûr pour les enfants grâce au pouvoir du sport et du jeu. Une série de programmes internationaux permettent, jour après jour, de convertir cette vision en améliorations pratiques de la vie de jeunes personnes vulnérables. Son exemple nous motive tous.



Pour en savoir plus sur Right To Play, consulter www.righttoplay.com



La direction d'EFG International estime qu'une évaluation et un contrôle appropriés des risques sont d'une importance primordiale pour l'avenir de l'entreprise. Conformément aux exigences réglementaires en vigueur aussi bien en Suisse que dans d'autres juridictions, EFG Group a développé un concept global de surveillance des risques pour l'ensemble du Groupe EFG, y compris EFG International. Dans le cadre de ce concept de surveillance, EFG International est chargé d'établir et de maintenir ses propres directives et procédures pour assurer que les différentes catégories de risques, tels que les risques de crédit, de pays, de marché et de liquidité ainsi que les risques opérationnels et de réputation, puissent être identifiés au sein de l'ensemble du Groupe et contrôlés de façon efficace et cohérente par la direction d'EFG International.

L'activité principale d'EFG International consiste à exécuter des transactions pour le compte de ses clients, qui supportent par conséquent la plus grande partie des risques. De ce fait, les risques de crédit, de marché et de liquidité supportés par la société sont réduits, la majorité des risques de crédit se limitant aux prêts sur marge et autres engagements couverts envers ses clients ainsi qu'à son exposition aux banques et institutions financières. EFG International est exposé à un risque de marché limité (prix et liquidité) qui porte essentiellement sur le risque de change et les positions exposées aux impasses de taux d'intérêt (gap risk) mais maintenues à l'intérieur de paramètres prédéfinis. EFG International est aussi exposé au risque opérationnel et au risque de réputation. En dernier ressort, la responsabilité de la supervision de la gestion des risques incombe au Conseil d'administration d'EFG International, qui a délégué certaines fonctions à son Risk committee, lequel définit les principes et la tolérance au risque d'entente avec le Risk committee du Groupe EFG («GRC»).

La mise en œuvre des directives et le respect des procédures relèvent de la compétence du Comité exécutif d'EFG International, du Management Risk committee d'EFG International ainsi que de l'Executive Credit committee d'EFG International, avec le soutien des réviseurs internes et externes.

ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Le Conseil administration d'EFG International détermine le niveau global de risque acceptable pour EFG International.

Le Conseil d'administration a délégué les responsabilités de la gestion des risques comme suit:

Le Risk committee d'EFG International a la responsabilité de déterminer l'orientation du profil de risque et l'organisation de la surveillance des risques pour EFG International.

L'Executive Credit committee d'EFG International a la responsabilité de la gestion des risques de crédit clients.

Le Comité exécutif d'EFG International est responsable de la mise en œuvre et du respect des directives, des procédures et de la réglementation interne en la matière.

L'Executive Credit committee d'EFG International a attribué la responsabilité de la mise en œuvre de ses directives concernant le risque de marché au Management Risk committee d'EFG International. Ce comité surveille les risques de marché, de pays et de liquidité, y compris le respect des politiques et procédures en la matière, et vérifie que les utilisations ne dépassent pas les limites définies. En outre, le Management Risk committee d'EFG

International a le pouvoir d'approuver des crédits par délégation du Risk committee d'EFG International, s'agissant du risque de contrepartie et du risque de pays liés aux crédits, à concurrence de limites prédéfinies par des paramètres et des lignes directrices.

De surcroît, le Product Approval committee et/ou les procédures au sein des diverses filiales d'EFG International à l'étranger sont chargés d'évaluer les demandes portant sur l'offre et la vente de nouveaux produits d'investissement à la clientèle et de s'assurer que les règles et la réglementation internes et externes sont respectées.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond à la possibilité d'une perte financière découlant de la détérioration de la solvabilité d'un emprunteur ou d'une contrepartie et/ou de son impossibilité à faire face à ses obligations financières. Comme les engagements de crédit d'EFG International concernent principalement des prêts garantis par des portefeuilles diversifiés et des hypothèques ou des placements auprès d'établissements financiers, l'exposition au risque de crédit est relativement faible.

RISQUES DE CRÉDIT LIÉS À LA CLIENTÈLE

Le processus d'approbation des crédits prévoit une séparation entre les activités d'origination et celles de la gestion des risques de crédit de la banque. Les demandes de crédit sont introduites par les Client Relationship Officers et doivent être recommandées par les Regional Business Heads.

En fonction de la définition de certains paramètres de risque et de taille, l'approbation de prêts et d'autres expositions a été déléguée aux départements des crédits des unités d'affaires d'EFG International, aux comités de crédit locaux, à des dirigeants spécifiques de la banque et à des fonctions de management au sein de l'organisation et à l'Executive Credit committee d'EFG International. Les compétences d'approbation des engagements importants et des engagements impliquant des risques accrus sont examinées, approuvées ou recommandées de manière centrale en Suisse, conformément aux exigences réglementaires et légales applicables localement à nos différentes unités internationales d'affaires. Les Regional Business Heads et les Client Relationship Officers ne sont habilités à autoriser l'octroi de crédits que dans certaines limites et en fonction des paramètres de diversification des sûretés fournies par la clientèle.

Pour répondre aux critères de couverture d'un prêt sur marge, le portefeuille titres d'un client doit être bien diversifié. Différentes marges s'y appliquent selon le profil de risque et le degré de liquidité des titres. Des marges supplémentaires sont appliquées si le prêt et le nantissement ne sont pas dans la même monnaie ou que les critères de diversification ne sont pas complètement remplis. Les hypothèques comptabilisées dans les livres d'EFG Private Bank Ltd. à Londres concernent principalement des propriétés sises dans les meilleurs quartiers de Londres.

La direction insiste pour que les motifs et le but de tous les prêts – qui sont généralement destinés à financer l'achat de titres, de parts de fonds ou à être investis dans des polices d'assurances liées à des placements – de même que les risques relatifs aux garanties fournies en couverture, lui soient parfaitement connus.

Les départements de crédit des unités d'affaires d'EFG International contrôlent les utilisations de crédit par rapport aux limites approuvées et aux sûretés remises en nantissement. La plupart des sûretés sont évaluées quotidiennement (mais peuvent l'être plus fréquemment en période de haute volatilité des marchés). Les notes structurées, les hedge funds et quelques autres fonds de placement sont toutefois évalués mensuellement, tandis que les polices d'assurances sont normalement évaluées annuellement et les hypothèques moins fréquemment.

Le système interne de rating d'EFG International, qui est subdivisé en dix catégories, permet d'attribuer une note à chaque engagement de crédit. Le processus de rating évalue la capacité de remboursement de l'emprunteur ainsi que la valeur, la qualité, la liquidité et la diversification des titres nantissant le crédit. Grâce à la politique de crédit et à la nature des prêts, le portefeuille de crédits d'EFG International est de première qualité. Ainsi les engagements de crédit sont-ils classés, en grande majorité, dans les trois meilleures catégories de rating.

RISQUES DE CRÉDIT LIÉS AUX ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

La gestion des engagements envers les établissements financiers repose sur un système de limites par contrepartie coordonné au niveau du Groupe EFG et soumis à des plafonds par pays. Les limites des engagements envers les contreparties sont établies sur la base d'une analyse interne. Jusqu'à un certain niveau ou plafond absolu, qui dépend du total des fonds propres et des ratings Fitch de chaque contrepartie, les limites sont fixées par le Management Risk committee d'EFG International. Au-delà d'un tel plafond, il y a lieu de requérir l'avis du Groupe EFG avant de soumettre une demande finale à l'approbation du Management Risk committee d'EFG International.

RISQUE PAYS

Le risque pays correspond au «risque de transfert et de conversion lié aux transactions transfrontalières». Il comprend également le risque de souveraineté, à savoir le risque de défaillance d'entités ou d'Etats souverains agissant en qualité d'emprunteurs, de garants ou d'émetteurs.

EFG International mesure le risque pays sur la base de ratings internes par pays établis essentiellement à partir d'informations fournies par des agences de notation telles que Fitch, puis améliorés en fonction d'analyses internes comprenant (1) une évaluation quantitative du risque économique et (2) une évaluation qualitative des tendances politiques et socio-économiques. Outre la probabilité d'une défaillance et le taux de perte en cas de défaillance, le calcul du risque pays intègre également la structure de chaque transaction particulière.

La gestion du risque pays est basée sur un processus centralisé au niveau du Groupe EFG. En dernier ressort, les ratings de pays sont déterminés par la Group Risk Unit d'EFG, cependant qu'au niveau du Groupe EFG, c'est le Group Credit Risk committee qui coordonne l'ensemble des plafonds de pays.

Le Management Risk committee d'EFG International surveille les expositions aux risques pays à l'intérieur de ces limites.

L'exposition d'EFG International aux pays émergents est minime.

RISOUES DE MARCHÉ

Les risques de marché sont dus aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions et du prix des matières premières. Ils proviennent du négoce des produits de trésorerie et instruments de placement dont le prix est fixé chaque jour, ainsi que des activités bancaires plus traditionnelles telles que les prêts.

EFG International est engagé dans le négoce de titres, de produits dérivés, de devises, de papiers monétaires et de matières premières pour le compte de ses clients depuis des salles de marchés situées à Genève, Hongkong, Londres, Miami, Monaco, Zurich et Stockholm. Dans le secteur des devises, EFG Bank ne conserve que de petites positions propres en instruments de change linéaires. Les positions en titres et en devises sont toutes deux strictement contrôlées par des limites «overnight» nominales et par des limites «Value at Risk» (VaR). Le commerce des devises est également soumis à des limites «intraday» ainsi qu'à une surveillance «stop loss» quotidienne et mensuelle. Le respect de toutes les limites est surveillé indépendamment par la division Global Risk Management. Celle-ci est responsable de la gestion, de la supervision et de la coordination du développement et de la mise en place de mesures adéquates du risque et de politiques conformes de gestion des risques dans le domaine des risques de marché. Cette division est également responsable de la surveillance des risques de marché, de contrepartie et de pays pour l'ensemble de l'organisation d'EFG International.

Du fait de la nature des activités d'EFG International, et vu le peu d'importance des opérations pour compte propre, le risque de marché lié aux positions de négoce est faible. L'exposition au risque de marché la plus significative a trait au risque de change lié aux fonds propres, libellés en monnaie locale, de nos filiales bancaires.

La division Global Risk Management est placée sous la supervision directe du Chief Risk Officer d'EFG International.

MESURE DES RISQUES DE MARCHÉ ET LIMITES DE NÉGOCE

L'exposition aux risques de marché est mesurée de différentes manières: exposition nominale et selon la VaR, tables d'impasse (gap reports) et sensibilité aux stress tests. La VaR n'est pas utilisée dans le cadre des rapports réglementaires sur les risques, elle est publiée au sein du Groupe EFG à titre indicatif uniquement. La VaR est calculée sur la base des variations statistiques que les paramètres du marché sont susceptibles de connaître pendant une période de détention donnée pour un degré de probabilité spécifique. Le modèle interne développé par le Groupe EFG et appliqué dans l'ensemble du Groupe prend en compte les preneurs de risque de marché et les unités concernés.

Le modèle interne est généralement basé sur une approche variance/covariance et utilise un niveau de confiance unilatéral de 99%. Le modèle de la VaR est ajusté régulièrement pour tenir compte de l'évolution des marchés financiers et de nos besoins en matière de gestion de nos risques. S'il s'avère nécessaire d'appliquer des modèles statistiques spécifiques, ceux-ci sont élaborés, testés et approuvés par le département Quantitative Models au sein de la division Global Risk Management d'EFG International.

Les paramètres de risque basés sur la méthodologie VaR sont calculés par la division Global Risk Management d'EFG International, qui établit chaque mois un rapport sur les risques de marché mettant au jour la relation entre les risques calculés sur la base de la VaR et les rendements y afférents.

Ces calculs selon la VaR sont complétés par différents tests de stress qui visent à identifier l'impact potentiel de scénarios de marché extrêmes sur la valeur des portefeuilles. Ces tests simulent d'une part des mouvements exceptionnels de prix ou de taux, et d'autre part des détériorations radicales des corrélations du marché. Ils constituent, outre les limites nominales, de sensibilité et les «stop losses», l'outil principal de gestion interne des risques de marché. Les résultats des tests de stress sont calculés mensuellement par la Market Risk Management Unit d'EFG Bank et transmis à la direction.

Les rapports de risque quotidiens consistent à s'assurer que les limites nominales et de sensibilité ainsi que les limites «stop loss» sont respectées. Des informations détaillées sur les mesures et les expositions relatives aux risques du marché se trouvent dans les Comptes annuels consolidés, note 4, Evaluation et gestion des risques financiers, page 96.

RISQUE DE CHANGE

Outre l'exposition aux devises étrangères liée aux activités bancaires et de négoce des filiales bancaires d'EFG International, qui est gérée par les départements de Trésorerie locaux, la société est également exposée aux fluctuations des taux de change au niveau d'EFG International, étant donné que le reporting de la plupart des filiales bancaires est établi en monnaie locale. Le Groupe peut être amené de temps à autre à conclure des opérations de couverture du risque de change afin de réduire les effets des fluctuations des taux de change sur ses revenus. Aucune couverture destinée à minimiser les effets des fluctuations des taux de change sur les résultats de ses filiales bancaires (risque de conversion) n'a toutefois été mise en place par le Groupe.

GESTION DES ACTIFS ET DES PASSIFS

EFG International utilise un système de «matched fund transfer pricing», qui distingue les marges réalisées sur les affaires de la clientèle et les bénéfices générés par certaines positions sur taux d'intérêt. Le système est basé sur les taux courants du marché et permet de calculer la rentabilité des centres de profit et des produits.

En dépit de la forte croissance des actifs, le capital de la banque et les fonds en dépôt constituent toujours une source de financement largement excédentaire. La non-concordance structurelle des échéances se reflète dans la position de taux d'intérêt d'EFG International, le résultat de la transformation des échéances étant inclus dans le produit net des intérêts.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, EFG International vise à garantir qu'un niveau suffisant de liquidité soit disponible pour faire face à ses engagements envers la clientèle, tant en termes de prêts que de remboursement des dépôts, et pour satisfaire à ses propres besoins de trésorerie dans toutes ses unités d'affaires.

Les opérations de refinancement visent à éviter une concentration des facilités. La fixation du prix des opérations sur actifs et de crédit est basée sur la situation de liquidité courante. EFG International a aussi mis en place un processus de gestion des liquidités qui inclut des mesures d'urgence, telles que des emprunts repo et la liquidation de titres courants. La situation de liquidité de la banque fait l'objet de rapports mensuels à la Risk Unit du

Groupe EFG et de rapports quotidiens à la direction, conformément aux directives spécifiques du Groupe en la matière. Des tests de stress sont réalisés chaque mois conformément aux exigences en matière de reporting figurant dans les Directives relatives aux risques d'EFG International.

Le volume des dépôts de la clientèle, l'importance des fonds propres ainsi que la politique prudente en matière de refinancement des prêts à la clientèle font que le risque de liquidité d'EFG International est limité.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels décrivent le risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance de processus, de personnes et de systèmes internes ou d'événements externes. Chaque niveau d'organisation d'EFG International est concerné par cette préoccupation, même ceux qui ne sont pas considérés comme des «unités opérationnelles».

EFG International a révisé, en 2006, ses modèles d'organisation, de méthode et de gestion concernant les risques opérationnels. Ce modèle satisfait entièrement à l'approche standar-disée proposée par l'accord de Bâle II.

La gestion des risques opérationnels relève de la responsabilité constante de la Direction et du Comité exécutif d'EFG International. Les résultats sont surveillés au sein de la fonction de gestion des risques. Il s'agit d'un ensemble de politiques et procédures complètes pour contrôler, mesurer et réduire les risques opérationnels d'EFG International et de ses filiales. Des audits internes à intervalles réguliers s'assurent du respect de ces politiques.

Des rapports trimestriels permettent de mettre au jour des risques potentiels ou nouvellement identifiés. Ces rapports contribuent à s'assurer qu'EFG International maintient sa veille des risques émergents et améliore la compréhension ainsi que la gestion des risques opérationnels à tous les niveaux de son organisation. En outre, chaque unité d'affaires procède à une «auto-évaluation» de bas en haut du risque opérationnel, en établissant un profil du risque opérationnel spécifique à ses activités qui met en évidence les domaines présentant un risque potentiel élevé. Ce processus est placé sous la responsabilité des directeurs chargés des risques opérationnels dans les différences entités d'EFG International. Il implique la collecte, l'analyse, l'évaluation et l'assurance qualité des données relatives aux risques, la planification et l'exécution de mesures appropriées ainsi que la surveillance continue d'événements inhabituels ou exceptionnels. Les directeurs responsables des risques opérationnels rendent compte au Senior Executive d'EFG International (en sa qualité de Global Operational Risk Manager), qui informe le Comité exécutif. Grâce à cette approche dynamique, les pertes opérationnelles ont été relativement faibles.

Il existe encore d'autres niveaux de protection. Des rapports détaillés sur l'activité de tous les Client Relationship Officers sont générés chaque jour par un système informatique global qui les surveille étroitement afin de détecter toute transaction importante ou sortant de l'ordinaire. Tous les achats de titres sont exécutés par des services de négoce centralisés et les transactions importantes sont vérifiées par des traders du point de vue du volume et de la qualité des titres. EFG International est protégé contre toute interruption de ses principaux services par des plans de continuation des activités testés régulièrement et par un plan de récupération en cas de sinistre. EFG International établit des scénarios de crise qui lui permettent, le cas échéant, de récupérer l'infrastructure technologique et les données essentielles. En outre, des rapports de due diligence relatifs à l'évaluation de candidats à

l'acquisition comprennent des évaluations détaillées des risques opérationnels, à la fois en ce qui concerne la société acquise et son intégration ultérieure. Le système informatique de la société réplique toutes les transactions en temps réel, de sorte qu'un système de sauvegarde externe est disponible en permanence. Les opérations sont également révisées par les auditeurs internes et externes du Groupe EFG et les résultats de leurs investigations sont communiqués à l'Audit committee d'EFG International.

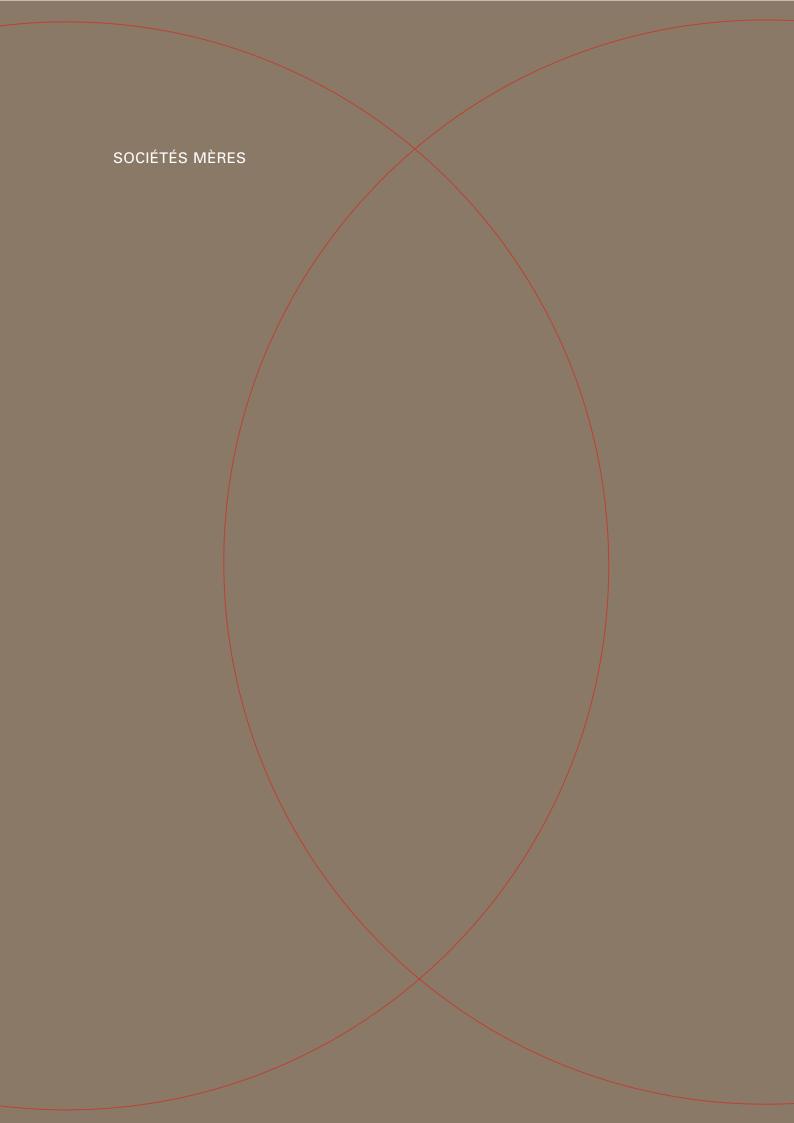
RISQUES JURIDIQUES ET DE COMPLIANCE

Le département Compliance veille à ce qu'EFG International observe toutes les réglementations en vigueur. Les modifications des dispositions réglementaires font l'objet d'un suivi régulier et les directives et procédures sont adaptées en conséquence. La gestion de la compliance au niveau mondial est assurée de manière centralisée à partir de Genève, des compliance officers locaux opérant dans pratiquement tous les booking centres des filiales d'EFG International dans le monde. Le département juridique règle les litiges en cours liés aux clients et autres et supervise les conseillers juridiques externes dans différentes affaires.

RISQUES DE RÉPUTATION

EFG International peut être exposé à des risques de réputation suite à des lacunes dans la qualité du service fourni à la clientèle, ainsi que dans le cadre de ses relations avec des personnalités exposées politiquement ou publiquement ou associées à des activités à haut risque. EFG International veille à fournir un service de qualité en employant des Client Relationship Officers hautement qualifiés et en minimisant les risques opérationnels (voir ci-dessus «Risques opérationnels»). Les risques de réputation liés à la sélection des clients représentent une source de préoccupation pour toutes les banques privées; aussi l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a-t-elle émis, à l'instar des autorités de surveillance du monde entier, des directives et réglementations destinées à surveiller le risque de réputation inhérent à ces activités.

Conformément aux lois contre le blanchiment d'argent, EFG International applique des procédures strictes de «due diligence» en matière d'acceptation de nouveaux clients. En outre, EFG International procède en permanence à une surveillance approfondie des transactions et examine toute transaction inhabituelle et considérée suspecte.



SOCIÉTÉS MÈRES

EFG International a pour actionnaire principal, à hauteur de 49,34%, EFG Bank European Financial Group SA, basé à Genève. Ce dernier fait partie d'EFG Group, domicilié au Luxembourg. EFG Group fournit une vaste gamme de services financiers. Il est présent dans 38 pays et occupe plus de 26 000 personnes dans le monde.

Pour de plus amples détails, prière de consulter www.efggroup.com

EFG Bank European Financial Group SA

24, quai du Seujet CH-1211 Genève 2 Suisse

European Financial Group EFG (Luxembourg) SA

5, rue Jean-Monnet L-2180 Luxembourg



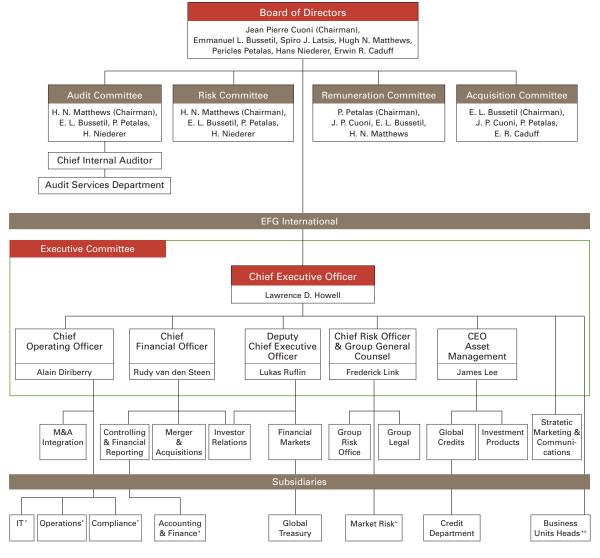
En tant que société suisse cotée, EFG International SA (EFG International) est tenue d'observer la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance (DCG), annexes et commentaire inclus, édictée par la SIX Swiss Exchange. Les informations fournies dans le présent chapitre sont structurées selon les exigences contenues dans cette directive.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure opérationnelle d'EFG International

EFG International est un groupe mondial de private banking et d'asset management opérant à partir de 50 implantations dans plus de trente pays. Le Groupe EFG International comprend deux secteurs d'activité principaux: Private Banking et Asset Management. Le secteur Private Banking est géré sur une base régionale, les principales régions étant la Suisse, l'Asie, les Amériques, le Royaume-Uni et le reste de l'Europe. Le secteur Asset Management est dirigé sur une base mondiale et est par conséquent présenté comme un secteur unique. Pour plus d'informations, voir la note 44 intitulée «Information sectorielle» dans les comptes annuels consolidés.

La structure du management central est illustrée ci-dessous.



^{*} Unité d'EFG Bank, mais rendant compte à EFG International

^{**} Situés dans des filiales opérationnelles, mais rendant compte à EFG International

1.2 Entités du Groupe

La liste des entités consolidées figure en page 130. Le Groupe EFG International ne détient aucune société cotée en Bourse autre qu'EFG International.

1.3 Principaux actionnaires

La structure de l'actionnariat d'EFG International au 31 décembre 2009 figure dans le tableau ci-après.

Total	146′670′000	100.00%
Autres actionnaires	54′853′691	37.40%
Norges Bank	4′567′253	3.11%
Intérêts de la famille Cuoni	6′830′500	4.66%
Lawrence D. Howell	8′052′000	5.49%
Financial Group SA*	72′366′556	49.34%
EFG Bank European		
Au 31 décembre 2009	Nombre d'actions nominatives	Pourcentage de droits de vote

^{*} EFG Bank European Financial Group SA est contrôlé par la famille Latsis par l'intermédiaire de plusieurs sociétés au niveau de la maison mère. Pour de plus amples détails, prière de consulter la note publiée le 10 août 2009 par la SIX Swiss Exchange (http://www.six-swiss-exchange.com – News – significant shareholders – EFG International).

A fin 2009, la part des actions nominatives d'EFG International détenues par le Groupe EFG International correspondait à 8.38% du total du capital actions d'EFG International.

1.4 Conventions de blocage

Dans le cadre de l'introduction en Bourse («IPO») du 7 octobre 2005, EFG Bank European Financial Group SA, MM. Jean Pierre Cuoni (Président) et Lawrence D. Howell (CEO) ainsi que 192 autres administrateurs, dirigeants et collaborateurs d'EFG International et de ses filiales ont passé, avec les syndicataires, des conventions individuelles de blocage portant sur les actions qu'ils détenaient avant cette IPO. MM. Jean Pierre Cuoni (Président) et Lawrence D. Howell (CEO) ainsi que 192 autres administrateurs, dirigeants et collaborateurs d'EFG International et de ses filiales sont soumis à une période de blocage de cinq ans à compter du 10 octobre 2005. Chacun a été autorisé à vendre, à partir du 5 avril 2006, jusqu'à 20'000 des actions qu'il détenait avant l'entrée en Bourse. Après une année, chacun a pu vendre jusqu'à 20% des actions qu'il détenait à l'origine (y compris les 20'000 actions susmentionnées). Après deux ans, chacun a pu vendre 40% des actions qu'il détenait à l'origine. Après quatre ans, chacun a pu vendre 60% des actions qu'il détenait à l'origine, et après cinq ans, chacun pourra vendre 100% des actions qu'il détenait à l'origine.

1.5 Participations croisées

EFG International ne détient aucune participation croisée dépassant de part et d'autre 5% du capital ou de l'ensemble des droits de vote.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Capital-actions

Le capital-actions en circulation se monte à CHF 73'335'000; il est constitué de 146'670'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, entièrement libérées. Le capital-actions conditionnel s'élève à CHF 2'282'500.

Les actions nominatives sont négociées sur le segment principal de la SIX Swiss Exchange (n° de valeur 002226822; ISIN CH0022268228; symbole EFGN). Au 31 décembre 2009, la capitalisation boursière de la société s'inscrivait à CHF 2'097'381'000.

Capital-participation

Le capital-participation en circulation de la société se monte à CHF 6'000'000; il est constitué de 400'000 Bons de Participation préférentiels de catégorie B sans droit de vote, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun. Ces Bons de Participation ont été souscrits à titre fiduciaire par la Banque de Luxembourg dans le cadre de l'émission par cette dernière de certificats fiduciaires EFG d'EUR 400 millions en dates du 14 novembre 2004 et du 17 janvier 2005. Les droits préférentiels attachés aux Bons de Participation de catégorie B consistent en des droits préférentiels au dividende et au produit de la liquidation, tels que décrits dans l'art. 13 des statuts. Il est entendu que les droits préférentiels au dividende sont en tout temps de la compétence de l'Assemblée générale.

L'émission autorisée de Bons de Participation préférentiels de catégorie C se monte à CHF 15'000'000; elle consiste en 1'000'000 de Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie C, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun.

L'émission autorisée de Bons de Participation préférentiels de catégorie D se monte à CHF 12'000'000; elle consiste en 400'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie D, d'une valeur nominale de CHF 30.00 chacun.

Les Bons de Participation préférentiels des catégories C et D expirent le 29 avril 2010 et ne seront pas proposés au renouvellement par l'Assemblée générale 2010.

2.2 Caractéristiques du capital autorisé et du capital conditionnel Capital autorisé

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter en tout temps jusqu'au 29 avril 2010 le capital-actions à concurrence de CHF 9'165'000 au maximum par l'émission de 18'330'000 actions nominatives au maximum entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune. Les augmentations par souscription ferme, les augmentations partielles ainsi que les augmentations par conversion des réserves libres propres sont autorisées. Le prix d'émission des actions, la date à partir de laquelle elles donnent droit au dividende et le mode de libération seront déterminés par le Conseil d'administration.

En outre, le Conseil d'administration est autorisé à retirer leurs droits de souscription préférentiels aux actionnaires et aux porteurs de Bons de Participation et de les allouer à des tiers en vue du financement de l'acquisition de tout ou partie d'une entreprise, d'un investissement dans une autre société ou encore de nouveaux investissements par EFG International aux conditions du marché en vigueur à la date de l'émission ainsi que, plus particulièrement, en vue de lever directement ou indirectement des fonds sur les marchés internationaux des capitaux. En cas d'émission, les Bons de Participation préférentiels des catégories C et D primeront sur les actions, tant en termes de droit au dividende que de droit au dividende de liquidation.

Capital conditionnel

Le capital-actions peut être augmenté à concurrence de CHF 2'282'500 au maximum par l'émission d'au maximum 4'565'000 actions nominatives entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, suite à l'exercice des droits d'option octroyés aux dirigeants et aux collaborateurs à tous les niveaux d'EFG International et des sociétés du Groupe. Les droits de souscription préférentiels des actionnaires et des porteurs de Bons de Participation sont exclus en faveur des détenteurs de droits d'option. Les conditions d'allocation et d'exercice des droits d'option sont déterminées par le Conseil d'administration. Les actions peuvent être émises à un prix inférieur à celui du marché.

2.3 Modifications de la structure du capital

La structure du capital d'EFG International n'a subi aucune modification depuis son introduction en bourse.

2.4 Actions et Bons de Participation

Actions

Nombre d'actions au 31 décembre 2009:

Actions nominatives de CHF 0.50 nominal

146,670,000

Toutes les actions nominatives sont entièrement libérées et donnent droit aux dividendes. Chaque action donne droit à une voix.

Aucun droit préférentiel ou analogue n'est attaché aux actions.

Bons de Participation

Nombre de Bons de Participation au 31 décembre 2009:

Bons de Participation préférentiels de catégorie B de CHF 15.00 nominal

400,000

Tous les Bons de Participation préférentiels de catégorie B confèrent des droits préférentiels au dividende et au produit de la liquidation (voir point 2.1 ci-dessus). Ils n'incorporent aucun droit de vote.

2.5 Bons de jouissance

Il n'existe aucun bon de jouissance en circulation.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des «nominees»

Les actions d'EFG International sont transférables sans aucune restriction, pour autant que les acheteurs déclarent expressément avoir acquis les actions en question en leur propre nom et pour leur propre compte et qu'ils satisfont à l'obligation de déclarer stipulée par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (loi sur les bourses) du 24 mars 1995.

Les acheteurs qui, dans leur demande d'inscription au registre des actions («nominees»), ne déclarent pas expressément qu'ils détiennent les actions pour leur propre compte, sont inscrits dans le registre des actions avec droits de vote sans investigation supplémentaire pour autant que leur participation ne dépasse pas 2% au maximum du capitalactions en circulation à ce moment-là. Au-delà de cette limite, les actions nominatives détenues par un «nominee» ne seront inscrites dans le registre des actions avec droits de vote que si le «nominee» concerné divulgue les noms, adresses et participations des personnes pour lesquelles il détient 0,5% ou plus du capital-actions en circulation à ce moment-là, et si l'obligation de déclarer stipulée par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (loi sur les bourses) du 24 mars 1995 est observée. Le Conseil d'administration est habilité à conclure des conventions avec les «nominees» en matière d'obligation de déclarer.

Les entités légales, les partenariats, les associations ou les conventions de propriété collective liés par un rapport de participation, des droits de vote, une gestion commune ou de toute autre manière, ainsi que les particuliers, les entités légales et les partenariats (notamment les syndicats) qui agissent de concert dans le but d'éviter les restrictions d'inscription, seront considérés comme un seul actionnaire ou un seul «nominee». Le Conseil d'administration est autorisé à édicter un règlement visant à mettre en œuvre les dispositions ci-dessus.

2.7 Emprunts convertibles et warrants/options

Agissant par l'intermédiaire de ses filiales EFG Financial Products et EFG Financial Products (Guernsey) Ltd, EFG International a émis des warrants et des notes structurées ayant des actions d'EFG International comme sous-jacent. Ces instruments sont généralement classés comme étant des dérivés dont le montant est réglé en trésorerie et qui sont destinés au négoce. Pour couvrir l'exposition économique, EFG Financial Products détient un nombre limité d'actions d'EFG International.

En outre, EFG International a émis des options et des «restricted stock units» en relation avec son plan de rémunération en options et a vendu 55'000 options au total à des employés à un prix d'exercice de CHF 49.25 par action, 457'996 options à un prix d'exercice de CHF 24.00 par action et 17'091 «restricted stock units» à un prix d'exercice de zéro. Pour de plus amples détails, voir point 5.1 ci-dessous.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration compte actuellement sept membres, qui sont tous nonexécutifs (un membre s'est retiré au cours de son mandat). Les membres des Conseils d'administration d'EFG Bank et d'EFG International sont les mêmes.

Aucun administrateur n'a occupé de fonction de direction au sein d'EFG International ou de toute autre société du Groupe au cours des trois dernières années. Aucun administrateur n'a de rapports d'affaires significatifs avec EFG International ou l'une de ses filiales. Le cabinet d'avocats Niederer Kraft & Frey SA dont Hans Niederer est associé a fourni des services juridiques à EFG International en rapport avec plusieurs sujets.

Jean Pierre Cuoni (1937) est citoyen suisse. Il a été nommé président du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. M. Cuoni est président du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 1997 et membre du Conseil d'administration et de l'Advisory Board d'EFG Bank European Financial Group SA depuis 1995.

Précédemment, M. Cuoni a été Chief Executive de Coutts and Co International (1990–94) et Chief Executive de Handelsbank NatWest, la filiale suisse de NatWest (1988–90). Auparavant, il a passé 28 ans chez Citibank à New York, Paris, Genève, Lausanne et Zurich où il a occupé les positions de Regional Head of Private Banking for Europe and Middle East/Africa et de Senior Officer (Country Corporate Officer) pour Citicorp et Citibank en Suisse. M. Cuoni a été Senior Vice President de Citibank N.A. de 1981 à 1988 et président de Citibank (Switzerland) S.A. de 1982 à 1988.

M. Cuoni a obtenu le Diplôme fédéral d'employé de banque en 1957 et a suivi l'Executive Development Program de l'IMD à Lausanne en 1974. M. Cuoni a fait partie de

l'Association suisse des banquiers en qualité de membre du Conseil d'administration (1982–93) et de membre du Comité exécutif (1985–93). Il a été président de l'Association des banques étrangères en Suisse (1986–93), membre du Conseil d'administration de l'Association des bourses suisses (1988–92), et membre du Conseil d'administration de la Chambre de commerce de Zurich (1988–96). De 1998 à 2004, il a été vice-président de la British Swiss Chamber of Commerce. Depuis 1985, M. Cuoni est membre de l'Investment Advisory Board de l'Organisation international du Travail (OIT) à Genève. Il est actuellement également membre du Conseil d'administration de Right to Play International à Toronto et de Right to Play Switzerland à Zurich.

Emmanuel Leonard Bussetil (1951) est citoyen britannique. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005 et est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 2001. Il est Group Finance Executive d'EFG Bank European Financial Group SA et membre des Conseils d'administration des sociétés mères du Groupe EFG ainsi que d'EFG Eurobank Ergasias, une société cotée à la Bourse d'Athènes. Il est également membre du Conseil d'administration de Lamda Developments Limited, une société immobilière cotée à la Bourse d'Athènes, et de celui d'autres holding commerciales et sociétés opérationnelles importantes contrôlées par la famille Latsis. Il a rejoint le groupe des sociétés Latsis en 1982 en qualité de Chief Internal Auditor. Auparavant, il a été Audit Manager auprès de PricewaterhouseCoopers, au Royaume-Uni, où il a travaillé de 1976 à 1982.

M. Bussetil est membre agréé de l'Institute of Chartered Accountants of England and Wales. Il a commencé sa carrière professionnelle en tant qu'apprenti chez Dolby Summerskill, à Liverpool (1972–73), puis chez Morland and Partners, à Liverpool (1974–76).

Spiro J. Latsis (1946) est citoyen grec. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. Il est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 1997. M. Latsis est, depuis 1981, membre du Conseil d'administration d'EFG Bank European Financial Group SA qu'il préside depuis 1997. Il est en outre membre du Conseil d'administration d'autres sociétés du Groupe EFG, dont Private Financial Investments Holding Ltd., Jersey (depuis 1991), Private Financial Holdings Limited, Angleterre (depuis 1989), EFG Consolidated Holdings SA, Luxembourg (depuis 1989), EFG Eurobank Ergasias, Athènes (depuis 1990) et en particulier des sociétés mères du Groupe EFG. M. Latsis est également président de SETE S.A., Genève et de Paneuropean Oil and Industrial Holdings S.A., Luxembourg.

M. Latsis a fait toutes ses études à la London School of Economics, où il a obtenu successivement une licence en économie en 1968, un master en logique et méthode scientifique en 1970 et un doctorat en philosophie en 1974. Il est Honorary Fellow et membre de la Court of Governors de la London School of Economics. Il est également membre du Conseil d'administration de l'Institute for Advanced Study à Princeton.

Hugh Napier Matthews (1943) possède la double nationalité suisse et britannique. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. Il est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 2003 et préside l'Audit committee et le Risk committee d'EFG International; il est également membre du Remuneration committee. Mr. Matthews est aussi membre du Conseil d'administration d'EFG Bank European Financial Group SA depuis 2001 et membre du Conseil d'administration des sociétés mères du Groupe EFG. Il préside le Risk committeee. Auparavant, M. Matthews a travaillé pour Coutts Bank (Switzerland) (1996–2000), en dernier lieu en qualité de Chief Executive Officer, et pour Coutts Group, Londres

(1994–96), à partir de 1995 en qualité de Group Chief Operational Officer. Avant 1995, M. Matthews a été au service de Peat, Marwick, Mitchell and Co. à Londres (1960–69), Bruxelles, Los Angeles et New York (1969–71) puis à Zurich (1971–94).

M. Matthews a fait ses études à la Leys School de Cambridge avant de rejoindre Peat Marwick Mitchell en 1960 et d'obtenir le statut de Chartered Accountant en 1966.

Pericles Petalas (1943) est citoyen suisse. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. Il est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 1997. M. Petalas est Chief Executive Officer d'EFG Bank European Financial Group SA depuis 1997. Il est également membre non-exécutif du Conseil d'administration de différentes sociétés d'EFG Group et en particulier des sociétés mères du Groupe EFG. Avant de rejoindre le Groupe EFG, M. Petalas a été Vice-président senior et secrétaire général de la Banque de Dépôts, Genève. Auparavant, il a travaillé pour l'Union de Banques Suisses à Zurich (1978-80) et Petrola International, Athènes (1977–78).

M. Petalas a obtenu un diplôme (1968) puis un doctorat (1971) en physique théorique de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il a en outre obtenu un diplôme postgrade en ingénierie industrielle et de gestion auprès du même établissement en 1977.

Hans Niederer (1941) est citoyen suisse. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 5 octobre 2005. M. Niederer est associé du cabinet d'avocats Niederer Kraft & Frey SA et membre du Conseil d'administration de différentes sociétés. Il est Vice-président des Conseils d'administration d'Investec Bank (Switzerland) AG, de LB (Swiss) Privatbank AG et de Hinduja Bank (Suisse) SA ainsi que membre des Conseils d'administration de la Banque Algérienne du Commerce Extérieur SA, de la SLB Commercial Bank et de LB (Swiss) Investment AG.

M. Niederer est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Zurich (1968) et a obtenu un master en droit (LL.M) de l'University of California, Berkeley en 1970. Il a été admis au barreau de Suisse en 1971.

Erwin Richard Caduff (1950) est citoyen suisse et a étudié en Suisse. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 29 avril 2009.

M. Caduff est propriétaire d'E.R.C. Consultants & Partners Pte Ltd à Singapour, une société spécialisée dans le recrutement de cadres dirigeants pour la gestion de fortune. Il a travaillé auparavant à la Deutsche Bank AG (1998–2007) Singapour en tant que directeur général et responsable de la gestion de fortune privée, à la Banque Paribas, Singapour comme responsable du private banking pour l'Asie du Sud-Est (1997–1998) et précédemment à la tête de la succursale de Zurich de Paribas (Suisse) SA (1993–1997). De 1990 à 1993, il a été Chief Representative de Coutts & Co à Singapour et de 1987 à 1990, il a occupé un poste à Citibank, Singapore Private Banking, après la Citibank Zurich (1986–1987). Entre 1976 et 1986, il a travaillé à la Banque populaire suisse à Zurich et Singapour.

Apostolos Tamvakakis (1957) est citoyen grec. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 29 avril 2009. Au cours des cinq années précédentes, il a été président et directeur général de LAMDA Development S.A. Auparavant, M Tamvakakis a servi comme directeur adjoint et membre du Conseil d'administration de la National Mortgage Bank (1996–1998) et vice-président du Conseil d'ad-

ministration de la Banque nationale de Grèce (1998–2004). De 1990 à 1996, il a travaillé pour ABN AMRO Bank en tant que directeur général adjoint pour la Grèce et auparavant pour l'Investment Bank (Athens) et Mobil Oil Hellas S.A. M. Tamvakakis est membre de la Fondation pour la recherché économique et industrielle ainsi que de la Chambre de commerce Amérique-Grèce. Avant cela, il a assumé les fonctions suivantes: vice-président de Greek Securities S.A., président du directoire de the Interalpha Group of Banks, président d'Ethnocards, National Securities et d'ETEVA, président du Conseil d'administration du Groupe Europay Mastercard pour l'Europe du Sud-Est. Il a été également membre de nombreux Conseils d'administration et comités.

- M. Tamvakakis est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université d'Athènes (1978) et d'un master en économétrie et mathématiques économiques obtenu au Canada.
- M. Tamvakakis a démissionné du Conseil d'administration d'EFG International en décembre 2009 à la suite de sa nomination au poste de directeur général de la Banque nationale de Grèce.
- 3.2 Autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil d'administration Prière de se référer à la biographie des membres du Conseil d'administration sous le point 3.1.

3.3 Election et durée des mandats

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration est composé de trois membres ou plus élus par l'Assemblée générale pour une période d'une année et rééligibles. Le nombre de réélections d'un administrateur n'est pas limité. Tous les mandats échoient le jour de l'Assemblée générale ordinaire.

Le mandat de tous les membres actuels du Conseil d'administration expire le jour de l'Assemblée générale 2010, date à laquelle ils seront tous soumis à réélection par les actionnaires.

3.4 Organisation interne

La structure de l'organisation interne est définie par les règlements internes de la société. Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que les affaires l'exigent, mais au minimum quatre fois par an, soit normalement une fois par trimestre. Les membres du Comité exécutif, les dirigeants et les conseillers externes peuvent être invités à participer aux séances du Conseil d'administration. La présence de la majorité simple des membres du Conseil d'administration est requise pour qu'une décision exécutoire puisse être prise. Le Conseil d'administration prend ses décisions à la majorité absolue des membres présents. En cas d'égalité, la voix du Président n'est pas prépondérante.

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2009, pour des séances d'une demijournée.

Conformément aux dispositions des règlements internes, le Conseil d'administration a créé les comités suivants: Audit committee, Risk committee, Remuneration committee et Acquisitions committee:

Audit committee

L'Audit committee est un comité du Conseil d'administration. Sa fonction première consiste à aider celui-ci à assumer ses responsabilités de surveillance en matière de:

- (i) révision des processus de gestion et de contrôle interne;
- (ii) processus de reporting financier et d'affaires;
- (iii) maîtrise des risques et des systèmes de contrôle interne y afférents;
- (iv) suivi et respect des lois, des réglementations et du code de conduite propre de la banque:
- (v) processus d'audit final et externe;
- (vi) contrôle des risques opérationnels.

L'Audit committee assume essentiellement un rôle de supervision et son autorité en matière de décision est limitée aux domaines y relatifs. L'Audit committee est constitué de trois membres au moins du Conseil d'administration (actuellement, ce comité est présidé par M. Matthews, assisté de MM. Bussetil, Petalas et Niederer en qualité de membres).

Il se réunit tous les trimestres ou aussi souvent que nécessaire pour vérifier les comptes avant leur approbation par le Conseil d'administration. Les séances durent généralement de trois à quatre heures, en présence de membres de la direction générale responsables des domaines surveillés par l'Audit committee. Durant l'exercice 2009, celui-ci s'est réuni à cinq reprises.

Les procès-verbaux de l'Audit committee sont passés en revue lors des séances plénières du Conseil d'administration. En outre, un rapport oral est présenté par le président de l'Audit committee au Conseil d'administration lors de chaque séance de ce dernier.

Risk committee

Le Risk committee est un comité du Conseil d'administration. Sa fonction première consiste à aider celui-ci à assumer ses responsabilités en matière de surveillance des risques liés au crédit, au marché, à la banque et aux pays. Le Risk committee peut également recommander au Conseil d'administration des changements portant sur ses limites et sa politique en ce qui concerne les risques. Cependant, ce comité assume essentiellement un rôle de supervision et son autorité en matière de décision est limitée aux domaines y relatifs.

Le Risk committee est constitué de trois membres au moins du Conseil d'Administration (actuellement, ce comité est présidé par M. Matthews, assisté de MM. Bussetil, Tamvakakis (jusqu'à sa démission), Petalas et Niederer en qualité de membres).

Il se réunit tous les trimestres. Les séances durent généralement de trois à quatre heures, en présence des membres de la direction générale responsables de la gestion des risques. Durant l'exercice 2009, le Risk committee s'est réuni à quatre reprises.

Les procès-verbaux du Risk committee sont passés en revue lors des séances plénières du Conseil d'administration. En outre, un rapport oral est présenté par le président du Risk committee au Conseil d'administration lors de chaque séance de ce dernier.

Remuneration committee

Le Remuneration committee est un comité du Conseil d'administration. Sa fonction première consiste à assumer ses responsabilités de surveillance en matière de:

- i) révision de la politique de rémunération en général;
- révision de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration et des principaux dirigeants;

- (iii) révision du processus annuel d'examen de la rémunération, et
- (iv) exécution d'autres tâches que le Conseil d'Administration lui a confiées.

Le Remuneration committee est constitué de trois membres au moins du Conseil d'administration (actuellement, ce comité est présidé par M. Petalas, assisté de MM. Cuoni, Bussetil et Matthews en qualité de membres).

Le Remuneration committee se réunit chaque année au cours du premier trimestre pour examiner les décisions prises en matière de salaires et de bonus, et quand les circonstances l'exigent. Les séances durent généralement de deux à trois heures en présence du Directeur général. Durant l'exercice 2009, le Risk committee s'est réuni à quatre reprises.

Les procès-verbaux du Remuneration committee sont passés en revue lors des séances plénières du Conseil d'administration. En outre, un rapport oral est présenté par le président du Remuneration committee au Conseil d'administration lors de chaque séance de ce dernier.

Acquisitions committee

L'Acquisitions committee est un comité du Conseil d'Administration. Sa fonction première est d'assister le Conseil d'administration à évaluer et à approuver des acquisitions effectuées par le Groupe. L'Acquisitions committee a le pouvoir d'approuver toute acquisition dont le prix est égal ou inférieur à CHF 150 millions. Les acquisitions dont la valeur dépasse CHF 150 millions doivent être approuvées par le Conseil d'administration en plenum.

L'Acquisitions committee est constitué de trois membres au moins du Conseil d'administration (actuellement, ce comité est présidé par M. Bussetil, assisté de MM. Petalas, Cuoni et Caduff en qualité de membres). L'Acquisitions committee se réunit de manière ad hoc en cours d'année afin d'examiner des transactions spécifiques ou de recevoir un compte-rendu actualisé du Chief Executive Officer et du Chief Financial Officer/Head of M&A en ce qui concerne l'état des négociations en vue d'acquérir des sociétés cibles déterminées. Ces réunions durent de une à trois heures.

Les procès-verbaux de l'Acquisitions committee sont passés en revue lors des séances plénières du Conseil d'administration. En outre, un rapport oral est présenté par le président de l'Acquisitions committee au Conseil d'administration lors de chaque séance de ce dernier.

Durant l'exercice 2009, l'Acquisitions committee s'est réuni une fois.

3.5 Répartition des responsabilités

Le Conseil d'administration d'EFG International assume la responsabilité ultime de superviser la direction d'EFG International. Il fixe l'orientation stratégique d'EFG International et s'assure de sa mise en œuvre.

Pour de plus amples détails sur les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration, se référer au règlement d'organisation du Conseil d'administration, qui peut être consulté à l'adresse www.efginternational.com/regulations

Le Conseil d'administration a délégué la gestion opérationnelle du Groupe et de ses filiales au Chief Executive Officer («CEO») et au Comité exécutif. Les membres du

Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du CEO. Placés sous la responsabilité du CEO et le contrôle du Conseil d'administration, les membres de la direction générale gèrent les opérations de la société conformément à la réglementation interne et rendent régulièrement compte au Conseil d'administration.

Le Groupe EFG International est organisé en une structure unique subordonnée au Chief Executive Officer. Différentes unités de soutien, de service ou de contrôle rendent comptent directement au Chief Executive Officer ou à un membre du Comité exécutif.

Les titres ainsi que de brèves descriptions des fonctions des membres de la Direction générale sont présentés ci-après:

Chief Executive Officer

Le Chief Executive Officer (CEO) d'EFG International est responsable envers le Conseil d'administration de la gestion et de la performance générales du Groupe EFG International. Il gère la mise en œuvre et le développement des décisions stratégiques et opérationnelles approuvées par le Conseil d'administration. Il représente le Groupe EFG International envers les tiers et les autorités. Il est en outre coresponsable (avec le Conseil d'administration ainsi que d'autres membres de la direction générale) envers la Commission fédérale des banques (depuis le 1er janvier 2009 l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)) pour que l'établissement mène une gestion prudentielle et observe la réglementation dans ses activités.

Deputy Chief Executive Officer

Le Deputy Chief Executive Officer assiste le Chief Executive Officer dans l'exécution de toutes les tâches de ce dernier. Il est principalement responsable de surveiller certaines activités opérationnelles. Il est également responsable de l'allocation des capitaux et du financement au sein du Groupe, de l'état-major et, de concert avec le Chief Financial Officer, de la levée de fonds. Il assume en outre la responsabilité de CEO d'EFG Bank (depuis janvier 2010).

Chief Financial Officer

Le Chief Financial Officer (CFO) assume la responsabilité ultime de la gestion financière du Groupe EFG International. Une partie importante de son temps est dévolue à l'évaluation de fusions-acquisitions et à la présentation des occasions en résultant à l'Acquisitions committee du Conseil d'administration. Ses autres responsabilités suprêmes comprennent les rapports financiers, les rapports réglementaires sur les finances et la gestion des capitaux propres.

Chief Operating Officer

Le Chief Operating Officer est responsable de la gestion, de la coordination, de la supervision, de la planification et du contrôle des activités du Groupe liées aux opérations et à la technologie. Il est également responsable de la supervision et de la coordination des fonctions de compliance, des relations avec les réviseurs internes et externes et avec les autorités réglementaires dans le Groupe EFG International tout entier. En outre, il est responsable de l'évaluation et de la gestion des risques opérationnels et assume la responsabilité ultime du processus d'approbation des produits. Il préside en alternance le Credit committee de la direction et préside le Product committee du Groupe.

Chief Risk Officer and Group General Counsel

Le Chief Risk Officer et Group General Counsel est responsable de deux fonctions-clés:

- En tant que Chief Risk Officer, il surveille et évalue les risques dans l'organisation d'EFG International tout entière, comprenant les risques de marché, de contrepartie, de pays, de liquidité et autres. Dans cette fonction, il établit également des rapports à l'intention du Risk committee d'EFG International en fournissant une vue d'ensemble indépendante sur les risques de crédit et les risques opérationnels, étant entendu que ces risques relèvent principalement du responsable du contrôle des crédits et du Chief Operating Officer.
- En tant que Group General Counsel, il fournit des conseils juridiques au Groupe
 EFG International. Il est en outre responsable de la gouvernance d'entreprise dans le Groupe EFG International tout entier.

CEO Asset Management

La principale responsabilité du Chief Executive Officer Asset Management consiste à déployer le savoir-faire et les ressources en matière de produits financiers dans toute l'entreprise. Il est directement responsable d'EFG Financial Products, de Marble Bar Asset Management LLP, de Capital Management Advisors et des autres activités d'asset management et de fonds au sein du groupe de sociétés d'EFG International. En outre, Jim Lee supervise par délégation le responsable d'Investment Finance/Credit qui rend compte au CEO.

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Comité exécutif

Le Conseil d'administration surveille la gestion d'EFG International en tenant différentes réunions avec le management, y compris lors des séances du Conseil d'administration et de ses comités.

Les membres du Comité exécutif assistent à chacune des séances du Conseil d'administration durant l'année et sont disponibles pour répondre à ses questions. Le Chief Executive Officer fournit chaque trimestre un rapport écrit au Conseil d'administration résumant le développement des affaires et se tient à disposition pour répondre à ses questions. En outre, le Chief Financial Officer présente les comptes trimestriels au Conseil d'administration. Les membres de la direction chargés de la gestion des finances et de la tenue de la comptabilité, y compris le Chief Financial Officer, assistent aux réunions de l'Audit committee et sont disponibles pour répondre aux questions portant sur les comptes. De plus, le directeur des affaires juridiques et de la compliance assiste aux réunions de l'Audit committee et est disponible pour répondre aux questions se rapportant aux problèmes de compliance.

Les membres de la direction chargés de la gestion des risques liés aux crédits, au marché et à la banque, ainsi qu'aux pays, assistent aux réunions du Risk management committee.

En outre, l'unité d'audit interne du Groupe placée sous la tutelle de l'Audit committee réalise des audits indépendants. Indépendante de la direction du point de vue organisationnel, cette unité est chargée de fournir au Conseil d'administration et à l'Audit committee des services leur permettant de s'assurer objectivement de l'adéquation et de l'efficacité du système de contrôle interne. L'unité d'audit interne entretient un dialogue régulier avec les réviseurs externes en vue de débattre des problèmes de risque découlant de leurs audits respectifs et de coordonner leurs activités. Ses droits et obligations sont fixés dans le règlement interne et dans une charte interne sur l'audit. L'unité d'audit interne dispose d'un droit à l'information et d'un accès aux documents illimités, pour tout ce qui concerne le Groupe et ses filiales.

Voir également l'information sur la gestion des risques en page 45.

4. COMITÉ EXÉCUTIE

4.1 Membres du Comité exécutif

Lawrence D. Howell (1953), citoyen américain, est Chief Executive Officer d'EFG International. Précédemment, il a été Chief Executive Officer d'EFG Bank (depuis 1997) et membre de la direction (depuis 1997). De 1995 à 1997, il été CEO du bureau de Zurich de la Banque de Dépôts, prédécesseur d'EFG Bank European Financial Group SA. Avant de rejoindre EFG, M. Howell a travaillé pour Coutts and Co. International Private Banking de 1989 à 1995. Avant 1993, il a été Head of Americas and Asia à Zurich et New York puis, jusqu'en 1995, Head of Americas basé à New York et responsable de la clientèle domiciliée sur le continent américain ainsi que des succursales de la banque aux Etats-Unis, aux Bahamas, aux Bermudes, dans les lles Caïmans et en Amérique latine.

De 1986 à 1989, M. Howell a passé trois ans au sein de Citibank Switzerland comme vice-président en charge de la clientèle suisse très fortunée, alors qu'en 1985 et 1986 il a travaillé pour McKinsey and Co. à New York en tant que consultant pour les prestataires de services financiers, y compris les banques privées. M. Howell a commencé sa carrière auprès de Citibank en 1978 en qualité de conseiller juridique interne pour l'International Private Banking Division et, de 1981 à 1984, a été responsable du personnel pour Jean Pierre Cuoni, alors Head of Private Banking for Europe, Middle East and Africa.

M. Howell est titulaire d'une licence en gestion d'entreprise et d'un doctorat en droit de l'Université de Virginie.

Lukas Ruflin (1975), citoyen suisse, a été nommé Deputy CEO d'EFG International en juin 2009 et CEO d'EFG Bank avec effet en janvier 2010. Il a été l'un des partenaires fondateurs d'EFG Financial Products en 2007, dont il a dirigé l'entité émettrice à Guernesey. Il a rejoint EFG Bank en 2004 et occupé différents postes de direction au sein d'EFG Bank et d'EFG International à Zurich et à Londres. Il a débuté sa carrière chez Lehman Brothers (2000–2004), JP Morgan (1999–2000) et PricewaterhouseCoopers.

Lukas Ruflin est titulaire d'un master d'économie de l'Université de St-Gall ainsi que d'un master CEMS en management international.

Rudy van den Steen (1964), citoyen belge, est Chief Financial Officer et Head of M&A d'EFG International. Il a rejoint EFG Bank en tant que Chief Financial Officer en juin 2000. En plus de ses responsabilités de CEO, M. van den Steen dirige les projets de fusions-acquisitions. Avant de rejoindre EFG Bank, M. van den Steen a travaillé pour Price Waterhouse où il a dirigé en dernier lieu le groupe M&A Advisory du Financial Institutions Group en Suisse.

M. van den Steen est titulaire d'un master en sciences économiques appliquées et gestion d'entreprise de l'Université de Louvain (Belgique), avec des spécialisations en économie quantitative et mathématique.

Alain Diriberry (1953), citoyen français, a été nommé Chief Operating Officer d'EFG International en juillet 2008. Il rejoint EFG Bank en août 2003 en tant que Deputy CEO assumant les responsabilités de Chief Operating Officer chargé de la direction opérationnelle, puis il est devenu Head of Private Banking, Genève, en janvier 2005. Il n'a pas d'activités ou d'intérêts autres que ses fonctions à EFG International. Auparavant,

il a travaillé à Coutts Switzerland (1994–2003) d'abord comme COO, responsable des opérations, de l'informatique et des fonctions d'état-major, puis, depuis 2000, comme Head of Private Banking pour la Suisse. De 1989 à 1994, il a été directeur de l'informatique à NatWest Bank in Paris, devenant ensuite Head of Central Support et Deputy General Manager. Il a commencé sa carrière comme ingénieur en technologies de l'information puis a rejoint Price Waterhouse en tant que consultant informatique et chef de projet dans différents domaines, notamment la finance et la banque.

M. Diriberry est titulaire d'un doctorat en technologies de l'information de l'Université de Toulouse.

Frederick Link (1975), citoyen américain, a été nommé Group General Counsel et Corporate Secretary d'EFG International en mars 2006 et Chief Risk Officer en juillet 2008. Il est responsable de l'évaluation, de la gestion et du controlling des risques ainsi que du conseil juridique au sein du Groupe EFG International, tout en fournissant des conseils juridiques à l'ensemble du Groupe. Avant de rejoindre EFG International, M. Link travaillait à l'étude d'avocats Allen & Overy LLP à Londres, où il représentait des établissements financiers et des entreprises en relation avec des offres sur le marché des actions et le marché du crédit ainsi que dans le cadre de fusions-acquisitions. Il les conseillait également en matière de réglementation et de législation concernant les produits dérivés et autres produits financiers complexes.

M. Link est membre du barreau de New York et possède un doctorat en économie du Massachusetts Institute of Technology, un doctorat en droit de Harvard Law School et une licence en économie de l'Université du Michigan.

James T. H. Lee (1948), citoyen britannique, a été nommé CEO Asset Management en juin 2009. Auparavant, il a été Deputy Chief Executive Officer d'EFG International et d'EFG Bank (depuis 2003). Il a rejoint EFG Bank en 2001 en qualité de conseiller pour être ensuite nommé Head of Merchant Banking, président du Credit committee en janvier 2002 et membre de la direction. Avant 2001, M. Lee a travaillé dans le domaine des acquisitions stratégiques et tactiques pour la division private banking d'UBS (1999–2000), et a été Global Head of International Private Banking à Bank of America (1997–1998). Entre 1973 et 1997, il a occupé différents postes au sein de Citigroup (Corporate, Investment et Private Banking), notamment comme responsable de la clientèle privée très fortunée en Asie et des affaires de Global Investment Advisory dans le secteur de la banque privée. En 2000, M. Lee a conseillé différentes start-up actives dans les secteurs du commerce électronique et de la santé et a cofondé au Royaume-Uni une société informatique de création de portails pour certaines industries spécifiques, dans laquelle il ne détient aujourd'hui plus aucun intérêt.

M. Lee a obtenu une licence (avec mention) en ingénierie électrique en 1970 et un master en gestion d'entreprise et recherche opérationnelle de l'Imperial College, University of London.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Aucun des membres du Comité Exécutif n'assume d'autres fonctions au sein d'autres entités ou groupements d'intérêt.

4.3 Contrats de management

EFG International et ses filiales n'ont conclu aucun contrat de management avec des tiers.

5. RÉMUNÉRATION, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Généralités

La rémunération des membres du Conseil d'administration, du CEO et des autres membres du Comité exécutif ainsi que celle des membres de la Direction générale est fixée par le Remuneration committee du Conseil d'administration (voir point 3.4 cidessus). Ce comité tient séance une fois par an afin de fixer les niveaux de rémunération des membres du Conseil d'administration et de ceux du Comité exécutif en tenant compte des paramètres définis par le Conseil d'administration au complet. Des séances supplémentaires peuvent se tenir en cours d'année pour approuver, le cas échéant, la rémunération de tout nouveau membre du Comité exécutif.

Le Remuneration committee détermine la rémunération des membres du Comité exécutif en fonction des niveaux de rémunération du marché pour des postes similaires, de la performance individuelle et de la contribution de chacun à la marche des affaires. Ce faisant, le Remuneration committee ne prend pas pour référence les rémunérations appliquées par des concurrents particuliers.

En date du 20 septembre 2005, le Groupe EFG International a adopté un plan d'options sur actions pour les collaborateurs et les dirigeants d'EFG International et de ses filiales (ci-après «plan d'options sur actions») afin que la société puisse disposer de moyens d'incitation plus stimulants pour les membres de la direction et les autres collaborateurs importants et, par là, accroître la valeur actionnariale à long terme grâce à l'amélioration des opérations et de la rentabilité. Le plan d'options sur actions couvre toutes les options attribuées au cours des exercices 2005 à 2010 et durera jusqu'à ce que toutes les options et les «restricted stock units» attribuées en vertu du plan d'options sur actions aient été exercées ou soient échues.

Chaque année, le CEO identifie les personnes qui méritent de participer au plan d'options sur actions et les recommande au Remuneration committee, qui examine alors les recommandations et décide, à son entière discrétion, du nombre d'options à attribuer à chaque personne éligible.

Les détails relatifs aux options octroyées en vertu du plan d'options sur actions figurent dans la note 49 des comptes consolidés du Groupe EFG International inclus dans le présent rapport annuel.

Membres du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration qui en bénéficient est déterminée par le Remuneration committee et ne comprend aucun bonus en espèces ni autre élément variable.

Comité exécutif et autres membres de la Direction générale

La rémunération des membres du Comité exécutif et de la Direction générale est fixée par le Remuneration committee. Les éléments suivants de rémunération sont applicables au niveau de la Direction générale:

- salaire de base en espèces;
- bonus en espèces fixé chaque année;

- autres rémunérations en espèces (indemnisation des dépenses, etc.);
- plan d'options sur actions d'EFG International;
- fonds de pension.

Les bonus des membres de la Direction générale autres que le CEO sont fixés par le Remuneration committee, à son entière discrétion, sur recommandation du CEO (sauf en ce qui concerne son propre bonus) et en fonction des niveaux de rémunération du marché, de la performance individuelle et de la performance d'EFG International réalisées durant l'exercice.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Les personnes ayant acquis des actions nominatives seront, lorsqu'elles soumettent leur demande, inscrites sans restriction aucune au registre des actions en qualité d'actionnaires habilités à voter, pour autant qu'elles déclarent expressément avoir acquis les actions en question en leur propre nom et pour leur propre compte et qu'elles satisfont à l'obligation de déclarer stipulée par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (loi sur les bourses) du 24 mars 1995 (cf. le chiffre 2.6 ci-dessus pour plus de détails). Il n'existe pas de limitations des droits de vote, ni de clauses statutaires de groupe et, par conséquent, pas de règles permettant des dérogations.

Conformément aux dispositions légales, tout actionnaire habilité à voter peut se faire représenter lors de toute assemblée générale par un tiers auquel il confère des pouvoirs écrits ou par des personnes morales sur la base de procurations générales ou de procurations portant sur les actions déposées. Ces représentants ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

6.2 Quorums statutaires

Aucun quorum autre que ceux prévus par le droit suisse des sociétés et la Loi fédérale sur la fusion ne s'applique.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Les règles statutaires pour la convocation de l'Assemblée générale des actionnaires correspondent aux dispositions légales. En conséquence, l'Assemblée générale est convoquée 20 jours au moins avant la date de la réunion par un avis publié dans la Feuille officielle suisse du commerce et par lettre envoyée à l'adresse des actionnaires inscrits au registre des actions.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Le Conseil d'administration communique l'ordre du jour. Les actionnaires qui détiennent des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million au moins peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour au plus tard 40 jours avant la date de l'assemblée. La requête doit être formulée par écrit et dûment motivée.

6.5 Inscription au registre des actions

En ce qui concerne la participation à l'assemblée générale, les règles statutaires ne prévoient pas de délai pour l'inscription des actionnaires au registre. Toutefois, pour des raisons d'organisation, aucun actionnaire ne sera inscrit au registre des actions pendant la période débutant 15 jours avant une Assemblée générale et finissant immédiatement après la clôture de l'assemblée générale.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

7.1 Obligation de présenter une offre

EFG International n'a adopté aucune mesure de défense contre d'éventuelles tentatives de reprise. Les statuts ne prévoient par conséquent pas de clause statutaire d'«opting-up» et d'«opting-out». Ils ne contiennent aucune disposition qui libérerait l'acquéreur d'un nombre d'actions qui lui permettrait de dépasser le seuil de 33½% des droits de vote de l'obligation de présenter une offre publique d'achat (clause d'«opting-out» en vertu de l'art. 22, al. 2 de la Loi sur les bourses) ou qui relèverait ledit seuil jusqu'à 49% des droits de vote (clause d'«opting-up» en vertu de l'art. 32, al. 1 de la Loi sur les bourses). L'«opting-up» est une règle qui permet d'augmenter le seuil des droits de vote à partir duquel une offre doit être présentée, tandis que l'«opting-out» est une règle qui dispense de l'obligation légale de soumettre une offre.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Les options sur actions et «restricted stock units» attribuées aux dirigeants et employés peuvent être exercées dès qu'une offre publique d'achat obligatoire ou volontaire devient inconditionnelle selon la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières. Les conventions individuelles de blocage décrites au point 1.4 (v. plus haut) perdent leur validité dès lors qu'EFG Bank European Financial Group SA ne possède plus de majorité de contrôle dans EFG International.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction de réviseur responsable

PricewaterhouseCoopers SA a été désigné comme auditeur statutaire et auditeur du Groupe EFG International, le 8 septembre 2005, date de la constitution d'EFG International. Ce mandat doit être confirmé chaque année par les actionnaires lors de l'Assemblée générale.

M. Alex Astolfi a pris ses fonctions de réviseur responsable le 29 avril 2008.

8.2 Honoraires de révision

Les honoraires de PricewaterhouseCoopers SA pour l'audit des comptes 2009 d'EFG International et de ses filiales se sont montés à CHF 4'908'278.

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires de révision non récurrents ont atteint CHF 473'343 et les honoraires pour conseil fiscal, expertises et autres prestations de services, CHF 66'665.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

L'Audit committee, sur mandat du Conseil d'administration, surveille les qualifications, l'indépendance et la performance des réviseurs du Groupe et de leurs réviseurs responsables. De concert avec les réviseurs du Groupe, l'Audit committee passe en revue l'efficacité des systèmes de contrôle internes par rapport au profil de risque du Groupe.

L'Audit committee s'assure que les déclarations annuelles écrites soumises par les réviseurs externes ont été rédigées en totale indépendance. Les mandats confiés aux réviseurs du Groupe concernant des audits supplémentaires, des travaux liés aux audits et des travaux autorisés mais non liés aux audits doivent être approuvés préalablement par l'Audit committee.

Les réviseurs externes fournissent, en temps opportun, des rapports à l'Audit committee portant sur des procédures comptables et pratiques critiques, sur des traitements différents de l'information financière ayant fait l'objet de discussions avec la direction et sur d'autres communications matérielles écrites entre les réviseurs externes et la direction.

L'Audit committee rencontre régulièrement les réviseurs responsables de la société de révision, mais au moins quatre fois par an. Il rencontre également le responsable de l'audit interne du Groupe à intervalles réguliers.

Le bureau du Président discute, au moins une fois par an, avec les réviseurs responsables de PricewaterhouseCoopers au sujet du travail de révision réalisé, des principales constatations et des questions soulevées durant la révision.

L'Audit committee et le bureau du Président font rapport au Conseil d'administration au sujet de leurs contacts et de leurs discussions avec les réviseurs externes.

Les réviseurs externes ont un accès direct permanent à l'Audit committee.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

EFG International informe ses actionnaires et le public régulièrement au moyen de rapports annuels et semestriels et, suivant les besoins, de communiqués de presse, de présentations et de brochures. Ces documents sont mis à la disposition du public à la fois par voie électronique sous www.efginternational.com/financial-reporting et

www.efginternational.com/press-releases ainsi que sur papier.

Dates importantes

Une liste mise à jour des dates importantes est disponible sur notre page d'accueil: www.efginternational.com/corporate-calendar

Une banque privée à nulle autre pareille

Une expertise technique est à la base d'un conseil avisé, conçu pour chaque client individuellement.



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 76						
COMPTE CONSOLIDÉ DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	77					
BILAN CONSOLIDÉ	78					
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	79					
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	81					
NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS Informations générales Principes comptables Estimations et jugements comptables critiques concernant l'application des principes comptable Evaluation et gestion des risques financiers Risques de crédit Risques de marché Risques de marché Risques de liquidité Résultat net des opérations d'intérêt Résultat net des opérations d'intérêt Résultat net des opérations de négoce Produit des devidendes Produit net des opérations de négoce Gain (perte) net sur instruments financiers désignés à leur juste valeur Charges pour perte de valeur Charges pour perte de valeur Charges opérationnelles Charges de personnel Charges de personnel Charges de presonnel Charges de presonnel Trésorerie et équivalents de trésorerie Bons du Trésor et autres papiers monétaires Trésorerie et équivalents de trésorerie Bons du Trésor et autres papiers monétaires Trésorerie et équivalents de trésorerie Provision pour créances compromises sur la clientèle Provision pour créances compromises sur la clientèle Couverture des prêts Instruments financiers désignés à leur juste valeur – destinés au négoce Actifs financiers désignés à leur juste valeur – destinés au négoce Actifs financiers désignés à leur juste valeur – destinés au négoce Actifs financiers désignés à leur juste valeur – destinés au négoce Actifs financiers désignés à leur juste valeur – destinés au négoce Actifs financiers désignés à leur juste valeur – destinés au négoce Actifs financiers désignés à leur juste valeur – destinés au négoce Actifs financiers désignés à leur juste valeur – destinés au négoce Actifs financiers désignés à leur juste valeur – destinés au négoce Actifs financiers désignés à leur juste valeur – desinés à lorigine Titres de placement – désenue de révévaluation des titres disponibles à la vente Titres de placement – réserve de révévaluation des titres disponibles à la vente Titres de placement – réserve de révévaluation des titres disponibles à la vente Titres de placement – désenue	81 82 82 82 82 82 94 96 96 103 112 114 116 116 117 117 117 117 117 118 118 119 120 121 122 122 123 124 124 125 127 128 129 130 131 140 141 141 141 141 141 141 14					
 42 Eléments hors bilan – passifs éventuels et engagements 43 Opérations fiduciaires 44 Information sectorielle 	149 149 150					
Répartition de l'actif, du passif et des capitaux propres entre la Suisse et l'étranger Résultats de base et dilué par action Dividende par action Transactions avec les parties liées Plan de rémunération en options Information relative aux certificats fiduciaires émis par EFG Actifs sous gestion et actifs sous administration Evénements postérieurs à l'arrêté des comptes Conseil d'administration Dispositions de la Loi fédérale sur les banques	152 154 155 155 157 158 158 159 159					
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION DU GROUPE	162					

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2009 COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

	Note	Exercice se terminant le 31 décembre 2009 millions de CHF	Exercice se terminant le 31 décembre 2008 millions de CHF
Produit des opérations d'intérêt et d'escompte		413.6	861.8
Charge d'intérêts		(150.3)	(575.2)
Résultat net des opérations d'intérêt	5	263.3	286.6
Produit des commissions bancaires et prestations de services		594.8	671.5
Charge des commissions bancaires et prestations de services		(97.2)	(99.8)
Résultat net des commissions bancaires et prestations de serv	ices 6	497.6	571.7
Produit des dividendes	7	3.5	3.2
Produit net des opérations de négoce	8	55.8	88.3
Gain (perte) net sur instruments financiers désignés			
à leur juste valeur	9	3.2	(127.2)
Gains moins pertes sur titres de placement	10	25.2	107.6
Autre résultat opérationnel		10.5	16.1
Résultat net des autres opérations		98.2	88.0
Résultat opérationnel		859.1	946.3
Charges pour perte de valeur	11	(5.4)	(15.4)
Charges opérationnelles	12	(744.1)	(709.5)
Résultat opérationnel avant impôts		109.6	221.4
Charge d'impôt sur le résultat	14	(5.4)	(25.5)
Résultat net de la période		104.2	195.9
Résultat net de la période attribuable:			
Résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe		101.1	221.9
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires		3.1	-
Perte nette attribuable aux intérêts minoritaires		-	(26.0)
		104.2	195.9
		CHF	CHF
Résultat par action ordinaire			
de base	46.1	0.57	1.33
dilué	46.2	0.55	1.32

COMPTE CONSOLIDÉ DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2009

	Note	Exercice se terminant le 31 décembre 2009 millions de CHF	Exercice se terminant le 31 décembre 2008 millions de CHF
Résultat net de la période		104.2	195.9
Autres éléments du résultat global			
Gain (perte) sur titres de placement disponibles à la vente,			
avant impôts	28	(19.5)	66.5
Transfert au résultat net de la réalisation de la réserve de titi	res		
de placement disponibles à la vente, avant impôts	28	(25.2)	(107.6)
Impact fiscal des variations de la juste valeur des titres			
de placement disponibles à la vente	28	3.2	(4.3)
Ecarts de conversion, avant impôts		2.5	(297.6)
Impact fiscal des écarts de conversion		5.7	
Autres éléments du résultat global pour la période, net d'in	npôts	(33.3)	(343.0)
Total des autres éléments du résultat global pour la période	•	70.9	(147.1)
Total des autres éléments du résultat global pour la période	•		
attribuable aux			
actionnaires du Groupe		69.5	(119.5)
intérêts minoritaires		1.4	(27.6)
		70.9	(147.1)

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2009

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

	Note	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Actif			
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	17	265.4	115.2
Bons du Trésor et autres papiers monétaires	19	770.8	73.7
Créances sur les banques	20	3,519.6	3,730.6
Prêts et avances à la clientèle	21	8,217.5	7,424.3
Instruments financiers dérivés	24	285.9	452.8
Actifs financiers désignés à leur juste valeur:			
Actifs destinés au négoce	25	310.5	720.3
Désignés à l'origine	26	714.8	533.4
Titres de placement:			
Disponibles à la vente	27	4,299.1	3,351.4
Détenus jusqu'à leur échéance	29	510.5	514.1
Immobilisations incorporelles	31	1,491.3	1,763.0
Immobilisations corporelles	32	56.0	57.1
Actifs d'impôts sur le résultat différés	15	32.4	25.8
Autres actifs	33	176.2	132.6
Total de l'actif		20,650.0	18,894.3
Dont créances envers des participants qualifiés		9.8	10.4
Passif			
Engagements envers les banques	34	447.1	400.9
Engagements envers la clientèle	35	15,727.9	14,213.4
Instruments financiers dérivés	24	454.0	459.6
Passifs financiers désignés à leur juste valeur	36	414.1	263.1
Autres passifs financiers	37	1,002.0	679.6
Passifs d'impôts sur le résultat courants		9.1	12.9
Passifs d'impôts sur le résultat différés	15	51.5	66.0
Autres passifs	38	306.0	541.4
Total du passif		18,411.7	16,636.9
Capitaux propres			
Capital-actions	40.1	73.2	77.3
Primes d'émission	40.2	1,157.4	1,205.3
Autres réserves	41	160.1	160.1
Résultats non distribués		762.0	719.6
		2,152.7	2,162.3
Intérêts minoritaires		85.6	95.1
Total des capitaux propres		2,238.3	2,257.4
Total des capitaux propres et du passif		20,650.0	18,894.3
Dont engagements de rang subordonné		-	-
Dont engagements envers des participants qualifiés		38.5	5.3

Les notes figurant aux pages 82 à 161 font partie intégrante des présents comptes consolidés

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2009

Résultat net de la période 221.9 221.9 (26.0) 195.9 Ecarts de conversion, nets d'impôts (296.0) (296.0) (1.6) (297.6) Gain (perte) sur instruments financiers disponibles à la vente, net d'impôts (45.4) (45.4) (45.4) (45.4) Total des autres éléments du résultat global pour la période comptabilisés en capitaux propres - (341.4) 221.9 (119.5) (27.6) (147.1) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les actions ordinaires aux de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9				Attribuable a	aux actionnaiı	res du Groupe			
Note Mole				Primes	Autres				Total capitaux
Note CHF CHF									
Solde au 1er janvier 2008 78.4 1,263.1 517.1 578.3 2,436.9 2.2 2,439.1		Note							
Résultat net de la période 221.9 221.9 (26.0) 195.9 Ecarts de conversion, nets d'impôts (296.0) (296.0) (1.6) (297.6) Gain (perte) sur instruments financiers disponibles à la vente, net d'impôts (45.4) (45.4) (45.4) (45.4) Total des autres éléments du résultat global pour la période comptabilisés en capitaux propres - (341.4) 221.9 (119.5) (27.6) (147.1) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les actions ordinaires aux de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9		Note	Cili	Cili	Cili	CIII	CIII	Cili	Cili
Ecarts de conversion, nets d'impôts (296.0) (296.0) (1.6) (297.6) Gain (perte) sur instruments financiers disponibles à la vente, net d'impôts (45.4) (45.4) (45.4) (45.4) Total des autres éléments du résultat global pour la période comptabilisés en capitaux propres - (341.4) 221.9 (119.5) (27.6) (147.1) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9	Solde au 1er janvier 2008		78.4	1,263.1	517.1	578.3	2,436.9	2.2	2,439.1
d'impôts (296.0) (296.0) (1.6) (297.6) Gain (perte) sur instruments (45.4) (45.4) (45.4) (45.4) Interview of impôts (45.4) (45.4) (45.4) (45.4) Total des autres éléments du résultat global pour la période comptabilisés en capitaux propres - (341.4) 221.9 (119.5) (27.6) (147.1) Dividende payé sur les autres éléments du résultat global pour la période comptabilisés en capitaux propres - (341.4) 221.9 (119.5) (27.6) (147.1) Dividende payé sur les bons de participation 47 (50.2) (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4)	Résultat net de la période					221.9	221.9	(26.0)	195.9
Gain (perte) sur instruments financiers disponibles à la vente, net d'impôts (45.4) (45.4) (45.4) (45.4) Total des autres éléments du résultat global pour la période comptabilisés en capitaux propres (341.4) 221.9 (119.5) (27.6) (147.1) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9	Ecarts de conversion, nets								
financiers disponibles à la vente, net d'impôts (45.4) (45.4) (45.4) (45.4) Total des autres éléments du résultat global pour la période comptabilisés en capitaux propres (341.4) 221.9 (119.5) (27.6) (147.1) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9	d'impôts				(296.0)		(296.0)	(1.6)	(297.6)
Note of dispose	Gain (perte) sur instruments								
Total des autres éléments du résultat global pour la période comptabilisés en capitaux propres (341.4) 221.9 (119.5) (27.6) (147.1) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions emises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9	financiers disponibles à la vent	te,							
résultat global pour la période comptabilisés en capitaux propres (341.4) 221.9 (119.5) (27.6) (147.1) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9	net d'impôts				(45.4)		(45.4)		(45.4)
comptabilisés en capitaux propres - - (341.4) 221.9 (119.5) (27.6) (147.1) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4) (30.4	Total des autres éléments du								
Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9	résultat global pour la période								
actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9	comptabilisés en capitaux pro	pres	-	-	(341.4)	221.9	(119.5)	(27.6)	(147.1)
actions ordinaires 47 (50.2) (50.2) (50.2) Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9	Dividende pavé sur les								
Dividende payé sur les bons de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9	actions ordinaires	47				(50.2)	(50.2)		(50.2)
de participation 47 (30.4) (30.4) (30.4) Actions ordinaires rachetées (1.1) (63.7) (64.8) (64.8) Actions émises aux - 131.4 131.4 Distributions aux - (10.9) (10.9) Option de vente des - (10.9) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9	Dividende payé sur les bons								
Actions émises aux actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9	de participation	47				(30.4)	(30.4)		(30.4)
actionnaires minoritaires - 131.4 131.4 Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9	Actions ordinaires rachetées		(1.1)	(63.7)			(64.8)		(64.8)
Distributions aux actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des - (10.9) (10.9) minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 (20.4) (20.4) (20.4) 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9	Actions émises aux								
actionnaires minoritaires - (10.9) (10.9) Option de vente des minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9 5.9	actionnaires minoritaires						-	131.4	131.4
Option de vente des minoritaires 41 (36.0)	Distributions aux								
minoritaires 41 (36.0) (36.0) (36.0) Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9	actionnaires minoritaires						-	(10.9)	(10.9)
Plan d'options pour employés 49 20.4 20.4 20.4 Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9	Option de vente des								
Plans d'options vendus 40.2 5.9 5.9 5.9	minoritaires	41			(36.0)		(36.0)		(36.0)
	Plan d'options pour employés	49			20.4		20.4		20.4
	Plans d'options vendus	40.2		5.9			5.9		5.9
Solde au 31 décembre 2008 77.3 1,205.3 160.1 719.6 2,162.3 95.1 2,257.4	Solde au 31 décembre 2008		77.3	1,205.3	160.1	719.6	2,162.3	95.1	2,257.4

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2009 (SUITE)

		Attribuable a	aux actionnaiı	res du Groupe			
	Capital-	Primes	Autres	Résultats non		Actionnaires	Total capitaux
	actions	d'émission	réserves	distribués		minoritaires	propres
Not	millions de	millions de	millions de	millions de		millions de	millions de
Not	te CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Solde au 1 ^{er} janvier 2009	77.3	1,205.3	160.1	719.6	2,162.3	95.1	2,257.4
Résultat net de la période				101.1	101.1	3.1	104.2
Ecarts de conversion,							
avant impôts			9.9		9.9	(1.7)	8.2
Gain (perte) sur instruments							
financiers disponibles à la vente,							
net d'impôts			(41.5)		(41.5)		(41.5)
Total des autres éléments du résul	ltat						
global pour la période comptabilis	és						
en capitaux propres	-	-	(31.6)	101.1	69.5	1.4	70.9
Dividende payé sur							
les actions ordinaires 47	,			(33.3)	(33.3)		(33.3)
Dividende payé sur les bons				(33.3)	(33.3)		(33.3)
de participation 47	,			(25.4)	(25.4)		(25.4)
Distribution nette aux				(23.4)	(23.4)		(23.4)
intérêts minoritaires						(0.8)	(0.8)
Actions ordinaires vendues 40.1-4	40.2 0.5	14.7			15.2	(0.0)	15.2
Actions ordinaires rachetées 40.1-4		(69.9)			(74.6)		(74.6)
Bons de participation vendus	0.1	2.7			2.8		2.8
Transfert aux	0.1	2.7			2.0		2.0
Autres réserves liés à la cession							
de bons de participation		4.6	(4.6)				
Option de vente des		7.0	(4.0)				
minoritaires 41			12.6		12.6		12.6
Plan d'options pour employés 49			25.0		25.0		25.0
Intérêts minoritaires dans	<u>′</u>		23.0		23.0		25.0
						/G 0\	/C 0\
les ajustements d'Earnout Pertes d'intérêts minoritaires						(6.0)	(6.0)
liées à la cession d'intérêts						/2.7\	(2.7)
						(3.7)	(3.7)
Autres ajustements liés aux						(0.4)	(0.4)
intérêts minoritaires			/1 //		- /1 /1	(0.4)	(0.4)
Ajustement des Autres réserves	70.0	4 457 4	(1.4)	300.0	(1.4)	05.0	(1.4)
Solde au 31 décembre 2009	73.2	1,157.4	160.1	762.0	2,152.7	85.6	2,238.3

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2009

Intérêts versés (159.7) (553.4)	Note	Exercice se terminant le 31 décembre 2009 millions de CHF	Exercice se terminant le 31 décembre 2008 millions de CHF
Intérêts versés (159.7) (553.4)	Flux de trésorerie opérationnelle		
Commissions bancaires et autres prestations de services perçues 598,7 677,1	Intérêts perçus	430.0	821.1
Commissions bancaires et autres prestations de services versées 91.8 97.0	Intérêts versés	(159.7)	(553.4)
Dividendes perçus 7 3.5 3.2	Commissions bancaires et autres prestations de services perçues	598.7	677.1
Produit net des opérations de négoce 50.4 72.4 Autres entrées/foorties) de trésorerie opérationnelle 3.5 62.7.7 Charges de personnel payées (438.8) (404.5) Autres charges opérationnelles payées (192.8) (201.0) Impôts sur le résultat payés (21.1) 49.50 Flux de trésorerie opérationnelle avant variations 38.0 243.60 Variations des actifs et passifs opérationnels 180.9 243.60 Variation des actifs et passifs opérationnels (145.5) (Augmentation/Diminution nette des créances sur les banques (397.0) (51.0) (Augmentation/Diminution nette des créances sur les banques (397.0) (51.0) (4.0) (Augmentation/Diminution nette des instruments financiers dérivés 156.1 (3.6) (4.2) Augmentation nette des perses et avances à la clientèle (620.1) (718.9) 1.12.9 Diminution/Augmentation nette des eautres actifs (43.8) 12.9 1.2.9 (Diminution/Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (15.6) 1.2.2 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement 496.3	Commissions bancaires et autres prestations de services versées	(91.8)	(97.0)
Autres entrées/(sorties) de trésorerie opérationnelle 3.5 (24.7) Charges de personnel payées (433.8) (404.5) Autres charges opérationnelles payées (192.8) (201.0) Impôts sur le résultat payés (21.1) (49.6) Flux de trésorerie opérationnelle avant variations des actifs et passifs opérationnels (49.6) Variations des actifs et passifs opérationnels Diminution nette des bons du Trésor (145.5) (Augmentation)/Diminution nette des créances sur les banques (397.0) (51.0) (Augmentation)/Diminution nette des instruments financiers dérivés (56.1) (718.9) Diminution/IAugmentation) nette des autres actifs (620.1) (718.9) Diminution/IAugmentation nette des autres actifs (620.1) (718.9) Diminution/IAugmentation nette des autres actifs (620.1) (718.9) Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Flux de trésorerie opérationnelle net (49.6) (19.2) Flux de trésorerie opérationnelle net (49.6) (19.2) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Acquisitions de filiales et d'entreprises, nettes des liquidités acquises (648.1) Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises (11.075.3) (10.950.0) Produits de la vente de titres (10.950.0) Produits de la vente d'immobilisations corporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations acroporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations acroporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations des filiales et entreprises (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations acroporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations acroporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations cor	Dividendes perçus 7	3.5	3.2
Charges de personnel payées	Produit net des opérations de négoce	50.4	72.4
Autres charges opérationnelles payées	Autres entrées/(sorties) de trésorerie opérationnelle	3.5	(24.7)
Impôts sur le résultat payés C21.11 C49.65	Charges de personnel payées	(439.8)	(404.5)
Plux de trésorerie opérationnelle avant variations des actifs et passifs opérationnels 180.9 243.6	Autres charges opérationnelles payées	(192.8)	(201.0)
des actifs et passifs opérationnels 243.68 Variations des actifs et passifs opérationnels 1145.51 Diminution nette des bons du Trésor (145.51) (Augmentation)/Diminution nette des créances sur les banques (397.0) (51.0) (Augmentation)/Diminution nette des instruments financiers dérivés 156.1 (3.6) Augmentation nette des prêts et avances à la clientèle (620.1) (718.9) Diminution/(Augmentation) nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Augmentation nette des autres passifs 36.7 (40.9) Diminution nette des autres passifs 36.7 (40.9) Plux de trésorerie provenant des activités d'investissement 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (11,075.3) (10,980.0) Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises (848.1) (2,99.2) Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations	Impôts sur le résultat payés	(21.1)	(49.6)
Variations des actifs et passifs opérationnels (145.5) Diminution nette des bons du Trésor (145.5) (Augmentation)/Diminution nette des réances sur les banques (397.0) (51.0) (Augmentation)/Diminution nette des instruments financiers dérivés 156.1 (3.6) Augmentation nette des prêts et avances à la clientèle (620.1) (718.9) Diminution/(Augmentation) nette des autres actifs (43.8) 12.9 (Diminution)/Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (156.0) Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (165.0) Augmentation nette des autres passifs 36.7 (40.9) Flux de trésorerie opérationnelle net 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement 486.1 10,397.1 1,928.7 Achat de litres (11,075.3) (10,950.0) 10,397.1 9,287.3 Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (292.2) Achat d'immobilisations incorporelles 32 (14.4) (292.	Flux de trésorerie opérationnelle avant variations		
Diminution nette des bons du Trésor (145.5)	des actifs et passifs opérationnels	180.9	243.6
Diminution nette des bons du Trésor (145.5)			
(Augmentation)/Diminution nette des créances sur les banques (397.0) (51.0) (Augmentation)/Diminution nette des instruments financiers dérivés 156.1 (3.6) Augmentation nette des prêts et avances à la clientèle (620.1) (718.9) Diminution/(Augmentation) nette des autres actifs (43.8) 12.9 (Diminution)/Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Augmentation nette des engagements envers la clientèle 1,367.0 2,637.3 Diminution nette des autres passifs 36.7 (40.9) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (11,075.3) (10,950.0) Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises 3.4 (40.9) (11,075.3) (10,950.0) Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) (40.4) (11,075.3) (40.9) (40.7) (40.7) (40.7) (40.7) (40.7) (40.7) (40.7) (40.7) (40.7) <td>Variations des actifs et passifs opérationnels</td> <td></td> <td></td>	Variations des actifs et passifs opérationnels		
(Augmentation)/Diminution nette des instruments financiers dérivés 156.1 (3.6) Augmentation nette des prêts et avances à la clientèle (620.1) (718.9) Diminution/Augmentation) nette des autres actifs (43.8) 12.9 (Diminution)/Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Augmentation nette des engagements envers la clientèle 1,367.0 2,637.3 Diminution nette des autres passifs 36.7 (40.9) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Acquisitions de filiales et d'entreprises, nettes des liquidités acquises (848.1) Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres 32 (114.4) (29.2) Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'inmobilisations corporelles (80.8) (10.7) Flux de trésorerie		(145.5)	
Augmentation nette des prêts et avances à la clientèle (620.1) (718.9) Diminution/(Augmentation) nette des autres actifs (43.8) 12.9 (Diminution)/(Augmentation) nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Augmentation nette des engagements envers la clientèle 1,367.0 2,637.3 Diminution nette des autres passifs 36.7 (40.9) Flux de trésorerie opérationnelle net 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement 496.9 1,922.5 Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises 3.4 Achat de tires (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres 10,397.1 9,287.3 Achat d'immobilisations corporelles 32 (11.4) (29.2) Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations corporelles 0.4 0.1 Flux de trésorerie net utilisé dans les activités de financement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant	(Augmentation)/Diminution nette des créances sur les banques	(397.0)	(51.0)
Diminution/(Augmentation) nette des autres actifs (Diminution)/Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Augmentation nette des engagements envers la clientèle 1,367.0 2,637.3 Diminution nette des autres passifs 36.7 (40.9) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Acquisitions de filiales et d'entreprises, nettes des liquidités acquises (848.1) Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres 32 (114.4) (29.2) Achat d'immobilisations corporelles 33 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles (80.8) (10.9) Cestrate d'immobilisations de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires (60.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires rachetées 40 (76.6) (64.8) Remboursement d'autres emprunts (65.609.6) (56.0) Remboursement d'autres emprunts (77.0) (56.0) Remboursement d'autres emprunts (77.0) (56.0) Produits structurés (65.009.6) (56.0) Flux de trésorer	(Augmentation)/Diminution nette des instruments financiers dérivés	156.1	(3.6)
(Diminution)/Augmentation nette des engagements envers les banques (37.4) (156.9) Augmentation nette des engagements envers la clientèle 1,367.0 2,637.3 Diminution nette des autres passifs 36.7 (40.9) Flux de trésorerie opérationnelle net 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Acquisitions de filiales et d'entreprises, nettes des liquidités acquises (848.1) Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises 10,397.1 9,287.3 Achat de titres (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres 10,397.1 9,287.3 Achat d'immobilisations corporelles 32 (114.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles 0,4 0.1 Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts Emission de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 (461.2) Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Augmentation nette des prêts et avances à la clientèle	(620.1)	(718.9)
Augmentation nette des engagements envers la clientèle 1,367.0 2,637.3 Diminution nette des autres passifs 36.7 (40.9) Flux de trésorerie opérationnelle net 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Acquisitions de filiales et d'entreprises, nettes des liquidités acquises (848.1) Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises 3.4 Achat de titres (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres 10,397.1 9,287.3 Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles (80.8) (10.7) Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires 40 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires 40 (74.6) (84.8) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (84.8) Actions ordinaires vendues 40 (74.6) (84.8) Actions de produits structurés (5,609.6) (50.9) Remboursement de produits structurés (5,609.6) (50.9) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/lutilisé dans les) activités de financement 372.0 (461.2) Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Diminution/(Augmentation) nette des autres actifs	(43.8)	12.9
Diminution nette des autres passifs 36.7 (40.9) Flux de trésorerie opérationnelle net 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Acquisitions de filiales et d'entreprises, nettes des liquidités acquises (848.1) Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises 3.4 Achat de titres (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres 10,397.1 9,287.3 Achat d'immobilisations corporelles 32 (114.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles (7773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement (7773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 (5.6) (5.60) Actions de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement de provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 (461.2) Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	(Diminution)/Augmentation nette des engagements envers les banques	(37.4)	(156.9)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement 496.9 1,922.5 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (848.1) Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises (3.4) Achat de titres (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres 10,397.1 9,287.3 Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles 0.4 0.1 Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2)	Augmentation nette des engagements envers la clientèle	1,367.0	2,637.3
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Acquisitions de filiales et d'entreprises, nettes des liquidités acquises Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises Achat de titres (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres 10,397.1 9,287.3 Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées (40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires rachetées (40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues (40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues (5,609.6) (509.8) Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement de provenant des/(utilisé dans les) activités de financement Tux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement Tux de trésorerie et provenant des/(utilisé dans les) activités de financement Tux de trésorerie et provenant des/(utilisé dans les) activités de financement Tux de trésorerie et des équivalents de trésorerie (5,609.6) (508.2) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (5,609.6) (508.2)	Diminution nette des autres passifs	36.7	(40.9)
Acquisitions de filiales et d'entreprises, nettes des liquidités acquises (848.1) Cession de la part des minoritaires dans des filiales et entreprises 3.4 Achat de titres (11,075.3) (10,950.0) Produits de la vente de titres 10,397.1 9,287.3 Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles 0.4 0.1 Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement (25.4) (30.4) Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires actions ordinaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions émises aux actionnaires minoritaires (9.1) (9.1) Emission de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement de produits structurés (5,609.6) (Flux de trésorerie opérationnelle net	496.9	1,922.5
Produits de la vente de titres 10,397.1 9,287.3 Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles 0.4 0.1 Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions émises aux actionnaires minoritaires 99.1 Emission de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)			(848.1)
Achat d'immobilisations corporelles 32 (14.4) (29.2) Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles 0.4 0.1 Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions émises aux actionnaires minoritaires 99.1 Emission de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Achat de titres	(11,075.3)	(10,950.0)
Achat d'immobilisations incorporelles (80.8) (10.7) Produits de la vente d'immobilisations corporelles 0.4 0.1 Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions émises aux actionnaires minoritaires 99.1 Emission de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période 18 3,844.2 4,370.4 Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Produits de la vente de titres	10,397.1	9,287.3
Produits de la vente d'immobilisations corporelles 0.4 0.1 Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions émises aux actionnaires minoritaires 99.1 Emission de produits structurés 6,100.5 1,178.9 Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (15.67) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Achat d'immobilisations corporelles 32	(14.4)	(29.2)
Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement (773.0) (2,547.2) Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions émises aux actionnaires minoritaires 99.1 Emission de produits structurés 6,100.5 1,178.9 Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Achat d'immobilisations incorporelles	(80.8)	(10.7)
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions émises aux actionnaires minoritaires 99.1 Emission de produits structurés 6,100.5 1,178.9 Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Produits de la vente d'immobilisations corporelles	0.4	0.1
Dividende payé sur les bons de participation (25.4) (30.4) Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions émises aux actionnaires minoritaires 99.1 Emission de produits structurés 6,100.5 1,178.9 Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement	(773.0)	(2,547.2)
Dividende payé sur les actions ordinaires 47 (33.3) (50.2) Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions émises aux actionnaires minoritaires 99.1 Emission de produits structurés 6,100.5 Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		
Distributions aux actionnaires minoritaires (0.8) (10.9) Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions émises aux actionnaires minoritaires 99.1 Emission de produits structurés 6,100.5 1,178.9 Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Dividende payé sur les bons de participation	(25.4)	(30.4)
Actions ordinaires rachetées 40 (74.6) (64.8) Actions ordinaires vendues 40 15.2 Actions émises aux actionnaires minoritaires 99.1 Emission de produits structurés 6,100.5 1,178.9 Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Dividende payé sur les actions ordinaires 47	(33.3)	(50.2)
Actions ordinaires vendues Actions émises aux actionnaires minoritaires Emission de produits structurés Remboursement de produits structurés (5,609.6) Remboursement d'autres emprunts Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Distributions aux actionnaires minoritaires	(0.8)	(10.9)
Actions émises aux actionnaires minoritaires Emission de produits structurés Remboursement de produits structurés (5,609.6) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Actions ordinaires rachetées 40	(74.6)	(64.8)
Emission de produits structurés 6,100.5 1,178.9 Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période 18 3,844.2 4,370.4 Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Actions ordinaires vendues 40	15.2	
Remboursement de produits structurés (5,609.6) (509.8) Remboursement d'autres emprunts (150.7) Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période 18 3,844.2 4,370.4 Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Actions émises aux actionnaires minoritaires		99.1
Remboursement d'autres emprunts Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période 18 3,844.2 4,370.4 Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Emission de produits structurés	6,100.5	1,178.9
Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financement 372.0 461.2 Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie 0.1 (362.7) Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2) Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période 18 3,844.2 4,370.4 Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Remboursement de produits structurés	(5,609.6)	(509.8)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie0.1(362.7)Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie96.0(526.2)Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période183,844.24,370.4Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie96.0(526.2)	Remboursement d'autres emprunts		(150.7)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie96.0(526.2)Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période183,844.24,370.4Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie96.0(526.2)	Flux de trésorerie net provenant des/(utilisé dans les) activités de financer	ment 372.0	461.2
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période 18 3,844.2 4,370.4 Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de	de trésorerie 0.1	(362.7)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	96.0	(526.2)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie 96.0 (526.2)	Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	3.844.2	4.370.4
		·	
	Trésorerie et équivalents de trésorerie 18	3,940.2	3,844.2

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

EFG International SA et ses filiales (ci-après collectivement désignées par le «Groupe») constituent un groupe mondial leader du private banking, offrant des services de banque privée et de gestion d'actifs. Les principales implantations du Groupe sont situées dans les villes et pays suivants: Argentine, Bahamas, Bermudes, Canada, Caïman, îles Anglo-Normandes, Dubaï, France, Gibraltar, Hongkong, Inde, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Singapour, Espagne, Suède, Suisse, Taiwan, Thaïlande, Royaume-Uni et Etats-Unis. Au 31 décembre 2009, le Groupe, dans son ensemble, employait 2'394 personnes (2'455 au 31 décembre 2008).

EFG International SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en Suisse, et cotée à la SIX Swiss Exchange. Pour de plus amples détails concernant les participants qualifiés, voir la note 12 des Comptes annuels de la maison mère.

Les présents comptes consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration le 16 mars 2010.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des présents comptes consolidés sont essentiellement les suivants (sauf indication contraire, ces principes ont été appliqués à toutes les années figurant dans la présentation):

(a) Base de la préparation des comptes

Les comptes consolidés couvrent l'exercice se terminant le 31 décembre 2009. Ils ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) émises et en vigueur, ou émises et adoptées par anticipation, au moment de l'établissement des comptes (mars 2010). Les présents comptes consolidés doivent être soumis à l'approbation des actionnaires.

Les comptes consolidés sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de la réévaluation des titres de placement disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers (y compris les opérations sur instruments dérivés) à la juste valeur par résultat.

La préparation des comptes en conformité avec les normes IFRS nécessite l'usage d'estimations et d'hypothèses pouvant affecter la valeur des actifs et passifs figurant au bilan ainsi que des avoirs et engagements conditionnels, de même que des produits et charges figurant au compte de résultat de l'exercice. Bien que ces estimations soient faites par la Direction au mieux de ses connaissances actuelles, il se peut que les montants effectifs diffèrent de ces estimations. De plus amples informations sur les estimations critiques sont fournies dans les notes 3 et 31.

Le Groupe présente ses comptes consolidés en franc suisse (CHF), qui est la monnaie fonctionnelle de la maison mère et de sa principale filiale opérationnelle EFG Bank.

Pour l'exercice sous revue, le Groupe a tenu compte de toutes les normes et interprétations, nouvelles et révisées, émises par l'IASB (International Accounting Standards Board) et l'IFRIC de l'IASB en vigueur pour les périodes comptables à partir du 1er janvier 2009.

Normes nouvelles et amendées adoptées par le Groupe:

- IAS 1 (révisée) Présentation des états financiers

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, la norme de l'International Accounting Standard (IAS) 1 révisée porte sur la présentation de la variation des capitaux propres et des autres éléments du résultat global. Le Groupe continue de présenter la variation des capitaux propres dans le tableau «Variation des capitaux propres consolidés», mais des informations détaillées ayant trait aux autres variations relevant des «non-owner changes in equity», telles que les écarts de conversion, les couvertures des variations de flux de trésorerie et les variations de juste valeur des titres de placement disponibles à la vente, sont désormais présentées dans le «Compte consolidé des autres éléments du résultat global».

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Lors de la mise en œvre de cette révision, le Groupe a également ajusté la présentation du tableau «Variation des capitaux propres consolidés» et ajouté un «Compte consolidé des autres éléments du résultat global».

- IAS 1 (révisée) Présentation des états financiers, et IAS 32 (révisée) Instruments financiers: présentation L'IASB a publié un nouvel amendement à la norme IAS 1 et amendé la norme IAS 32 relative aux instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation. L'amendement de la norme IAS 32 clarifie les circonstances dans lesquelles les instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation doivent être classés comme instruments de capitaux propres.
 - L'amendement a une portée limitée et ne concerne que la comptabilisation de ces instruments selon les normes IAS 1, IAS 32, IAS 39 et IFRS 7. L'amendement de la norme IAS 1 impose de fournir des informations supplémentaires concernant les instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation devant être traités comme des instruments de capitaux propres. Le Groupe a adopté les amendements le 1^{er} janvier 2009. Ceux-ci n'ont pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe.
- IFRS 7 (révisée) Instruments financiers: Informations à fournir

 Cette norme a été révisée en mars 2009 par la publication de l'amendement de l'IASB intitulé «Improving Disclosures about Financial Instruments» (Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers). En vigueur depuis le 1er janvier 2009, l'amendement vise à améliorer l'information fournie par les entreprises quant aux évaluations à la juste valeur et au risque de liquidité. Les informations supplémentaires requises quant au calcul de la juste valeur comprennent: une hiérarchie des justes valeurs (classification de tous les instruments financiers en niveaux 1, 2 et 3 sur la base des définitions pertinentes); tout transfert significatif entre le niveau 1 et le niveau 2; un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture pour les instruments de niveau 3 (tableau des mouvements de niveau 3); le total des profits et des pertes de la période comptabilisée en résultat (niveau 3) pour les positions toujours détenues à la clôture du bilan; une analyse de sensibilité pour la position totale en instruments de niveau 3 et la base de calcul de ces informations. L'amendement relatif aux informations à fournir quant au risque de liquidité confirme largement la réglementation précédente imposant de présenter les informations relatives à l'échéance des passifs financiers non dérivés, mais amende la réglementation sur les informations relatives à l'échéance des passifs financiers dérivés. L'adaptation de l'amendement entraîne la présentation d'informations supplémentaires mais n'a pas d'impact sur la position financière ni sur les autres éléments de résultat du Groupe.
- IFRS 2 (amendée) Paiement fondé sur des actions
 Cet amendement, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, concerne les conditions d'acquisition et d'annulation. Il limite les conditions d'acquisition des droits aux seules conditions de services et de performance. Les autres critères d'un paiement fondé sur les actions ne constituent pas des conditions d'acquisition des droits. Ces critères devront être inclus dans la juste valeur à la date de l'octroi pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et avec d'autres personnes fournissant des services similaires; ils n'ont pas d'influence sur le nombre d'instruments dont l'acquisition est attendue ou sur leur valeur après la date d'octroi. Toutes les annulations, initiées par l'entité ou par une autre partie, doivent faire l'objet du même traitement comptable. Le Groupe a adopté la norme IFRS 2 (amendée). Celle-ci n'a pas eu un impact significatif sur ses états financiers.
- IFRS 8 Secteurs opérationnels

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, IFRS 8 remplace la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle. Conformément aux exigences de cette nouvelle norme, l'information sectorielle externe du Groupe est désormais basée sur l'information adressée en interne au Comité exécutif (ou «principal décideur opérationnel»), qui décide de l'affectation des ressources et évalue la performance sectorielle.

Conformément à la nouvelle structure annoncée en juin 2009 (Asset Management), et selon l'indication de l'IFRS 8, le Groupe présente sept secteurs en 2009.

- Réexamen de dérivés incorporés
 - En vigueur depuis mars 2009, le supplément Dérivés incorporés: modifications de l'interprétation IFRIC 9 et de la norme IAS 39 précise que lors du reclassement d'un instrument financier hors de la catégorie «destinés au négoce», tous les dérivés incorporés doivent être évalués et, si nécessaire, comptabilisés séparément dans les états financiers. L'application de cette interprétation n'a eu aucun effet sur les états financiers du Groupe.
- IFRIC 16 Couverture d'un investissement net dans une opération à l'étranger Emise le 1^{er} octobre 2008 et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, l'IFRIC 16 fournit des indications pour déterminer quels risques de change découlant des investissements nets dans les opérations à l'étranger des filiales du Groupe, de ses sociétés associées, coentreprises ou succursales remplissent les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture conformément à la norme IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

L'IFRIC 16 précise que la couverture d'un investissement net ne peut être appliquée que lorsque les actifs nets de l'opération à l'étranger sont comptabilisés dans les états financiers consolidés de l'entité.

L'application de cette interprétation n'a eu aucun effet sur les états financiers du Groupe.

- IAS 39 Couverture par contrats internes

Cet amendement vise à préciser qu'une entité ne doit plus recourir à la comptabilité de couverture pour les transactions entre secteurs dans ses états financiers séparés. Il s'inscrivait à l'origine dans le projet d'amélioration 2007–2008, mais l'IASB a profité de l'occasion pour apporter par écrit, au paragraphe 80 de la norme IAS 39, de nouveaux amendements en la matière.

Cet amendement prend effet pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 et n'a pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe.

Normes, amendements et interprétations de normes existantes qui n'ont pas encore pris effet et que le Groupe n'a pas adoptés par anticipation:

Les normes et amendements de normes existantes suivants ont été publiés et seront d'application obligatoire pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010, mais le Groupe ne les a pas adoptés par anticipation:

- IFRS 3 (révisée) Rapprochements d'entreprises (avec effet au 1^{er} juillet 2009). Cette norme révisée continue d'appliquer la méthode de l'acquisition aux rapprochements d'entreprises moyennant quelques changements importants. C'est ainsi que tous les paiements en vue d'acquérir une entreprise doivent être comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, les paiements conditionnels étant classés comme une dette, réévaluée ultérieurement par le compte de résultat. Selon l'acquisition, il est possible, à choix, d'évaluer les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise soit à leur juste valeur, soit à la quote-part des actifs nets qu'ils détiennent dans celle-ci. Tous les coûts liés à une acquisition devraient être enregistrés dans un compte de charge. Le Groupe appliquera la norme IFRS 3 (révisée) à tous les rapprochements d'entreprises à compter du 1^{er} janvier 2010.
- IFRS 5 (amendée), «Informations à fournir en matière d'actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente ou d'activités abandonnées» précise les informations requises en matière d'actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente ou d'activités abandonnées. La portée de la norme IFRS 5 a été définie plus précisément de manière à clarifier que l'IFRS 5 indique toutes les informations requises en matière d'actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente ou d'activités abandonnées. Les exigences d'information d'autres normes ne sont plus obligatoires, à moins que les normes en question imposent la fourniture d'informations spécifiques pour les actifs (ou groupes) en référence. Prenant effet pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2010, l'amendement ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.
- IFRS 9 Instruments financiers
 - L'IASB a publié en novembre 2009 la norme IFRS 9 intitulée Instruments financiers. Celle-ci constitue le premier volet d'un projet en trois parties visant à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation par une nouvelle norme, soit l'IFRS 9 Instruments financiers. La nouvelle interprétation en matière de classification et d'évaluation devrait prendre effet au 1er janvier 2013.
- IAS 1 (amendée) Présentation des états financiers. L'amendement a été publié en avril 2009 et précise que le règlement potentiel d'un passif par émission de titres de capitaux propres n'est pas pertinent pour déterminer la classification en courant/non courant du passif en question. En modifiant la définition de passif courant, l'amendement autorise la classification d'un passif comme non courant (pour autant que l'entité dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement par transfert de liquidités ou d'autres actifs pendant au moins 12 mois après la période comptable), bien que la contrepartie puisse demander à l'entité un règlement en émission de titres de capitaux propres à tout moment. Le Groupe appliquera la norme IAS 1 (amendée) à partir du 1er janvier 2010. Celle-ci ne devrait pas avoir un impact significatif sur les états financiers du Groupe.
- IAS 27 (révisée) Etats financiers consolidés et individuels (avec effet au 1^{er} juillet 2009). La norme révisée prévoit que les effets de toutes les transactions avec des intérêts minoritaires soient enregistrés dans les capitaux propres sans impact sur l'écart d'acquisition ou le résultat s'il n'y a pas eu de changement au niveau du contrôle. Elle spécifie également comment comptabiliser une perte de contrôle. Tout intérêt restant dans l'entité est réévalué à sa juste valeur et un gain ou une perte sera comptabilisé en résultat. A compter du 1^{er} janvier 2010, le Groupe appliquera la norme IAS 27 (révisée) de manière prospective aux transactions avec des intérêts minoritaires.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

- IAS 36 (amendée), Unité de comptabilisation pour le test de dépréciation du goodwill. Cet amendement précise que la plus grande unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités) à laquelle le goodwill devrait être alloué aux fins du test de dépréciation est un secteur opérationnel au sens du paragraphe 5 de la norme IFRS 8 «Secteurs opérationnels».
 Prenant effet pour les périodes ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2010, l'amendement ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers du Groupe.
- IAS 38 (amendée), «Amendements additionnels consécutifs à la révision de la norme IFRS 3» et «Evaluation de la juste valeur d'une immobilisation incorporelle acquise dans un regroupement d'entreprises». Ces amendements ont été apportés aux paragraphes 36 et 37 de la norme IAS 38 «Immobilisations incorporelles» afin de préciser les exigences imposées par la norme IFRS 3 (révisée) concernant la comptabilisation des actifs incorporels acquis dans un regroupement d'entreprises, ainsi qu'aux paragraphes 40 et 41 de la norme IAS 38, afin de clarifier la description des méthodes d'évaluation généralement utilisées par les entités lors de l'évaluation de la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises dans un regroupement d'entreprises qui ne sont pas cotées sur des marchés actifs. Prenant effet pour les périodes ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2010, ces amendements ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.
- IAS 38 (amendée), Immobilisations incorporelles. Le Groupe appliquera la norme IAS 38 (amendée) à compter de la date d'adoption de la norme IFRS 3 (révisée). L'amendement clarifie l'orientation en matière d'évaluation de la juste valeur d'une immobilisation incorporelle acquise dans un regroupement d'entreprises et permet le regroupement d'immobilisations incorporelles en un actif unique si chaque immobilisation a une durée de vie économique similaire. L'amendement n'aura pas d'effet majeur sur les états financiers du Groupe.
- IAS 39 (amendée), Contrats de regroupements d'entreprises n'entrant pas dans le champ d'application
 Amendements relatifs au champ d'application de la norme IAS 39 précisant que:
 (a) la norme ne s'applique qu'aux contrats à terme contraignants entre un acquéreur et un vendeur dans un regroupement d'entreprise prévoyant l'acquisition d'une entreprise à une date future; (b) l'échéance du contrat à terme ne doit pas dépasser une période raisonnable normalement nécessaire pour obtenir les autorisations requises et pour conclure la transaction; et (c) l'exemption ne devrait pas être appliquée aux contrats d'option (immédiatement exerçable ou non) qui, une fois exercés, entraîneront le contrôle d'une entité, ni par analogie à des investissements dans des entreprises associées et transactions similaires.
 - Norme à appliquer de manière prospective à tous les contrats non expirés pour les périodes ouvertes à partir du 1er janvier 2010.
- IAS 39 (amendée), Comptabilité de couverture de flux de trésorerie Amendement visant à clarifier quand il convient de comptabiliser les gains ou les pertes sur instruments de couverture en tant qu'ajustement de reclassement dans la couverture des flux de trésorerie d'une transaction prévue résultant ultérieurement dans la comptabilisation d'un instrument financier. L'amendement précise que les gains ou pertes devraient être reclassés des capitaux propres au compte de résultat de la période au cours de laquelle les flux de trésorerie attendus couverts affectent les pertes ou les profits.
- IFRIC 17, Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires (avec effet à partir du 1^{er} juillet 2009).
 L'interprétation fait partie du projet d'améliorations annuelles de l'IASB publié en avril 2009. Elle fournit une orientation sur la comptabilisation des arrangements par le biais desquels une entité distribue des actifs non monétaires aux actionnaires à titre de distribution de réserves ou à titre de dividendes. La norme IFRS 5 a également été amendée pour imposer que les actifs ne soient considérés comme détenus pour distribution que s'ils sont disponibles à la distribution dans leur condition actuelle et que la distribution est hautement probable. Le Groupe appliquera la norme IFRIC 17 à partir du 1^{er} janvier 2010. Celle-ci ne devrait pas avoir un impact significatif sur les états financiers du Groupe.

(b) Consolidation

(i) Filiales

Les filiales sont les sociétés dont le Groupe a le contrôle direct ou indirect en termes de définition de leurs politiques financière et opérationnelle, lequel va généralement de pair avec une participation conférant plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet potentiel de droits de vote immédiatement exerçables ou convertibles sont pris en considération lorsqu'il s'agit d'établir si le Groupe a le contrôle sur une autre entité. Les filiales sont consolidées à partir de la date du transfert du contrôle vers le Groupe et ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle cesse.

Les acquisitions de filiales par le Groupe sont comptabilisées à la valeur d'acquisition. Le coût d'une acquisition est établi comme étant la juste valeur économique («fair value») des actifs cédés, des titres émis ou des dettes contractées en

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

contrepartie de la participation acquise, ceci à la date d'acquisition, plus les coûts induits. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et engagements conditionnels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont calculés initialement à leur juste valeur, ceci à la date d'acquisition, sans tenir compte de la portée d'un quelconque intérêt minoritaire. L'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur économique est comptabilisé comme «goodwill». Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur économique des actifs nets, la différence est enregistrée directement dans le compte de résultat.

Les transactions, soldes et plus-values non réalisées entre entités du Groupe sont éliminées. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées, mais considérées comme un indicateur de la perte de valeur de l'actif transféré. Le cas échéant, les principes comptables des filiales ont été adaptés à ceux adoptés par le Groupe.

Une liste des principales filiales opérationnelles du Groupe figure à la note 30.

(ii) Intérêts minoritaires

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires comme des transactions avec des tiers externes. Les cessions à des intérêts minoritaires produisent des gains ou des pertes pour le Groupe qui sont enregistrés dans le compte de résultat. Les achats à des intérêts minoritaires produisent un goodwill, qui est la différence entre le montant payé et la valeur comptable de la part acquise des actifs nets de la filiale.

Options de vente sur des actionnaires minoritaires

Une filiale à 100% d'EFG International a émis une option de vente sur les actions d'une filiale détenues par des actionnaires minoritaires. Comme les risques et avantages des actions faisant l'objet de l'option de vente n'ont pas été transférés au Groupe, celui-ci a adopté l'approche du double crédit pour sa comptabilisation au bilan. Il a continué de comptabiliser l'intérêt minoritaire et comptabilisé l'option de vente séparément en tant que passif par reclassification provenant des capitaux propres du Groupe. Ce passif financier est évalué sur la base de la meilleure estimation, par la Direction, du montant de rachat. Des variations ultérieures de la valeur de ce passif sont enregistrées dans le compte de résultat.

(iii) Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe a une influence importante mais pas le contrôle, en général par le biais d'une participation de 20% à 50% des droits de vote. Ces entreprises sont intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. L'investissement du Groupe dans des entreprises associées comprend le goodwill (net de toutes pertes de valeur cumulées) reconnu lors de l'acquisition.

(c) Devises

(i) Devise fonctionnelle et devise de présentation

Les éléments repris dans les états financiers de chaque entité du Groupe sont évalués en utilisant la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité fonctionne (devise fonctionnelle). Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en francs suisses (CHF) qui est la devise fonctionnelle du Groupe et sa devise de présentation des comptes. Les actifs et passifs ainsi que le compte de résultat des filiales étrangères, dont les comptes sont établis en devise, sont convertis en francs suisses, respectivement au taux de change du marché à la fin de la période de référence et au taux de change moyen de la période de référence. L'ensemble des différences de change qui en résultent est comptabilisé en tant que composante distincte au sein des fonds propres (écart de conversion cumulé) et figure dans les autres réserves.

Les différences de change qui résultent de cette conversion sont imputées directement aux fonds propres. En cas de vente d'une participation, la différence de change accumulée est alors imputée au compte de résultat.

Les goodwill et autres ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'entités étrangères sont considérés comme étant des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au cours de clôture.

Les taux de change en fin d'exercice et les taux de change moyens appliqués à la conversion de filiales libellées en devises étrangères s'agissant des principales devises sont les suivants:

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

	2009 Cours de clôture	2009 Cours moyen	2008 Cours de clôture	2008 Cours moyen
USD	1.030	1.085	1.061	1.083
GBP	1.664	1.696	1.540	1.997
EUR	1.484	1.510	1.492	1.587
SEK	0.145	0.142	0.136	0.165

(ii) Balance des transactions

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en francs suisses au cours de change prévalant à la date des transactions. Les variations de la juste valeur de titres monétaires libellés en monnaies étrangères et classés comme étant disponibles à la vente sont analysées entre les différences de conversion résultant de changements des coûts amortis du titre et d'autres changements de la valeur comptable du titre. Les différences de conversion liées à des changements des coûts amortis sont comptabilisées dans le résultat et les autres changements de la valeur comptable sont comptabilisés dans les capitaux propres.

(d) Instruments financiers dérivés et opérations de couverture («hedging»)

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement au bilan à leur juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé a été conclu et sont réévalués ultérieurement à leur juste valeur. La juste valeur d'un instrument financier dérivé est déterminée sur la base des prix du marché, comprenant les transactions récentes, de modèles d'actualisation des flux futurs ou de modèles de valorisation d'options selon la méthode la plus appropriée. Tous les instruments financiers dérivés sont portés à l'actif du bilan lorsque la juste valeur est positive et au passif du bilan lorsque celle-ci est négative.

La meilleure base de détermination de la juste valeur à la comptabilisation initiale d'un dérivé est le prix de la transaction (c'est-à-dire la juste valeur de ce qui a été offert ou reçu) à moins que la juste valeur puisse être obtenue par comparaison avec des transactions actuelles sur un autre instrument financier dérivé identique observées sur le marché (c'est à dire sans modification ni «repackaging») ou bien basée sur un modèle de valorisation dont les variables incluent uniquement des données visibles sur le marché.

Certains dérivés incorporés à d'autres instruments financiers, tels que l'option d'un produit dérivé, sont traités séparément du contrat principal dès lors que leurs caractéristiques économiques et les risques qui y sont associés ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte et lorsque la réévaluation à la juste valeur du contrat hôte ne passe pas par le compte de résultat. Ces dérivés incorporés sont évalués à leur juste valeur, les variations de cette dernière étant comptabilisées dans le compte de résultat, à moins que le Groupe choisisse de désigner le contrat hybride à sa juste valeur au résultat.

La méthode de comptabilisation de la réévaluation à la juste valeur dépend du fait que le dérivé est désigné comme étant un instrument de couverture, et le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme étant:

- 1) des couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagements irrévocables non comptabilisés
- des couvertures d'exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables à un actif ou passif comptabilisé ou à des transactions futures hautement probables (couverture des flux de trésorerie)
- 3) des couvertures d'un investissement net dans une entité étrangère (couverture d'investissements net)

La comptabilité de couverture est utilisée pour les dérivés désignés comme tels, sous réserve que certains critères soient remplis.

Le Groupe documente, au moment de la transaction, la relation entre les éléments couverts et les instruments de couverture ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion du risque qui l'ont conduit à s'engager dans de telles opérations. Le Groupe documente aussi les analyses qu'il fait régulièrement et qui prouvent que les dérivés détenus dans un but de couverture compensent très efficacement les variations de juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

(i) Couverture de juste valeur

La réévaluation à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur et qui remplissent les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture est enregistrée au compte de résultat, symétriquement à la réévaluation de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert pour le risque considéré.

Si la relation de couverture ne répond plus aux exigences de la comptabilité de couverture, l'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert, valorisé par la méthode du taux d'intérêt effectif, est enregistré au compte de résultat sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance. L'ajustement de la valeur comptable d'un titre de participation couvert continue à être comptabilisé dans le compte de bénéfices reportés jusqu'à sa vente.

(ii) Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie et qui remplissent les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture est enregistrée dans les fonds
propres. Le gain ou la perte ayant trait à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat.
Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés au compte de résultat dès lors que la position
couverte affecte le compte de résultat (par exemple, lorsque la transaction prévue et faisant objet de la couverture a lieu).

Quand un instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu, ou quand une relation de couverture ne répond plus aux exigences de la comptabilité de couverture, les gains ou pertes accumulés dans les capitaux propres jusqu'alors restent dans les capitaux propres et sont reconnus lorsque la transaction prévue est enregistrée dans le compte de résultat. Quand la réalisation d'une transaction prévue n'est plus attendue, le gain ou la perte accumulé dans les fonds propres est immédiatement transféré au compte de résultat.

(iii) Couverture d'investissements nets

La couverture d'investissements nets dans des entités étrangères est comptabilisée de façon similaire à celle de flux de trésorerie. Le gain ou la perte associé à l'instrument de couverture et relatif à la partie efficace de la couverture est enregistré dans les capitaux propres; le gain ou la perte relatif à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat. Les gains ou les pertes accumulés dans les fonds propres sont transférés au compte de résultat lorsque l'entité étrangère est vendue.

(iv) Dérivés ne remplissant pas les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne remplissent pas les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture. Les réévaluations à la juste valeur de ces instruments dérivés qui ne remplissent pas les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées en compte de résultat.

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés détenus aussi bien dans le cadre des activités de négoce qu'à des fins de couverture figurent à la note 24.

(e) Compensation en matière d'instruments financiers

Les créances et engagements relatifs aux instruments financiers sont portés au bilan de manière nette lorsqu'il existe une base légale permettant leur compensation et que les deux parties en présence ont l'intention de ne régler que le solde net des transactions conclues ou leur montant brut de manière simultanée.

(f) Compte de résultat

(i) Produits et charges des opérations d'intérêt et d'escompte

Les produits et charges de tous les instruments et opérations d'intérêt et d'escompte sont enregistrés au fur et à mesure dans le compte de résultat, en appliquant la méthode du rendement effectif sur la base du prix d'achat. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'escompter précisément la valeur comptable nette de l'actif ou passif financier en fonction des décaissements ou encaissements anticipés sur la durée prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une durée plus courte. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux de trésorerie en tenant compte des termes contractuels de l'instrument financier, mais sans tenir compte du risque de crédit futur. Le calcul inclut l'ensemble des commissions et points de pourcentage payés ou reçus par les parties contractantes et constituant une partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que de toutes autres primes ou escomptes.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Lorsque la valeur d'un actif financier ou d'un ensemble d'actifs financiers de même nature a été réduite en raison d'une dépréciation, le produit des opérations d'intérêt et d'escompte est calculé à l'aide du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans le but d'évaluer la dépréciation.

(ii) Produits des commissions et prestations de services

Les produits des commissions et des prestations de services sont, d'une manière générale, comptabilisés au fur et à mesure dans le compte de résultat. Les commissions relatives aux opérations de change, aux frais bancaires, aux activités de courtage et à la gestion de portefeuille sont comptabilisées dans le compte de résultat pro-rata temporis, à la date de la transaction ou au moment où la transaction sous-jacente est achevée, selon les cas.

Les commissions provenant de la négociation d'une transaction pour une tierce partie, telle que l'acquisition d'actions ou d'autres titres, sont enregistrées dans le compte de résultats au moment où la transaction sous-jacente est achevée. Les commissions relatives à des portefeuilles ainsi que les autres commissions relatives à des conseils de gestion et des services sont comptabilisées dans le compte de résultat selon les contrats applicables, normalement sur une base pro-rata temporis. Les commissions de gestion d'actifs en relation avec des fonds d'investissement sont comptabilisées dans le compte de résultat dans la période durant laquelle le service est fourni. Le même principe est appliqué à la gestion de fortune, à la planification financière et aux services de garde qui sont fournis en continu sur une longue période. Des commissions qui sont liées à la performance, ou leurs éléments, sont comptabilisées au moment où les critères de la performance sont remplis.

(g) Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés. La valeur des immobilisations corporelle est revue périodiquement afin d'identifier d'éventuels correctifs de valeur. Le cas échéant, la charge de réduction de valeur est immédiatement enregistrée dans le compte de résultat.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur une période correspondant à leur durée de vie économique estimée, cette dernière étant fixée comme suit:

- Installations montées dans des locaux loués: 5-20 ans
- Matériel informatique: 3-5 ans
- Meubles, équipements, et véhicules à moteur: 3-10 ans

Les gains ou pertes réalisés lors de leur vente sont déterminés en comparant les produits de la vente à la valeur comptable, et sont enregistrés dans le poste Autres charges opérationnelles du compte de résultat.

(h) Immobilisations incorporels

(i) Goodwill

Le «goodwill» représente l'excédent du coût de regroupement sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs identifiables de l'entreprise acquise et cela à la date de la transaction. Le goodwill des acquisitions de filiales est comptabilisé sous immobilisations incorporelles, tandis que le goodwill des entreprises associées est inclus dans les participations dans des entreprises associées. La valeur des goodwill est révisée chaque année. Quand il y a indication de la dépréciation d'un goodwill, sa valeur comptable est réévaluée à la valeur recouvrable (celle-ci étant définie comme la plus grande entre la juste valeur de l'actif moins les coûts de la vente et la valeur d'utilité).

Le goodwill est alloué aux unités génératrices de trésorerie, afin d'en vérifier la dépréciation (note 31.2). Lors de la vente d'une filiale, le goodwill non amorti est porté en augmentation de la perte ou en diminution du gain réalisé.

(ii) Autres immobilisations incorporelles - Clientèle

Celles-ci sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition estimée, déduction faite de l'amortissement accumulé calculé sur la base de 4 à 25 ans.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

(iii) Autres immobilisations incorporelles - Marques

Celles-ci sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition estimée, déduction faite de l'amortissement accumulé calculé sur la base de 10 à 14 ans.

(iv) Autres immobilisations incorporelles - Engagement de non-concurrence

Ceux-ci sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition estimée, déduction faite de l'amortissement accumulé calculé sur la base de 3 à 10 ans (selon les accords contractuels).

(v) Autres immobilisations incorporelles - Logiciels

Les logiciels sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et des dépréciations accumulés. La valeur des logiciels est revue périodiquement afin d'identifier d'éventuels correctifs de valeur. Le cas échéant, la charge de réduction de valeur est enregistrée dans le compte de résultat. Les logiciels sont amortis linéairement sur une période allant de 3 à 5 ans. Les coûts capitalisés des logiciels comprennent les coûts d'acquisition et les coûts de mise en œuvre des logiciels spécifiques.

(i) Actifs et passifs financiers

Tous les actifs financiers sont comptabilisés le jour de la transaction, à l'exception des dépôts et des prêts, qui sont portés au bilan à leurs dates de valeurs respectives.

Le Groupe classe ses différents actifs financiers dans les rubriques suivantes: juste valeur par résultat; prêts et créances, actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et titres de placement disponibles à la vente. La direction détermine dans quelle catégorie l'actif financier doit être enregistré au moment de la comptabilisation initiale.

(i) Désignés comme étant à leur juste valeur

Cette catégorie est subdivisée en deux sous-catégories: Les actifs financiers destinés au négoce et ceux qui dès l'acquisition sont désignés comme étant des actifs à la juste valeur par résultat.

Un actif financier est classé sous cette catégorie quand il a été acquis principalement en vue d'être vendu à court terme ou est considéré comme tel par la direction. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie à moins qu'ils ne soient considérés comme des instruments de couverture.

(ii) Prêts et créances

Les prêts et créances sont les actifs financiers non dérivés à revenu fixe ou déterminable et qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif autres que: a) ceux que le Groupe désigne, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant à leur juste valeur par résultat ou b) ceux que le Groupe désigne, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant disponibles à la vente. Les prêts et créances sont enregistrés dans cette catégorie lorsque le Groupe met des fonds, des marchandises ou des services directement à la disposition du débiteur.

(iii) Disponibles à la vente

Les titres de placement comptabilisés sous cette rubrique sont détenus pour une période indéterminée et peuvent être vendus pour faire face à des besoins de liquidités ou pour réagir à des modifications de taux d'intérêt, de change ou de cours des actions.

(iv) Détenus jusqu'à leur échéance

Les investissements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à revenu et maturité fixes ou déterminables que la direction du Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à l'échéance. Si le Groupe décidait de vendre un titre qui fait partie de cette catégorie, sous réserve que le montant soit significatif, toute la catégorie serait affectée et reclassée dans la rubrique titres de placement disponibles à la vente.

Les achats et les ventes des titres appartenant aux catégories juste valeur par résultat, détenus jusqu'à leur échéance et disponibles à la vente sont comptabilisés à leur date de transaction, laquelle correspond à la date d'engagement d'achat ou de vente. Les prêts sont comptabilisés au moment où les fonds sont versés au débiteur. Les actifs financiers sont

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

comptabilisés initialement à leur juste valeur plus les frais de transactions, excepté ceux évalués à la juste valeur par résultat. Les actifs financiers sont extournés lorsque les droits à percevoir les flux de fonds attachés à ces actifs financiers ont expiré ou lorsque le Groupe a substantiellement transféré les risques et les avantages y relatifs.

Les actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont présentés à la juste valeur. Les prêts et créances et les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes non réalisés des actifs financiers à la juste valeur par résultat sont enregistrés dans le compte de résultat de l'année. Les gains et les pertes découlant de variations de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les fonds propres jusqu'à ce que l'actif financier soit extourné ou déprécié. A ce moment-là, le gain ou la perte cumulé comptabilisé auparavant dans les capitaux propres devrait être porté au compte de résultat. Toutefois, les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont portés au compte de résultat. Les dividendes provenant des titres de placement disponibles à la vente sont portés au compte de résultat dès que le droit au paiement est établi.

La juste valeur des titres cotés sur des marchés actifs est basée sur les cours offerts. En l'absence de marché actif, le Groupe détermine la juste valeur en utilisant des techniques d'évaluation. Celles-ci comprennent la référence à des transactions récentes dans des conditions des concurrence normale, l'analyse d'actualisation des flux de trésorerie, des modèles de fixation des prix des options et d'autres techniques d'évaluations utilisées communément par les participants au marché.

Les polices d'assurance-vie font partie des actifs financiers désignés comme étant des investissements à leur juste valeur et disponibles à la vente. Le Groupe utilise une technique d'évaluation fondée sur les flux de trésorerie actualisés en recourant à des données observables hors marché, qui intègrent des hypothèses actuarielles sur l'espérance de vie.

(v) Passifs financiers à leur juste valeur

Un passif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement en vue d'un achat à court terme ou, si la direction l'a désigné comme tel, s'il sert de couverture pour un actif ou de couverture pour un composant dérivé d'un produit structuré.

(j) Réduction de valeur sur actifs financiers

A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a des indications objectives de réduction de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est durablement déprécié et une perte est enregistrée si et seulement s'il peut être prouvé qu'un ou plusieurs évènements ultérieurs à l'acquisition de cet actif («loss event» ou «event») se sont produits et vont ainsi générer une réduction quantifiable des flux futurs escomptés. Le Groupe est attentif à différents facteurs susceptibles de démontrer qu'un actif ou un groupe d'actifs financiers est durablement déprécié, tels que:

- a) difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur:
- b) infraction au contrat, telle que le non-paiement ou la défaillance de paiement des intérêts ou de la dette;
- c) concessions que le Groupe fait à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou légales liées aux difficultés financières de ce dernier, qu'il n'envisagerait pas autrement;
- d) probabilité que l'emprunteur fasse faillite ou connaisse une restructuration financière;
- e) disparition d'un marché actif pour cet actif financier en raison de difficultés financières; ou
- f) indications suffisantes pour conclure à une forte baisse des flux futurs d'un groupe d'actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale, bien que la diminution ne puisse pas encore être attribuée à un actif financier en particulier, incluant:
 - changement défavorable dans l'état des paiements de débiteurs au sein du groupe; ou
 - conditions économiques nationales ou locales qui conduisent à des défauts de paiement sur les actifs dans le groupe.

(i) Actifs disponibles à la vente

Dans le cas de titres de participations classés comme titres de placement disponibles à la vente, un déclin significatif ou prolongé de la juste valeur des titres en-dessous de leur coût est pris en compte afin de déterminer si ces actifs sont dépréciés. Si de telles indications existent pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte accumulée – déterminée comme

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

étant la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, moins une éventuelle perte de valeur précédemment reconnue dans le compte de résultat – est déduite des capitaux propres et comptabilisée dans le compte de résultat. Une dépréciation de valeur sur des titres de participation comptabilisée dans le compte de résultat ne peut être extournée par le compte de résultat. Si, lors d'une procédure ultérieure, la juste valeur d'un instrument productif d'intérêts classé comme titre disponible à la vente augmente et que l'augmentation peut être objectivement liée à un événement qui se serait produit après que la perte a été enregistrée dans le compte de résultat, la perte est extournée par le compte de résultat.

(ii) Actifs comptabilisés au coût amorti

S'il y a des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et créances ou sur des investissements détenus jusqu'à leur échéance portés au coût amorti, le montant de la perte est déterminé par la différence entre la valeur portée au bilan et la valeur des flux futurs escomptés actualisés au taux d'intérêt effectif initial (sans compter les pertes futures de crédit qui n'ont pas été reconnues). La valeur de l'actif est réduite via un compte de provision et la perte est passée en compte de résultat.

Si un prêt ou un investissement détenu jusqu'à l'échéance a un taux d'intérêt variable, le taux d'escompte pour la détermination de la dépréciation est le taux d'intérêt effectif actuel correspondant au contrat. Pour des raisons pratiques, le Groupe peut déterminer la dépréciation sur la base de la juste valeur d'un instrument en utilisant le prix observable sur le marché. L'actualisation des flux futurs estimés d'un actif financier gagé représente la valeur de réalisation potentielle diminuée des coûts de récupération et de vente du gage, que cette réalisation soit probable ou non.

Quand un prêt ne peut pas être remboursé, il est amorti en utilisant la provision pour créances compromises y relative. De tels prêts sont amortis uniquement après que toutes les procédures nécessaires ont été suivies et que le montant de la perte a été déterminé. Les récupérations reçues ultérieurement sur des actifs déjà amortis diminuent le montant de la charge pour créances compromises au compte de résultat.

Si, lors d'une période ultérieure, le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement liée à un évènement qui se serait produit après l'identification de la perte (telle qu'une amélioration du degré de solvabilité du débiteur), la perte reconnue précédemment est alors extournée en ajustant la provision par le compte de résultat. Le montant de l'extourne est comptabilisé dans le compte de résultat.

(k) Titres de créance émis

Les créances sont reconnues à leur juste valeur, représentée par leur valeur d'émission (juste valeur du montant reçu) nette des coûts de transaction. Elles sont, par la suite, évaluées au coût amorti; toute différence entre les produits, nets des coûts de transaction, et le montant de remboursement est reconnue dans le compte de résultat pendant la durée des créances en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si le Groupe rachète ses propres dettes, celles-ci sont retirées du bilan et la différence entre la valeur comptable du passif et le montant payé est inclue dans le résultat des opérations sur titres de placement.

(I) Leasings

Les leasings conclus par le Groupe sont des leasings d'exploitation. Les versements effectués au titre des leasings d'exploitation sont portés au compte de résultat pro-rata temporis sur la durée des contrats de leasing.

(m) Impôts sur le résultat différés

Les impôts sur le résultat différés sont traités, en utilisant la méthode du report variable, sur toutes les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable aux fins de l'établissement de rapports financiers. Pour déterminer les impôts sur le résultat différés, on utilise les taux d'imposition effectifs. Ces différences temporelles résultent principalement des amortissements de goodwill, d'immobilisations corporelles, d'obligations en matière de prestations de retraite et autres indemnités liées aux retraites, et de la réévaluation de certains actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

Un actif d'impôt différé n'est porté au bilan que s'il est probable qu'il se matérialise en avoir à l'avenir. Les impôts différés relatifs aux variations de juste valeur des titres de placement disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres et, ultérieurement, dans le compte de résultat avec le résultat différé.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

L'impôt sur le bénéfice, basé sur la législation fiscale locale applicable dans chaque juridiction, est comptabilisé comme charge durant la période où le bénéfice survient. Le report de pertes fiscales n'est comptabilisé comme actif d'impôt différé que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs surviendront et que les pertes fiscales reportées pourront en être déduites.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont présentés sur une base brute.

(n) Avantages du personnel

(i) Obligations en matière de retraites

Le Groupe participe à différents régimes de pension basés, selon l'usage prévalant dans chaque pays, sur des cotisations définies ou des prestations définies.

Dans le cas des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des dispositifs gérés par des organismes publics ou privés et n'est assujetti à aucune autre obligation de versement une fois le versement desdites cotisations effectué. Les cotisations sont comptabilisées en tant que charge résultant des avantages accordés au personnel lorsqu'elles deviennent exigibles. Ceci s'applique à presque tous les pays où le Groupe opère à l'exception de la Suisse et des îles Anglo-Normandes.

En Suisse, le Groupe gère plusieurs caisses de pension basées sur la primauté des contributions ou sur celle des prestations conformément à la Loi sur la prévoyance professionnelle. S'agissant de ces caisses de pension, l'obligation juridique de la société se limite au versement de cotisations à des taux définis (cotisations définies). Ces caisses de pension comprennent cependant certaines garanties d'accumulation minimum des intérêts et de conversion du capital en pension. En conséquence, elles ont été enregistrés en tant que régimes de retraites à primauté des prestations.

Les coûts et le passif résultant des retraites ont été calculés sur une base actuarielle selon la méthode dite «projected unit credit method» et les hypothèses établies conformément à la norme IAS 19. Les calculs ont été effectués par des actuaires indépendants aux dates de clôture applicables.

Les charges de pension comptabilisées dans le compte de résultat et liées aux fonds de pension définis comme étant basés sur la primauté des prestations aux fins de conformité avec l'IAS 19 représentent les charges calculées de manière actuarielle diminuées du montant des cotisations versées par les employés.

Les gains et pertes actuariels sont portés en tant que produit ou charge lorsque le cumul net des gains et pertes actuariels non comptabilisés des plans de retraite individuels à la fin de l'exercice précédent sont supérieurs à 10% de la valeur la plus haute entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs desdits plans à cette date. Ces gains et pertes sont portés au compte de résultat pro-rata temporis sur la durée moyenne de service restante des employés qui participent auxdits plans.

(ii) Avantages du personnel à court terme

Le Groupe comptabilise en tant que passif les absences rémunérées à court terme.

(iii) Rémunération en actions

Le Groupe gère un plan de rémunération en actions réglé en instruments de capitaux propres. La juste valeur des services reçus de l'employé en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en tant que charge pendant la période d'acquisition desdites options.

Le montant total de cette charge est déterminé en se référant à la juste valeur de l'option octroyée, hors effet de conditions d'acquisition ne dépendant pas du marché (par exemple, objectifs de rentabilité et de croissance des revenus). Les hypothèses concernant le nombre d'options susceptibles d'être exercées font partie des conditions d'acquisition ne dépendant pas du marché. Les charges comptabilisées pour chaque période sont constituées du montant pro-rata temporis de la juste valeur des options susceptibles d'être exercées auquel s'ajoute, le cas échéant, l'effet de la révision des estimations initiales porté au compte de résultat et d'un ajustement correspondant des capitaux propres sur la période d'acquisition résiduelle.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Les produits nets de tous frais imputables directement sont portés au crédit du capital-actions (valeur nominale) et des primes d'émission au moment où les options sont exercées.

(o) Transactions avec les parties liées

La notion de parties liées inclut les entreprises associées, les filiales, les membres du Conseil d'administration et les membres de la direction générale, de même que les membres proches de leur famille, les sociétés qu'ils détiennent ou contrôlent, ainsi que celles dont ils peuvent influencer la politique financière et opérationnelle. Les informations sur les transactions de nature similaire sont indiquées de manière cumulée. Toutes les transactions bancaires avec des parties liées surviennent dans la conduite normale et dans des conditions de concurrence normales.

(p) Provisions

Les provisions sont comptabilisées quand: a) le Groupe a une obligation présente implicite ou juridique, résultant d'événements antérieurs; b) il est devenu probable qu'un règlement économique sera nécessaire à l'extinction de cette obligation; et c) son montant peut être estimé de manière fiable.

(q) Capital-actions

Les actions ordinaires et les bons de participation (sans droits de vote) émis sont classés comme capitaux propres.

(i) Coûts d'émission d'actions

Les coûts marginaux liés directement à l'émission de nouvelles actions ou de nouveaux bons de participation sont enregistrés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission.

(ii) Dividendes des actions ordinaires

Les dividendes des actions ordinaires sont comptabilisés dans les capitaux propres pour la période durant laquelle ils sont approuvés par les actionnaires de la société.

(iii) Actions propres

Quand le Groupe rachète son propre capital-actions, le montant payé est déduit du total des capitaux propres et les actions sont classées en tant qu'actions propres jusqu'à leur annulation. Quand ces actions sont vendues ou réémises, les montants reçus sont inclus dans les capitaux propres.

(r) Opérations fiduciaires

Lorsque le Groupe agit à titre fiduciaire (en tant que «nominee», «trustee» ou agent), les actifs des clients ainsi détenus et leur rendement, ainsi que les engagements en restitution qui y sont associés, ne sont pas inclus dans les comptes consolidés.

(s) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les espèces et équivalents comprennent les fonds en caisse, les dépôts détenus au jour le jour auprès des banques, les dépôts à court terme et autres placements à court terme hautement liquides dont l'échéance originale est inférieure ou égale à trois mois.

(t) Comparaison de données

Lorsque nécessaire, les données comparatives ont été ajustées afin de se conformer aux changements de présentation des comptes de l'exercice sous revue.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES CONCERNANT L'APPLICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

Dans son application des principes comptables, la direction du Groupe a recours à divers jugements, estimations et hypothèses qui ont une incidence sur la valeur des actifs et passifs comptabilisés dans les états financiers de l'exercice suivant. Ces estimations et jugements sont examinés régulièrement et sont basés sur l'expérience historique ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'anticipation d'évènements futurs jugée raisonnable compte-tenu des circonstances.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

(a) Perte de valeur du goodwill

Le Groupe vérifie annuellement si la valeur des goodwill a subi une réduction conformément au principe comptable exposé à la Note 2 (h). La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée sur la base du maximum de valeur d'utilité et de la juste valeur, moins les coûts de la vente. Ces calculs sont effectués sur la base des meilleures informations disponibles, sur le produit escompté de la vente des actifs à des conditions de concurrence normales, après déduction des coûts de la vente. La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés en fonction des flux de trésorerie opérationnels de l'actif et de sa vente future après la période d'utilisation (pas plus de 5 ans). Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable. D'autres informations sont fournies à la note 31.

(b) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation (note 4.2.1). Lorsque de telles techniques (par exemple modèles) sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles sont validées et revues périodiquement par des experts indépendants de ceux qui les ont créées. Tous les modèles sont certifiés avant leur utilisation et calibrés afin de garantir que les résultats sont compatibles avec les données réelles et les prix de marché comparables. Dans la mesure du possible, les modèles n'utilisent que des données observables. Toutefois, l'évaluation de facteurs tels que le risque de crédit (propre et celui de la contrepartie), la volatilité et la corrélation nécessite que la direction ait recours à des estimations. La variation des estimations concernant ces facteurs peut avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers.

(c) Passifs financiers désignés à leur juste valeur: polices d'assurance-vie

Le Groupe suit les recommandations de la norme IAS 39 sur l'évaluation de polices d'assurance-vie non cotées désignées à leur juste valeur (note 4.2.1). A cette fin, il utilise une technique d'évaluation fondée sur les flux de trésorerie actualisés en recourant à des données observables hors marché, qui intègrent des hypothèses actuarielles sur l'espérance de vie. Voir la note 4.2.4 concernant l'analyse de sensibilité à des variations de l'espérance de vie sur l'évaluation de polices d'assurance-vie. Par exemple, une hausse de 100 points de base du rendement de marché produirait une perte de CHF 16,7 millions par les capitaux propres, et un allongement de trois mois de l'espérance de vie se traduirait par une perte de CHF 16,3 millions.

(d) Disponibles à la vente: polices d'assurance-vie

Le Groupe suit les recommandations de la norme IAS 39 sur l'évaluation de polices d'assurance-vie non cotées disponibles à la vente. A cette fin, il utilise une technique d'évaluation fondée sur les flux de trésorerie actualisés en recourant à des données observables hors marché, qui intègrent des hypothèses actuarielles sur l'espérance de vie. Voir la note 4.2.4 concernant l'analyse de sensibilité à des variations de l'espérance de vie sur l'évaluation de polices d'assurance-vie. Par exemple, une hausse de 100 points de base du rendement de marché produirait une perte de CHF 17,2 millions par les capitaux propres, et un allongement de trois mois de l'espérance de vie se traduirait par une perte de CHF 16,7 millions.

(e) Réduction de valeur des titres de placement disponibles à la vente

Le Groupe estime que la valeur d'un titre de placement disponible à la vente s'est réduite lorsque, suite à un déclin significatif ou prolongé, la juste valeur du titre tombe en-dessous de son coût. La direction du Groupe a recours à son jugement pour déterminer ce qui constitue un déclin significatif ou prolongé. Parmi d'autres facteurs, le Groupe estime la volatilité normale de l'évaluation. Par ailleurs, une réduction de valeur peut s'avérer appropriée en cas de détérioration de la situation financière de l'entité émettrice ou de la performance de l'industrie ou du secteur, ou en cas de changements technologiques et de modification des flux de trésorerie opérationnels et financiers.

(f) Placement détenus jusqu'à leur échéance

Le Groupe suit les recommandations de la norme IAS 39 sur le classement d'actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe qu'il détient jusqu'à leur échéance. Ce classement nécessite un jugement important. Le Groupe évalue son intention de conserver ces placements jusqu'à leur échéance, et sa capacité à le faire. S'il ne conserve pas ces placements jusqu'à leur échéance, il est obligé de reclasser toute cette catégorie en tant que disponible à la vente. Ces placements seraient par conséquent évalués à leur juste valeur et non au coût amorti.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

(g) Impôts sur le résultat

Le Groupe est soumis aux impôts sur le résultat dans différentes juridictions. Il est nécessaire de procéder à des estimations afin de déterminer les provisions à constituer dans le monde entier pour les impôts sur le résultat. Il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination définitive de l'impôt est incertaine durant le cours ordinaire des affaires.

4. ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe développe principalement ses activités pour le compte de ses clients, qui en assument l'essentiel des risques. Ainsi, le Groupe supporte des risques limités en matière de crédit, de marché et de liquidité. La majeure partie des risques de crédit du Groupe se limite aux placements interbancaires dans des établissements financiers de premier ordre, aux hypothèques, aux prêts Lombard et autres prêts garantis, alors que les risques de marché portent essentiellement sur des positions limitées de changes et de taux d'intérêt («gapping positions») maintenues par le Groupe.

En dernier ressort, la responsabilité de la supervision de la gestion des risques incombe au Conseil d'administration d'EFG International, qui a délégué certaines fonctions à son Risk committee, lequel définit les principes et la tolérance au risque d'entente avec le Risk committee du Groupe EFG. La mise en œuvre des directives du Groupe et le respect des procédures relèvent de la responsabilité des sous-comités des risques de marché et de crédit.

Conformément à l'art. 663b du Code des obligations suisse, le Conseil d'administration a délégué à l'Audit committee la responsabilité de l'analyse des principaux risques auxquels le Groupe pourrait être exposé. Il s'agit des risques de crédit, des risques de marché et des risques opérationnels détaillés ci-après. La surveillance des risques de crédit repose sur les critères de diversification et d'évolution; celle des risques de marché, sur la moyenne des positions de l'exercice précédent et sur le calcul de la VaR (incluant le contrôle a posteriori et des analyses de scénarios de stress); celle des risques opérationnels sur un catalogue des risques identifiés assortis du degré de probabilité de leur survenance et d'une estimation de leur impact financier potentiel. En outre, le Groupe a tenu compte, dans son analyse, des mesures d'atténuation des risques et du cadre des contrôles internes (procédures internes comprises). Le Conseil d'administration a également porté toute son attention sur la garantie d'une surveillance et d'une évaluation continues des risques ainsi que sur l'estimation de leur impact potentiel sur les états financiers. En se fondant sur cette analyse, il a approuvé la politique en matière de risques.

4.1 Risques de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité d'une perte financière découlant de la détérioration de la solvabilité d'un emprunteur ou d'une contrepartie et/ou de son incapacité à faire face à ses obligations financières. L'exposition du Groupe au risque de crédit est relativement faible car celui-ci concerne principalement des prêts garantis par des portefeuilles de titres et des hypothèques ou des placements auprès d'établissements financiers de premier ordre.

4.1.1 Gestion du risque de crédit

(a) Prêts et avances

Une caractéristique essentielle du processus d'approbation des crédits est la séparation entre les activités d'origination du crédit et celles de la gestion de ses risques. Les requêtes de crédit sont initiées par les Client Relationship Officers et doivent être soutenues par les Responsables d'affaires régionaux; elles doivent ensuite être finalisées et traitées par les départements des crédits.

L'Executive credit committee du Groupe assume la responsabilité globale des affaires de crédit de la clientèle, de la mise en œuvre de la politique de crédit et des procédures définies par le Conseil d'administration du Groupe. Certaines tâches, dont la surveillance au jour le jour des opérations, ont été déléguées à l'Operating credit committee d'EFG Bank. En fonction de la définition des risques et des critères de taille, l'approbation de prêts, de limites ou d'autres expositions a été déléguée à des membres seniors des départements des crédits, à certains comités de crédit des unités internationales, à l'Operating credit committee d'EFG Bank et à l'Executive credit committee du Groupe.

L'approbation d'expositions importantes et à risques accrus est centralisée en Suisse, conformément aux exigences de la législation et de l'autorité de surveillance locales de chacune des unités d'affaires internationales.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

La direction insiste pour avoir une parfaite connaissance des motifs et du but de tous les prêts – qui sont généralement destinés à financer l'achat de titres, de parts de fonds ou à être investis dans des placements liés à des polices d'assurance – de même que les risques relatifs aux garanties fournies en couverture.

Le système interne de rating du Groupe, qui est subdivisé en dix catégories, permet d'attribuer une note aux expositions de crédit de chaque client. Cette note évalue la capacité de remboursement de l'emprunteur, de même que la valeur, la qualité, la liquidité et la diversification des sûretés qui couvrent le crédit. Grâce à la politique de crédit et à la nature des prêts, le portefeuille de crédits du Groupe est de première qualité. Ainsi les engagements de crédit sont classés, en grande majorité, dans les trois meilleures catégories de rating.

Echelle des notations internes du Groupe et comparaison avec des notations externes:

Notation du Groupe	e Note	Description du degré	Moody's
1	Excellent	Garanti par trésorerie ou équivalents de trésorerie; bonne diversification	Aaa
2	Elevé	Garanti par trésorerie ou équivalents de trésorerie; diversification imparfaite	Aa
3	Très bon	Couvert par d'autres garanties	Α
4	Bon	En partie garanti par trésorerie ou équivalents de trésorerie	Baa
5	Acceptable	Non garanti par un emprunteur de qualité	Ba
6	Faible	La situation de l'emprunteur/la valeur des couvertures se dégrade	В
7	Mauvais	Les conditions initiales du crédit ne sont plus remplies	Caa
8	Inacceptable	Les intérêts ne sont plus versés; la couverture est détenue par le prêteur	Ca
9	Perte potentielle	La banque détient une couverture illiquide, non recouvrable ou aucune couverture	С
10	Perte	Aucune couverture ou couverture non recouvrable	С

Les notations d'une agence importante (illustrées dans le tableau ci-dessus) sont reportées dans celles du Groupe sur la base du taux de défaillance moyen à long terme de chaque notation externe. Le Groupe utilise les notations externes comme référence pour ses évaluations internes du risque de crédit.

(b) Titres de créance et autres effets

Pour gérer les risques de crédit des titres de créance et d'autres effets, l'Executive credit committee utilise des notations externes telles que celles de Standard & Poor's ou équivalentes.

4.1.2 Politiques de contrôle des limites et d'atténuation des risques

Pour répondre aux critères de couverture d'un prêt sur marge, le portefeuille titres d'un client doit être bien diversifié. Différentes marges s'y appliquent selon le profil de risque et le degré de liquidité des titres. Des marges supplémentaires sont appliquées si le prêt et le nantissement ne sont pas dans la même monnaie ou que les critères de diversification ne sont pas complètement remplis. Plus de 90% des hypothèques sont enregistrés chez EFG Private Bank Ltd, la filiale britannique, et la majorité d'entre elles se réfèrent à des immeubles situés dans les meilleurs quartiers de Londres.

Les départements des crédits surveillent les expositions par rapport aux limites approuvées et aux couvertures gagées. Si nécessaire, des mesures correctives sont mises en œuvre. La plupart des couvertures sont évaluées quotidiennement (mais elles peuvent l'être plus fréquemment en période de haute volatilité des marchés). Les notes structurées, les hedge funds et quelques autres fonds de placement sont toutefois évalués mensuellement, tandis que les polices d'assurance sont évaluées au moins une fois par année. La valeur des hypothèques est revue chaque année en utilisant des méthodes statistiques (indexation) et les hypothèques importantes sont soumises à des évaluations indépendantes périodiques.

La gestion des engagements envers les établissements financiers repose sur un système de limites par contrepartie coordonné au niveau du Groupe et soumis à des plafonds par pays. Les limites des engagements envers les contreparties sont établies sur la base d'une analyse interne. Jusqu'à un certain niveau ou plafond absolu, qui dépend du total des capitaux propres et des ratings Fitch de chaque contrepartie, les limites sont fixées par le Market, Bank and Country Risk committee du Groupe. Au-delà de ce plafond, l'avis de la Risk unit du Groupe doit être obtenu avant de soumettre la limite à l'approbation du Risk committee.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

D'autres mesures spécifiques de contrôle et d'atténuation des risques sont exposées ci-après.

(a) Couverture

Le Groupe emploie une série de politiques et de pratiques pour atténuer le risque de crédit. La plus traditionnelle consiste dans le nantissement pour des avances de fonds, qui est la pratique usuelle. Le Groupe a mis en place des directives relatives à l'acceptation de catégories spécifiques de couverture pour atténuer les risques de crédit.

Les principaux types de couverture pour les prêts et avances sont:

- Des hypothèques sur des immeubles résidentiels ou commerciaux;
- Des charges sur des instruments financiers tels que titres de créance et actions.

(b) Dérivés

Le Groupe assure un contrôle strict des limites sur des positions de dérivés nettes ouvertes (p. ex. la différence entre les contrats d'achat et de vente) à la fois par montant et par échéance. A tout moment, le montant sujet à un risque de crédit est limité à la juste valeur courante d'instruments qui sont favorables au Groupe (p. ex. actifs assortis de justes valeurs positives).

(c) Crédits liés à des engagements

Les crédits liés à des engagements sont les suivants:

- i) Garanties et lettres de crédit en standby: celles-ci comportent les mêmes risques de crédit que des prêts.
- ii) Engagements d'augmentations de crédit: ceux-ci représentent la partie non utilisée d'augmentations autorisées de crédit sous la forme de prêts, de garanties ou de lettres de crédit. Le Groupe est potentiellement exposé à une perte d'un montant égal à la totalité des engagements non utilisés. Toutefois, les engagements d'augmentations de crédit sont conditionnés au respect de normes de crédit spécifiques par les clients.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

4.1.3 Exposition au risque de crédit

Le tableau ci-après compare l'hypothèse la plus défavorable possible de l'exposition du Groupe au risque de crédit à la date du 31 décembre 2009 et 2008, avant et après la détention de la couverture ou autres améliorations du crédit. Les instruments financiers liés aux capitaux propres ne sont pas inclus dans l'analyse ci-dessous, dès lors qu'ils ne sont pas considérés comme exposés à des risques de crédit.

Total	19,290.6	17,461.3	10,233.5	9,302.9	
Actio iloio bilaii	J21.0	340.0	0.0	72.1	
Actifs hors bilan	521.0	546.6	6.0	42.1	
garanties liées à des crédits	232.7	235.4	2.0	34.8	
Engagements de prêts et autres					
Garanties financières	288.3	311.2	4.0	7.3	
Actifs portés au bilan	18,769.6	16,914.7	10,227.5	9,260.8	
Autres actifs	176.2	132.6	176.2	132.6	
Titres de placement – titres de créance	4,776.9	3,828.9	4,776.9	3,828.9	
Désignés à l'origine – titres de créance	702.4	524.0	339.2	311.8	
Actifs destinés au négoce – titres de créa	ance 54.9	640.6	54.9	640.6	
Actifs financiers désignés à leur juste valeur:					
Instruments financiers dérivés	285.9	452.8	227.2	312.4	
Hypothèques	1,860.3	1,355.5			
Découverts, prêts Lombard et prêts à ter	me 6,357.2	6,068.8	97.3	123.0	
Prêts et avances à la clientèle					
Créances sur les banques	3,519.6	3,730.6	3,519.6	3,730.6	
Bons du Trésor et autres papiers monétaires	770.8	73.7	770.8	73.7	
Avoirs auprès des banques centrales	265.4	107.2	265.4	107.2	
31 décembre	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	
	2009	2008	2009	2008	
		male avant couverture méliorations de crédit	·		

Voir note 23 Couverture des prêts et avances aux clients, qui montre que la couverture atteignait 98,6% (2008: 98,4%) du total. Les hypothèques sont couvertes à 100%.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Exposition après couverture détenue ou autres améliorations de crédit par notation

31 décembre 2009 sur la base des notations attribuées par Moody's:

	Aaa - Aa	Α	Baa - Ba	B - C	Unrated	Total
Avoirs auprès des banques centrales	265.4					265.4
Bons du Trésor et autres papiers monétair	es 770.8					770.8
Créances sur les banques	2,207.4	1,157.7	117.0		37.5	3,519.6
Prêts et avances à la clientèle:						
Découverts, prêts Lombard et prêts						
à terme	44.3	10.0	37.0	6.0		97.3
Hypothèques						-
Instruments financiers dérivés	7.0	143.5	52.0		24.7	227.2
Actifs financiers désignés à leur juste vale	ur:					
Actifs destinés au négoce – titres de créa	ance 7.3	33.3	14.3			54.9
Désignés à l'origine – titres de créance	86.6	215.8	30.0		6.8	339.2
Titres de placement – titres de créance	3,898.4	828.1	24.0		26.4	4,776.9
Autres actifs					176.2	176.2
Total des actifs portés au bilan 2009	7,287.2	2,388.4	274.3	6.0	271.6	10,227.5
Garanties financières					4.0	4.0
Engagements de prêts et autres garanties						
liées à des crédits					2.0	2.0
Total des actifs hors bilan 2009	-	-	-	-	6.0	6.0

Concentration des risques des actifs financiers exposés au risque de crédit

Le Groupe gère le risque de concentration en contrôlant et en assurant un suivi régulier de ses expositions importantes.

4.1.4 Prêts et avances

Les prêts et avances sont résumés comme suit:

		Prêts et avances	31 décembre 2009 Créances sur	Prêts et avances	31 décembre 2008 Créances sur	
		à la clientèle millions de CHF	les banques millions de CHF	à la clientèle millions de CHF	les banques millions de CHF	
Ni en retard de paiement, ni dépréciés	a)	8,171.7	3,519.6	7,302.8	3,730.6	
En retard de paiement mais non dépréciés	b)	45.8		121.5		
Dépréciés		17.0		14.7		
Brut		8,234.5	3,519.6	7,439.0	3,730.6	
Moins: déduction pour perte de valeur		(17.0)		(14.7)		
Net		8,217.5	3,519.6	7,424.3	3,730.6	

La provision totale pour perte de valeur des prêts et avances s'élevant à CHF 17,0 millions (2008: CHF 14,7 millions) comprend des provisions spécifiques sur des prêts individuels. La Note 22 a trait aux déductions pour perte de valeur des prêts et avances aux clients.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

a) Prêts et avances ni en retard de paiement, ni dépréciés

La qualité de crédit du portefeuille de prêts et avances qui ne sont ni en retard de paiement ni dépréciés peut être évaluée en se référant au système de notation interne adopté par le Groupe.

	Prêts et avances à la clientèle Individuels				
Degrés	Découverts, prêts Lombard et à terme millions de CHF	Hypothèques millions de CHF	Total millions de CHF		
31 décembre 2009					
Degrés 1–2	5,115.6	86.4	5,202.0		
Degré 3	922.6	1,447.4	2,370.0		
Degrés 4–5	279.7	275.3	555.0		
Degrés 6–7	38.6	6.1	44.7		
Degré 8					
Degrés 9–10					
	6,356.5	1,815.2	8,171.7		
31 décembre 2008					
Degrés 1–2	4,686.4	45.0	4,731.4		
Degré 3	1,282.2	1,123.8	2,406.0		
Degrés 4–5	44.8	88.3	133.1		
Degrés 6–7	28.1	4.2	32.3		
Degré 8					
Degrés 9–10					
	6,041.5	1,261.3	7,302.8		

b) Prêts et avances en retard de paiement, mais non dépréciés

Les prêts et avances en retard de paiement de moins de 180 jours ne sont pas considérés comme étant dépréciés sauf information contraire. Les montants bruts des prêts et avances aux clients en retard de paiement mais non dépréciés, par catégorie, sont les suivants:

		Individuels	
	Découverts, prêts	Library and had been a second	Takal
	Lombard et à terme millions de CHF	Hypothèques millions de CHF	Total millions de CHF
31 décembre 2009			
En retard de paiement de plus de 180 jours	0.4	33.5	33.9
En retard de paiement de moins de 180 jours	0.3	11.6	11.9
Total	0.7	45.1	45.8
Juste valeur des couvertures		79.2	79.2
31 décembre 2008			
En retard de paiement de plus de 180 jours	19.0	68.4	87.4
En retard de paiement de moins de 180 jours	8.3	25.8	34.1
Total	27.3	94.2	121.5
Juste valeur des couvertures	43.4	175.4	218.8

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

4.1.5 Pertes de valeur et politiques en matière de provisions

Les systèmes de notation interne et externe décrits dans la note 4.1.1 se concentrent davantage sur la détermination de la qualité du crédit à partir de l'origine du prêt et de son placement. Par contre, les provisions pour pertes de valeur ne sont comptabilisées dans les états financiers que pour des pertes subies à la date du bilan sur la base d'indications objectives d'une dépréciation (voir note 2 (j)). En raison des différentes méthodes appliquées, le montant des pertes sur crédits figurant dans les états financiers est généralement inférieur au montant déterminé à partir du modèle de perte attendue utilisé dans la gestion opérationnelle interne et pour satisfaire à la réglementation bancaire.

Toutes les provisions pour dépréciation proviennent des degrés inférieurs. Le tableau ci-dessous montre le pourcentage des éléments figurant au bilan du Groupe relatifs à des prêts et avances à des clients et les provisions pour pertes de valeur qui leur sont associées pour chacun des degrés internes du Groupe.

	2009 Prêts et	2009 Provision pour	2008 Prêts et	2008 Provision pour
	avances	dépréciation	avances	dépréciation
Degrés	%	%	%	%
D / 10	20.0		00.0	
Degrés 1–2	63.2		63.6	
Degré 3	28.8		32.3	
Degrés 4–5	6.7		1.8	
Degrés 6–7	1.1		2.1	
Degré 8	0.0		0.0	
Degrés 9–10	0.2	100.0	0.2	100.0
	100.0	100.0	100.0	100.0

L'outil de notation interne aide la direction à déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation selon la norme IAS 39, sur la base des critères établis par le Groupe, comprenant un défaut de paiement contractuel des intérêts ou du principal, une violation des accords ou des conditions du prêt, l'engagement d'une procédure de faillite, une détérioration de la valeur de la couverture et une dégradation de la notation en dessous de "investment grade".

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

4.1.6 Titres de créance, bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés

Le tableau ci-dessous présente une analyse des titres de créance, bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés par notation au 31 décembre 2009, sur la base des ratings internes:

				Titres de	Titres de	
	Bons du Trésor et			placement	placement	
	autres papiers	Actifs destinés	Désignés à la	disponibles	détenus jusqu'à	
	monétaires	au négoce	juste valeur	à la vente	l'échéance	Total
	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
Degrés 1–2	770.8	7.3	149.9	3,391.7	506.7	4,826.4
Degré 3		33.3	515.7	828.1		1,377.1
Degré 4		14.3	30.0	24.0		68.3
Non noté			6.8	22.6	3.8	33.2
Total	770.8	54.9	702.4	4,266.4	510.5	6,305.0

4.2 Risques de marché

Les risques de marché sont dus aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions et du prix des matières premières. Ils proviennent du négoce des actions propres et d'instruments de placement dont le prix est fixé chaque jour, ainsi que des activités bancaires plus traditionnelles telles que les prêts.

Le Groupe est engagé dans le négoce de titres, de produits dérivés, de devises, de papiers monétaires et de matières premières pour le compte de ses clients depuis des salles de marchés situées à Genève, Guernesey, Hongkong, Londres, Miami, Monaco, Stockholm et Zurich, ainsi qu'aux îles Caïman. Il n'effectue pas d'opérations sur titres pour compte propre, mais fournit de temps à autre des liquidités à ses clients qui détiennent certains titres choisis.

Le Groupe sépare les expositions au risque de crédit en portefeuilles destinés au négoce et portefeuilles non destinés au négoce. Les positions en titres et en devises sont strictement contrôlées par des limites overnight nominales et par des limites Value at Risk (VaR). Le commerce des devises est également soumis à des limites intraday ainsi qu'à une surveillance stop loss quotidienne et mensuelle. Le respect de toutes les limites est surveillé de manière indépendante par le département interne de la gestion des risques.

Du fait de la nature des activités du Groupe, et vu le peu d'importance des opérations pour compte propre, le risque de marché lié aux positions de négoce est faible comparé à l'ensemble des risques de marché. L'exposition au risque de marché la plus significative a trait au risque de change lié aux capitaux propres, libellés en monnaie locale, de nos filiales bancaires et à l'évaluation de polices d'assurance-vie.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

4.2.1 Actifs et passifs évalués à leur juste valeur

(a) Hiérarchie des justes valeurs

L'amendement de la norme IFRS 7 impose une classification des instruments financiers selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour procéder à l'évaluation. Cette hiérarchie comprend les niveaux suivants:

- Niveau 1: prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2: données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (prix) ou indirectement (dérivés de prix).
- Niveau 3: données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables)

		3			
	Niveau 1		Total		
	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
Instruments financiers dérivés (actifs):					
Dérivés sur devises	0.1	196.6		196.7	
Dérivés sur taux d'intérêt	2.9	6.6		9.5	
Autres dérivés	21.6	11.4	46.7	79.7	
Total des actifs dérivés					285.9
Actifs destinés au négoce:					
Titres de capitaux propres	255.6			255.6	
Titres de créance	54.9			54.9	
Total des actifs destinés au négoce					310.5
Dácianás à Verisina.					
Désignés à l'origine: Titres de capitaux propres	2.0	10.4		12.4	
Titres de créance	64.8			64.8	
Portefeuille d'assurance-vie			637.6	637.6	
Total des actifs financiers désignés à l'o	rigine				714.8
Titres de capitaux propres Titres de créance Portefeuille d'assurance-vie	2,620.1	1,295.9	350.4	32.7 3,916.0 350.4	
Total des titres de placement disponible	es à la vente		000.4	000.4	4,299.1
Total des actifs évalués à leur juste valeur	3,026.9	1,520.9	1,062.5	5,610.3	5,610.3
Instruments financiers dérivés (passifs):					
Dérivés sur devises		154.2		154.2	
Dérivés sur taux d'intérêt	0.3	11.9		12.2	
Autres dérivés	271.2	16.4		287.6	
Total des passifs dérivés					454.0
Passifs financiers désignés à leur juste valeur	:				
Titres de capitaux propres	78.4			78.4	
Titres de créance			335.7	335.7	
Total des passifs financiers désignés à l	eur juste valeur	•			414.1
Total des passifs évalués à leur juste valeur	349.9	182.5	335.7	868.1	868.1
Actifs moins passifs évalués à leur juste valer	ur 2,677.0	1,338.4	726.8	4,742.2	4,742.2

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

(b) Mouvements des instruments de niveau 3

			Actifs de niveau 3		
	Instruments	Actifs	D/ : /	D: 11.1	Total
	financiers dérivés	destinés au négoce	Désignés à l'origine	Disponibles à la vente	des actifs de niveau 3
	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF		millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier 2009	49.5		522.7	337.2	909.4
Total des gains ou pertes					
dans le compte de résultat consolidé	(3.8)		15.1	25.0	36.3
dans le compte des autres éléments du	ı				
résultat global				(15.0)	(15.0)
Achats	3.5		129.5	49.1	182.1
Cessions	(1.2)		(9.4)	(9.4)	(20.0)
Transferts hors du niveau 3*			(4.1)		(4.1)
Différences de change	(1.3)		(16.2)	(8.7)	(26.2)
Au 31 décembre 2009	46.7	_	637.6	378.2	1,062.5
			F	Passifs de niveau 3 Passifs	3
			Instruments	financiers	
			financiers	financiers désignés à leur	Total des passifs de niveau 3
			financiers dérivés	financiers	des passifs de niveau 3
Au 1 ^{er} janvier 2009			financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur	des passifs de niveau 3 millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier 2009 Total des gains ou pertes			financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF	des passifs de niveau 3 millions de CHF
•			financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF	des passifs de niveau 3 millions de CHF
Total des gains ou pertes	ı résultat global		financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF	des passifs de niveau 3 millions de CHF
Total des gains ou pertes dans le compte de résultat consolidé	ı résultat global		financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF	des passifs de niveau 3 millions de CHF 246.6
Total des gains ou pertes dans le compte de résultat consolidé dans le compte des autres éléments du	ı résultat global		financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF 246.6	des passifs de niveau 3 millions de CHF 246.6
Total des gains ou pertes dans le compte de résultat consolidé dans le compte des autres éléments du Achats			financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF 246.6	des passifs de niveau 3 millions de CHF 246.6
Total des gains ou pertes dans le compte de résultat consolidé dans le compte des autres éléments du Achats Cessions			financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF 246.6	des passifs de niveau 3 millions de CHF 246.6
Total des gains ou pertes dans le compte de résultat consolidé dans le compte des autres éléments du Achats Cessions Option de vente des minoritaires (voir note 4			financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF 246.6	des passifs de niveau 3 millions de CHF 246.6
Total des gains ou pertes dans le compte de résultat consolidé dans le compte des autres éléments du Achats Cessions Option de vente des minoritaires (voir note 4 Transferts hors du niveau 3*			financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF 246.6	des passifs de niveau 3 millions de CHF 246.6
Total des gains ou pertes dans le compte de résultat consolidé dans le compte des autres éléments du Achats Cessions Option de vente des minoritaires (voir note 4 Transferts hors du niveau 3* Différences de change	11)	9	financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF 246.6 101.5 (12.6)	des passifs de niveau 3 millions de CHF 246.6 101.5 (12.6)
Total des gains ou pertes dans le compte de résultat consolidé dans le compte des autres éléments du Achats Cessions Option de vente des minoritaires (voir note 4 Transferts hors du niveau 3* Différences de change Au 31 décembre 2009	as dans le compte	9	financiers dérivés	financiers désignés à leur juste valeur millions de CHF 246.6 101.5 (12.6)	des passifs de niveau 3

^{*} Les transferts hors du niveau 3 comprennent un investissement dans une société non cotée où le Groupe a acquis une «influence significative», et qui n'est donc plus un titre de placement. Voir note 33.

Le total des gains ou pertes sur la période inclus dans le compte de résultat pour les actifs détenus à la fin de l'exercice est composé de CHF 50,0 millions comptabilisés dans le résultat net des opérations d'intérêts et de CHF (13,7) millions dans le poste «gain (perte) net sur instruments financiers désignés à leur juste valeur».

Aucun transfert significatif entre les d'instruments financiers de niveaux 1 et 2 n'a été opéré durant l'exercice.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Détermination de la juste valeur pour les instruments financiers de niveau 3 - technique d'évaluation (c)

S'il n'y a pas de marché actif pour un instrument financier, le Groupe détermine la juste valeur en utilisant l'une des techniques d'évaluation suivantes:

- Transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes (si disponibles)
- référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance ii)
- iii) analyse des flux de trésorerie actualisés, et

iv) modèles d'évaluation d'options			
Technique d'évaluation		embre 2009 ons de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Transactions récentes dans des conditions			
de concurrence normale	Produits		
Actifs financiers désignés à leur juste valeur	Participation dans une société non cotée	-	1.8
Analyse des flux de trésorerie actualisés			
Dérivés	Swaps de défaut de crédit	2.2	
Disponibles à la vente –	Actions en bourse et dans des établissement		
Titres de capitaux propres	de clearing	27.8	28.1
Passifs financiers désignés à leur juste valeur	Engagements d'acheter des intérêts minoritaires	(22.0)	(34.4)
Analyse des flux de trésorerie actualisés et			
espérance de vie (données non observables	sur le marché)		
Dérivés	Polices d'assurance-vie synthétiques	44.5	49.0
Actifs financiers désignés à leur juste valeur	Polices d'assurance-vie physiques	337.7	308.7
Actifs financiers désignés à leur juste valeur	Polices d'assurance-vie physiques*	299.9	212.2
Disponibles à la vente	Polices d'assurance-vie physiques	350.4	309.6
Passifs financiers désignés à leur juste valeur	Polices d'assurance-vie synthétiques*	(313.7)	(212.2)
Total		726.8	662.8

^{*} Les actifs évalués à CHF 299,9 millions (2008: CHF 212,2 millions) et les passifs évalués de manière similaire sont liés de sorte qu'une variation de la valeur des uns se reflétera dans une variation de valeur des autres.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

4.2.2 Actifs et passifs non évalués à leur juste valeur

Le tableau suivant résume les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs et passifs financiers qui ne sont pas présentés à leur juste valeur dans le bilan du Groupe. Les changements dans le risque de crédit lié au Groupe ne sont pas reflétés dans le tableau ci-dessous.

	Note	Valeur comptable millions de CHF	Juste valeur millions de CHF	Différence millions de CHF
31 décembre 2009	Note	millions de Chr	millions de Chr	millions de CHF
Actifs financiers				
Créances sur les banques	(i)	3,519.6	3,519.7	0.1
Prêts et avances à la clientèle	(ii)	8,217.5	8,240.2	22.7
Titres de placement – Détenus jusqu'à leur échéance	(iii)	510.5	478.9	(31.6)
		12,247.6	12,238.8	(8.8)
Passifs financiers				
Engagements envers les banques	(iv)	447.1	447.2	(0.1)
Engagements envers la clientèle	(iv)	15,727.9	15,729.5	(1.6)
Autres passifs financiers	(v)	1,002.0	1,021.9	(19.9)
		17,177.0	17,198.6	(21.6)
Instruments financiers nets		(4,929.4)	(4,959.8)	(30.4)
31 décembre 2008				
Actifs financiers				
Créances sur les banques		3,730.6	3,730.7	0.1
Prêts et avances à la clientèle		7,424.3	7,457.0	32.7
Titres de placement – Détenus jusqu'à leur échéance		514.1	480.5	(33.6)
		11,669.0	11,668.2	(0.8)
Passifs financiers				
Engagements envers les banques		400.9	401.0	(0.1)
Engagements envers la clientèle		14,213.4	14,225.0	(11.6)
Autres passifs financiers		679.6	693.9	(14.3)
·		15,293.9	15,319.9	(26.0)
Instruments financiers nets		(3,624.9)	(3,651.7)	(26.8)

(i) Créances sur les banques

Les créances sur les banques comprennent des placements interbancaires et des éléments en cours de recouvrement. La juste valeur de placements à taux variables, de dépôts overnight et à terme avec une échéance inférieure à 90 jours est présumée à leur valeur comptable.

(ii) Prêts et avances à la clientèle

Les prêts et avances sont nets de provisions pour perte de valeur. L'estimation de la juste valeur des prêts et avances représente le montant actualisé de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus jusqu'à la prochaine date de refixation du taux d'intérêt. Pour déterminer la juste valeur, les flux de trésorerie attendus sont actualisés aux taux courants du marché.

(iii) Titres de placement détenus jusqu'à leur échéance

Le calcul de la juste valeur des actifs détenus jusqu'à l'échéance repose sur les flux de trésorerie attendus actualisés aux taux courants du marché, sur la base d'estimations des prix du marché de titres assortis de caractéristiques identiques en termes de crédit, d'échéance et de rendement.

(iv) Engagements envers les banques et les clients

La juste valeur estimée de dépôts ne comportant pas d'échéance indiquée, comprenant les dépôts ne portant pas intérêts, est le montant payable sur demande.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

(v) Autres passifs financiers

La valeur des produits structures vendus aux clients est reflétée sur la base des régularisations de la dette sous-jacente (et sur la juste valeur du dérivé incorporé). La juste valeur de la dette sous-jacente est basée sur le montant actualisé de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus devant être versés à la date d'échéance de l'instrument. Pour déterminer la juste valeur, les flux de trésorerie attendus sont actualisés aux taux courants du marché.

4.2.3 Gain ou perte au jour 1 différé

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	millions de CHF	millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier	3.3	0.5
Gain différé sur de nouvelles transactions	5.9	3.3
Gain comptabilisé dans le compte de résultat	(3.4)	(0.5)
Au 31 décembre	5.8	3.3

4.2.4 Techniques d'évaluation des risques de marché

L'exposition aux risques de marché est mesurée de différentes manières: exposition nominale et selon la VaR, tables d'impasse (gap reports), sensibilité aux facteurs de risque et stress tests. La VaR n'est pas utilisée dans le cadre des rapports réglementaires sur les risques, mais uniquement à l'interne aux fins de contrôle et de gestion. Dans le cadre de la gestion des risques de marché, le Groupe peut, de temps à autre, appliquer différentes stratégies de couverture (note 24). Il conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé aux obligations à taux fixe.

Les principales techniques d'évaluation utilisées pour évaluer et contrôler le risque de marché sont décrites ci-après:

(a) Value at Risk

La Value at Risk (VaR) est un outil d'analyse des risques conçu pour pouvoir estimer statistiquement la perte potentielle maximale sur une période donnée causée par des mouvements adverses de taux d'intérêt, de devises et de cours des actions dans des conditions de marché normales. La VaR est calculée sur la base des variations statistiques que les paramètres du marché sont susceptibles de connaître pendant une période de détention donnée pour un degré de probabilité spécifique. Le Groupe utilise différents modèles de VaR. Le premier est une approche paramétrique sur base delta (approche variance/covariance qui recourt à un niveau de confiance unilatéral de 99% et table sur une période de détention de 10 jours avec une période d'observation de 250 jours pour la VaR des taux d'intérêt et des actions et une période d'observation de 130 jours pour la VaR des taux de change). Le second modèle est une approche historique de valorisation totale. Les résultats de ces deux approches sont additionnés sans tenir compte des avantages d'effets de corrélation.

Le calcul de la VaR ne prétend pas représenter les pertes effectives de la juste valeur des revenus réalisés par le Groupe et ne tient pas compte non plus des effets de variations favorables des taux du marché. Le Groupe ne peut pas prédire les mouvements réels de ces taux de marché à l'avenir; il ne considère pas que les résultats des VaR soient une indication des mouvements de ces taux à l'avenir, ni qu'ils soient représentatifs d'un impact que des variations futures de ces taux pourraient avoir sur les résultats futurs des opérations ou des positions financières du Groupe.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Des rapports de risque journaliers passent en revue les limites nominales et stop loss. Le tableau suivant présente la VaR (telle que décrite plus haut) pour les risques de marché, par type de risque:

VaR par type de risque	Au 31 décembre		12 mois au 31 déc	embre
		Moyenne	Maximum	Minimum
	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
2009				
Risque de taux d'intérêt	2.0	4.1	7.2	2.0
Risque de change	0.7	1.8	3.0	0.4
Risque lié au cours des actions	2.8	2.9	4.8	2.0
VaR	5.5	8.8	15.0	4.4
2008				
Risque de taux d'intérêt	7.2	2.1	7.3	0.3
Risque de change	0.7	0.5	0.9	0.2
Risque lié au cours des actions	2.0	3.2	4.8	1.9
VaR	9.9	5.8	13.0	2.4

Le Groupe considère que les interdépendances entre les variables de risque sont négligeables.

(b) Analyse alternative de sensibilité

Une analyse alternative de sensibilité est réalisée sur les instruments financiers suivants, non couverts par la VaR:

- i) Actifs destinés au négoce et désignés à leur juste valeur par le résultat, comprenant des polices d'assurance-vie, des produits structurés et des actions non cotées.
- ii) Disponibles à la vente: polices d'assurance-vie.
- iii) Engagements financiers: polices d'assurance-vie et engagements d'acquérir des intérêts minoritaires.

L'analyse de sensibilité calcule l'impact de variations des taux d'intérêt, de taux de change et des cours des actions. Ce calcul ne prétend pas représenter des gains et des pertes effectifs réalisés par le Groupe. Le Groupe ne peut pas prédire les mouvements réels de ces taux de marché à l'avenir; il ne considère pas que les résultats de sensibilité soient une indication des mouvements de ces taux à l'avenir, ni qu'ils soient représentatifs d'un impact que des variations futures de ces taux pourraient avoir sur les résultats futurs des opérations ou des positions financières du Groupe.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Les risques suivants existaient au 31 décembre 2009 pour les positions pour lesquelles la VaR n'est pas calculée ci-dessus.

Risque	Catégorie	Produit	Impact de:	Valeur de marché millions de CHF	Compte de résultat millions de CHF	Capitaux propres millions de CHF
i) Risq	ue de prix					
	Actifs financiers désignés					
	à leur juste valeur	Actions cotées	Baisse de prix de 10%	4.7	(0.5)	
	Disponibles à la vente	Actions non cotées	Baisse de prix de 10%	27.8		(2.8)
	Actifs financiers désignés	Sociétés				
	à leur juste valeur	d'assurance-vie	Baisse de prix de 10%	299.9*	(30.0)	
	Passifs financiers à leur	Exposition à des assu-				
	juste valeur	rances-vie synthétiques	Baisse de prix de 10%	(313.7)*	31.4	
	Passifs financiers	Engagements d'acheter	Hausse des revenus			
	à leur juste valeur	des intérêts minoritaires	de 20%	(22.0)	-	
ii) Risc	que de taux d'intérêt					
	Actifs financiers désignés		Hausse de l'IRR			
	à leur juste valeur	Polices d'assurance-vie	de 100 pb**	337.7	(16.7)	
			Hausse de l'IRR			
	Disponibles à la vente	Polices d'assurance-vie	de 100 pb**	350.4		(17.2)
iii) Esp	pérance de vie (changement	ts effectifs basés sur des	données actuarielles)			
	Actifs financiers désignés					
	à leur juste valeur	Polices d'assurance-vie	3 mois d'augmentation	337.7	(16.3)	
	Disponibles à la vente	Polices d'assurance-vie	3 mois d'augmentation	350.4		(16.7)

^{*} Les justes valeurs des actifs et des passifs sont liées de sorte qu'une perte sur l'actif sera compensée par un gain sur le passif.

(c) Tests de stress

Les calculs selon la VaR sont complétés par différents tests de stress qui visent à identifier l'impact potentiel de scénarios de marché extrêmes sur la valeur des portefeuilles. Ces tests simulent d'une part des mouvements exceptionnels de prix ou de taux, et d'autre part des détériorations radicales des corrélations du marché. Ils constituent, outre les limites nominales et les limites stop loss, l'outil principal de gestion interne des risques de marché. Les résultats des tests de stress sont calculés mensuellement par la Market risk management unit et transmis à la direction. Les tests de stress fournissent une indication de l'ampleur potentielle de pertes qui pourraient survenir dans des conditions extrêmes.

Ils sont réalisés de la manière suivante:

- i) facteurs de risque: des mouvements extrêmes sont appliqués à chacune des catégories de risque;
- ii) tests ad hoc: des événements extrêmes possibles sont appliqués à des positions ou à des régions spécifiques.

Les résultats des tests de stress sont passés en revue par des cadres supérieurs de chaque unité d'affaires et par le Risk committee du Conseil d'administration. Les tests de stress sont taillés sur mesure pour les activités concernées et recourent à des analyses de scénarios.

^{**} Inclut les variations de la perception du marché concernant les changements éventuels de l'espérance de vie (hors changements effectifs de l'espérance de vie basés sur des données actuarielles).

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

4.2.5 Risque de taux d'intérêt

Le Conseil d'administration fixe des limites de réajustement ou de non-concordance des échéances liées aux fluctuations des taux d'intérêt, sous le contrôle de l'unité Market Risk Management. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt. Il comprend les instruments financiers du groupe à leur valeur au bilan, répartis selon la plus courte durée résiduelle par rapport aux dates de réajustement ou aux échéances contractuelles.

Name		Jusqu'à	3–12	1–5	Plus de	Ne portant pas	
State Stat							
Espèces et avoirs auprès	31 décembre 2009	millions de CHF					
Mathematics 14.1 265.4 146.6 14.1 265.4 146.6 170.8	Actifs						
Bons du Trésor 624.2 146.6 770.8 111.3 28.9 3,519.6 124.2 196.1 13.5 8,217.5 18.5	Espèces et avoirs auprès						
Créances sur les banques 3,379.4 111.3 28.9 3,519.6 Prêts et avances à la clientèle 6,665.6 1,218.1 124.2 196.1 13.5 8,217.5 Instruments financiers dérivés 147.3 138.6 285.9 Actifs financiers désignés à leur juste valeur: actifs destinés au négoce 55.4 12.4 242.7 310.5 désignés à l'origine 64.8 637.6 12.4 714.8 Titres de placement: disponibles à la vente 2,236.8 1,078.7 565.4 385.5 32.7 4,299.1 détenus jusqu'à leur échéance 506.7 3.8 510.5 176.2 176.2 176.2 Autres actifs financiers 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers désignés à leur juste valeur <t< td=""><td>des banques centrales</td><td>251.3</td><td></td><td></td><td></td><td>14.1</td><td>265.4</td></t<>	des banques centrales	251.3				14.1	265.4
Prêts et avances à la clientèle 6,665.6 1,218.1 124.2 196.1 13.5 8,217.5 Instruments financiers dérivés 147.3 138.6 285.9 Actifs financiers désignés à leur juste valeur: 318.6 285.9 actifs destinés au négoce 55.4 12.4 242.7 310.5 désignés à l'origine 64.8 637.6 12.4 714.8 Titres de placement: disponibles à la vente 2,236.8 1,078.7 565.4 385.5 32.7 4,299.1 détenus jusqu'à leur échéance 506.7 3.8 510.5 176.2 176.2 Autres actifs 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.9 447.1 Engagements envers les banques	Bons du Trésor	624.2	146.6				770.8
Instruments financiers dérivés 147.3 138.6 285.9 Actifs financiers désignés 3 leur juste valeur: actifs destinés au négoce 55.4 12.4 242.7 310.5 désignés à l'origine 64.8 637.6 12.4 714.8 Titres de placement: disponibles à la vente 2,236.8 1,078.7 565.4 385.5 32.7 4,299.1 détenus jusqu'à leur échéance 506.7 3.8 510.5 Autres actifs 176.2 176.2 Total des actifs financiers 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 Total des actifs financiers 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers dérivés 99.0 335.0 454.0 Passifs financiers dérivés 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9	Créances sur les banques	3,379.4	111.3			28.9	3,519.6
Actifs financiers désignés à leur juste valeur: actifs destinés au négoce 55.4 12.4 242.7 310.5 désignés à l'origine 64.8 637.6 12.4 714.8 Titres de placement: disponibles à la vente 2,236.8 1,078.7 565.4 385.5 32.7 4,299.1 détenus jusqu'à leur échéance 506.7 3.8 510.5 Autres actifs financiers 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés à leur juste valeur 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9	Prêts et avances à la clientèle	6,665.6	1,218.1	124.2	196.1	13.5	8,217.5
à leur juste valeur: actifs destinés au négoce 55.4 12.4 242.7 310.5 désignés à l'origine 64.8 637.6 12.4 714.8 Titres de placement: disponibles à la vente 2,236.8 1,078.7 565.4 385.5 32.7 4,299.1 détenus jusqu'à leur échéance 506.7 3.8 176.2 176.2 176.2 Autres actifs 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 450.0 450.0 Passifs financiers dérivés 99.0 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers dérivés 99.0 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 15,555.6 1,078.2 4	Instruments financiers dérivés	147.3				138.6	285.9
actifs destinés au négoce 55.4 12.4 242.7 310.5 désignés à l'origine 64.8 637.6 12.4 714.8 Titres de placement: disponibles à la vente 2,236.8 1,078.7 565.4 385.5 32.7 4,299.1 détenus jusqu'à leur échéance 506.7 3.8 510.5 Autres actifs 176.2 176.2 176.2 Total des actifs financiers 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 2.4 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers désignés 334.3 165.3 413.3 89.1 100.4 414.1 Autres passifs 336.0 336.0 306.0 306.0 306.0 Autres passifs<	Actifs financiers désignés						
désignés à l'origine 64.8 637.6 12.4 714.8 Titres de placement: disponibles à la vente 2,236.8 1,078.7 565.4 385.5 32.7 4,299.1 détenus jusqu'à leur échéance 506.7 3.8 510.5 Autres actifs 176.2 176.2 176.2 Total des actifs financiers 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés 34.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0)<	à leur juste valeur:						
Titres de placement: disponibles à la vente 2,236.8 1,078.7 565.4 385.5 32.7 4,299.1 détenus jusqu'à leur échéance 506.7 3.8 510.5 Autres actifs 176.2 176.2 Total des actifs financiers 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés à leur juste valeur 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9	actifs destinés au négoce			55.4	12.4	242.7	310.5
disponibles à la vente 2,236.8 1,078.7 565.4 385.5 32.7 4,299.1 détenus jusqu'à leur échéance 506.7 3.8 510.5 Autres actifs 176.2 176.2 Total des actifs financiers 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés 3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4	désignés à l'origine			64.8	637.6	12.4	714.8
détenus jusqu'à leur échéance 506.7 3.8 510.5 Autres actifs 176.2 176.2 Total des actifs financiers 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés à leur juste valeur 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs 306.0 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 -	Titres de placement:						
Autres actifs 176.2 176.2 Total des actifs financiers 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs 306.0 306.0 306.0 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	disponibles à la vente	2,236.8	1,078.7	565.4	385.5	32.7	4,299.1
Total des actifs financiers 13,304.6 3,061.4 813.6 1,231.6 659.1 19,070.3 Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs 306.0 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	détenus jusqu'à leur échéance		506.7	3.8			510.5
Passifs Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs 306.0 306.0 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	Autres actifs					176.2	176.2
Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs 306.0 306.0 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9	Total des actifs financiers	13,304.6	3,061.4	813.6	1,231.6	659.1	19,070.3
Engagements envers les banques 329.4 80.9 2.4 34.4 447.1 Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs 306.0 306.0 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9							
Engagements envers la clientèle 14,792.9 832.0 43.0 60.0 15,727.9 Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés à leur juste valeur 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9	Passifs						
Instruments financiers dérivés 99.0 355.0 454.0 Passifs financiers désignés 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs 306.0 306.0 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	Engagements envers les banques	329.4	80.9	2.4		34.4	447.1
Passifs financiers désignés à leur juste valeur 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	Engagements envers la clientèle	14,792.9	832.0	43.0		60.0	15,727.9
à leur juste valeur 313.7 100.4 414.1 Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	Instruments financiers dérivés	99.0				355.0	454.0
Autres passifs financiers 334.3 165.3 413.3 89.1 1,002.0 Autres passifs 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	Passifs financiers désignés						
Autres passifs 306.0 306.0 Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	à leur juste valeur				313.7	100.4	414.1
Total des passifs financiers 15,555.6 1,078.2 458.7 402.8 855.8 18,351.1 Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	Autres passifs financiers	334.3	165.3	413.3	89.1		1,002.0
Écart de modification d'intérêt au bilan (2,251.0) 1,983.2 354.9 828.8 (196.7) 719.2 Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	Autres passifs					306.0	306.0
Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008	Total des passifs financiers	15,555.6	1,078.2	458.7	402.8	855.8	18,351.1
Écart de modification d'intérêt hors bilan 124.4 (4.8) (47.2) 5.5 - 77.9 31 décembre 2008							
31 décembre 2008	Écart de modification d'intérêt au	bilan (2,251.0)	1,983.2	354.9	828.8	(196.7)	719.2
	Écart de modification d'intérêt ho	rs bilan 124.4	(4.8)	(47.2)	5.5	-	77.9
Total des actifs financiers 12.837.3 2.700.1 128.5 891.7 490.8 17.048.4	31 décembre 2008						
12,00.10 2,7.00.11	Total des actifs financiers	12,837.3	2,700.1	128.5	891.7	490.8	17,048.4
Total des passifs financiers 12,668.7 1,089.9 245.3 537.9 2,016.2 16,558.0	Total des passifs financiers	12,668.7	1,089.9	245.3	537.9	2,016.2	16,558.0
<u>Écart de modification d'intérêt au bilan</u> 168.6 1,610.2 (116.8) 353.8 (1,525.4) 490.4	Écart de modification d'intérêt au	bilan 168.6	1.610.2	(116.8)	353.8	(1,525.4)	490.4
Écart de modification d'intérêt hors bilan (26.2) 22.3 3.9 (57.8) (57.8)			•				

4.2.6 Risque de change

Le Groupe réalise des opérations sur monnaies étrangères, tant pour son propre compte que pour celui de ses clients. Les risques de change découlent de transactions commerciales futures, d'actifs et de passifs enregistrés et de placements nets dans des opérations à l'étranger. Les positions globales nominales nettes par monnaie font l'objet d'une surveillance par rapport à des limites intraday et overnight. En outre, des limites stop loss ont été placées par jour et par mois. Les entités du Groupe utilisent des instruments financiers dérivés, tels que des opérations à terme ou des options, principalement

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

dans le but de couvrir des transactions pour le compte de clients. Le Groupe peut être appelé à couvrir son risque de change lié à des flux de trésorerie futurs hautement probables en devises autres que le franc suisse au moyen de contrats à terme.

Outre l'exposition aux devises étrangères liée aux activités bancaires et de négoce de ses filiales, le Groupe est également exposé aux fluctuations des taux de change, étant donné que la plupart des filiales utilisent leur monnaie locale comme monnaie de présentation. Le Groupe peut être amené sporadiquement à conclure des opérations de couverture du risque de change afin de réduire les effets des fluctuations des taux de change sur ses revenus. Au 31 décembre 2009, le Groupe n'avait toutefois mis en place aucune couverture destinée à atténuer les effets des fluctuations des taux de change sur les résultats de ses filiales (risque de change).

Le Groupe n'est soumis qu'à une exposition limitée aux effets de fluctuations des principales monnaies étrangères sur ses positions financières et ses flux de trésorerie. Le Conseil d'administration fixe des limites aux niveaux d'exposition. Voir note 4.2.4 qui fournit des informations sur la VaR du risque de change.

4.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste pour le Groupe à ne pas pouvoir faire face à ses obligations de paiement liées à ses engagements financiers à leur échéance et de replacer des fonds lorsqu'ils sont retirés.

Le Groupe gère le risque de liquidité auquel il est exposé de façon à garantir qu'un niveau suffisant de liquidité est disponible pour faire face à ses engagements envers la clientèle, tant en terme de demande de crédit que de remboursement des dépôts, et pour satisfaire à ses propres besoins de trésorerie.

4.3.1 Processus de gestion du risque de liquidité

Le Groupe s'efforce d'éviter la concentration de ses moyens de refinancement. Il examine la position courante de ses liquidités et détermine la valeur de ses actifs et de ses opérations de crédit. Par ailleurs, le Groupe a mis en place un processus de gestion des liquidités qui prévoit des mesures d'urgence. Ces mesures comprennent la liquidation de titres négociables et le recours à des lignes de crédit ouvertes auprès de la Banque nationale suisse.

Le Groupe agit conformément aux dispositions réglementaires et observe les limites concernant le niveau de liquidité overnight dans les différents pays où il opère. Il fait chaque jour rapport de sa situation de liquidité à la direction. Des stress tests sont effectués mensuellement ou plus souvent si nécessaire. Les positions du Groupe en termes de capitaux propres et de réserves ainsi que sa politique conservatrice en matière de refinancement des prêts à la clientèle font que le risque de liquidité du Groupe est minime.

Le processus de gestion du risque de liquidité est assuré par l'unité Financial Markets et surveillé par l'unité Market Risk Management. Il comprend:

- Le refinancement au jour le jour, géré en surveillant les flux de trésorerie futures afin de s'assurer que les besoins puissent être couverts. Ce qui implique de réapprovisionner les fonds qui arrivent à échéance ou sont empruntés par les clients.
- Le maintien d'un portefeuille d'actifs très recherchés pouvant être facilement cédés pour se protéger contre une rupture imprévue des flux de trésorerie.
- La surveillance des ratios de liquidité du bilan par rapport à des dispositions internes et réglementaires.
- La gestion de la concentration et du profil des échéances des dettes.

La surveillance et le reporting s'effectuent sous la forme d'une évaluation des flux de trésorerie et de projections pour le jour, la semaine et le mois suivants, qui sont des périodes-clés de la gestion de la liquidité. Le point de départ de ces projections est une analyse des échéances contractuelles des passifs financiers et de la date attendue de recouvrement des actifs financiers (notes 4.3.3 et 4.3.4).

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

L'unité Financial Markets surveille également les actifs à moyen terme dont les échéances sont asymétriques et l'utilisation des facilités de découvert.

4.3.2 Approche du refinancement

Les sources de financement sont passées régulièrement en revue par l'unité Financial Markets afin de conserver une large diversification par monnaie, pays, fournisseur, produit et échéance.

4.3.3 Flux de trésorerie des passifs financiers

Le tableau suivant analyse les passifs financiers du Groupe par échéances contractuelles résiduelles, à la date du bilan. Les montants figurant dans le tableau sont les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	Jusqu'à 1 mois	1–3 mois	3–12 mois	1–5 ans	Plus de 5 ans	Total
24 4/	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
31 décembre 2009						
Passifs						
Engagements envers les banques		23.6	3.5	59.5	38.5	447.1
Engagements envers la clientèle	13,856.4	1,196.2	620.8	54.5		15,727.9
Instruments financiers dérivés	4,957.0	3,505.9	947.3	505.6		9,915.8
Passifs financiers désignés						
à leur juste valeur	30.3	48.1		22.0	313.7	414.1
Autres passifs financiers	268.3	58.3	162.4	404.5	108.5	1,002.0
Autres passifs	237.0	27.3	4.1	18.8	18.8	306.0
Total des passifs financiers	19,671.0	4,859.4	1,738.1	1,064.9	479.5	27,812.9
Total hors bilan	31.0	52.5	259.6	232.0	102.6	677.7
31 décembre 2008						
31 décembre 2008 Engagements envers les banques	299.5	13.3	48.0		40.1	400.9
	299.5 10,894.8	13.3 2,359.4	48.0 935.0	24.2	40.1	400.9 14,213.4
Engagements envers les banques				24.2	40.1	
Engagements envers les banques Engagements envers la clientèle	10,894.8			24.2	40.1	14,213.4
Engagements envers les banques Engagements envers la clientèle Instruments financiers dérivés	10,894.8			24.2	40.1	14,213.4 9,852.4
Engagements envers les banques Engagements envers la clientèle Instruments financiers dérivés Passifs financiers désignés	10,894.8 9,852.4					14,213.4 9,852.4
Engagements envers les banques Engagements envers la clientèle Instruments financiers dérivés Passifs financiers désignés à leur juste valeur	10,894.8 9,852.4 16.5	2,359.4	935.0	34.4	212.2	14,213.4 9,852.4 263.1
Engagements envers les banques Engagements envers la clientèle Instruments financiers dérivés Passifs financiers désignés à leur juste valeur Autres passifs financiers	10,894.8 9,852.4 16.5 17.4	2,359.4	935.0	34.4 214.1	212.2 12.9	14,213.4 9,852.4 263.1 679.6

4.3.4 Résumé de la liquidité

La trésorerie centrale d'EFG Bank gère les risques de liquidité et de financement sur une base intégrée. Les positions de liquidités des entités d'EFG International sont gérées et surveillées quotidiennement et dépassent les minimums réglementaires, conformément au cadre et à la politique en matière de risques de marché d'EFG International. Dans l'ensemble, EFG International bénéficie, par l'intermédiaire de ses unités d'affaires, d'une base de financement favorable grâce aux dépôts stables et diversifiés de ses clients, qui fournissent la grande majorité du financement total du Groupe. Avec ses ressources en capitaux, l'excédent des dépôts stables de ses clients sur les prêts octroyés aux clients est placé dans l'unité de trésorerie qui gère le financement et les liquidités du Groupe, afin de s'assurer de la conformité aux différentes dispositions réglementaires locales. En outre, toutes les entités opèrent dans le cadre des politiques et directives du Groupe EFG International en matières de liquidités.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

4.4 Gestion des capitaux propres

Lorsqu'il gère les capitaux propres réglementaires, les objectifs du Groupe visent à se conformer aux dispositions de l'autorité réglementaire dans les juridictions où le Groupe opère et à sauvegarder la capacité du Groupe à poursuivre l'exploitation.

L'adéquation des capitaux propres et l'utilisation des capitaux propres réglementaires sont surveillées en permanence par la direction du Groupe, en utilisant le cadre développé par la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Les dispositions relatives aux capitaux propres du Groupe sont en fin de compte déterminées par les règles édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Les capitaux propres du Groupe entrant en considération comprennent deux catégories:

- Le Tier 1 (fonds propres de base) constitué par le capital-actions (net de la valeur comptable des propres actions détenues), les intérêts minoritaires dans les filiales consolidées provenant des intérêts dans les capitaux propres permanents, les résultats non distribués et les réserves créées par attributions de résultats non distribués, sous déduction de la valeur comptable du goodwill net des engagements liés aux acquisitions.
- Le Tier 2 (fonds propres complémentaires) constitué de réductions collectives de valeur et de gains non réalisés sur la juste valeur d'instruments de placement disponibles à la vente.

Les actifs pondérés des risques sont déterminés en fonction de dispositions spécifiques qui reflètent les différents niveaux de risque liés à ces actifs et les expositions hors bilan. Ces dispositions comprennent des montants relatifs au risque de crédit, risque de marché, risque lié à une non-contrepartie, risque de règlement et risque opérationnel.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Le tableau suivant résume la composition des capitaux propres réglementaires et les ratios du Groupe pour les exercices se terminant au 31 décembre 2009 et 2008. Au cours de ces deux exercices, les entités individuelles au sein du Groupe et le Groupe lui-même se sont conformés à toutes les exigences relatives aux capitaux propres imposées par les autorités de surveillance.

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Tier 1	minoris de Crii	millions de Crir
Capital-actions	73.2	77.3
Primes d'émission	1,157.4	1,205.3
Autres réserves	160.1	160.1
Résultats non distribués	762.0	719.6
Actionnaires minoritaires	85.6	95.1
IFRS: Total des capitaux propres	2,238.3	2,257.4
Moins: dividende proposé sur actions ordinaires (note 47)	(13.4)	(35.3)
Moins: couru pour dividende futur estimé sur les bons de participation	(3.7)	(4.7)
Moins: réserve pour réévaluation de titres de placement disponibles à la ven	te (9.2)	
Moins: prêts aux employés	(3.5)	(5.5)
Moins: goodwill (net des engagements liés aux		
acquisitions) et immobilisations incorporelles (hors logiciels)	(1,413.0)	(1,462.9)
Total des capitaux propres Tier 1	795.5	749.0
Tier 2 Réserve nour réévaluation de titres de placement disponibles à la vente		
Réserve pour réévaluation de titres de placement disponibles à la vente (pondération 45%)	4.1	
Réserve pour réévaluation de titres de placement disponibles à la vente	4.1 799.6	749.0
Réserve pour réévaluation de titres de placement disponibles à la vente (pondération 45%)		749.0
Réserve pour réévaluation de titres de placement disponibles à la vente (pondération 45%) Total des capitaux propres réglementaires Actifs pondérés des risques		
Réserve pour réévaluation de titres de placement disponibles à la vente (pondération 45%) Total des capitaux propres réglementaires Actifs pondérés des risques Bâle II: (BRI)	799.6	3,627.9
Réserve pour réévaluation de titres de placement disponibles à la vente (pondération 45%) Total des capitaux propres réglementaires Actifs pondérés des risques Bâle II: (BRI) Risque de crédit y compris risque de règlement	799.6 3,776.1	3,627.9 75.9
Réserve pour réévaluation de titres de placement disponibles à la vente (pondération 45%) Total des capitaux propres réglementaires Actifs pondérés des risques Bâle II: (BRI) Risque de crédit y compris risque de règlement Risque lié à une non-contrepartie	799.6 3,776.1 70.4	3,627.9 75.9 698.5
Réserve pour réévaluation de titres de placement disponibles à la vente (pondération 45%) Total des capitaux propres réglementaires Actifs pondérés des risques Bâle II: (BRI) Risque de crédit y compris risque de règlement Risque lié à une non-contrepartie Risques de marché*	3,776.1 70.4 344.7	3,627.9 75.9 698.5 1,567.0
Réserve pour réévaluation de titres de placement disponibles à la vente (pondération 45%) Total des capitaux propres réglementaires Actifs pondérés des risques Bâle II: (BRI) Risque de crédit y compris risque de règlement Risque lié à une non-contrepartie Risques de marché* Risques opérationnels*	799.6 3,776.1 70.4 344.7 1,640.4	3,627.9 75.9 698.5 1,567.0 5,969.3 31 décembre 2008 %

^{*} Montant pondéré du risque en multipliant par 12,5 les capitaux propres requis.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

5. RÉSULTAT NET DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊT

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	millions de CHF	millions de CHF
Produit des opérations d'intérêt et d'escompte		
Avoirs auprès des banques et clients	256.9	608.7
Bons du Trésor et autres papiers monétaires	3.7	37.3
Titres destinés au négoce	1.1	0.3
Actifs financiers désignés à leur juste valeur	27.5	18.0
Titres de placement disponibles à la vente	109.6	177.9
Détenus jusqu'à leur échéance	14.8	19.6
Total produit des opérations d'intérêt et d'escompte	413.6	861.8
Charge d'intérêts		
Banques et clients	(150.3)	(566.1)
Titres de créance émis		(9.1)
Total charge d'intérêts	(150.3)	(575.2)
Résultat net des opérations d'intérêt	263.3	286.6

Produits d'intérêts courus sur actifs financiers ayant subi une perte de valeur: CHF néant (2008: CHF néant).

6. RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS BANCAIRES ET DES PRESTATIONS DE SERVICES

Produit des	commissions	hancaires et	prestations	de services
i i oddit des	COMMISSIONS	Danican es et	prestations	ue sei vices

Résultat net des commissions bancaires et prestations de services	497.6	571.7
Charges de commissions	(97.2)	(99.8)
Total des produits des commissions bancaires et prestations de services	594.8	671.5
Autres commissions de prestations de services	81.9	95.2
Commissions sur négoce de titres et placements	512.5	576.1
Commissions sur activités de prêt	0.4	0.2

7. PRODUITS DES DIVIDENDES

Total	3.5	3.2
Titres de placement disponibles à la vente	1.4	0.9
Titres destinés au négoce	2.1	2.3

8. PRODUIT NET DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

Devises	38.7	86.8
Instruments de taux d'intérêt		(1.4)
Titres de capitaux propres	17.1	2.9
Total	55.8	88.3

9. GAIN (PERTE) NET SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LEUR JUSTE VALEUR

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Instruments de taux d'intérêt	1.2	(9.1)
Titres de capitaux propres	4.5	(13.0)
Titres d'assurance-vie	(2.5)	(105.1)
Total	3.2	(127.2)

10. GAINS MOINS PERTES SUR TITRES DE PLACEMENT

Gains sur cession de titres disponibles à la vente – Transfert des capitaux propres

Titres de capitaux propres		25.1
Titres de créance	19.8	33.6
Titres d'assurance-vie	5.4	48.9
Total	25.2	107.6

11. CHARGES POUR PERTE DE VALEUR

Pertes de valeur sur créances de la clientèle*	7.5	13.3
Reprise de pertes de valeur sur créances de la clientèle	(2.1)	
Pertes de valeur d'autres actifs		2.1
Total	5.4	15.4

^{*} En 2008, une partie importante des pertes de valeur sur créances de la clientèle comprenait des provisions constituées pour des découverts non autorisés survenus à la suite de la diminution de la valeur des garanties fournies par les clients après que les procédures d'appels de marges et les niveaux de vente stop loss n'aient été outrepassés.

12. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Charges de personnel (note 13)	(469.0)	(447.4)
Services professionnels	(30.7)	(29.0)
Publicité et marketing	(8.8)	(11.2)
Charges administratives	(76.3)	(83.5)
Loyers et leasings d'exploitation	(39.7)	(34.2)
Amortissements des immobilisations corporelles (note 32)	(15.6)	(13.9)
Amortissement des immobilisations incorporelles		
Logiciels et licences informatiques (note 31)	(6.6)	(5.2)
Autres immobilisations incorporelles (note 31)	(65.7)	(52.0)
Autres	(31.7)	(33.1)
Charges opérationnelles	(744.1)	(709.5)

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

13. CHARGES DE PERSONNEL

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Salaires, rémunérations et gratifications	(375.7)	(356.8)
Charges sociales	(30.1)	(28.6)
Charges de retraites		
Primauté des prestations (note 39)	(7.8)	(13.0)
Primauté des cotisations	(9.7)	(7.4)
Plan de rémunération en options pour employés (note 49)	(25.0)	(20.4)
Autres	(20.7)	(21.2)
Charges de personnel	(469.0)	(447.4)

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2009 était de 2'394 et la moyenne des effectifs sur l'année était de 2'362 (au 31 décembre 2008: 2'455; moyenne: 2'199).

14. CHARGE D'IMPÔT

Charge d'impôts courant	(15.9)	(35.8)
Gain/(charge) d'impôts différés (note 15)	10.5	10.3
Total charge d'impôt sur le résultat	(5.4)	(25.5)

L'impôt prélevé sur le résultat avant impôts du Groupe diffère du montant théorique découlant du taux d'imposition de base de la maison mère, voir ci-dessous:

Résultat avant impôts	109.6	221.4
Charge d'impôt selon la moyenne pondérée du taux applicable de 11% (2008: 11%)	(12.1)	(24.3)
Impact fiscal:		
du résultat exonéré d'impôts	7.5	(8.9)
des différents taux d'imposition dans différents pays	(8.0)	7.7
Total charge d'impôt sur le résultat	(5.4)	(25.5)

La moyenne pondérée du taux d'imposition de 11% est basée sur les taux d'imposition locaux des entités opérationnelles relatifs au résultat imposable dans ces juridictions.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉS

Les impôts sur le résultat différés ressortent de toutes les différences en termes d'engagement («liabiliy method»), en appliquant le taux fiscal prévisible local.

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Les actifs et passifs d'impôts différés comprennent les éléments suivants:	minions de cm	millions de Crii
Actifs d'impôts sur le résultat différés	32.4	25.8
Passifs d'impôts sur le résultat différés	(51.5)	(66.0)
Passifs d'impôts sur le résultat différés, nets	(19.1)	(40.2)
Le mouvement enregistré au compte de l'impôt différé net est le suivant:		
Au 1 ^{er} janvier	(40.2)	(24.8)
Charge enregistrée au compte de résultat pour la période	10.5	10.3
Ajustement par capitaux propres sur titres de placement disponibles à la vente	3.7	(3.7)
Provenant des acquisitions		(22.5)
Changements d'estimations relatives aux exercices précédents	7.9	
Différences de change	(1.0)	0.5
Au 31 décembre	(19.1)	(40.2)
Pertes fiscales reportées Différences temporelles: produits selon IFRS non comptabilisés dans	30.7	24.9
·		
le résultat imposable	1.7	0.9
Actifs d'impôts sur le résultat différés	32.4	25.8
Provenant d'acquisitions d'immobilisations incorporelles	(50.3)	(35.7)
Différences temporelles: charges selon IFRS non comptabilisées dans		
le résultat imposable	(1.2)	(30.3)
Passifs d'impôts sur le résultat différés	(51.5)	(66.0)
Passifs d'impôts sur le résultat différés, nets	(19.1)	(40.2)
La charge/(le gain) d'impôts différés dans le compte de résultat se compose de	s différences tempore	lles suivantes:
Utilisation des pertes fiscales reportées	0.7	1.0
Création d'actifs d'impôts différés	(12.8)	(17.3)
Variation du taux d'imposition		(1.9)
Autres différences temporelles	1.6	7.9
Charge (produit) d'impôts sur le résultat différés	(10.5)	(10.3)

Certaines filiales du Groupe présentent des pertes fiscales de CHF 184,0 millions (2008: CHF 113,0 millions) reportées qui pourront être déduites des impôts sur le résultat futur jusqu'en 2015. Le Groupe n'a pas l'intention de rapatrier les bénéfices de ses filiales dans un proche avenir et par conséquent n'enregistre pas d'impôts différés s'agissant des bénéfices non distribués.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

16. RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SUR LA BASE DE LA LOCALISATION OPÉRATIONNELLE

	Suisse	Etranger	Total
Exercice se terminant le 31 décembre 2009	ns de CHF	millions de CHF	millions de CHF
Produit des opérations d'intérêt et d'escompte	149.6	264.0	413.6
Charge d'intérêts	(75.0)	(75.3)	(150.3)
Résultat net des opérations d'intérêt	74.6	188.7	263.3
Produit des commissions bancaires et prestations de services	217.7	377.1	594.8
Charge des commissions bancaires et prestations de services	(45.8)	(51.4)	(97.2)
Résultat net des commissions bancaires et prestations de servic	es 171.9	325.7	497.6
Produit des dividendes	12.2	(8.7)	3.5
Produit net des opérations de négoce	42.5	13.3	55.8
Gain (perte) net sur instruments financiers désignés			
à leur juste valeur	(0.5)	3.7	3.2
Gains moins pertes sur titres de placement	3.0	22.2	25.2
Autre résultat opérationnel	42.0	(31.5)	10.5
Résultat net des autres opérations	99.2	(1.0)	98.2
Résultat opérationnel	345.7	513.4	859.1
Charges pour perte de valeur	(7.1)	1.7	(5.4)
Charges opérationnelles	(303.0)	(441.1)	(744.1)
Résultat avant impôts	35.6	74.0	109.6
<u> </u>			
Charge d'impôt sur le résultat	(8.6)	3.2	(5.4)
Résultat net de la période	27.0	77.2	104.2
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires	(4.1)	1.0	(3.1)
Résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe	22.9	78.2	101.1

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

16. RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SUR LA BASE DE LA LOCALISATION OPÉRATIONNELLE (SUITE)

	Suisse	Etranger	Total
Exercice se terminant le 31 décembre 2008	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
Produit des opérations d'intérêt et d'escompte	192.2	669.6	861.8
Charge d'intérêts	(58.2)	(517.0)	(575.2)
Résultat net des opérations d'intérêt	134.0	152.6	286.6
Produit des commissions bancaires et prestations de service	es 187.2	484.3	671.5
Charge des commissions bancaires et prestations de service	es (40.7)	(59.1)	(99.8)
Résultat net des commissions bancaires et prestations de s		425.2	571.7
Produit des dividendes	3.2		3.2
Produit net des opérations de négoce	19.5	68.8	88.3
Gain (perte) net sur instruments financiers désignés			
à leur juste valeur		(127.2)	(127.2)
Gains moins pertes sur titres de placement	36.0	71.6	107.6
Autre résultat opérationnel	25.4	(9.3)	16.1
Résultat net des autres opérations	84.1	3.9	88.0
Résultat opérationnel	364.6	581.7	946.3
Charges pour perte de valeur	(5.8)	(9.6)	(15.4)
Charges opérationnelles	(260.8)	(448.7)	(709.5)
Résultat avant impôts	98.0	123.4	221.4
Charge d'impôt sur le résultat	(25.1)	(0.4)	(25.5)
Résultat net de la période	72.9	123.0	195.9
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires	3.3	22.7	26.0
B(10 - 1 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 -	70.0	4.45.5	001.0
Résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe	76.2	145.7	221.9

17. ESPÈCES ET AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES

Avoirs auprès des banques centrales Espèces et avoirs auprès des banques centrales	256.8 265.4	107.2
Espèces	8.6	8.0
	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

18. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Pour les besoins du tableau des flux de fonds, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent des soldes ayant une échéance inférieure à 90 jours:

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	265.4	115.2
Bons du Trésor et autres papiers monétaires	625.3	73.7
Créances sur les banques à vue	680.4	632.8
Créances sur les banques à terme	2,369.1	3,022.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant une échéance inférieure à 90 jours	3,940.2	3,844.2
19. BONS DU TRÉSOR ET AUTRES PAPIERS MONÉTAIRES		
D 1 T /	193.9	36.5
Bons du Trésor		
Autres papiers monétaires	576.9	37.2

133.3

15.9

Les bons du Trésor et autres papiers monétaires sont des titres de créance à échéance de 90 jours au maximum.

20. CRÉANCES SUR LES BANQUES

et des organismes de compensation

A vue	680.4	632.8
A terme, ayant une échéance à moins de 90 jours	2,369.1	3,022.5
A terme, ayant une échéance à plus de 90 jours	470.1	75.3
Créances sur les banques	3,519.6	3,730.6
Créances sur les banques déposées en garantie	272.6	238.0

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

21. PRÊTS ET AVANCES À LA CLIENTÈLE

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Créances sur la clientèle	6,374.2	6,080.5
Hypothèques	1,860.3	1,358.5
Prêts et avances, brut	8,234.5	7,439.0
Moins: provision pour créances compromises (note 22)	(17.0)	(14.7)
Prêts et avances, net	8,217.5	7,424.3

La répartition géographique du portefeuille de crédits du Groupe se présente comme suit:

	31 décembre 2009		31 (décembre 2008
	millions de CHF	%	millions de CHF	%
Amérique latine et Caraïbes	2,690.1	32.7	2,340.5	31.5
Europe (autres pays)	2,095.4	25.5	1,821.0	24.6
Asie et Océanie	1,555.3	19.0	1,620.0	21.8
Royaume-Uni	1,047.0	12.7	784.6	10.6
Suisse	253.4	3.1	284.6	3.8
Afrique et Moyen-Orient	272.9	3.3	250.8	3.4
Luxembourg	167.3	2.0	202.1	2.7
Etats-Unis et Canada	136.1	1.7	120.7	1.6
Total	8,217.5	100	7,424.3	100

Cette analyse est basée sur le lieu de résidence du client et non en fonction du domicile du risque de crédit.

22. PROVISION POUR CRÉANCES COMPROMISES SUR LA CLIENTÈLE

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier	14.7	3.3
Différences de change	(0.9)	(1.9)
Charges pour perte de valeur (note 11)	5.4	13.3
Utilisation de provision	(2.2)	
Au 31 décembre	17.0	14.7

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

23. COUVERTURE DES PRÊTS

	31 décembre 2009 CHF millions	31 décembre 2008 CHF millions
Prêts et avances à la clientèle		
Hypothèques	1,860.3	1,355.5
Couverts par d'autres sûretés	6,259.9	5,945.8
Non couverts*	97.3	123.0
Total prêts et avances	8,217.5	7,424.3
Engagements hors bilan		
Engagements conditionnels couverts par d'autres sûretés	515.0	504.5
Engagements conditionnels non couverts	6.0	42.1
Total	521.0	546.6

^{*} Les prêts non couverts comprennent un montant de CHF 61,0 millions (2008: 57,0 millions) pour prêts sans garanties et un montant de CHF 36,3 millions (2008: CHF 66,0 millions) pour des prêts couverts mais dont la valeur des garanties est inférieure à la valeur des prêts. La partie non couverte de ces prêts est certes classée comme non couverte, mais elle reste inférieure aux limites de non-couverture accordées aux clients.

Voir note 4.1 pour plus de détails sur les couvertures.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

24.1 Instruments financiers dérivés

Pour le Groupe, le risque de crédit est limité au coût potentiel de remplacement du contrat de swap ou du contrat à terme si la contrepartie venait à faire défaut. Ce risque fait l'objet d'une surveillance permanente basée sur la valeur de marché ou économique des contrats, à une fraction de leur montant notionnel et à la liquidité du marché. Afin de contrôler le niveau de risque de crédit encouru, le Groupe évalue les contreparties selon les mêmes techniques que celles employées dans le cadre de ses activités de prêt et/ou procède à une évaluation aux valeurs de marché accompagnée d'accords bilatéraux sur la fourniture de garanties à partir d'un seuil convenu.

Le risque de crédit sur les contrats à terme portant sur des obligations et des indices est négligeable car ces contrats sont garantis par des espèces ou des titres négociables et les variations de leur valeur font l'objet d'un règlement journalier.

Les montants notionnels d'instruments financiers sont une base de comparaison, mais ils ne donnent aucune indication sur les flux de trésorerie futurs ou la valeur de marché des instruments sous-jacents. Par conséquent, ils n'indiquent pas qu'elle est l'exposition du Groupe au risque de crédit ou de marché. Les instruments financiers dérivés peuvent être favorables (créances) ou défavorables (engagements) en fonction des fluctuations des taux d'intérêt du marché ou des devises ou de leur échéance. La valeur de marché des actifs et passifs financiers dérivés peut connaître sporadiquement des fluctuations importantes.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

24.1 Instruments financiers dérivés (suite)

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés détenus par le Groupe sont les suivantes:

		31	décembre 2009		31 d	écembre 2008
Montant co	ontractuel	Juste valeur	Juste valeur	Montant contractuel	Juste valeur	Juste valeur
O	u nominal	Actifs	Passifs	ou nominal	Actifs	Passifs
	millions	millions	millions	millions	millions	millions
Instruments dérivés destinés au négoce	de CHF	de CHF	de CHF	de CHF	de CHF	de CHF
Dérivés sur devises						
	9,556.7	158.7	116.4	10,044.2	249.8	341.6
Opérations de change à terme Options de gré à gré sur devises	2,695.4	37.9	37.8	1,050.9	33.8	33.5
			37.0	1,050.9	33.0	33.3
Contrats à terme	6.2	0.1 196.7	154.2		283.6	375.1
		190.7	154.2		283.0	3/5.1
Dérivés sur taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt	435.3	2.5	8.6	54.2	1.2	2.0
Options de gré à gré sur						
taux d'intérêt	90.0	2.3	1.8	55.4	0.3	0.3
Contrats à terme sur taux d'intérêt	294.1	2.9	0.3	57.8		3.5
		7.7	10.7		1.5	5.8
Autora dáriná						
Autres dérivés						
Options sur capitaux propres et						4
contrats à terme sur indices	1,495.3	31.1	287.6	1,396.2	117.9	77.1
Swaps de défaut de crédit		2.2				
Total return swaps	139.0	44.5		323.6	49.0	
Options et contrats à terme sur						
matières premières	26.6	1.9				
		79.7	287.6		166.9	77.1
Total des actifs et passifs						
dérivés destinés au négoce		284.1	452.5		452.0	458.0
Dérivés détenus aux fins de couverture						
Dérivés de couverture désignés à						
leur juste valeur						
Swaps de taux d'intérêt	37.6	1.8	1.5	25.7	0.8	1.6
Total des dérivés détenus aux	37.0	1.0	1.0	25.7	0.6	1.0
fins de couverture		1.8	1.5		0.8	1.6
inis de couveitule		1.0	1.5		υ.δ	1.0
Total des actifs et passifs dérivés		285.9	454.0		452.8	459.6

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

24.2 Activités de couverture

Les pratiques en matière de couverture et de traitement comptable figurent à la note 2 (d).

Couverture de juste valeur

Le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux découlant d'une baisse éventuelle de la juste valeur de prêts ou d'actifs obligataires à taux fixes. Au 31 décembre 2009, la juste valeur nette de ces swaps était positive pour un montant de CHF 0,3 millions (2008: CHF 0,8 million).

25. ACTIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LEUR JUSTE VALEUR – DESTINÉS AU NÉGOCE

		31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Emis par des émetteurs publics:	Gouvernements	3.2	640.6
Emis par des émetteurs publics:	Banques	15.8	
Emis par des émetteurs non publics:	Autres	291.5	79.7
Total		310.5	720.3
Titres de capitaux propres – à leur juste valeur:	Listés	255.6	79.7
Titres de créance – à leur juste valeur:	Listés	54.9	640.6
Total		310.5	720.3
Le mouvement du compte a été le suivant:			
Au 1 ^{er} janvier		720.3	-
Achats		3,839.5	718.8
Cessions		(4,268.5)	
Gains résultant de variations de juste valeur		19.2	1.5
Au 31 décembre		310.5	720.3

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

26. ACTIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LEUR JUSTE VALEUR – DÉSIGNÉS À L'ORIGINE

		31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Emis par des émetteurs publics:	Gouvernements	63.3	
Emis par des émetteurs non publics:	Banques		1.1
Emis par des émetteurs non publics:	Sociétés non cotées		1.8
Emis par des émetteurs non publics:	Autres	13.9	9.6
Emis par d'autres émetteurs:	Sociétés américaines d'as	surance-vie* 299.9	212.2
Emis par d'autres émetteurs:	Sociétés américaines d'as	surance-vie 337.7	308.7
Total		714.8	533.4
Titres de capitaux propres – à leur juste valeur:	Cotés	12.4	7.6
Titres de capitaux propres – à leur juste valeur:	Non cotés – transactions i	récentes dans	
	des conditions de concurr	rence normale	1.8
Titres de créance – à leur juste valeur:	Listés	63.3	1.8
Titres de créance – à leur juste valeur:	Non listés	1.5	1.3
Titres de polices d'assurance-vie	Non cotés, modèles de flu	ıx de	
– à leur juste valeur:	trésorerie actualisés*	299.9	212.2
Titres de polices d'assurance-vie	Non cotés, modèles de flu	ıx de	
– à leur juste valeur:	trésorerie actualisés	337.7	308.7
Total		714.8	533.4
Le mouvement du compte a été le suivant:		F22.4	07.0
Au 1er janvier		533.4	37.6
Achats		531.5	722.3
Cessions (ventes et remboursements)		(366.8)	(108.4)
Profits/(pertes) résultant de variations de juste	/aleur	16.7	(118.1)
Au 31 décembre		714.8	533.4

^{*} Voir note 36.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

27. TITRES DE PLACEMENT – DISPONIBLES À LA VENTE

		embre 2009 ions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Emis par des collectivités publiques:	Gouvernements	1,640.4	22.9
Emis par des collectivités publiques:	Autres institutions du secteur public	88.2	203.9
Emis par d'autres émetteurs:	Banques	2,179.9	2,750.2
Emis par d'autres émetteurs:	Sociétés américaines d'assurance-vi	e 350.4	309.6
Emis par d'autres émetteurs:	Autres	40.2	64.8
		4,299.1	3,351.4
Titres de créance – à leur juste valeur:	Listés	2,628.3	213.3
Titres de créance – à leur juste valeur:	Cotés	93.6	213.5
Titres de créance – à leur juste valeur:	Non cotés, modèles de flux de	33.0	211.0
illies de creance – a leur juste valeur.	trésorerie actualisés	1,194.1	2,580.9
Titres de capitaux propres – à leur juste valeur:		0.3	0.3
Titres de capitaux propres – à leur juste valeur:		4.6	3.2
Titres de capitaux propres – à leur juste valeur:		4.0	<u> </u>
Titles de capitadx propres – a leur juste valeur.	d'évaluation	27.8	33.1
Titros do policos d'accurance via		27.0	
Titres de polices d'assurance-vie – à leur juste valeur	Non cotés, modèles de flux de trésorerie actualisés	350.4	309.6
Titres de placement disponibles à la vente,	de tresorerie actualises	330.4	
bruts		4,299.1	3,351.4
		,	
Déductions pour perte de valeur		-	-
Total		4,299.1	3,351.4
Titres en nantissement auprès des banques cen	trales et organismes de compensatio	n 573.8	38.1
Le mouvement du compte a été le suivant:			
Au 1 ^{er} janvier		3,351.4	3,537.7
Différences de change		7.4	(778.5)
Achats		6,704.3	9,715.8
Cessions (ventes et remboursements)		(5,761.6)	(9,194.4)
Gains résultant de variations de juste valeur		(19.5)	66.5
Intérêts courus		17.1	4.3
Au 31 décembre		4,299.1	3,351.4

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

28. TITRES DE PLACEMENT - RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Réserve relative à la réévaluation des titres de placement disponibles à la vente:

Les gains et pertes résultant des fluctuations de la juste valeur des titres de placement disponibles à la vente sont enregistrés dans une réserve de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente. (Note 41)

Mouvement de la réserve durant l'exercice:

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	millions de CHF	millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier	(38.2)	7.2
Gain (perte) sur titres de placement disponibles à la vente,		
avant impôts	(19.5)	66.5
Transfert au résultat net de la réalisation de la réserve de titres de placement		
disponibles à la vente, avant impôts	(25.2)	(107.6)
Impact fiscal des variations de la juste valeur des titres		
de placement disponibles à la vente	3.2	(4.3)
Au 31 décembre	(79.7)	(38.2)

29. TITRES DE PLACEMENT - DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

		31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Emis par des collectivités publiques:	Gouvernements	134.1	135.3
Emis par des collectivités publiques:	Autres institutions du secteur public	372.6	375.1
Emis par d'autres émetteurs:	Services financiers	3.8	3.7
Total		510.5	514.1

Le Groupe n'a reclassé aucun titre de placement disponible à la vente durant l'exercice (2008: aucun).

Le mouvement du compte a été le suivant:

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier	514.1	566.1
Différences de change	(2.4)	(57.0)
Achats		4.8
Remboursements	(0.2)	
Intérêts courus	(1.0)	0.2
Au 31 décembre	510.5	514.1
Titres en nantissement auprès des banques centrales et organismes de co	ompensation 44.5	119.3

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

30. PARTICIPATIONS

Liste des principales filiales du Groupe au 31 décembre 2009:

Dénomination	Type d'activité			pital-actions (en milliers)
Filiales principales				
EFG Bank AG, Zurich	Banque	Suisse	CHF	162,410
EFG Bank (Monaco) (anciennement				
Eurofinancière d'Investissements SAM, Monaco)	Banque	Monaco	EUR	26,944
EFG Bank (Gibraltar) Ltd, Gibraltar	Banque	Gibraltar	GBP	3,000
EFG Bank & Trust (Bahamas) Ltd, Nassau	Banque	Bahamas	USD	27,000
EFG Bank von Ernst AG, Vaduz	Banque	Liechtenstein	CHF	25,000
EFG Investment (Luxembourg) SA, Luxembourg	Banque	Luxembourg	EUR	28,000
EFG Private Bank Ltd, Londres	Banque	Angleterre et		
		Pays de Galles	GBP	1,596
EFG Private Bank (Channel Islands) Ltd, Guernesey	Banque	Guernesey	GBP	5,000
EFG Bank AB (anciennement EFG Investment Bank AB),				
Stockholm	Banque	Suède	SEK	100,000
PRS Investment Services	Private Banking et			
(Cayman) Ltd, Georgetown	administration de fonds	Îles Caïman	USD	-
PRS International Consulting Inc, Miami	Conseil en investissements			
	et administration de fonds	Etats-Unis	USD	-
Bull Wealth Management Group Inc, Toronto	Conseil en investissements	Canada	CAD	276
EFG Wealth Management (Canada) Limited, Toronto	Conseil en investissements	Canada	CAD	500
EFG Wealth Management (India) Private Limited,				
Mumbai	Conseil en investissements	Inde	INR	75,556
EFG Banque Privée SA				
anciennement EFG Gestion Privée SA), Paris	Conseil en investissements	France	EUR	10,000
Asesores y Gestores Financieros S.A., Madrid	Conseil en investissements	Espagne	EUR	92
On Finance SA, Lugano	Conseil en investissements	Suisse	CHF	1,000
EFG Offshore Ltd, Jersey	Administration de trusts	Jersey	GBP	9
EFG Platts Flello Ltd, Birmingham	Planification financière	Angleterre et		
		Pays de Galles	GBP	2
Ashby London Financial Services Ltd,		Angleterre et		
Wolverhampton	Planification financière	Pays de Galles	GBP	200
SIF Swiss Investment Funds SA, Genève	Administration de fonds	Suisse	CHF	2,500
C.M. Advisors Ltd, Hamilton	Fonds de hedge funds,			
	conseil en investissements,			
	gestion de placements	Bermudes	USD	12
Marble Bar Asset Management LLP, Londres	Gestion de hedge fund	Angleterre et		
		Pays de Galles	USD	389,000
Marble Bar Asset Management (Cayman) Ltd,		•		
Georgetown	Gestion de hedge fund	Îles Caïman	USD	50

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

30. PARTICIPATIONS (SUITE)

Liste des principales filiales du Groupe au 31 décembre 2009:

Dénomination	Type d'activité	Pays de domicile		pital-actions (en milliers)
Filiales principales				
Quesada Kapitalförvaltning AB, Stockholm	Gestion d'actifs	Suède	SEK	2,000
EFG Capital International Corp., Miami	Courtier-négociant	Etats-Unis	USD	12,200
EFG Finance (Bermuda) Ltd, Hamilton	Société financière	Bermudes	USD	12
EFG Finance (Guernsey) Ltd, Guernesey	Société financière	Guernesey	EUR	26
EFG Finance (Jersey) Ltd, Jersey	Société financière	Jersey	CHF	3
EFG Financial Products Holding AG, Zurich	Holding	Suisse	CHF	10,000
EFG Investment (Luxembourg) SA, Luxembourg	Holding	Luxembourg	EUR	573,603
LFS Invest VII AB, Stockholm	Société d'investissements	Suède	SEK	100

Toutes les filiales ci-dessus sont détenues à 100%, sauf Marble Bar Asset Management (90,01%), EFG Financial Products Holding AG (56,6%), EFG Wealth Management (India) Private Ltd (75%), Asesores y Gestores Financieros S.A. (72%) et LFS Invest VII AB (10,7% et contrôle).

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

31. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 1 ^{er} janvier 2008	Logiciels et licences informatiques millions de CHF	Autres immobilisations incorporelles millions de CHF	Goodwill millions de CHF	Immobilisations incorporelles millions de CHF
Coût	40.1	227.7	1,006.3	1,274.1
Amortissement cumulé	(28.2)	(33.5)	(21.0)	(82.7)
Valeur comptable nette	11.9	194.2	985.3	1,191.4
Exercice se terminant le 31 décembre 2008				
Valeur comptable nette d'ouverture	11.9	194.2	985.3	1,191.4
Acquisitions et réévaluation d'engagements				
de paiements futurs	10.7	378.7	376.6	766.0
Acquisitions de filiales, nettes d'amortissements	0.4			0.4
Charge d'amortissement pour l'exercice -				
logiciels et licences informatiques	(5.2)			(5.2)
Charge d'amortissement pour l'exercice -				
autres immobilisations incorporelles		(52.0)		(52.0)
Différences de change	(0.4)	(45.5)	(91.7)	(137.6)
Valeur comptable nette de clôture	17.4	475.4	1,270.2	1,763.0
Au 31 décembre 2008	22.4	FF2.0	1 201 2	1.077.4
Coût	32.4	553.8	1,291.2	1,877.4
Amortissement cumulé	(15.0)	(78.4)	(21.0)	(114.4)
Valeur comptable nette	17.4	475.4	1,270.2	1,763.0
Exercice se terminant le 31 décembre 2009				
Valeur comptable nette d'ouverture	17.4	475.4	1,270.2	1,763.0
Acquisitions et réévaluation d'engagements				
de paiements futurs	3.3		(194.5)	(191.2)
Charge d'amortissement pour l'exercice -				
logiciels et licences informatiques	(6.6)			(6.6)
Charge d'amortissement pour l'exercice -				
autres immobilisations incorporelles		(65.7)		(65.7)
Différences de change		(3.4)	(4.8)	(8.2)
Valeur comptable nette de clôture	14.1	406.3	1,070.9	1,491.3
Au 31 décembre 2009				
Coût	33.7	546.7	1,091.9	1,672.3
Amortissement cumulé et perte de valeur	(19.6)	(140.4)	(21.0)	(181.0)
Valeur comptable nette	14.1	406.3	1,070.9	1,491.3

Depuis sa création, le Groupe a acquis plusieurs sociétés et/ou secteurs d'activité. Ces opérations ont généralement été réalisées pour atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants: acquérir des relations clients, du savoir-faire ou des produits spécifiques ou établir une base permanente dans certaines villes ou certains pays. Le traitement comptable de ces regroupements d'entreprises diffère selon les normes comptables en vigueur au moment de l'acquisition, comme indiqué ci-dessous.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

31.1 Diminution des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions en 2009

Réévaluation des engagements relatifs au clauses d'Earnout	x	Autres immobilisations incorporelles millions de CHF	Goodwill millions de CHF	Total millions de CHF
Marble Bar Asset Management	i		(137.3)	(137.3)
C.M. Advisors Limited	ii		(46.7)	(46.7)
Autres			(10.5)	(10.5)
		-	(194.5)	(194.5)

i) Marble Bar Asset Management

Au 31 décembre 2008, la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles s'élevait à CHF 660,9 millions. En mars 2010, le contrat comprenant une clause d'Earnout conclu avec les vendeurs/mandataires et basé sur la performance financière des années 2008, 2009 et 2010 a été remplacé par une participation de 20% au résultat versée aux dirigeants/mandataires. Par conséquent, l'engagement différé lié à cette clause s'élevant à CHF 137,3 millions à fin 2008 (env. 21% de la valeur comptable du solde à fin 2008) a été compensé par la valeur du goodwill à l'actif pour MBAM au 31 décembre 2009. En échange, le droit du Groupe au résultat avant impôts dégagé par les activités de cette société a été réduit de 100% à 80%, améliorant ainsi l'équilibre des intérêts entre ceux des dirigeants/mandataires et ceux du Groupe. Le goodwill a diminué de CHF 137,3 millions, comme indiqué ci-dessus, et sa valeur comptable se chiffre à CHF 483,4 millions, après amortissement d'actifs incorporels de CHF 27,0 millions durant l'année en cours et variations des taux de change.

ii) C.M. Advisors Limited

Au 31 décembre 2008, la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles s'élevait à CHF 270,9 millions. Le contrat comprenant une clause d'Earnout s'est terminé en 2009 et les paiements finaux qu'il prévoyait ont été effectués de sorte que les paiements conditionnels estimés à CHF 46,7 millions à fin 2008 ont été annulés. Par conséquent, le goodwill a diminué de CHF 46,7 millions (2008: diminution de CHF 20,4 millions); après amortissements d'immobilisations incorporelles de CHF 19,6 millions (2008: CHF 9,2 millions) et effets des taux de change réduisant la valeur de CHF 4,5 millions, la valeur comptable s'inscrit à CHF 200,0 millions.

L'accroissement de l'amortissement d'actifs incorporels entre 2008 et 2009 représente un amortissement accéléré de relations clients dans les cas où la durée attendue d'utilité des actifs a été réévaluée.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

31.2 Tests de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles du Groupe, regroupés sous le terme d'immobilisations incorporelles, acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, sont revus chaque année à la date du 31 décembre afin d'identifier d'éventuels correctifs de valeur en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ces immobilisations ont été attribuées. Etant donné la volatilité continue des marchés financiers, le Groupe a considéré qu'il était nécessaire de surveiller plus étroitement ses UGT afin de déterminer s'il existait une indication que la valeur du goodwill alloué à ses UGT avait diminué.

En se fondant sur la méthode de test de dépréciation décrite ci-après, le Groupe a conclu que les montants des immobilisations incorporelles allouées à tous ses secteurs restaient recouvrables.

Les valeurs comptables ont été comparées aux montants recouvrables qui sont calculés sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de la vente pour toutes les acquisitions, sauf en ce qui concerne les UGT d'Asset Management (C.M. Advisors Limited et Marble Bar Asset Management) qui sont évaluées à leur valeur d'utilité. Le Groupe a adopté en 2009 des tests de la valeur d'utilité pour les UGT de C.M. Advisors Limited et Marble Bar Asset Management (juste valeur diminuée des coûts de la vente en 2008), sur la base des prévisions à cinq ans les plus récentes établies par le management. Les taux d'actualisation utilisés reposent sur les rendements observables d'obligations d'Etat à long terme (dix ans) libellées dans les devises concernées assortis d'une prime de risque de 7%.

Pour chacune des UGT du secteur Private Banking, les justes valeurs ont été calculées selon deux méthodes. Premièrement, sur la base de la valeur d'actif net recouvrable et d'immobilisations incorporelles de transactions comparables (3 à 5% des actifs sous gestion). Deuxièmement, sur la base d'un rapport cours/bénéfice dans une fourchette de 8,5 à 14 pour des transactions similaires effectuées par des sociétés cotées comparables. Cette approche repose sur les bénéfices futurs attendus.

Les valeurs comptables de goodwill et d'immobilisations incorporelles attribuées à chaque unité génératrice de trésorerie sont les suivantes:

			31 décembre 2009		
	Montant recouvrable basé sur	Immobilisations incorporelles millions de CHF	Goodwill millions de CHF	Total millions de CHF	
Unités génératrices de trésorerie du secteur Asset Management					
Marble Bar Asset Management	Valeur d'utilité	224.4	259.0	483.4	
C.M. Advisors Limited	Valeur d'utilité	11.1	188.9	200.0	
Derivative Structured Asset Management	Juste valeur moins coû	ts de la vente 10.9	233.4	244.3	
Derivative Structured Asset Management	Juste valeur moins coû	ts de la vente 10.9	233.4	244.3	
Asesores y Gestores Financieros SA	Juste valeur moins coû	ts de la vente 42.7	53.6	96.3	
PRS Group	Juste valeur moins coû	ts de la vente 37.7	52.7	90.4	
Banque Edouard Constant	Juste valeur moins coû	ts de la vente	76.3	76.3	
Harris Allday	Juste valeur moins coû	ts de la vente 27.3	38.1	65.4	
Bank von Ernst (Liechtenstein) AG	Juste valeur moins coû	ts de la vente 9.4	32.2	41.6	
Banque Monégasque de Gestion	Juste valeur moins coû	ts de la vente 8.1	28.7	36.8	
Autres unités génératrices de trésorerie	Juste valeur moins coû	ts de la vente 34.7	108.0	142.7	
Total des valeurs comptables		406.3	1,070.9	1,477.2	

Unités génératrices de trésorerie du secteur Asset Management

Goodwill et immobilisations incorporelles des UGT d'Asset Management au 31 décembre 2009 se sont élevés à CHF 683,4 millions (CHF 931,8 millions au 31 décembre 2008). L'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles de ce

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

secteur, qui a été le plus affecté par la crise des marchés financiers, a fait l'objet de toutes les attentions. Pour passer en revue les immobilisations incorporelles à fin 2009, le Groupe a pris en considération les perspectives de performance des activités d'Asset Management et des opérations sous-jacentes de MBAM et CMA, afin de déterminer si les montants recouvrables de ces UGT couvraient les montants comptabilisés. Sur la base des flux de trésorerie estimés générés par les activités de ces opérations et escomptés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation reflétant le profil de risque des activités de hedge funds, le Groupe a conclu que le goodwill alloué à ce secteur restait recouvrable au 31 décembre 2009.

Cette conclusion repose sur le résultat des prévisions émises sur ces activités dont le management attend des flux de trésorerie positifs au cours des années à venir. Ces prévisions se fondent sur une amélioration progressive attendue de l'environnement des services financiers et des taux d'intérêt au cours des trois prochaines années pour atteindre ensuite un niveau de croissance moyenne. La juste valeur obtenue en appliquant la méthode de calcul précitée excède la valeur comptable des opérations de MBAM et CMA. Toutefois, si les conditions externes à la branche se dégradent encore plus et/ou si les retours sur investissement attendus sont inférieurs à ceux qui sont intégrés dans les prévisions de la performance du Groupe, le goodwill et les immobilisations incorporelles comptabilisés par ce secteur pourraient subir des pertes de valeur dans les périodes futures.

Les revenus sont estimés sur la base des activités actuelles et futures et des résultats qui en découlent pour:

- Marble Bar Asset Management ("MBAM")

S'agissant des indicateurs de performance et des résultats de MBAM, les prévisions suivantes ont été émises sur la base des activités projetées (en millions d'USD, sauf indication contraire):

	2009	2010	2011	2012
Actifs sous gestion à la fin de la période, hors levier	1,627	1,625	2,380	3,386
Actifs sous gestion moyens avec levier	2,165	2,025	2,880	3,922
Retour sur investissement brut (% p.a.)	4.0%	12.5%	15.0%	15.0%
Résultat opérationnel	47.5	78.8	119.2	158.4
Résultat avant impôts	9.1	16.5	34.4	55.2

Les projets et activités soutenant cette croissance sont les suivants:

- 1. L'accord comportant une clause d'Earnout conclu avec les vendeurs/mandataires en vertu de laquelle une somme pouvant atteindre USD 300 millions était susceptible d'être payée début 2011 sur la base de la performance financière des années 2008, 2009 et 2010, a été remplacé par une participation au résultat de 20% octroyée aux dirigeants/mandataires. Par conséquent, l'engagement différé lié à cette acquisition s'élevant à CHF 137,3 millions à fin 2008 (env. 21% de la valeur comptable du solde à fin 2008) a été compensé par la valeur du goodwill comptabilisé à l'actif au 31 décembre 2009. En échange, le droit du Groupe au résultat avant impôts dégagé par les activités de cette société a été réduit de 100% à 80%, améliorant l'équilibre des intérêts entre ceux des dirigeants/mandataires et ceux du Groupe.
- 2. Projet dédié à la levée de fonds par le réseau de Client Relationship Officers du Groupe, avec un partage de commission aux conditions de marché pour les commissions de management et de performance.
- 3. Projets de levée de nouveaux capitaux par les OPCVM et les nouveaux bureaux à Singapour et à New York.
- 4. Recrutement important de plusieurs traders de renom.

L'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles est sensible aux bénéfices futurs provenant des unités génératrices de trésorerie. Si les bénéfices prévus entre 2010 et 2012 attribuables à MBAM baissaient de 50% par rapport aux prévisions ci-dessus, le montant total de goodwill et d'immobilisations incorporelles diminuerait d'USD 114 millions environ, montant qui serait imputé au compte de résultat en tant que charge pour perte de valeur.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Une partie importante des revenus de MBAM proviennent de commissions incitatives sur les rendements générés par les fonds gérés par MBAM. Par conséquent, les résultats prévus dépendent de manière substantielle des rendements des placements effectivement réalisés. Il s'ensuit que les activités sont fortement tributaires du Chief Investment Officer et des traders-clés et de leur capacité à continuer de produire des rendements ajustés du risque en ligne avec un rendement historique de 10% à 15%.

- C.M. Advisors Limited ("CMA")

S'agissant des indicateurs de performance et des résultats de CMA, les prévisions suivantes ont été émises sur la base des activités prévues (en millions d'USD, sauf indication contraire):

	2009	2010	2011	2012
Actifs sous gestion (moyenne)	1,112	2,078	4,324	8,380
Rendement de la moyenne des actifs sous gestion (points de base)	94	73	69	72
Résultat opérationnel	10.4	15.1	29.7	60.0
Résultat avant impôts	5.3	10.1	22.2	48.9

Les projets et activités soutenant cette croissance sont les suivants:

- 1. L'accord comprenant une clause d'Earnout s'est terminé en 2009. Par conséquent, les paiements finaux dans le cadre de cet accord ont été effectués et les engagements différés liés à l'acquisition pour un montant de CHF 46,7 millions ont été annulés. Aucune obligation différée liée à l'acquisition ne subsistait au 31 décembre 2009 (en 2008, environ 21% de la valeur comptable du solde à fin 2008 restait à payer). Une partie a été payée et une autre a été compensée par la valeur du goodwill comptabilisée à l'actif pour CMA.
- 2. Utiliser la plateforme de fonds de hedge funds pour créer de la valeur en fournissant une gamme plus large de produits par le biais de plusieurs canaux de distribution, expansion de son univers de recherche et de produits de manière à inclure des fonds de fonds «long only» ainsi qu'un élargissement de la palette de produits d'allocation d'actifs, y compris des produits on-shore.
- 3. Lever de nouveaux capitaux en étendant la gamme de produits, agir en tant que conseiller des fonds du Groupe et fournir des solutions sur mesure (p. ex. restructurer des pools d'actifs illiquides).
- 4. Devenir le centre d'excellence du Groupe pour des fonds émis par des tiers, fournir des services de due diligence et apporter une assistance aux centres opérationnels de l'unité Private Banking du Groupe.
- 5. Tirer parti du projet stratégique du Groupe de revoir sa politique de prix en matière de hedge funds et de réduire de manière substantielle le nombre de fonds émis par des tiers en dépôt en agissant en tant que conseiller tout au long du processus des activités de private banking du Groupe.

L'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles est sensible aux bénéfices futurs provenant des unités génératrices de trésorerie concernées. Une partie importante des revenus de CMA provient de commissions sur actifs sous gestion engendrées par les fonds gérés par CMA. Par conséquent, les bénéfices prévus sont fortement tributaires de la réalisation effective de l'objectif de croissance des actifs sous gestion ainsi que du maintien de la performance de CMA en matière d'analyse de hedge funds et de due diligence réalisée par son équipe de recherche.

Si la croissance des actifs sous gestion générateurs de revenus n'atteint pas USD 4 milliards environ au cours des trois années à venir, il est fort probable que, dans ce cas, les résultats ne permettront pas de conserver la valeur d'utilité visée. Si leur croissance devait se chiffrer à USD 2 milliards seulement, il en résulterait probablement une perte de valeur d'USD 104 millions. Si les bénéfices prévus entre 2010 et 2012 attribuables à CMA baissaient de 50% par rapport aux prévisions ci-dessus, le montant total de goodwill et d'immobilisations incorporelles diminuerait d'USD 60 millions environ, montant qui serait imputé au compte de résultat en tant que charge pour perte de valeur.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Unités génératrices de trésorerie du secteur Private Banking

Les immobilisations incorporelles des UGT du secteur Private Banking s'élevaient à CHF 793,8 millions au 31 décembre 2009 (CHF 813,8 millions au 31 décembre 2008). Pour évaluer le goodwill et les immobilisations incorporelles de ce secteur, le Groupe a tenu compte des perspectives de performance de ses activités de private banking et des opérations sous-jacentes pour pouvoir déterminer si le montant recouvrable de ces UGT couvrait la valeur comptable. En se fondant sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente en utilisant des pourcentages des actifs sous gestion et des rapports cours/bénéfice sur les revenus futurs attendus, le Groupe a conclu que le goodwill attribué à ce secteur restait recouvrable au 31 décembre 2009.

Cette conclusion repose sur le résultat des prévisions émises sur ces activités dont le management attend des flux de trésorerie positifs au cours des années à venir. Ces prévisions se fondent sur une amélioration progressive attendue de l'environnement des services financiers et des taux d'intérêt au cours des trois prochaines années pour atteindre ensuite un niveau de croissance moyenne. La juste valeur obtenue en appliquant la méthode de calcul précitée excède la valeur comptable des opérations de Private Banking. Toutefois, si les conditions externes de la branche se dégradent encore plus et/ou si la croissance des actifs sous gestion et celle du résultat opérationnel qui lui est liée ne se produisent pas, le goodwill et les immobilisations incorporelles comptabilisés par ce secteur pourraient subir des pertes de valeur dans les périodes futures.

Les revenus sont estimés sur la base des activités actuelles et futures ainsi que des résultats qui en découlent pour:

- Derivative Structured Asset Management

S'agissant des indicateurs de performance et des résultats de Derivatives Structured Asset Management ("DSAM"), qui englobe des activités de structuration de produits, de gestion de fortune en Suède et de Quesada Kapitalförvaltning AB, les prévisions suivantes ont été émises sur la base des activités projetées (en millions de CHF, sauf indication contraire):

	2009	2010	2011	2012
Actifs sous gestion	4,789	7,649	10,985	15,389
Rendement de la moyenne des actifs sous gestion (points de base)	71	66	54	46
Résultat opérationnel	33.1	40.8	50.0	60.6
Résultat avant impôts	(6.0)	17.0	21.3	26.7

Les projets et activités soutenant cette croissance sont les suivants:

- 1. Réduire les coûts, en 2009, un programme de grande ampleur s'est traduit par une diminution des effectifs de 40% environ.
- 2. Se recentrer sur le private banking et les activités de gestion traditionnelle d'actifs afin de se diversifier en s'éloignant des produits structurés et en capitalisant sur l'infrastructure bancaire.
- 3. Maintenir ses capacités de distribution de produits structurés car ce marché devrait se rétablir dans les deux années à venir en suivant la remontée des taux d'intérêt.
- 4. Accroître les actifs sous gestion en recrutant continuellement des Client Relationship Officers qui amèneront les capitaux de leurs clients.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

L'évaluation d'immobilisations incorporelles est sensible aux bénéfices futurs provenant des unités génératrices de trésorerie concernées. Une grande partie des revenus de DSAM dépend de l'ampleur des actifs sous gestion ainsi que de la structuration de produits et de leur distribution aux clients. Par conséquent, les bénéfices attendus dépendent de manière substantielle de la capacité de DSAM d'engager et de retenir des Client Relationship Officers, et de ces derniers d'apporter de nouveaux clients. Si les bénéfices prévus entre 2010 et 2012 attribuables à DSAM baissaient de 50% par rapport aux prévisions ci-dessus, le montant total de goodwill et d'immobilisations incorporelles diminuerait de CHF 136 millions environ, montant qui serait imputé au compte de résultat en tant que charge pour perte de valeur.

- Asesores y Gestores Financieros SA («AyG»)

S'agissant des indicateurs de performance et des résultats d'AyG, les prévisions suivantes ont été émises sur la base des activités prévues (en millions d'EUR, sauf indication contraire):

	2009	2010	2011	2012
Résultat opérationnel	14.0	21.8	34.5	45.4
Résultat avant impôts et intérêts minoritaires	(2.2)	3.2	11.9	18.2

Les projets et activités soutenant cette croissance sont les suivants:

- 1. Se concentrer sur les activités de private banking et de gestion d'actifs traditionnelle.
- 2. Accroître le résultat opérationnel des actifs sous gestion en recrutant continuellement des Client Relationship Officers qui amèneront les capitaux de leurs clients.

L'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles est sensible aux bénéfices futurs provenant des unités génératrices de trésorerie concernées. Une grande partie des revenus d'AyG provient de Client Relationship Officers qui apportent de nouveaux actifs sous gestion générateurs de revenus. Par conséquent, les résultats prévus sont fortement tributaires de la capacité des Client Relationship Officers d'AyG d'accroître les actifs sous gestion. Si les bénéfices prévus entre 2010 et 2012 attribuables à AyG baissaient de 50% par rapport aux prévisions ci-dessus, le montant total de goodwill et d'immobilisations incorporelles diminuerait d'EUR 35 millions environ, montant qui serait imputé au compte de résultat en tant que charge pour perte de valeur.

Les autres établissements de private banking du Groupe sont exposés à des risques similaires et si les actifs sous gestion de l'un ou l'autre de ces établissements venaient à subir une baisse permanente, une perte de valeur de ces actifs serait probable.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Le tableau ci-dessous indique la sensibilité de ces établissements à une baisse permanente de leurs actifs sous gestion.

		Impact d'une perte de valeur résultant d'une
	Actifs actuellement sous gestion milliards de CHF	baisse de 50% du résultat anticipé avant impôts millions de CHF
PRS Group	2.0	40.3
Banque Edouard Constant	3.7	0
Harris Allday	3.7	31.8
Bank von Ernst (Liechtenstein) AG	1.3	19.1
Banque Monégasque de Gestion	0.8	4.1

En ce qui concerne certaines acquisitions, la totalité du prix repose sur un multiple des bénéfices futurs, de sorte que ce prix peut augmenter ou diminuer suivant les bénéfices futurs générés par l'entité acquise. Pour les principales acquisitions au 31 décembre 2009, le tableau ci-après résume le prix d'acquisition estimé qui a déjà été fixé et la partie du prix d'acquisition total qui variera en fonction des paiements futurs estimés (qui découlent de facteurs contractuels basés sur les bénéfices futurs et sur les bénéfices réalisés au cours des années à venir auxquels ces contrats font référence).

Acquisitions assorties de clauses d'Earnout

	Période résiduelle de la clause d'Earnout	Composante fixe %	Composante variable %
PRS Group	2010 à 2011	84	16
Quesada	2010 à 2014	69	31
MBAM	Terminé	100	-
DSAM	2010 à 2011	100	-
CMA	Terminé	100	-

32. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et immeubles millions de CHF	Installations dans locaux loués millions de CHF	Meubles, équipements, véhicules à moteur millions de CHF	Matériel informatique millions de CHF	Total millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier 2008					
Coût	5.7	33.2	23.2	41.9	104.0
Amortissements cumulés	(0.5)	(15.4)	(15.9)	(27.4)	(59.2)
Valeur comptable nette	5.2	17.8	7.3	14.5	44.8
Exercice se terminant le 31 décembre 200	8				
Valeur comptable nette d'ouverture	5.2	17.8	7.3	14.5	44.8
Achats		13.2	6.6	9.4	29.2
Acquisitions de filiales		1.8	0.5	0.4	2.7
Charge d'amortissements pour l'exercice		(4.5)	(2.8)	(6.6)	(13.9)
Cessions et dépréciations	(0.2)		0.4	(0.4)	(0.2)
Différences de change	(1.6)	(1.8)	(1.3)	(0.8)	(5.5)
Valeur comptable nette de clôture	3.4	26.5	10.7	16.5	57.1
Au 31 décembre 2008 Coût	3.8	38.9	19.2	34.4	96.3
Amortissements cumulés	(0.4)	(12.4)	(8.5)	(17.9)	(39.2)
Valeur comptable nette Exercice se terminant le 31 décembre 200		26.5	10.7	16.5	57.1
Valeur comptable nette d'ouverture	3.4	26.5	10.7	16.5	57.1
Achats	0.3	6.3	3.7	4.1	14.4
Charge d'amortissements pour l'exercice	(0.1)	(5.0)	(3.1)	(7.4)	(15.6)
Cessions et dépréciations		(0.1)	(0.3)		(0.4)
Différences de change	0.3		0.1	0.1	0.5
Valeur comptable nette de clôture	3.9	27.7	11.1	13.3	56.0
Au 31 décembre 2009					
Coût	4.4	43.5	21.8	35.2	104.9
Amortissements cumulés	(0.5)	(15.8)	(10.7)	(21.9)	(48.9)
Valeur comptable nette	3.9	27.7	11.1	13.3	56.0

33. AUTRES ACTIFS

	Au 31 décembre 2009 millions de CHF	Au 31 décembre 2008 millions de CHF
Actifs transitoires	63.0	69.2
Soldes de règlement	31.9	15.4
Actifs d'impôts courants	1.6	
Autres actifs*	79.7	48.0
Autres actifs	176.2	132.6

^{*} Comprend un investissement de CHF 4,1 millions dans un holding non coté dans lequel le Groupe détient une participation supérieure à 20% et est représenté au Conseil d'administration.

34. ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES

	Au 31 décer millio	nbre 2009 ns de CHF	Au 31 décembre 2008 millions de CHF
Engagements envers les banques à vue		285.5	299.5
Engagements envers les banques à terr	ne	161.6	101.4
Engagements envers les banques		447.1	400.9
35. ENGAGEMENTS ENVERS LA CL	ENTÈLE		
Ne portant pas intérêt		6,713.2	2,896.0
Portant intérêt		9,014.7	11,317.4
Engagements envers la clientèle		15,727.9	14,213.4
Assurance-vie synthétiques		313.7	212.2
Actions			212.2
Engagements d'acheter des intérêts min		70 /	16.5
Lingagements d'acheter des interets mil	oritaires	78.4	16.5
Titres de créance à leur juste valeur:	noritaires	22.0	34.4
Titres de créance à leur juste valeur:	noritaires non cotés –		
Titres de créance à leur juste valeur:		22.0	34.4
Titres de créance à leur juste valeur: Titres de capitaux propres	non cotés –	22.0 414.1	34.4 263.1
	non cotés – analyse des flux de trésorerie actualisés	22.0 414.1	34.4 263.1
Titres de capitaux propres	non cotés – analyse des flux de trésorerie actualisés non cotés – Transactions récentes dans	22.0 414.1 313.7	34.4 263.1
Titres de capitaux propres à leur juste valeur:	non cotés – analyse des flux de trésorerie actualisés non cotés – Transactions récentes dans	22.0 414.1 313.7	34.4 263.1
Titres de capitaux propres à leur juste valeur: Titres de capitaux propres	non cotés – analyse des flux de trésorerie actualisés non cotés – Transactions récentes dans des conditions normales de concurrence	22.0 414.1 313.7 48.1	34.4 263.1 212.2
Titres de capitaux propres à leur juste valeur: Titres de capitaux propres à leur juste valeur:	non cotés – analyse des flux de trésorerie actualisés non cotés – Transactions récentes dans des conditions normales de concurrence	22.0 414.1 313.7 48.1	34.4 263.1 212.2

Assurance-vie synthétiques

Le passif financier constitué par une assurance-vie synthétique se réfère à une transaction structurée qui est couverte, sur le plan économique, par un portefeuille de polices d'assurance-vie classées comme titres de polices d'assurance-vie à leur juste valeur enregistrée à CHF 299,9 millions (voir note 26).

Engagements d'acheter des intérêts minoritaires

Les actionnaires minoritaires d'Asesores y Gestores Financieros SA ont le droit de vendre leurs actions à une filiale détenue à 100% par EFG International SA. Ce droit est applicable à partir du 1er janvier 2010 et expire à la survenance d'événements futurs potentiels. Conformément à la norme IAS 32, ces options de vente donnent lieu à un passif financier qui correspond au montant du rachat actualisé. Ce passif a été comptabilisé en 2008 par reclassification des capitaux propres du Groupe. En 2009, cet accord a été restructuré et les modifications de ses termes ont entraîné un ajustement de CHF 12,6 millions dans les capitaux propres. Au 31 décembre 2009, ce passif financier était évalué à CHF 22,0 millions (2008: CHF 34,4 millions).

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

37. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Au 31 décembre 2009 millions de CHF	Au 31 décembre 2008 millions de CHF
Produits structurés émis	1,002.0	679.6
	1,002.0	679.6
38. AUTRES PASSIFS		
Obligations d'acquisition conditionnelles	41.1	313.1
Passifs transitoires	149.1	147.2
Soldes de règlement	35.7	42.3
Absences rémunérées de courte durée	7.8	8.0
Autres passifs	72.3	30.8
Total des autres passifs	306.0	541.4

Procédures judiciaires

Le Groupe est impliqué dans diverses procédures judiciaires dans le cadre de ses activités normales. Il constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles si la direction est d'avis que le Groupe est susceptible de devoir faire face à des paiements ou à des pertes et si leur montant peut être raisonnablement estimé.

Le Groupe est engagé dans un litige en Suisse en lien avec des contrats frauduleusement autorisés et dans lequel une plainte à hauteur de CHF 33 millions environ a été déposée. Le Groupe s'y oppose vigoureusement et il n'est pas possible à ce stade de déterminer la perte éventuelle que le Groupe pourrait subir.

Le Groupe n'envisage pas que la résolution finale des litiges dans lesquels il est impliqué ait un impact significatif sur sa position financière.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

39. OBLIGATIONS À TITRE DE PRESTATIONS DE RETRAITES

Le Groupe gère deux régimes à prestations définies selon les normes IFRS. Ces régimes sont gérés en Suisse («Switzerland plan») et dans les Îles Anglo-Normandes («Channel Islands plan»). Techniquement parlant, le «Switzerland plan» n'est pas un régime à prestations définies, mais en raison d'un rendement garanti minimum prévu par la législation suisse sur les retraites, il est considéré comme tel bien que le Groupe n'ait pas d'autre obligation que de fournir ce rendement minimum garanti.

Le «Channel Islands plan» n'est pas agrégé avec celui de la Suisse («Switzerland plan») en raison de sa taille relative. Le «Channel Islands plan» a financé des engagements pour un montant de CHF 4,5 millions, la juste valeur de ses actifs s'élève à CHF 4 millions et l'engagement non financé a augmenté de CHF 0,4 million au cours de l'exercice sous revue.

Le Groupe applique la méthode dite du corridor qui consiste à comptabiliser les gains et pertes actuariels sur la période résiduelle de travail des employés en tant que produit ou charge si le cumul net des gains et pertes actuariels est supérieur à 10% de la valeur la plus haute entre l'obligation à titre des prestations définies et la juste valeur des actifs de tout régime de retraite.

Le «Switzerland plan» - à primauté des prestations

Mouvements de la valeur actuelle des engagements financés:

	Au 31 décembre 2009 millions de CHF	Au 31 décembre 2008 millions de CHF
Au 1er janvier	189.0	163.0
Coûts des services	8.8	7.8
Cotisations des employés	6.5	6.2
Prestations versées	(17.1)	1.8
Coût financier	5.1	5.2
Coûts supplémentaires selon IAS 19		6.7
Transferts de pensions	(4.3)	(4.2)
(Gain) actuariel/perte actuarielle de l'exercice	(5.6)	2.5
Au 31 décembre	182.4	189.0

Mouvements de la valeur actuelle des actifs du plan:

Au 1 ^{er} janvier	167.3	165.4
Cotisations des employés	6.5	6.2
Cotisations de l'employeur	12.2	13.0
Prestations versées	(17.1)	1.8
Rendement attendu des actifs du régime	6.8	6.7
Perte actuarielle de l'exercice	(8.3)	(21.6)
Transferts de pensions	(4.3)	(4.2)
Au 31 décembre	163.1	167.3

39. OBLIGATIONS À TITRE DE PRESTATIONS DE RETRAITES (SUITE)

Montants portés au bilan:		
	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Au 31 décembre	millions de CHF	millions de CHF
Valeur actuelle des engagements financés	182.4	189.0
Juste valeur des actifs du régime	(163.1)	(167.3)
Déficit/(excédent)	19.3	21.7
Pertes actuarielles non comptabilisées	(23.7)	(26.5)
Retraites (payées)/engagements	(4.4)	(4.8)
Actif non comptabilisé en fin d'année		4.8
Passif/(actif) net comptabilisé au bilan	(4.4)	-
Airestamento amaiginuo des messifo de vásimo	(2.6)	(4.6)
Ajustements empiriques des passifs du régime Ajustements empiriques des actifs du régime	(3.6)	(4.6)
Aucun des actifs du régime n'a fait l'objet d'un nantissement dura	nt l'exercice (2008: aucun).	
Le mouvement des montants portés au bilan est le suivant:		
	Au 31 décembre 2009 millions de CHF	Au 31 décembre 2008 millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier	-	-
Coûts nets des pensions sur la période	7.8	6.3
Coûts supplémentaires selon IAS 19		6.7
Cotisations de l'employeur	(12.2)	(13.0)
Pensions prépayées	(4.4)	
Au 31 décembre	(4.4)	
Mouvements des pertes actuarielles non comptabilisées:		
Au 1 ^{er} janvier	26.5	2.4
(Gains) actuariels/pertes actuarielles de l'exercice résultant		
des obligations pour prestations définies	(5.6)	2.5
Pertes actuarielles provenant des actifs du régime	8.3	21.6
Effet du plafonnement des actifs	(4.8)	
Perte comptabilisée durant l'exercice	(0.7)	
Au 31 décembre	23.7	26.5
Mouvements comptabilisés dans le compte de résultat:		
Coûts des services	8.8	7.8
Coût financier	5.1	5.2
Rendement attendu des actifs du régime	(6.8)	(6.7)
Amortissement de la variation du corridor	0.7	,3.77
Coûts nets des pensions sur la période	7.8	6.3
Coûts supplémentaires selon IAS 19	,,,	6.7
Coût total des nomines and la mérile de (mete 42)	7.0	10.0

13.0

7.8

Coût total des pensions sur la période (note 13)

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Allocation d'actifs:

	Au 31 décembre 2009 %	Au 31 décembre 2008 %
Instruments de dette	74.4	53.7
Instruments de capitaux propres	4.1	16.1
Liquidités	21.2	24.4
Immobilier	0.0	4.3
Autres	0.3	1.5
	100.0	100.0

Le rendement effectif des actifs du régime s'est élevé à CHF (1,5) millions en 2009.

:	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF	31 décembre 2005 millions de CHF
Valeur actuelle					
des obligations du régime à					
prestations définies	182.4	189.0	163.0	149.9	126.1
Juste valeur des actifs du régime	e 163.1	167.3	165.4	144.3	119.7
Couverture: déficit					
(excédent) de couverture	(19.3)	(21.7)	2.4	(5.6)	(6.4)
Ajustements empiriques					
des actifs du régime	(8.3)	(21.6)	2.1	(1.4)	(5.7)
Ajustements empiriques					
des passifs du régime	(3.6)	(4.6)	2.6	5.0	1.9

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes:

	Au 31 décembre 2009 %	Au 31 décembre 2008 %
Taux d'escompte (p.a.)	3.00	2.75
Rendement attendu des actifs du régime (p.a.)	4.00	4.00
Augmentation future des salaires (p.a.)	1.00	1.00
Augmentation future des pensions (p.a.)	0.00	0.00
Taux de rotation (moyen) (p.a.)	9.20	9.90
	Age	Age
Age de la retraite (homme/femme)	65/64	65/64

Les hypothèses concernant les taux de mortalité attendus reposent sur des conseils, des statistiques officielles et l'expérience. Au 31 décembre 2009, l'espérance de vie moyenne d'un retraité homme était de 15,4 ans, sur la base d'un âge moyen de 68,5 ans, et celle d'une retraitée femme, de 19,5 ans, sur la base d'un âge moyen de 66,8 ans (références: tableaux LPP 2005).

Le rendement attendu des actifs du régime est déterminé en considérant les rendements attendus des actifs sous-jacents de la politique d'investissement. Les rendements attendus des investissements à taux fixe sont basés sur les taux actuariels bruts à la date du bilan. Les rendements attendus sur les investissements en actions et en immeubles sont le reflet des taux de rendement réels historiques des marchés respectifs.

Les contributions attendues aux avantages postérieurs à l'emploi prévus par le plan de prévoyance pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 s'élèvent à CHF 14,1 millions.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

40. CAPITAL-ACTIONS, PRIMES D'ÉMISSION ET PROPRES ACTIONS

Le tableau suivant détaille le mouvement du capital-actions et des primes d'émission. La valeur nominale des actions nominatives d'EFG International est de CHF 0.50 (actions ordinaires) et la valeur nominale des bons de participations «B» (actions préférentielles) est de CHF 15.—. Toutes les actions et bons de participation «B» émis par EFG International sont entièrement libérés.

40.1 Capital-actions

	Actions ordinaires avec droit de vote millions de CHF	Bons de participation sans droit de vote* millions de CHF	Propres actions Actions ordinaires millions de CHF	Propres actions Bons de participation B* millions de CHF	Net millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier 2008	73.3	6.0	(0.8)	(0.1)	78.4
Actions ordinaires rachetées			(1.1)		(1.1)
Au 31 décembre 2008	73.3	6.0	(1.9)	(0.1)	77.3
Actions ordinaires vendues			0.5		0.5
Actions ordinaires rachetées			(4.7)		(4.7)
Bons de participation vendus				0.1	0.1
Au 31 décembre 2009	73.3	6.0	(6.1)	-	73.2

40.2 Prime d'émission

	Actions ordinaires avec droit de vote millions de CHF	Bons de participation sans droit de vote* millions de CHF	Propres actions Actions ordinaires millions de CHF	Propres actions Bons de participation B* millions de CHF	Net millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier 2008	1,324.7	2.0	(56.3)	(7.3)	1,263.1
Options vendues**	5.9				5.9
Actions ordinaires rachetées			(63.7)		(63.7)
Au 31 décembre 2008	1,330.6	2.0	(120.0)	(7.3)	1,205.3
Bons de participation vendus				2.7	2.7
Perte réalisée sur la cession					
de Bons de participation trans	férée				
à Autres réserves				4.6	4.6
Actions ordinaires vendues			14.7		14.7
Actions ordinaires rachetées			(69.9)		(69.9)
Au 31 décembre 2009	1,330.6	2.0	(175.2)	-	1,157.4

^{*} Chaque bon de participation «B» représente une partie du Certificat fiduciaire émis par EFG International SA et est lié à un intérêt dans les actions de classe «B» émises par EFG Finance (Guernsey) Ltd.

^{**} En 2008, le Groupe a vendu 457'997 options au prix d'exercice de CHF 24.00 par action et a reçu CHF 12.25 de prime sur chaque option vendue ainsi que 14'982 options au prix d'exercice de CHF 0.- et a reçu CHF 29.23 de prime sur chaque option à prix zéro vendue. Ces options peuvent être levées entre 5 et 7 ans après leur émission.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

40.3 Nombre d'actions

Le tableau suivant détaille les mouvements selon le nombre d'actions émises par le Groupe:

	Actions ordinaires avec droit de vote	Bons de participation sans droit de vote	Propres actions Actions ordinaires	Propres actions Bons de participation B	Net
Nominal	CHF 0.50	CHF 15	CHF 0.50	CHF 15	
Au 1 ^{er} janvier 2008	146,670,000	400,000	(1,642,791)	(4,965)	
Actions ordinaires rachetées			(2,232,036)		
Au 31 décembre 2008	146,670,000	400,000	(3,874,827)	(4,965)	
Actions ordinaires vendues			1,072,167		
Actions ordinaires rachetées			(9,480,434)		
Bons de participation vendus				4,965	
Au 31 décembre 2009	146,670,000	400,000	(12,283,094)	-	
Capital-actions net (CHF millions)	73.3	6.0	(6.1)	-	73.2

Toutes les transactions portant sur les actions EFG International SA ont été négociées aux prix du marché de la Bourse suisse. Le nombre total d'actions acquises en 2009 se monte à 9'480'434 et le nombre total d'actions vendues s'élève à 1'072'167. Le prix d'achat moyen des propres actions rachetées en cours d'exercice s'est chiffré à CHF 7.92 par action, le prix le plus bas étant CHF 6.53 et le plus élevé, CHF 18.90. Le prix de vente moyen par action s'est inscrit à CHF 14.17.

Capital conditionnel

Le capital-actions peut être augmenté à concurrence de CHF 2'282'500 au maximum par l'émission d'au maximum 4'565'000 actions nominatives entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, suite à l'exercice des droits d'option octroyés aux dirigeants et aux collaborateurs à tous les niveaux du Groupe et de ses sociétés. Les droits de souscription préférentiels des actionnaires et des porteurs de Bons de participation sont exclus en faveur des détenteurs de droits d'option.

Capital autorisé

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter en tout temps jusqu'au 29 avril 2010 le capital-actions à concurrence de CHF 9'165'000 au maximum par l'émission de 18'330'000 actions nominatives au maximum entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune. Les augmentations par souscription ferme, les augmentations partielles ainsi que les augmentations par conversion des réserves libres propres sont autorisées.

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter, jusqu'au 29 avril 2010, le capital de participation à concurrence d'un montant cumulé de CHF 15'000'000 au maximum par l'émission de 1'000'000 de Certificats de participation nominatifs de classe C, entièrement libérés, d'une valeur nominale de CHF 15.- par certificat. Des augmentations partielles sont autorisées.

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter, jusqu'au 29 avril 2010, le capital de participation à concurrence d'un montant cumulé de CHF 12'000'000 au maximum par l'émission de 400'000 Certificats de participation nominatifs de classe C, entièrement libérés, d'une valeur nominale de CHF 30.– par certificat. Des augmentations partielles sont autorisées.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

41. AUTRES RÉSERVES

	erve IAS 39	Plan d'options pour employés	Autres millions de CHF	Total millions de CHF
Solde au 1 ^{er} janvier 2008	7.2	10.6	499.3	517.1
Option de vente des minoritaires*			(36.0)	(36.0)
Plan d'options pour employés		20.4	,	20.4
Gain (perte) sur titres de placement disponibles à la vente,				
avant impôts	66.5			66.5
Transfert au résultat net de la réalisation de la réserve				
de titres de placement disponibles à la vente, avant impôts	(107.6)			(107.6)
Impact fiscal des variations de la juste valeur des titres				
de placement disponibles à la vente	(4.3)			(4.3)
Ecarts de conversion			(296.0)	(296.0)
Au 31 décembre 2008	(38.2)	31.0	167.3	160.1
Au 1 ^{er} janvier 2009	(38.2)	31.0	167.3	160.1
Option de vente des minoritaires*	(001)		12.6	12.6
Ajustement d'autres réserves			(1.4)	(1.4)
Plan d'options pour employés		25.0		25.0
Gain (perte) sur titres de placement disponibles à la vente,				
avant impôts	(19.5)			(19.5)
Transfert au résultat net de la réalisation de la réserve				
de titres de placement disponibles à la vente, avant impôts	(25.2)			(25.2)
Impact fiscal des variations de la juste valeur des titres				
de placement disponibles à la vente	3.2			3.2
Cession de Bons de participation transférés à Autres réserve	s		(4.6)	(4.6)
Ecarts de conversion			9.9	9.9
Au 31 décembre 2009	(79.7)	56.0	183.8	160.1

^{*} L'option de vente des minoritaires représente les options de vente des actionnaires minoritaires d'Asesores y Gestores Financieros SA qui donne lieu à un passif financier correspondant au montant estimé actualisé du rachat, qui est déduit des capitaux propres au moment où les options de vente sont créées.

^{**}En 2009, cet accord a été restructuré et les modifications de ses termes ont entraîné un ajustement de CHF 12,6 millions dans les capitaux propres. Au 31 décembre 2009, ce passif financier était évalué à CHF 22,0 millions (2008: CHF 34,4 millions).

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

42. ÉLÉMENTS HORS BILAN - PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS

	31 décembre2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Garanties émises en faveur de tiers	288.3	311.2
Engagements irrévocables	232.7	235.4
Engagements de contrats de location	156.7	214.8
Total	677.7	761.4

Le tableau suivant résume les éléments hors bilan du Groupe par échéances:

	Moins de 1 an millions de CHF	De 1 à 5 ans millions de CHF	Plus de 5 ans millions de CHF	Total millions de CHF
31 décembre 2009				
Garanties émises en faveur de tiers	181.4	50.2	56.7	288.3
Engagements irrévocables	131.3	93.6	7.8	232.7
Engagements de contrats de location	30.4	88.2	38.1	156.7
Total	343.1	232.0	102.6	677.7
31 décembre 2008				
Garanties émises en faveur de tiers	206.7	45.8	58.7	311.2
Engagements irrévocables	145.8	88.0	1.6	235.4
Engagements de contrats de location	30.6	110.3	73.9	214.8
Total	383.1	244.1	134.2	761.4

L'échéance des garanties financières est basée sur la date d'échéance contractuelle la plus proche. L'échéance des engagements irrévocables est basée sur les dates auxquelles les engagements de prêts à des clients cessent d'exister. Quand une société du Groupe est le preneur de bail, les paiements minimums futurs de contrats de location irrévocables sont indiqués dans le tableau ci-dessus.

43. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	2,875.3	4,391.2
Dépôts auprès de banques affiliées du Groupe	936.5	1,032.5
Prêts et autres opérations fiduciaires	8.7	10.6
Total	3,820.5	5,434.3

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

44. INFORMATION SECTORIELLE

A la suite de l'adoption de la norme IFRS 8, l'information sectorielle du Groupe se fonde sur la manière dont la direction passe en revue la performance des opérations du Groupe. La principale distinction se fait entre le secteur Private Banking et Wealth Management d'une part et Asset Management d'autre part.

Le secteur Private Banking et Wealth Management est géré sur une base régionale et partagé entre la Suisse, l'Asie, les Amériques, le Royaume-Uni et le reste de l'Europe. La région Asie comprend Hongkong, Singapour, Taïwan et l'Inde. La région Amériques inclut les Etats-Unis, le Canada, les Bahamas, Cayman et les activités de PRS.

		F	Private Banking et W	/ealth management	
	Suisse millions de CHF	Asie millions de CHF	Amériques millions de CHF	Royaume-Uni millions de CHF	
Au 31 décembre 2009					
Revenus du secteur provenant de clients externes	283.8	85.8	74.7	131.0	
Amortissements d'immobilisations corporelles et de log	iciels (8.8)	(1.8)	(1.9)	(1.6)	
Coûts d'acquisition d'immobilisations incorporelles	(2.4)	(0.5)	(3.4)	(4.8)	
Charges du secteur	(156.0)	(66.9)	(65.0)	(88.1)	
Charges pour perte de valeur	(4.5)	(2.1)		1.3	
Résultat du secteur avant impôts	112.1	14.5	4.4	37.8	
Charge d'impôt sur le résultat	(7.6)	(3.0)	1.5	(7.6)	
Résultat net de la période	104.5	11.5	5.9	30.2	
Perte/(bénéfice) nette attribuable aux intérêts minoritaire	es (1.1)	0.3			
Résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe	103.4	11.8	5.9	30.2	
Actifs sectoriels	15,252.0	5,742.1	714.5	5,046.8	
Passifs sectoriels	14,478.1	5,718.5	660.5	4,742.2	
Actifs sous gestion	22,393	11,379	15,133	12,504	
Collaborateurs	542	404	278	487	
Au 31 décembre 2008					
Revenus du secteur provenant de clients externes	259.7	95.7	66.8	144.1	
Amortissements d'immobilisations corporelles et de log		(1.1)	(1.5)	(1.8)	
Coûts d'acquisition d'immobilisations incorporelles	(2.5)	(0.2)	(3.6)	(2.6)	
Charges du secteur	(165.0)	(63.8)	(56.4)	(99.4)	
Charges pour perte de valeur	(6.1)	(2.1)	(2.0)	(5.1)	
Résultat du secteur avant impôts	78.4	28.5	3.3	35.2	
Charge d'impôt sur le résultat	(24.3)	(4.4)	(1.8)	(5.2)	
Résultat net de la période	54.1	24.1	1.5	30.0	
Perte/(bénéfice) nette attribuable aux intérêts minoritaire		0.1			
Résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe	82.3	24.2	1.5	30.0	
·					
Actifs sectoriels	11,417.4	4,908.4	773.0	4,753.2	
Passifs sectoriels	10,739.6	4,873.8	716.4	4,491.9	
	10,733.0	7,070.0			
Actifs sous gestion	20,893	9,458	10,344	10,677	

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Le reste de l'Europe comprend les opérations de private banking en France, à Gibraltar, au Luxembourg, à Monaco, en Espagne et en Suède ainsi que Derivatives Structured Asset Management.

Le secteur Asset Management englobe Marble Bar Asset Management, C. M. Advisors, EFG Financial Products et les divisions de gestion d'actifs des banques au Royaume-Uni et en Suisse. Ces unités sont présentées comme un seul secteur car elles possèdent des caractéristiques économiques similaires et offrent des produits et services semblables, même si elles les proposent à des marchés et à des groupes de clients différents.

L'allocation des charges entre les secteurs reposent sur le principe de pleine concurrence.

		Asset Management	Frais généraux	Eliminations*	Total
Reste de					
l'Europe	Total				
millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
121.9	697.2	167.0	11.9	(17.0)	859.1
(3.2)	(17.3)	(4.4)	(0.5)	<u> </u>	(22.2)
(7.8)	(18.9)	(46.8)			(65.7)
(124.8)	(500.8)	(112.0)	(43.4)		(656.2)
(0.1)	(5.4)				(5.4)
(14.0)	154.8	3.8	(32.0)	(17.0)	109.6
4.6	(12.1)	8.6	(1.9)		(5.4)
(9.4)	142.7	12.4	(33.9)	(17.0)	104.2
0.9	0.1	(3.2)			(3.1)
(8.5)	142.8	9.2	(33.9)	(17.0)	101.1
3,005.9	29,761.3	2,522.9	1,308.1	(12,942.3)	20,650.0
2,670.4	28,269.7	2,148.1	936.2	(12,942.3)	18,411.7
16,349	77,758	9,947	1,445	(1,470)	87,680
377	2,088	281	25		2,394
126.6	692.9	249.4	22.9	(18.9)	946.3
(2.7)	(14.8)	(3.8)	(0.5)		(19.1)
(6.3)	(15.2)	(36.5)			(51.7)
(116.3)	(500.9)	(105.1)	(32.7)		(638.7)
(0.1)	(15.4)				(15.4)
1.2	146.6	104.0	(10.3)	(18.9)	221.4
12.6	(23.1)	0.4	(2.8)		(25.5)
13.8	123.5	104.4	(13.1)	(18.9)	195.9
0.6	28.9	(2.9)			26.0
14.4	152.4	101.5	(13.1)	(18.9)	221.9
2,952.5	24,804.5	1,975.2	1,365.3	(9,250.7)	18,894.3
2,632.3	23,454.0	1,565.0	868.6	(9,250.7)	16,636.9
14,842	66,214	10,548	1,799	(1,376)	77,185
409	2,171	259	25		2,455

^{*} Les revenus externes provenant des clients qui ont été comptabilisés dans les deux secteurs Asset Management et Private Banking relèvent de la gestion de fortune sous mandat de la clientèle privée. Ce double décompte est éliminé en vue du rapprochement avec le total du résultat opérationnel.

45. RÉPARTITION DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	Suisse millions de CHF	Etranger millions de CHF	Total millions de CHF
Au 31 décembre 2009			
Actif			
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	217.9	47.5	265.4
Bons du Trésor et autres papiers monétaires	212.1	558.7	770.8
Créances sur les banques	3,921.9	(402.3)	3,519.6
Prêts et avances à la clientèle	2,677.8	5,539.7	8,217.5
Instruments financiers dérivés	163.9	122.0	285.9
Actifs financiers désignés à leur juste valeur			
destinés au négoce	310.5		310.5
désignés à l'origine	61.2	653.6	714.8
Titres de placement			
disponibles à la vente	131.3	4,167.8	4,299.1
détenus jusqu'à leur échéance	59.6	450.9	510.5
Immobilisations incorporelles	154.7	1,336.6	1,491.3
Immobilisations corporelles	20.3	35.7	56.0
Actifs d'impôts sur le résultat différés	7.7	24.7	32.4
Autres actifs	52.6	123.6	176.2
Total de l'actif	7,991.5	12,658.5	20,650.0
Passif			
Engagements envers les banques	3,157.8	(2,710.7)	447.1
Engagements envers la clientèle	4,597.6	11,130.3	15,727.9
Instruments financiers dérivés	411.7	42.3	454.0
Passifs financiers désignés à leur juste valeur	78.3	335.8	414.1
Autres passifs financiers	1,002.0		1,002.0
Passifs d'impôts sur le résultat courants	0.8	8.3	9.1
Passifs d'impôts sur le résultat différés	23.1	28.4	51.5
Autres passifs	127.4	178.6	306.0
Total du passif	9,398.7	9,013.0	18,411.7
Capitaux propres			
Capital-actions	73.2		73.2
Primes d'émission	1,157.4		1,157.4
Autres réserves	200.0	(39.9)	160.1
Résultat non distribué	282.0	480.0	762.0
Capitaux propres	1,712.6	440.1	2,152.7
Intérêts minoritaires	7.4	78.2	85.6
Capitaux propres	1,720.0	518.3	2,238.3
Total des capitaux propres et du passif	11,118.7	9,531.3	20,650.0

45. RÉPARTITION DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER (SUITE)

	Suisse millions de CHF	Etranger millions de CHF	Total millions de CHF
Au 31 décembre 2008			
Actif			
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	70.6	44.6	115.2
Bons du Trésor et autres papiers monétaires	53.0	20.7	73.7
Créances sur les banques	741.4	2,989.2	3,730.6
Prêts et avances à la clientèle	2,420.9	5,003.4	7,424.3
Instruments financiers dérivés	221.4	231.4	452.8
Actifs financiers désignés à leur juste valeur			
destinés au négoce	79.7	640.6	720.3
désignés à l'origine		533.4	533.4
Titres de placement			
disponibles à la vente	1,041.6	2,309.8	3,351.4
détenus jusqu'à leur échéance	59.6	454.5	514.1
Immobilisations incorporelles	82.4	1,680.6	1,763.0
Immobilisations corporelles	23.4	33.7	57.1
Actifs d'impôts sur le résultat différés	6.7	19.1	25.8
Autres actifs	20.9	111.7	132.6
Total de l'actif	4,821.6	14,072.7	18,894.3
Passif	440.0	000.0	400.0
Engagements envers les banques	110.6	290.3	400.9
Engagements envers la clientèle	1,894.3	12,319.1	14,213.4
Instruments financiers dérivés	199.9	259.7	459.6
Passifs financiers désignés à leur juste valeur	16.5	246.6	263.1
Autres passifs financiers	679.6	(0.0)	679.6
Passifs d'impôts sur le résultat courants	22.8	(9.9)	12.9
Passifs d'impôts sur le résultat différés	4.1	61.9	66.0
Autres passifs	71.7	469.7	541.4
Total du passif	2,999.5	13,637.4	16,636.9
Capitaux propres			
Capital-actions	77.3		77.3
Primes d'émission	1,205.3		1,205.3
Autres réserves	200.0	(39.9)	160.1
Résultat non distribué	310.1	409.5	719.6
Capitaux propres	1,792.7	369.6	2,162.3
Capitaux propres	1,732.7	309.0	2,102.5
Intérêts minoritaires	1.8	93.3	95.1
Capitaux propres	1,794.5	462.9	2,257.4
Total des capitaux propres et du passif	4,794.0	14,100.3	18,894.3

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

46. RÉSULTATS DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION

46.1 Résultat de base

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Résultat net de la période	101.1	221.9
Montant pro-forma estimé des dividendes courus sur les Bons de participation	(24.5)	(30.3)
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires	76.6	191.6
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en milliers d'actions)	135,411	143,661
Résultat de base par action ordinaire – CHF	0.57	1.33

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires émises durant l'année, en excluant la moyenne des actions ordinaires détenues par le Groupe et s'élevant à 11'259'212 (2008: 3'008'631). Dans le but de calculer le résultat par action ordinaire, le résultat net de l'exercice a été corrigé d'un montant pro-forma estimé pour le dividende couru sur les Bons de participation. Ce dividende a été calculé en utilisant un taux de distribution de 4,716% entre le 1er janvier et le 30 avril 2009, de 3,697% du 1er mai au 30 octobre 2009 et de 3,795% jusqu'à la fin de l'exercice.

46.2 Résultat dilué

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Résultat net de la période	101.1	221.9
Montant pro-forma estimé des dividendes courus sur les Bons de participation	(24.5)	(30.3)
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires	76.6	191.6
Moyenne pondérée diluée du nombre d'actions ordinaires (en milliers d'action	s) 139,431	144,664
Résultat dilué par action ordinaire – CHF	0.55	1.32

Conformément à son plan de rémunération en options, EFG International a émis en 2009 des options pour acheter 4'555'853 (2008: 2'197'275) actions d'EFG International. Cette opération a augmenté la moyenne pondérée diluée du nombre d'actions ordinaires d'EFG International de 4'020'325 (2008: 1'002'747) à 139'431'113 (2008: 144'664'116) actions. Le résultat dilué par action ordinaire est calculé en ajustant la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte du potentiel de dilution de toutes les actions ordinaires non émises. Pour les informations concernant le plan de rémunération en options d'EFG International, voir la note 49.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

47. DIVIDENDE PAR ACTION

Il n'est pas tenu compte des dividendes finaux par action tant qu'ils n'ont pas été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires qui aura lieu le 28 avril 2010. Les actionnaires se verront proposer le paiement d'un dividende de CHF 0.10 pour 2009 (2008: CHF 0.25) s'élevant à CHF 13,4 millions environ; il ne sera pas versé de dividende sur les propres actions (2008: CHF 33.3 millions). Les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 ne contiennent pas cette proposition, qui sera comptabilisée dans les capitaux propres en tant que répartition du résultat non distribué pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2010.

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Dividendes sur les actions ordinaires		
CHF 0.25 par action concernant 2008 et payé en 2009	33.3	
CHF 0.35 par action concernant 2007 et payé en 2008		50.2
	33.3	50.2
Dividendes sur les Bons de participation		
Pour la période du 1 ^{er} novembre 2007 au 30 avril 2008 à 4,816%		15.1
Pour la période du 1 ^{er} mai au 30 octobre 2008 à 4,876%		15.3
Pour la période du 1er novembre 2008 au 30 avril 2009 à 4,716%	14.2	
Pour la période du 1 ^{er} mai au 30 octobre 2009 à 3,697%	11.2	
	25.4	30.4

48. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

48.1 Transactions avec les parties liées

	Groupe EFG	Organes dirigeants
31 décembre 2009	millions de CHF	millions de CHF
Actifs		
Créances sur les banques	81.4	
Dérivés	0.5	
Prêts et avances à la clientèle		16.9
Titres de placement	4.1	
Autres actifs	2.9	
Passif		
Engagements envers les banques	39.9	
Engagements envers la clientèle	0.2	138.7
Exercice se terminant le 31 décembre 2009		
Produit des opérations d'intérêt	8.8	0.5
Charge d'intérêts		(0.5)
Produit de commissions	1.3	0.4
Charge de commissions	(0.9)	
Résultat net des autres opérations	2.0	
Autres charges d'exploitation	(1.9)	

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

48.1 Transactions avec les parties liées (suite)

31 décembre 2008	millions de CHF	millions de CHF
Actifs		
Créances sur d'autres banques	297.8	
Dérivés	0.4	
Prêts et avances à la clientèle	0.1	15.5
Titres de placement	4.0	
Liabilities		
Engagements envers les banques	21.6	
Dérivés	3.5	
Engagements envers la clientèle	1.6	22.2
Autres passifs	0.8	
Exercice se terminant le 31 décembre 2008		
Produit des opérations d'intérêt	38.7	1.4
Charge d'intérêts	(2.0)	(0.2)
Produit de commissions	1.2	
Charge de commissions	(1.1)	
Résultat net des autres opérations	2.2	
Autres charges d'exploitation	(0.7)	

Un certain nombre de transactions bancaires est réalisé avec des parties liées dans le cours normal des affaires. Ces transactions comprennent, des prêts, des dépôts, des opérations sur instruments dérivés et des fournitures de services. Les montants figurant sous créances sur d'autres banques représentent des dépôts en numéraire s'élevant à CHF 74,4 millions effectués par le Groupe auprès d'EFG Eurobank Ergasias qui, à l'instar d'autre montants de tiers classés comme créances envers d'autres banques, ne sont pas couverts et placés dans des conditions normales de concurrence. Les créances envers d'autres banques représentent principalement des dépôts effectués par EFG European Financial Group SA auprès de sociétés du Groupe au taux d'intérêt de 0,1%.

Font partie des organes dirigeants: les membres du Conseil d'administration et les principaux dirigeants de la société et de sa maison mère, ainsi que leurs proches.

Aucune provision n'a été constituée sur les prêts accordés à des parties liées (2008: néant).

48.2 Rémunération des organes dirigeants (y compris les membres du Conseil d'administration)

La rémunération des membres du Comité exécutif pour l'exercice 2009 a compris une rémunération en espèces de CHF 7'323'296 (2008: CHF 6'434'541), des contributions aux fonds de prévoyance de CHF 282'110 (2008: CHF 366'340) et des options sur actions valorisées à environ 4'250'000 (2008: CHF 8'233'333). Les autres rémunérations s'élevant à CHF 2'855'764 (2008: CHF 1'566'340) comprennent des provisions qui ont été constituées en vue de versements dans les années à venir prévus dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme à hauteur de CHF 1'800'000 (2008: CHF 1'200'000) et un montant de CHF 814'286 représentant une indemnité pro rata comptabilisée sur 3,5 ans (2008: néant).

La rémunération des membres du Conseil d'administration concernant l'exercice 2009 a totalisé CHF 926'667 en espèces (2008: CHF 860'000) et une rémunération pour d'autres services s'élevant à CHF 133'333.

Pour de plus amples détails requis par la législation suisse (CO 663), voir la note 19 à la page 171 du rapport annuel de la maison mère.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

49. PLAN DE RÉMUNÉRATION EN OPTIONS

EFG International a mis en place en 2006 un Plan de rémunération en options. Ces options sont assorties d'une période d'acquisition de trois à quatre ans et peuvent être levées en tout temps pendant une période commençant cinq ans à compter de la date d'attribution et se terminant sept ans après celle-ci. Aucune option n'a été levée durant l'exercice sous revue.

Les charges portées au compte de résultats étalent les frais d'attribution de manière égale sur toute la période d'acquisition. Des hypothèses sont utilisées concernant le taux de renoncement, qui est ajusté pendant la période d'acquisition de telle sorte qu'à la fin de cette période il n'y ait qu'une imputation pour les montants acquis. Les coûts relatifs au Plan d'options figurant au compte de résultat pour la période se terminant le 31 décembre 2009 se sont élevés à CHF 25,0 millions (2008: CHF 20,4 millions).

Le tableau ci-après résume la situation des options en circulation au 31 décembre 2009, qui, si elles étaient exercées, entraîneraient chacune l'émission d'une action ordinaire.

Date d'attribution	Туре	Prix d'exercio Ch		En début d'exercice	Attribuées	Echues	En circulation
2006	In-the-money	25.3	3	754,746			754,746
2007	In-the-money	32.8	3	964,255		10,000	954,255
2007	At-the-money	49.2	:5	1,229,953			1,229,953
2008	In-the-money	24.0	0	523,351		16,667	506,684
2008	At-the-money	35.9	5	774,994		12,717	762,277
2008	Zero strike		0	790,545		16,144	774,401
2009	In-the-money	5.0	0		1,199,069		1,199,069
2009	Zero strike avec blocage	de 3 ans	0		2,208,355	37,715	2,170,640
2009	Zero strike avec blocage	de 5 ans	0		1,139,548	19,015	1,120,533
				5,037,844	4,546,972	112,258	9,472,558

49.1 Plan d'options 2009

EFG International a attribué 4'546'972 options en 2009 dont 3'746'972 en lien avec des services passés et 800'000 en lien avec des services futurs. Il y a trois catégories d'options dont le prix d'exercice est respectivement de CHF 5.00 (options «In-the-money»), de CHF 0 bloquées pendant trois ans («zero strike options avec blocage de 3 ans») et de CHF 0 bloquées pendant cinq ans («zero strike options avec blocage de 5 ans»). Les options in-the-money ont une période d'acquisition de trois à quatre ans, les zero strike options avec blocage de 3 ans et les zero strike options avec blocage de 5 ans ont une période d'acquisition de trois ans. La valeur présumée des options in-the-money a été estimée à CHF 1.54 chacune, celle des zero strike options avec blocage de 3 ans, à CHF 6.83 chacune et celle des zero strike options avec blocage de 5 ans, à CHF 5.30 chacune. Ces valeurs ont été estimées en utilisant une version modifiée de la formule de Black Scholes Merton. Celle-ci tient compte du rendement attendu des actions et d'autres coûts de financement au cours de la période qui s'étend entre la fin de la période d'acquisition et la date d'exercice la plus proche.

Les principaux éléments entrant dans cette formule sont le prix de l'action au comptant (CHF 8.07), la volatilité attendue (40%), le taux de distribution (3%), les autres coûts de financement (5%), la durée de vie attendue des options (72 mois) et le taux sans risque (1,4%). La volatilité attendue a été calculée sur la base d'estimations de la durée de vie attendue des options, compte tenu de cours obtenus auprès de tiers, de la volatilité historique et de la volatilité d'autres banques privées cotées en Suisse.

La durée de vie attendue des options a été estimée se situer au milieu de la période d'exercice. Le taux sans risque correspond au rendement des obligations de la Confédération dont la durée résiduelle jusqu'à échéance est de 72 mois à compter de la date d'attribution. Le taux de distribution a été calculé sur la base des estimations de la Direction concernant le paiement de dividendes à long terme. Les autres coûts de financement représentent des ajustements effectués par

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

des opérateurs du marché lorsqu'il s'agit de fixer un prix pour des options qui ne peuvent être ni couvertes ni levées et dont le prix ne peut être appliqué qu'après la période d'acquisition, en vertu de la norme IFRS 2.

49.2 Plan d'options 2010

EFG International attribuera des options en mars 2010 à des prix fixés selon les éléments d'évaluation applicables à la date d'émission.

50. INFORMATION RELATIVE AUX CERTIFICATS FIDUCIAIRES ÉMIS PAR EFG

En relation avec l'émission, sur base fiduciaire, par la Banque de Luxembourg de certificats fiduciaires émis par EFG pour un montant d'EUR 400'000'000 en son propre nom mais aux risques et bénéfices exclusifs des détenteurs de ces certificats, la Banque de Luxembourg a acquis 400'000 bons de participation de classe B émis par EFG International et 400'000 actions de classe B émises par EFG Finance (Guernsey) Limited. Les fonds provenant de l'émission des actions de classe B par EFG Finance (Guernsey) Limited ont été investis dans des actifs générateurs de revenus. L'unique critère de sélection pour l'investissement des fonds provenant de l'émission des actions de classe B est que les investissements soient notés au moins BBB- par Standard & Poors, ou une notation équivalente par Moody's ou Fitch.

51. ACTIFS SOUS GESTION ET ACTIFS SOUS ADMINISTRATION

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Genre d'actifs de la clientèle	minons de crii	minoris de Crii
Fonds de placement émis par des tiers	20,049	15,069
Actions	13,209	10,487
Dépôts	16,382	15,487
Obligations	10,624	8,990
Notes structurées	8,983	5,026
Prêts	8,183	7,766
Fonds de placement EFG	4,306	6,661
Dépôts fiduciaires	3,820	5,434
Actions EFG International bloquées	1,446	1,799
Autres	678	466
Total des actifs sous gestion	87,680	77,185
Total des actifs sous administration	9,424	8,800
Total	97,104	85,985

Les actifs sous administration sont des actifs de trusts administrés par le Groupe.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Actifs sous gestion		
Caractéristique des actifs sous gestion:		
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	e 1,689	2,479
Avoirs sous mandat de gestion	21,044	22,714
Autres avoirs administrés	56,764	44,226
Total des actifs sous gestion (y c. prises en compte doubles)	79,497	69,419
dont prises en compte doubles	1,511	969
Prêts	8,183	7,766
Total des actifs sous administration	9,424	8,800
Total	97,104	85,985
Apports nets d'argent frais (y c. prises en compte doubles)	6,305	13,195

Les prises en compte doubles concernent principalement les propres fonds de placement collectifs et les produits structurés émis par des sociétés du Groupe qui sont aussi inclus dans les portefeuilles des clients alors qu'ils sont déjà compris dans les actifs sous gestion.

L'apport net d'argent frais comprend des paiements en espèces individuels, des livraisons de titres et des flux de trésorerie provenant d'augmentation de prêts ou de remboursements. En revanche, les produits des intérêts et des dividendes
crédités aux clients ainsi que les charges des commissions, intérêts et frais pour services bancaires ne sont pas compris
dans cet afflux car ils ne reflètent pas la réussite de l'acquisition d'actifs sous gestion. En outre, les changements dus aux
variations de change et aux mouvements des marchés ainsi que les entrées et sorties de capitaux résultant de l'acquisition
ou de la cession d'activités ne font pas partie de l'apport net de nouveaux capitaux.

52. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Un accord a été signé le 8 mars 2010 avec les vendeurs/mandataires de Marble Bar Asset Management mettant fin au contrat portant sur une clause d'Earnout qui a été remplacé par une participation de 20% au résultat octroyée aux dirigeants/mandataires. Par conséquent, le droit du Groupe au résultat avant impôts (avant intérêts minoritaires) dégagé par les activités de cette société a été réduit de 100% à 80%, améliorant ainsi l'équilibre des intérêts entre ceux des dirigeants/mandataires et ceux du Groupe.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

53 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration d'EFG International SA se compose de:

Jean Pierre Cuoni*, Président
Emmanuel L. Bussetil
Erwin Richard Caduff*, nommé le 29 avril 2009
Spiro J. Latsis
Hugh Napier Matthews*
Hans Niederer*
Pericles Petalas

Apostolos Tamvakakis, nommé en 2009, il a démissionné la même année

54. DISPOSITIONS DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES

Les Groupe est soumis à la surveillance consolidée de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les comptes consolidés du Groupe sont préparés en conformité avec les normes «International Financial Reporting Standards» (IFRS). Si le Groupe présentait ses comptes conformément aux dispositions des articles 23 à 27 de l'Ordonnance sur les banques (OB) et aux Directives relatives à l'établissement des comptes édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, il en résulterait les différences suivantes:

(a) Titres de placement

Selon IFRS, les titres de placement disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur. Les changements de cette valeur apparaissent en augmentation ou diminution des capitaux propres (voir tableau «Compte consolidé des autres éléments du résultat global») jusqu'à la vente, remboursement ou toute autre cession ou jusqu'à ce que l'investissement soit considéré comme ayant perdu sa valeur. Au moment où un titre de placement disponible pour la vente est considéré comme ayant perdu sa valeur, le gain ou la perte cumulé non réalisé, comptabilisé auparavant dans les capitaux propres, est porté au compte de résultat de l'exercice. Lors de la cession d'un titre disponible à la vente, la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable, incluant tout gain ou perte non réalisé comptabilisé dans les capitaux propres résultant d'une variation de la juste valeur, est portée au compte de résultat de l'exercice.

En droit suisse, les investissements financiers sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle de marché. Les baisses de valeur, ainsi que les gains ou pertes résultant de cessions, sont inclus dans les gains ou pertes sur autres titres de placement.

(b) Option de juste valeur

Conformément aux IFRS, le Groupe a deux catégories d'actifs financiers, ceux destinés au négoce et ceux qui dès leur création sont désignés comme étant des actifs à la juste valeur par résultat. Un actif financier est classé dans cette catégorie quand il a été acquis principalement en vue d'être vendu à court terme ou est désigné comme tel par la direction.

En droit suisse, l'option de juste valeur n'est pas applicable. Les instruments hybrides sont décomposés comme suit: le dérivé incorporé est valorisé au prix du marché par le résultat net des opérations de négoce et le contrat hôte est comptabilisé selon l'«accrual method». Les instruments hybrides ne font l'objet d'aucun ajustement pour propre crédit. En général, les prêts sont comptabilisés au coût amorti moins les éventuelles pertes de valeur, les engagements de prêt figurent hors bilan et les placements en fonds sont comptabilisés en tant que titres de placement.

^{*} membres indépendants.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

(c) Instruments financiers dérivés

Selon les règles spécifiques de la norme IAS 39, la majorité des instruments financiers dérivés du Groupe sont détenus à des fins de négoce et indiqués au bilan à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont reflétées dans le résultat net des opérations de négoce et leurs valeurs de remplacement sont présentées sur une base brute, à moins que certaines dispositions restrictives soient remplies.

En droit suisse, la majorité des instruments financiers dérivés du Groupe sont qualifiés pour une comptabilisation en tant qu'instruments de couverture et sont inscrits au bilan à leur juste valeur (valeurs de remplacement négatives et positives brutes). Les variations de la juste valeur sont comptabilisées conformément au traitement comptable des éléments faisant l'objet de couverture. Les valeurs de remplacement sont présentées sur une base nette, pour autant que les accords de compensation soient légalement valables.

(d) Goodwill et immobilisations incorporelles

Autant en IFRS qu'en droit suisse, les goodwill et immobilisations incorporelles résultant des fusions et acquisitions sont capitalisés au bilan. Selon IFRS, le goodwill n'est pas amorti mais testé pour réduction de valeur au moins une fois par année et est comptabilisé au coût diminué des pertes cumulées pour réduction de valeur. Les immobilisations incorporelles sont amorties systématiquement sur la base de leur durée d'utilité. En outre, les immobilisations incorporelles sont testées pour réduction de valeur s'il y a une indication que leur valeur pourrait être réduite. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût sous déduction des amortissements et pertes cumulées pour réduction de valeur.

En droit suisse, le goodwill et immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la période correspondant à leur durée estimée de vie économique. Par ailleurs, la valeur nette comptabilisée des immobilisations incorporelles est réévaluée annuellement. Toute réduction de cette valeur est enregistrée immédiatement en tant que charge au compte de résultat.

(e) Produits et charges extraordinaires

Selon IFRS, des produits et charges ne peuvent être qualifiés d'extraordinaires que s'ils se distinguent clairement des activités ordinaires et que si leur survenance est exceptionnelle.

En droit suisse, les produits et charges provenant d'autres exercices comptables, dans la mesure où ils résultent de corrections ou d'erreurs survenues lors des périodes précédentes, et/ou non directement liés aux activités principales de l'entre-prise (p.ex.: gains réalisés sur la vente de participations dans des entreprises associées ou d'immobilisations corporelles) sont comptabilisés en tant que produits ou charges extraordinaires.

(f) Activités abandonnées

Selon IFRS, les actifs et passifs d'une entité détenue en vue de la vente sont présentés séparément dans le bilan et figurent en tant qu'activités abandonnées dans le compte de résultat. En outre, ces actifs et passifs sont réévalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

En droit suisse, ces positions demeurent dans le bilan jusqu'à leur cession et ne sont pas réévaluées.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION DU GROUPE

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de EFG International SA Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de EFG International SA, comprenant le compte de résultat, compte des autres éléments du résultat global, bilan, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 76 à 161), pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION DU GROUPE

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Alex Astolfi

Expert-réviseur

Réviseur responsable

Christophe Kratzer Expert-réviseur

Genève, le 16 Mars 2010

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2009

EFG International, Zurich

COMPTES ANNUELS DE LA MAISON MÈRE	164
Compte de résultat de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009	166
Bilan au 31 décembre 2009	167
NOTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS	168
1 Passifs éventuels	168
2 Actifs mis en gage ou cédés en garantie des propres engagements	168
3 Engagements hors bilan découlant de contrats de leasing	168
4 Assurance-incendie des immobilisations corporelles	168
5 Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle	168
6 Obligations émises	168
7 Principales participations	168
8 Dissolution de réserves latentes	168
9 Réévaluation des actifs à long terme	168
10 Actions propres détenues par la maison mère et les sociétés du Groupe	168
11 Capital-actions	169
12 Participants qualifiés	169
13 Produits provenant des sociétés du Groupe	170
14 Charges d'exploitation	170
15 Réserve légale générale	170
16 Résultats non distribués	170
17 Proposition de répartition du résultat disponible	170
18 Gestion des risques	171
19 Rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif	171
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	174
CONTACTS ET ADRESSES	177

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2009 EFG INTERNATIONAL, ZURICH

	Note	Exercice se terminant le 31 décembre 2009 millions de CHF	Exercice se terminant le 31 décembre 2008 millions de CHF
Produits			
Produit des opérations d'intérêt de filiales		14.0	23.3
Produits provenant des sociétés du Groupe	13	38.5	44.7
Gains de la cession de participations dans des filial	les		4.6
Gains de change		9.0	
Total des produits		61.5	72.6
Charges			
Charges de personnel		(23.2)	(15.3)
Charges opérationnelles	14	(17.2)	(11.6)
Amortissements		(10.6)	(10.6)
(Perte de valeur)/annulation de perte			
de valeur d'investissements dans des filiales		(0.5)	2.4
Pertes de change			(56.1)
Charge d'impôts		(2.3)	(0.7)
Total des charges		(53.8)	(91.9)
Résultat net		7.7	(19.3)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

		Exercice se terminant le 31 décembre 2009	Exercice se terminant le 31 décembre 2008
	Note	millions de CHF	millions de CHF
Actif			
Créances envers des sociétés du Groupe		7.1	56.3
Autres actifs		0.6	6.8
Actifs courants		7.7	63.1
Participations		1,635.1	1,593.5
Créances subordonnées sur des sociétés du Group	oe .	276.9	267.7
Immobilisations corporelles		0.1	0.1
Immobilisations incorporelles		1.1	1.5
Frais d'établissement		7.9	18.0
Actifs non courants		1,921.1	1,880.8
Total de l'actif		1,928.8	1,943.9
Passif			
Engagements envers les sociétés du Groupe		9.4	0.6
Comptes de régularisation		14.0	12.2
Autres passifs		5.9	6.0
Passifs courants		29.3	18.8
Total du passif		29.3	18.8
Capitaux propres			
Capital-actions	11	79.3	79.3
Réserve légale générale	15	1,357.3	1,357.3
Autres réserves		251.6	361.3
Réserve pour actions propres		200.2	140.8
Résultat non distribué	16	3.4	5.7
Résultat net de la période		7.7	(19.3)
Capitaux propres		1,899.5	1,925.1
Total du passif		1,928.8	1,943.9

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

Les états financiers d'EFG International SA ont été établis conformément au Code suisse des obligations.

Si nécessaire, les données comparatives ont été ajustées afin de se conformer aux changements de présentation des comptes de l'exercice sous revue.

1. PASSIFS ÉVENTUELS

EFG International a conclu avec des filiales plusieurs accords de garantie susceptibles de conduire à des engagements potentiels de l'ordre de CHF 1'684 millions (2008: CHF 1'294 millions).

2. ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DES PROPRES ENGAGEMENTS

Il n'y a pas d'actifs de ce type.

3. ENGAGEMENTS HORS BILAN DÉCOULANT DE CONTRATS DE LEASING

Il n'y a pas d'engagements de ce type.

4. ASSURANCE-INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se montent à CHF 0,1 million et sont couvertes par l'assurance incendie souscrite par une filiale pour les locaux de Zurich pour un total de CHF 1,2 million.

5. DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Il n'y a pas d'engagements de ce type.

6. OBLIGATIONS ÉMISES

Il n'y a pas d'engagements de ce type.

7. PRINCIPALES PARTICIPATIONS

Les participations principales sont indiquées dans la note 30 (page 130) relative aux comptes annuels consolidés.

8. DISSOLUTION DE RÉSERVES LATENTES

Il n'existe pas de réserves latentes.

9. RÉÉVALUATION DES ACTIFS À LONG TERME

Il n'y a eu aucune réévaluation d'actifs à long terme.

10. ACTIONS PROPRES DÉTENUES PAR LA MAISON MÈRE ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Au 31 décembre 2009, les filiales détenaient 0 Bons de participations «B» (2008: 4'965) et 12'283'094 actions nominatives (2008: 3'874'827). Voir note 40.3 des comptes annuels consolidés en page 147.

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

11. CAPITAL-ACTIONS

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
146'670'000 actions nominatives à la valeur nominale de CHF 0.50	73.3	73.3
400'000 Bons de participation «B» à la valeur nominale de CHF 15	6.0	6.0
Total capital-actions	79.3	79.3
Capital-actions conditionnel	2.3	2.3
Capital-actions autorisé	115.5	115.5

Capital-actions conditionnel

Le capital-actions peut être augmenté à concurrence de CHF 2'282'500 au maximum par l'émission d'au plus 4'565'000 actions nominatives entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, suite à l'exercice des droits d'option octroyés aux dirigeants et aux collaborateurs à tous les niveaux du Groupe et de ses sociétés. Les droits de souscription préférentiels des actionnaires et des porteurs de Bons de participation sont exclus en faveur des détenteurs de droits d'option.

Capital-actions autorisé

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter en tout temps jusqu'au 29 avril 2010 le capital-actions à concurrence de CHF 9'165'000 au maximum par l'émission de 18'330'000 actions nominatives au maximum entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune. Les augmentations par souscription ferme, les augmentations partielles ainsi que les augmentations par conversion des réserves libres propres sont autorisées.

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter, jusqu'au 29 avril 2010, le capital de participation à concurrence d'un montant cumulé de CHF 15'000'000 au maximum par l'émission de 1'000'000 de Certificats de participation nominatifs de classe C, entièrement libérés, d'une valeur nominale de CHF 15.- par certificat. Des augmentations partielles sont autorisées.

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter, jusqu'au 29 avril 2010, le capital de participation à concurrence d'un montant cumulé de CHF 12'000'000 au maximum par l'émission de 400'000 Certificats de participation nominatifs de classe D, entièrement libérés, d'une valeur nominale de CHF 30.– par certificat. Des augmentations partielles sont autorisées.

12. PARTICIPANTS QUALIFIÉS

Les participants qualifiés et groupes d'actionnaires dont les droits de vote dépassaient 5% étaient les suivants:

	Actions	31 décembre 2009 participation de %	Actions	31 décembre 2008 participation de %
EFG Bank European Financial Group	72,366,556	49.34	72,263,209	49.27
Lawrence D. Howell	8,052,000	5.49	8,052,000	5.49
FMR LLC (Fidelity Management & Research)*	-	-	7,351,190	5.01

^{*} Notifié que le nombre d'actions qu'il détient est inférieur au seuil de 5% des droits de vote en 2009.

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

13. PRODUITS PROVENANT DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les produits provenant des filiales comprennent:

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Dividendes	9.0	0.2
Commissions de gestion	10.3	29.2
Redevances	13.2	14.6
Autres services	6.0	0.7
Total	38.5	44.7

Il n'y a pas d'autres informations requises par l'art. 663b du Code suisse des obligations.

14. CHARGES D'EXPLOITATION

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Les charges d'exploitation comprennent:		
Coûts des filiales	(3.5)	(1.3)
Autres commissions payées aux filiales	(6.6)	(2.8)
Autres charges d'exploitation	(7.1)	(7.5)
Total	(17.2)	(11.6)

15. RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE

Aucun montant n'a été alloué à la réserve légale générale en 2009 et 2008.

16. RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS

	31 décembre 2009 millions de CHF	31 décembre 2008 millions de CHF
Au 1 ^{er} janvier	5.7	-
Résultat net de la période précédente	(19.3)	56
Transfert d'autres réserves	50.3	
Dividende payé	(33.3)	(50.3)
Au 31 décembre	3.4	5.7

17. PROPOSITION DE RÉPARTITION DU RÉSULTAT DISPONIBLE

Le Conseil d'administration propose, sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, que le résultat non distribué de CHF 13,4 millions (comprenant le résultat net de 2009 s'élevant à CHF 7,7 millions plus le résultat reporté de l'exercice précédent se montant à CHF 3,4 millions et le transfert d'autres réserves de CHF 2,3 millions) soit attribué comme suit:

- distribution d'un dividende de CHF 0.10 par action (hors dividende anticipé non payable sur les actions détenues par les filiales dont le nombre s'élevait à12'283'094 au 31 décembre 2009) pour un montant total de CHF 13,4 millions
- solde reporté à nouveau de CHF 0

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

18. GESTION DES RISQUES

Voir note 4 des comptes annuels consolidés en page 96.

19. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

(i) Rémunération pour l'exercice 2009

F	Rémunération de base	Rémunération variable		Autre rémunération		2009
	En	Bonus en	Options		Charges	
	espèces	espèces (1)	sur actions (2)	(3)	sociales	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Conseil d'administration						
Jean Pierre Cuoni, Président	660,000				33,330	693,330
Emmanuel L. Bussetil (4)						
Erwin Richard Caduff (5)	66,667			133,333	12,100	212,100
Spiro J. Latsis (4)						-
Hugh Napier Matthews	100,000				5,050	105,050
Hans Niederer	100,000				5,050	105,050
Pericles Petalas (4)						_
Apostolos Tamvakakis (6)						-
Total Conseil d'administration	n 926,667	-	-	133,333	55,530	1,115,530
Comité exécutif						
Total Comité exécutif	7,323,296		4,250,000	2,855,764	791,381	15,220,441
dont rémunération la plus						
élevée:						
Lawrence D. Howell, CEO	3,977,207			51,400	316,179	4,344,786

Notes:

- 1) Ce montant représente la charge comptabilisée pour les bonus en espèces versés en 2009.
- 2) Ce montant représente la valeur des options attribuées en 2009 (en lien avec des services futurs) et en 2010 (en lien avec des services passés) aux membres du Comité exécutif. Pour les détails du Plan de rémunération en options, se référer à la note 49 des comptes annuels consolidés. Les options ont une période d'acquisition de trois à quatre ans et peuvent être exercées entre trois et cinq ans. La valeur des options sur actions ne peut pas être comparée au coût utilisé conformément aux normes IFRS dans la note 49 sur les périodes d'acquisition correspondantes.
- 3) Les autres rémunérations du Comité exécutif s'élevant à CHF 2'855'764 comprennent des provisions qui ont été constituées en vue de versements dans les années à venir conformément au cadre d'un plan d'intéressement à long terme à hauteur de CHF 1'800'000 et un montant de CHF 814'286 représentant une indemnité pro rata comptabilisée sur 3.5 ans.
- 4) Aucune rémunération versée à cet administrateur.
- 5) Nommé le 29 avril 2009.
- 6) A rejoint le Conseil d'administration en 2009 et démissionné la même année.

Aucune rémunération n'a été versée à des proches des membres du Conseil d'administration.

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

Les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif bénéficient des mêmes conditions préférentielles accordées à tous les collaborateurs du Groupe pour les transactions internes.

(ii) Rémunération pour l'exercice 2008

Re	émunération de base		nération variable	Autre rémunération		2008
	En	Bonus en	Options		Charges	
	espèces	espèces (1)	sur actions (2)	(3)	sociales	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Conseil d'administration						
Jean Pierre Cuoni, Chairman	660,000				46,200	706,200
Emmanuel L. Bussetil						-
Spiro J. Latsis						-
Hugh Napier Matthews	100,000				7,000	107,000
Hans Niederer	100,000				7,000	107,000
Pericles Petalas						-
Total Conseil d'administration	860,000	-	-	-	60,200	920,200
Comité exécutif						
Total Comité exécutif	5,940,194	494,347	8,233,333	1,566,340	450,417	16,684,631
dont rémunération la plus						
élevée:						
Lawrence D. Howell, CEO	1,865,602		5,000,000	66,614	130,592	7,062,808

(iii) Prêts et crédits

Au 31 décembre 2009, les prêts et crédits en cours octroyés par des filiales aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutifs étaient les suivants:

	2009 CHF	2008 CHF
Intérêts de la famille Cuoni*	7,794,225	7,891,707
Autres membres du Conseil d'administration	-	-
Total Conseil d'administration	7,794,225	7,891,707
Lawrence D. Howell, CEO (membre du Comité exécutif recevant la rémunération la plus élevée)**	516,941	1,672,439
Autres membres du Comité exécutif	6,347,778	5,285,775
Total Comité exécutif	6,864,719	6,958,214

^{*} Prêts totalement couverts accordés à des proches.

Des taux d'intérêt variant de 0,66% p.a. à 4,26% p.a. sont prélevés sur les prêts en francs suisses en cours. Les prêts en cours au 31 décembre 2009 ont une échéance entre un et trois mois.

^{**} Prêts totalement couverts par des liquidités.

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

(iv) Participations

Au 31 décembre 2009, les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif ainsi que leurs proches détenaient les participations suivantes:

	Actions 2009	Actions 2008	Options sur actions acquises	Options sur actions attribuées
Conseil d'administration				
Jean Pierre Cuoni, Président	6,836,000	6,836,000		623,087
Emmanuel L. Bussetil				
Erwin Richard Caduff				
Spiro J. Latsis	72,366,556	72,263,209		
Hugh Napier Matthews	7,500	3,500		
Hans Niederer	50,000	50,000		
Pericles Petalas				
Apostolos Tamvakakis				
Comité exécutif				
Total Comité exécutif	9,352,374	9,322,962	610,219	
dont:				
Lawrence D. Howell, CEO	8,052,000	8,052,000	198,289	
Lukas Ruflin	129,412		132,132	
James T. H. Lee	458,962	558,962	132,132	
Rudy van den Steen	600,000	600,000	132,132	
Alain Diriberry	112,000	112,000	9,614	
Frederick Link			5,920	

En ce qui concerne les actions détenues par les membres du Comité exécutif, la comparaison avec l'exercice 2008 se limite aux membres qui étaient en fonction au 31 décembre 2009 et ne tient pas compte des membres qui l'ont rejoint ou quitté en cours d'exercice.

Les membres du Comité exécutif ont obtenu 3'675'266 options sur actions assorties de conditions liées à leur acquisition, laquelle sera possible dans la période allant de 2010 à 2012.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de EFG International SA Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de EFG International SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe (pages 166 à 173), pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Alex Astolfi

Expert-réviseur

Réviseur responsable

Christophe Kratzer Expert-réviseur

Genève, le 16 Mars 2010





EUROPE

SUISSE

ZURICH

EFG International AG

Bahnhofstrasse 12 8001 Zurich Tel +41 44 226 18 50

www.efginternational.com

EFG Bank AG

Bahnhofstrasse 16 / P.O. Box 2255 8022 Zurich Tel +41 44 226 17 17 www.efgbank.com

EFG Financial Products AG

Brandschenkestrasse 90 / P.O. Box 1686 8027 Zurich Tel +41 58 800 10 00 www.efgfp.com

GENÈVE

EFG Bank SA

24 Quai du Seujet / P.O. Box 2391 1211 Genève 2 Tel +41 22 918 71 71

Capital Management Advisors SA

24 Quai du Seujet / P.O. Box 2391 1207 Genève Tel +41 22 918 70 50

SIF Swiss Investment Funds SA

26 Quai du Seujet / P.O. Box 1211 Genève 2 Tel +41 22 918 73 88

SION

EFG Bank SA

Rue de Lausanne 15 / P.O. Box 2026 1950 Sion 2 Tel +41 27 327 77 77

LUGANO

On Finance SA

Via Peri 9D 6900 Lugano Tel +41 91 910 20 60 www.onfinance.ch

ÎLES ANGLO-NORMANDES

GUERNSEY

EFG Private Bank (Channel Islands) Limited

P.O. Box 603, EFG House St. Julian's Ave., St Peter Port Guernsey GY1 4NN - Channel Islands Tel +44 1481 730 859

EFG Financial Products (Guernsey) Ltd

EFG House St. Julian's Avenue, St. Peter Port Guernsey GY1 4PR Channel Islands Tel +44 1481 709 022

JERSEY

EFG Offshore Limited

P.O. Box 641 / 1 Seaton Place St. Helier, Jersey JE4 8YJ Channel Islands Tel +44 1534 605 600

EFG Fund Administration Limited

P.O. Box 641 / 1 Seaton Place St. Helier, Jersey JE4 8YJ Channel Islands Tel +44 1534 605 600

EFG Private Bank (Channel Islands) Limited

Jersey Branch P.O. Box 641 / 1 Seaton Place St. Helier, Jersey JE4 8YJ Channel Islands Tel +44 1534 605 700

EFG Trust Company Limited

P.O. Box 641 / 1 Seaton Place St. Helier, Jersey JE4 8YJ Channel Islands Tel +44 1534 605 600

FRANCE

PARIS

EFG Gestion Privée

5, Boulevard de la Tour Maubourg F-75007 Paris Tel +33 1 44 11 13 00

FINLANDE

HELSINKI

EFG Bank AB

Helsinki Branch Pohjoisesplanadi 25 B Fl-00100 Helsinki Tel +358 9 668 93 20

GIBRALTAR

EFG Bank (Gibraltar) Limited

1, Corral Road / P.O. Box 561 PMB 6314 Gibraltar Tel +350 200 40 117

LIECHTENSTEIN

VADUZ

EFG Bank von Ernst AG

Egertastrasse 10 FL-9490 Vaduz Tel +423 265 53 53 www.efgbankvonernst.com

LUXEMBOURG

EFG Investment (Luxembourg) SA

Villa Marconi, 14, Allée Marconi Boîte postale 892 L-2018 Luxembourg Tel +352 26 454 1

EFG Bank (Luxembourg) SA

Villa Marconi, 14, Allée Marconi Boîte postale 385 L-2013 Luxembourg Tel +352 26 454 1

MONACO

EFG Bank (Monaco)

Villa Les Aigles 15 avenue d'Ostende MC 98001 Monaco Tel +377 93 15 11 11

EFG Financial Products

(Monaco) SAM

Villa Les Aigles 15 avenue d'Ostende MC 98000 Monaco Tel +377 93 15 11 66

ESPAGNE

MADRID

EFG Bank (Luxembourg) SA

Sucursal en España Joaquin Costa 26 28002 Madrid Tel +34 91 308 93 70

A&G Group

Asesores y Gestores Financieros Joaquin Costa 26 28002 Madrid Tel +34 91 308 21 21 www.ayg.es

SUÈDE

STOCKHOLM

EFG Bank AB

Jakobsbergsgatan 16 Box 55963 SE-102 16 Stockholm Tel +46 8 555 09 400 www.efgbank.se

EFG Life AB

Jakobsbergsgatan 16 Box 55963 SE-102 16 Stockholm Tel +46 8 555 09 400

Quesada Kapitalförvaltning AB

Kungsgatan 24, Floor 6 SE-111 35 Stockholm Tel +46 8 456 31 30 www.quesada.se

GÖTEBORG

EFG Bank AB

Götgatan 11, Floor 6 Box 11095 SE-404 22 Göteborg Tel +46 31 771 86 50

KRISTIANSTAD

EFG Bank AB

Villandsgatan 14 SE-291 31 Kristianstad Tel +46 44 121 790

GRANDE BRETAGNE

LONDRES

EFG Private Bank Limited

Leconfield House, Curzon Street London W1J 5JB Tel +44 207 491 9111 www.efgl.com

LCB Capital Management (UK)

Limited

Leconfield House, Curzon Street London W1J 5JB Tel +44 207 412 3843

Marble Bar Asset Management LLP

11-12 St. James Square London SW1Y 4LB Tel +44 20 3023 8100

BIRMINGHAM

EFG Ashby London Financial Services Limited

Newater House
11 Newhall Street
Birmingham B3 3NY

Tel +44 121 200 22 55

EFG Harris Allday

33 Great Charles Street Birmingham B3 3JN Tel +44 121 233 1222 www.efgha.com

EFG Platts Flello Limited

Newater House 11 Newhall Street Birmingham B3 3NY Tel +44 121 200 22 55

BANBURY

EFG Harris Allday

4/5 North Bar Banbury, Oxfordshire, OX16 0TB Tel +44 1295 262 103

BRIDGNORTH

EFG Harris Allday

25a St. Leonard's Close Bridgnorth, Shropshire WV16 4EJ Tel +44 1746 761 444

WORCESTER

EFG Harris Allday

Church Mews

Ombersley, Worcestershire WR9 0EW Tel +44 1905 619 499

WOLVERHAMPTON

EFG Ashby London Financial

Services Limited
Waterloo Court

31 Waterloo Road Wolverhampton WV1 4DJ Tel +44 1902 710 402

MOYEN ORIENT

EMIRATS ARABES UNIS

DUBAI

EFG Bank Ltd

Dubai International Financial Centre Gate Precinct Building 5 P.O. Box 506502 Dubai Tel +971 4 362 1144

ABU DHABI

EFG Bank Ltd - Representative Office (Abu Dhabi) 18th Floor RBS Building Salam Street P.O. Box 38950 Abu Dhabi Tel +971 2 654 7800

ASIE

CHINE

HONG KONG

EFG Bank AG

Hong Kong Branch 18th Floor, International Commerce Centre 1 Austin Road West Kowloon, Hong Kong Tel +852 2298 3000

EFG Trust Company (Singapore) Ltd

Hong Kong Representative Office 18th Floor, International Commerce Centre 1 Austin Road West Kowloon, Hong Kong Tel +852 6305 2138

Hong Kong Office Marble Bar Asset Management (HK) Ltd

1706, 17/F One Exchange Square 8 Connaught Place Central, Hong Kong Tel +852 3512 4702

EFG Bank AG

Unit 10, 65th Floor Shangai World Financial Center 100 Century Avenue, Pudong New Area Shangai 200120 Tel +86 21 61680518

INDE

MUMBAI

EFG Wealth Management (India) Private Ltd

Marshall Building, 1st Floor Shoorji Vallabhdas Marg Ballard Estate Mumbai 400 038 Tel +91 22 6634 9946

BANGALORE

EFG Wealth Management (India) Pvt Ltd

201, Chancellors Chambers 1/33, Ulsoor Road, Bangalore-560052 Tel +91 80 4310 1000

INDONÉSIE

JAKARTA

EFG Bank - Representative Office Wisma 46 Kota BNI 31st Floor, Suite 31.06 Jalan Jend. Sudirman Kav 1 Jakarta 10220 Tel +6221 579 00123

PHILIPPINES

MANILLE

EFG Bank AG - Representative Office Philippines 19th Floor Tower 2, The Enterprise Center Ayala Avenue corner Paseo de Roxas Avenue Makati City 1226 Tel +632 752 3838

SINGAPOUR

EFG Bank Ltd

Singapore Branch EFG Bank Building 25 North Bridge Road #07-00 Singapore 179104 Tel +65 95 4888

EFG Trust Company (Singapore) Ltd

EFG Bank Building 25 North Bridge Road #07-00 Singapore 179104 Tel +65 95 4997

TAIWAN

TAÏPEI

EFG Securities Investment Consulting Co. Limited

Suite A-1, 14th Floor, Hung Tai Center No. 168 Tun Hwa North Road Taipei Tel +886 2 8175 0666

THAILANDE

BANGKOK

EFG Investment Advisory (Thailand) Co Ltd

Unit 8B, 8th Floor, President Tower 973 Ploenchit Road, Lumpini, Pathumwan, Bangkok 10330 Tel +662 686 0800

LES AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

MIAMI

EFG Capital International Corp.

701 Brickell Avenue, Ninth Floor Miami, FL 33131 Tel +1 305 482 8000

EFG Capital International Corp.

720 Crandon Boulevard, Suite 109 Key Biscayne, FL 33149 Tel +1 305 482 8000

EFG Capital Asset Management LLC

701 Brickell Avenue, Ninth Floor Miami, FL 33131 Tel +1 305 482 8000

PRS International Investment Advisory Services Ltd

801 Brickell Avenue, 16th Floor Miami, FL 33131 Tel +1 305 381 8340

NEW YORK

EFG Capital International Corp.

805 Third Avenue, 20th Floor New York, NY 10017 Tel +1 212 753 5700

Capital Management Advisors

North America Inc

747 Third Avenue, (btw 46th/47th Streets), 19th Floor, New York, NY 10017 Tel +1 212 609 2557

LOS ANGELES

EFG Capital Asset Management LLC

10940 Wilshire Blvd., 24th Floor Los Angeles, CA 90024 Tel +1 310 208 1590

CANADA

TORONTO

EFG Wealth Management (Canada) Limited

4100 Yonge Street, Suite 612 Toronto, Ontario M2P 2B5 Tel +1 416 250 9400

NIAGARA REGION

EFG Wealth Management

(Canada) Limited

80 King St., Suite #615 St. Catharines, Ontario L2R 7G1 Tel +1 905 704 8400

OTTAWA

EFG Wealth Management (Canada) Limited

350 Sparks Street, Suite 909 Ottawa, Ontario K1R 7S8 Tel +1 613 565 4334

MONTRÉAL

EFG Wealth Management

(Canada) Limited

2001 Avenue McGill College, Suite 1300 Montreal, Quebec H3A 1G1 Tel +1 514 315 9133

VANCOUVER

EFG Wealth Management (Canada) Limited

999 Canada Place, Suite 555 Vancouver, BC V6C 3E1 Tel +1 778 370 1650

BAHAMAS

NASSAU

EFG Bank & Trust (Bahamas) Limited

Centre of Commerce, 2nd Floor 1, Bay Street

P.O. Box SS-6289

Nassau

Tel +1 242 502 5400

EFG Bank & Trust (Bahamas) Limited

Lyford Cay Office P.O. Box SS-6289 Nassau

Tel +1 242 502 5400

BERMUDES

HAMILTON

C.M. Advisors Limited

Thistle House, 4 Burnaby Str. Hamilton - HM11 Bermuda Tel +1 441 295 59 29

ÎLES CAÏMANS

EFG Bank

Cayman Branch 3rd Floor, Strathvale House 90 North Church Street P.O. Box 10360 Grand Cayman KY1-1003 Tel +1 345 943 3350

EFG Wealth Management (Cayman) Ltd

3rd Floor, Strathvale House 90 North Church Street P.O. Box 10360 Grand Cayman KY1-1003 Tel +1 345 943 3350

COLOMBIE

BOGOTÁ

EFG Bank - Representative Office Carrera 7 No. 71-21 Torre B Oficina 506 Bogotá D.C. Tel +571 317 4332

ÉQUATEUR

QUITO

EFG Bank - Representative Office Av. Amazonas No. 3429 y Nuñez de Vela, Edifico El Dorado, Oficina 701, Floor 7 Quito Tel +59322-241195

PÉROU

LIMA

EFG Asesores Financieros (Perú) SRL

Amador Merino Reyna 295, Of. 501 San Isidro Lima 27

ENONCÉS PRÉVISIONNELS

Ce Rapport Annuel contient des énoncés qui sont, ou peuvent être considérés comme étant, des énoncés prévisionnels. Dans certains cas, ces énoncés prévisionnels peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie spécifique à des prévisions. Ces énoncés prévisionnels comprennent tous des éléments qui ne sont pas des faits historiques. Ils apparaissent dans un certain nombre d'endroits dans le cadre de ce Rapport Annuel, y compris les déclarations concernant nos intentions, nos convictions ou nos attentes actuelles s'agissant, entre autres, des résultats opérationnels, de la condition financière, des liquidités, des perspectives, de la croissance, des stratégies et de la politique de dividendes et des industries dans lesquelles nous sommes actifs.

De par leur nature, les énoncés prévisionnels impliquent des risques connus et inconnus et des incertitudes puisqu'ils se réfèrent à des événements, et dépendent de circonstances, qui peuvent ou ne peuvent pas arriver dans le futur. Les énoncés prévisionnels ne sont pas des garanties de performances futures. Les investisseurs potentiels ne devraient pas accorder une fiabilité indue à ces énoncés prévisionnels.

Beaucoup de facteurs peuvent entraîner une différence substantielle de nos résultats opérationnels, de notre condition financière, de nos liquidités et du développement des industries dans lesquelles nous sommes actifs par rapport à ceux exprimés ou insinués par les énoncés prévisionnels contenus dans ce Rapport Annuel. Ces facteurs comprennent entre autres (i) la performance des investissements; (ii) notre capacité à retenir et recruter des responsables clientèle («client relationship officer») de premier ordre; (iii) les facteurs gouvernementaux, comprenant les coûts de respect des règles et l'impact des changements réglementaires; (iv) notre capacité à mettre en oeuvre notre stratégie d'acquisition; (v) l'impact des fluctuations sur les marchés des capitaux globaux; (vi) l'impact des taux de change des devises et les fluctuations des taux d'intérêt; et (vii) les autres risques, incertitudes et facteurs inhérents à nos affaires.

EFG International SA ne saurait en aucun cas être dans l'obligation de mettre à jour ou modifier ces énoncés prévisionnels que ce soit en raison d'une information nouvelle, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, et rejette d'ores et déjà expressément toute responsabilité à cet égard.

